

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d' étude / mars 2025

## **Faire des bibliothèques des refuges résilients face aux événements climatiques**

**Clément Grit**

Sous la direction de Christophe Catanese  
Conservateur des bibliothèques  
Chargé de mission : développement des contenus pédagogiques – Enssib





## **Remerciements**

*Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des personnes ayant contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail, à commencer par mon directeur de mémoire, Christophe Catanese, pour sa disponibilité comme la qualité de ses conseils, qui furent décisifs dans l'orientation initiale puis le traitement de ce sujet.*

*Ma reconnaissance va aussi aux professionnel·les et collègues ayant accepté de prendre un peu de leur précieux temps afin de répondre aux enquêtes et sollicitations d'entretiens qui ont servi de base à cette recherche. Leur contact fut enrichissant au-delà d'ailleurs de ce seul mémoire, m'ouvrant de nombreuses portes sur un monde professionnel dont la pluralité des environnements comme des défis à relever constitue assurément le principal attrait.*

*J'adresse enfin une pensée amicale à l'ensemble de mes camarades de promotion, dont les expériences si diverses ont apporté une immense plus-value à ma propre réflexion, et ce dans le climat de franche solidarité qui aura imprégné l'ensemble de notre scolarité de conservatrices et conservateurs stagiaires.*

*Grand merci enfin aux relectrices et relecteurs dévoués de ce travail.*

**Résumé :**

***Faire des bibliothèques des refuges résilients face aux évènements climatiques***

*En s'interrogeant sur leurs responsabilités dans l'effort de transition écologique et en leur qualité de premier service public du pays, les bibliothèques publiques et universitaires sont appelées à se positionner comme d'éventuels refuges climatiques, tant au quotidien pour les populations les plus fragiles, que plus ponctuellement, à l'occasion de catastrophes naturelles d'ampleur. Les modalités de ces engagements sont toutefois diverses, à l'instar des questionnements, mutations et ressources nécessaires à pareille ambition. Confrontée à l'intensification des risques naturels liés au réchauffement climatique, cette dernière peut toutefois accompagner les bibliothèques dans la redéfinition de leur place essentielle dans la cité, et faire d'elles un atout certain de la résilience climatique de nos communautés.*

*Descripteurs :*

*Bibliothèques publiques – France  
Bibliothèques universitaires – France  
Écologie – Résilience  
Développement durable*

**Abstract :**

***Making libraries resilient shelters against climate hazards***

*While reflecting on their responsibilities in the ecological transition and as the country's leading public service, public and university libraries have to position themselves as potential climate shelters, both on a day-to-day basis for the most vulnerable populations, and more occasionally, in the event of large-scale natural disasters. The ways in which these commitments are carried out, however, are varied, much like the questions, transformations, and resources required to fulfill such an ambition. Confronted with the intensification of natural risks linked to climate change, this questioning can nevertheless assist libraries in redefining their essential role within the community, turning them into a key asset in the climate resilience of our societies*

*Keywords :*

*Public Libraries – France  
Academic Libraries – France  
Ecology – Resilience  
Sustainable Development*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France », disponible en ligne sur : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à l'adresse : Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

# Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	11
INTRODUCTION.....	15
<b>I. DE LA DURABILITÉ À LA RÉSILIENCE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE COMME REFUGE CLIMATIQUE .....</b>	<b>21</b>
<b>1. Pourquoi considérer les bibliothèques comme des refuges climatiques de premier ordre ?.....</b>	<b>21</b>
<i>Pour qui ? Pourquoi ? Une conceptualisation ouverte et polysémique</i>	21
<i>Ouverture, espaces et compétences : des atouts certains pour la proposition d'un accueil climatique .....</i>	25
<i>De l'impensé à l'indispensable ? La responsabilité d'une réponse forte aux risques climatiques .....</i>	28
<b>2. État des lieux d'une réflexion émergente mais fragmentée .....</b>	<b>30</b>
<i>La résilience pour clé de voûte.....</i>	30
<i>« There is hope » : les leçons des modèles anglo-saxons de la résilience communautaire .....</i>	33
<i>De l'improvisation à l'anticipation : faire évoluer les pratiques françaises avec le cadre réglementaire .....</i>	36
<b>3. Résilience et advocacy : une opportunité afin de penser l'avenir des bibliothèques dans la société.....</b>	<b>38</b>
<i>Prolonger l'éthique du care : du tiers-lieu au havre climatique résilient .....</i>	38
<i>Faire système dans la gestion de crise.....</i>	40
<i>Conforter la place des bibliothèques dans leurs communautés et territoires.....</i>	43
<b>II. LA BIBLIOTHÈQUE-REFUGE : UNE ASPIRATION PLURIELLE DEVANT SES MOYENS ET POTENTIELS FREINS.....</b>	<b>47</b>
<b>1. De la difficulté de l'anticipation des risques : prendre en compte des contextes mouvants .....</b>	<b>48</b>
<i>Faire face à une adversité composite et imprévisible .....</i>	48
<i>La bibliothèque-refuge, sa multiplicité d'usages et ses tensions .....</i>	51
<b>2. Les défis de la transformation des espaces en faveur de la résilience climatique.....</b>	<b>55</b>
<i>Des infrastructures à repenser .....</i>	55
<i>« Nous ne sommes pas équipés pour » : la résilience devant ses coûts</i>	59
<b>3. Des freins institutionnels à la mise en place de l'accueil climatique résilient.....</b>	<b>61</b>
<i>Des tutelles entre réserves et impensés .....</i>	62

<i>Du quotidien au qui-vive : un choc de compétences pour les agents des bibliothèques</i> .....	65
« <i>L'accueil climatique ne va pas de soi</i> » : <i>ambition concrète ou horizon louable ?</i> .....	68
<b>III. DU REFUGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉSILIENT : PENSER L'ENGAGEMENT MULTIMODAL DES BIBLIOTHÈQUES FACE AUX ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES</b> .....	<b>71</b>
<b>1. Anticiper, assister, accompagner : les différentes temporalités de la résilience climatique</b> .....	<b>71</b>
<i>La bibliothèque de la résilience proactive</i> .....	71
<i>La bibliothèque de la résilience hospitalière</i> .....	76
<i>La bibliothèque de la résilience citoyenne : les leçons du modèle ultramarin</i> .....	80
<b>2. Faire de la bibliothèque un équipement incontournable de la résilience climatique des territoires</b> .....	<b>82</b>
<i>Être ressource : les recettes de l'advocacy avec les tutelles</i> .....	83
<i>Mobiliser largement : la résilience climatique sera transversale ou ne sera pas</i> .....	86
<b>3. Replacer la résilience au cœur du système de management environnemental</b> .....	<b>89</b>
<i>Sensibiliser, rassurer, réengager</i> .....	90
<i>Développer un plan de formation adapté au service public environnemental et résilient</i> .....	94
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>97</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>99</b>
Entretiens .....	99
Textes législatifs et réglementaires.....	100
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>103</b>
Résilience et risques climatiques .....	103
Transition écologique .....	109
Accueil des bibliothèques .....	113
Engagement .....	117
Autres .....	120
<b>ANNEXES</b> .....	<b>123</b>
Enquête auprès de la communauté professionnelle .....	124
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>139</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>141</b>





## *Sigles et abréviations*

- AASC – Association agréée de sécurité civile
- ABF – Association des bibliothécaires de France
- AdACC – Ateliers de l’Adaptation au Changement Climatique
- ADBUC – Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation
- ADEME – Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie
- ALA – American Library Association*
- AMF – Association des maires de France
- AMO – Assistance à maîtrise d’ouvrage
- AMU – Assistance à maîtrise d’usage
- ANVITA – Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants
- BANQ – Bibliothèque et archives nationales du Québec
- BBF – Bulletin des bibliothèques de France
- BD – Bibliothèque départementale
- BDF – Bâtiments durables franciliens
- BEPOS – Bâtiment à énergie positive
- BM – Bibliothèque municipale
- BMC – Bibliothèque municipale classée
- BnF – Bibliothèque nationale de France
- Bpi – Bibliothèque publique d’information
- BSF – Bibliothécaires sans frontière
- BU – Bibliothèque universitaire
- CASVP – Centre d’action sociale de la ville de Paris
- CDL – Contrat Départemental de Lecture
- CEREMA – Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement
- CGDD – Commissariat Général au Développement Durable
- CILIP – Chartered Institute of Library and Information Professionals*
- CLC – City Library Collective*
- CNAM – Caisse nationale d’assurance maladie
- CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- COSP – Collaborateur occasionnel du service public
- CRC – Community Resilience Center*
- CRFCB – Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques
- CTLES – Centre Technique du Livre de l’enseignement supérieur
- CULC – Canadian Urban Libraries Council*
- DDRM – Dossier départemental sur les risques majeurs

DD&RS – Développement durable et responsabilité sociétale

DGD – Dotation générale de décentralisation

DGMIC – Direction générale des Médias et des Industries culturelles

DGPR – Direction générale de la Prévention des risque

DGS – Direction générale des services

DICRIM – Document d’information communal sur les risques majeurs

DIE – Direction de l’Immobilier de l’État

DILA – Direction de l’information légale et administrative

DRAC – Direction régionale des affaires culturelles

*EBLIDA – European Bureau of Library, Information and Documentation Associations*

EBSI – École de bibliothéconomie et des sciences de l’information

*EEA – European Environment Agency*

ENSSIB – École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques

ESS – Économie sociale et solidaire

*EUCRA – European Climate Risk Assessment*

FAS – Fédération des acteurs de la solidarité

*FEMA – Federal Emergency Management Agency*

FNPC – Fédération nationale de protection civile

FPTE – Une Fonction Publique pour la Transition Écologique

FTAP – Fonds pour la Transformation de l’Action Publique

HCFRN – Haut Comité Français pour la Résilience Nationale

HQE-BD – Haute qualité environnementale – Bâtiment durable

IAL – Obligation d’information de l’acheteur et du locataire

*IFLA – International Federation of Library Associations and Institutions*

IFSE – Indemnité de fonctions, de sujétions et d’expertise

INRS – Institut National de Recherche et de Sécurité

IRMa – Institut des Risques Majeurs

MAC – Formation de maintien et actualisation des compétences

MCC – Ministère de la culture et de la communication

ME – Maison de l’Environnement

MESR – Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche

*MHFA – Mental Health First Aid*

MOA – Maîtrise d’ouvrage

MOC – Méthode ouverte de coordination

MOE – Maîtrise d’œuvre

*NCASL – National Climate Action Strategy for Libraries*

*NOAA – National Oceanic and Atmospheric Administration*

ODD – Objectifs du développement durable

OMS – Organisation mondiale de la Santé

ORSEC – Organisation de réponse de Sécurité civile  
PCAET – Plan climat-air-énergie territorial  
PCS – Plan communal de sauvegarde  
PIROA – Plate-forme d'intervention régionale de l'océan Indien  
PMR – Personne à mobilité réduite  
PNACC – Plan national pour l'adaptation au changement climatique  
PPMS – Plan de protection et de mise en sûreté  
PPRN – Plan de prévention des risques naturels majeurs prévisibles  
PSBC – Plan de sauvegarde des biens culturels  
PSC – Formation Premiers Secours Citoyen  
PSSM – Premiers secours en santé mentale  
PTEF – Plan de transformation de l'économie française  
PUH – Plan d'urgence hivernale  
SCD – Service commun de la documentation  
SCDA – Service commun de la documentation et des archives  
SIDLP – Schéma intercommunal de développement de la lecture publique  
*SLA – Special Libraries Association*  
*SLCP – Sustainable Library Certification Program*  
*SLI – Sustainable Library Initiative*  
SLL – Service du livre et de la lecture  
SME – Système de management environnemental  
SNTEDD – Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable  
SPE – Services publics écoresponsables  
SSIAP – Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes  
SST – Sauveteur secouriste au travail  
SSU – Service de santé universitaire  
TAP – Temps d'accueil périscolaires  
UFR – Unité de formation et de recherche  
*UNDRR – United Nations Office for Disaster Risk Reduction*  
*UNFCCC – United Nations Framework Convention on Climate Change*  
URFIST – Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique



# INTRODUCTION

---

*Come on ! Up to the library !*

Sam (Jack Gyllenhaal), *The Day after tomorrow*, Roland Emmerich, 2004

Si l'on choisit d'entamer le présent mémoire par cette citation empruntée à un blockbuster étatsunien, c'est que l'intrigue de ce film d'anticipation, où l'humanité se trouve confrontée au commencement soudain d'une nouvelle ère glaciaire, prend en partie place au sein de la Bibliothèque publique de New York. C'est là qu'une poignée de rescapés du cataclysme trouve refuge, tâchant d'établir un camp de fortune dans les grandes salles de lecture de la vénérable institution, tout en utilisant les ouvrages comme combustible afin de combattre le froid extrême qui les menace. Pour sensationnaliste qu'elle soit, pareille mise en scène repose sur un puissant présumé cognitif : la bibliothèque, en tant qu'espace public ouvert à tous·tes, est aussi forteresse symbolique de la civilisation, de la société, du commun. Elle est inconsciemment perçue comme un cadre privilégié de vie, d'expérience et de savoir, comme à part du reste de la cité, développe sa temporalité propre et étend instinctivement ses qualités de conservatoire des connaissances humaines à une symbolique de la protection englobant aussi les individus, dans leurs *ethos*, leurs souvenirs, et même leurs liens<sup>1</sup>. Un lieu unique donc, qui fait société, qui la prolonge autant qu'elle l'interroge. Joëlle le Marec la qualifie ainsi de « brèche », de « marge perpétuellement ouverte<sup>2</sup> » vers « un *intérieur* de liberté par rapport à une société quadrillée de normes<sup>3</sup> », une vigie qui prétend être tout à la fois zone de repli sûre et dispensatrice de connaissances fiables pour comprendre l'*extérieur*, pour faire face à ses mutations. De fait, il est peu surprenant que cet *intérieur* en partage soit investi d'un capital de confiance remarquable pour une institution publique, y compris dans le contexte de relative défiance que nous traversons. Cette confiance connaît bien des témoignages : confirmée dans les enquêtes d'opinion, en France<sup>4</sup> comme à l'international<sup>5</sup>, elle a su trouver dans l'issue de la pandémie de Covid-19 une autre illustration notable, où leur absence temporaire a révélé la qualité et pluralité de leurs engagements, notamment pour leurs publics les plus vulnérables<sup>6</sup>. Comme le nuance toutefois le préambule du bulletin annuel 2021-2022 du BBF,

---

<sup>1</sup> POULAIN, Martine, 2020. La bibliothèque, lieu du lien qui rend plus fort. EVANS, Christophe (dir.). *L'expérience sensible des bibliothèques, six textes sur les publics des grands établissements*. Villeurbanne ; Presses de l'Enssib, p. 7-9.

<sup>2</sup> LE MAREC, Joëlle. 2021. *Essai sur la bibliothèque : volonté de savoir et monde commun*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, p. 121-122.

<sup>3</sup> *Ibid*, p. 9.

<sup>4</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2017. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, p. 50 Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliothèques-municipales-en-2016> [consulté le 12/01/2025]. D'après cette enquête, en 2016, 76% des personnes interrogées déclaraient que les bibliothèques municipales leur paraissaient utiles à tous. Chez les usagers fréquentant, ce nombre se porte à 98% des sondés.

<sup>5</sup> PEW RESEARCH CENTER, 2020. *American Democracy Can Be Found at the Library*. Disponible sur : <https://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/articles/2020/10/07/american-democracy-can-be-found-at-the-library> [consulté le 11/01/2025]. L'enquête montre qu'en 2020, 78% des sondés états-unien déclarent avoir confiance dans leurs bibliothèques publiques, notamment dans leur quête d'informations fiables.

<sup>6</sup> OIRY, Mona, 2022. *Les bibliothèques territoriales face aux bouleversements de la pandémie de Covid-19. La collaboration entre acteurs de la lecture publique, élément clé de leur adaptation ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 34-38. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70659-les-bibliothèques-territoriales-face-aux-bouleversements-de-la-pandémie-de-covid-19-la-collaboration-entre-acteurs-de-la-lecture-publique-element-cle-de-leur-adaptation.pdf> [consulté le 12/01/2025].

intitulé en forme d'énergique invitation *Bibliothèques, inspirez la confiance*<sup>7</sup>, celle-ci est loin d'être un acquis intangible pour nos institutions, mais bien le fruit de leur constante faculté d'adaptation à répondre aux défis nouveaux de notre société comme aux attentes, de plus en plus diversifiées et polarisées, de leurs usagers.

Dans le vaste champ d'opportunités présentées aux bibliothèques publiques et universitaires afin d'accroître leur intégration aux enjeux de société de leur époque, il va désormais sans dire que la question environnementale a pris une place de choix. Beaucoup a été accompli depuis la fin des années 2000, où Alain Caraco déplorait encore l'absence de concertation autour de cette thématique<sup>8</sup>. Pouvoirs publics et réseaux de professionnel·les se sont peu à peu emparés du sujet de la bibliothèque durable. En marge du 69<sup>e</sup> congrès de l'ABF, la publication par le Service du Livre et de la Lecture (SLL), en juin 2024, d'une feuille de route *Pour un engagement fort des bibliothèques dans la transition écologique*<sup>9</sup>, fruit de rencontres de « tous les partenaires de l'écosystème des bibliothèques, territoriales et universitaires », vient attester de la vitalité des enjeux liés aux Objectifs de développement durable (ODD)<sup>10</sup> pour tout le maillage des bibliothèques, des équipements territoriaux de lecture publique aux SCD, en passant par les bibliothèques de grands établissements. Cet engagement multimodal a ouvert la voie à des initiatives tout aussi diverses, telles que l'effort de décarbonation de leurs infrastructures, dans le cadre de l'Agenda 2030<sup>11</sup> puis du décret tertiaire<sup>12</sup>, ou encore la multiplication des actions de médiation ciblées sur les questions environnementales, à l'adresse de publics de plus en plus sensibilisés au changement climatique. Dans la communauté professionnelle, le constat prédominant demeure que ces efforts peuvent et doivent être accrus si l'on souhaite faire des bibliothèques des actrices incontournables de la transition écologique et sociale, tel que rappelé en entête du tout récent plaidoyer de l'ABF initié au second semestre 2024<sup>13</sup>. Au défi de freins matériels, réglementaires et pratiques, cette ambition entend désormais changer d'échelle et s'extirper de la durabilité des « petits gestes » afin de véritablement refonder l'ensemble de nos métiers au prisme de leurs engagements dans la gestion de la crise climatique.

Ayant puissamment réaffirmé la responsabilité sociétale et environnementale des bibliothèques<sup>14</sup>, le débat ne porte ainsi aujourd'hui plus seulement sur leur

---

<sup>7</sup> BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF), 2022. *2021-2022, Bibliothèques, inspirez la confiance !* Villeurbanne : Bulletin des bibliothèques de France, p. 7-8.

<sup>8</sup> CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, t.53, n°3, p.75-83. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010> [consulté le 13/11/2024].

<sup>9</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2024. *Pour un engagement fort des bibliothèques dans la transition écologique*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Documentation/pour-un-engagement-fort-des-bibliothèques-dans-la-transition-écologique> [consulté le 28/10/2024].

<sup>10</sup> Voir notamment : IFLA, 2020. *Un accès et des opportunités pour tous : comment les bibliothèques contribuent à l'Agenda 2030 des Nations Unies*. Disponible sur : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/hq/topics/libraries-development/documents/access-and-opportunity-for-all-fr.pdf> [consulté le 09/02/2025].

<sup>11</sup> ANON., 2019. *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*. Disponible sur : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/> [consulté le 28/10/2024].

<sup>12</sup> Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038812251> [consulté le 28/10/2024].

<sup>13</sup> ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF), 2024. [Plaidoyer] *Bibliothèques actrices de la transition écologique*. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/4/210/1092/ABF/-plaidoyer-bibliothèques-actrices-de-la-transition-écologique> [consulté le 20/09/2024].

<sup>14</sup> OUAZZANI, Johanna, 2021. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque->

nécessaire durabilité, mais aussi sur leur résilience. Ces deux notions sœurs, si elles sous-tendent toutes deux un objectif commun de continuité de l'activité, divergent toutefois dans leurs motivations et moyens. Ainsi, la durabilité se pense-t-elle avant tout comme la faculté d'un établissement recevant du public (ERP) à fonctionner normalement de manière plus responsable, soit avec l'empreinte écologique la plus faible possible. Or, face à la volatilité de notre monde contemporain comme la détérioration rapide des indicateurs climatiques, conséquence de l'anthropocène, il n'est plus envisageable de se satisfaire du seul « *statu quo* » de la durabilité<sup>15</sup>. Dans le seul contexte national de l'Hexagone et des Outre-Mer, l'amplification de l'intensité et de la récurrence des phénomènes climatiques (pics de températures, inondations, tempêtes, cyclones, feux de végétation, etc.) enjoint les différents ERP à se préparer ensemble à ce que des catastrophes naturelles par essence imprévisibles ne viennent impacter leur fonctionnement courant, de manière ponctuelle ou pérenne. La résilience permet d'approfondir l'engagement de la durabilité, en le doublant d'un enjeu d'adaptation à ces contextes mouvants. Le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (*UNDRR*) définit la résilience en ces termes :

*The ability of a system, community or society exposed to hazards to resist, absorb, accommodate, adapt to, transform and recover from the effects of a hazard in a timely and efficient manner, including through the preservation and restoration of its essential basic structures and functions through risk management*<sup>16</sup>.

Autant de crises potentielles qui appellent des réponses adaptées aux différents aléas climatiques. En la matière, leur prévention ainsi que la prise en charge de populations directement impactées par ceux-ci font partie intégrante des engagements qu'ont à poursuivre les équipements publics. Dans cette optique, la densité du maillage des bibliothèques – tant publiques qu'universitaires – les place inévitablement en première ligne de la résilience climatique des territoires. Les exemples d'emploi, souvent au pied levé, des emprises des bibliothèques afin de proposer des services ponctuels à des populations impactées par des événements climatiques se sont multipliés ces dernières années, notamment pour les collectivités où médiathèques et bibliothèques municipales demeuraient les seules infrastructures publiques clairement identifiées et fonctionnelles. Considérons simplement le rôle de ces équipements lors des épisodes de tempêtes hivernales, à l'instar de *Domingos* et *Ciaran* à l'automne 2023<sup>17</sup>. La bibliothèque peut alors se muer en espace de partage de l'information entre sinistrés et pouvoirs publics, en point d'accès à l'électricité ou à internet lorsqu'ailleurs ils sont interrompus, voire offrir un abri temporaire à des populations évacuées de leur domicile. Elle épouse alors la définition rudimentaire du « refuge », à savoir tout « lieu où l'on se met en sûreté pour échapper à un ennui ou à un danger qui menace ». Fruits de l'improvisation,

---

[numerique/documents/70141-responsabilite-sociale-societale-et-environnementale-des-bibliotheques-universitaires.pdf](#) [consulté le 15/01/2025].

<sup>15</sup> MUNRO, Karen, 2011. Resilience vs. Sustainability: The Future of Libraries. In *The Library With The Lead Pipe*, 24/08/2011. Disponible sur : <https://www.inthelibrarywiththeleadpipe.org/2011/resilience-vs-sustainability-the-future-of-libraries/> [consulté le 14/09/2024].

<sup>16</sup> UNITED NATIONS OFFICE FOR DISASTER RISK REDUCTION (*UNDRR*). *Sendai Framework Terminology on Disaster Risk Reduction, Definition : Resilience*. Disponible sur : <https://www.undrr.org/terminology/resilience> [consulté le 13/07/2024] : « La résilience correspond à la faculté d'un système, d'une communauté ou d'une société exposés à des aléas à y résister, absorber leurs effets, puis de s'y adapter, se transformer, se remettre de ceux-ci de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et la restauration de leurs structures et fonctions fondamentales à travers le management des risques ».

<sup>17</sup> GARY, Nicolas, 2023. Tempête Ciaran : bibliothèques et médiathèques en aide aux habitants. *ActuaLitté*, 6/11/2023. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/114198/bibliotheque/tempete-ciaran-bibliotheques-et-mediathèques-en-aide-aux-habitants> [consulté le 15/07/24].

ces exemples interrogent indubitablement nos institutions sur leurs capacités à proposer un soutien plus marqué aux populations, notamment lors de catastrophes naturelles de haute intensité.

Force est pourtant de constater qu'au-delà des indispensables concertations engagées de toutes parts pour bâtir un modèle de bibliothèques plus durables et davantage aptes à accompagner le reste de la société dans l'appréhension des enjeux de la transition écologique, le débat sur l'opportunité de faire de ces dernières des refuges climatiques tangibles pour les populations sinistrées demeure, en France, largement en retrait. Ainsi la thématique de la bibliothèque-refuge ne se voit elle ponctuellement abordée que par son prisme thermique et l'accueil, au jour le jour, de leurs publics en situation de précarité, autrement plus vulnérables aux épisodes de grand froid et de canicule<sup>18</sup>. On chercherait du reste en vain des propositions bibliographiques entièrement centrées sur ces questions. Les raisons de cet impensé sont multiples, et touchent tant aux interrogations légitimes des bibliothèques à agir dans ce champ précis de la résilience climatique (en quoi ces enjeux appartiennent ou non à leurs missions ? S'inscrivent-ils vraiment dans le champ de la protection des biens et des personnes en bibliothèque ?), qu'aux limites de cette aspiration complexe (quels moyens politiques, humains et logistiques mobiliser pour y parvenir ?) ainsi qu'à ses effets futurs pour nos métiers mêmes (faut-il véritablement user de cette ambition afin de réorienter l'expertise des bibliothèques dans un soutien fort à la sensibilisation du public aux risques climatiques ?). Néanmoins, les exemples professionnels ne manquent pas, notamment dans le monde anglo-saxon, afin de réfléchir une mutation immanquablement inscrite sur le temps long, celle de l'horizon de bibliothèques engagées de façon décisive dans la résilience climatique multimodale des communautés. Le présent mémoire est l'occasion de mettre en lumière ces études, leurs concrétisations ainsi que leurs limites.

Devant ces débats et en assumant sa dimension prospective, ce travail entend interroger l'opportunité de faire des bibliothèques publiques et universitaires des refuges et centres de résilience climatique à part entière pour les populations, dans sa pertinence, ses cadres, ses possibles retombées ainsi que l'économie de ses moyens réglementaires, matériels et, surtout, humains. Si la question de la prise en charge et de l'appui des populations impactées lors de la survenue d'un aléa se pose au premier chef, il s'agit également de prolonger le débat de la responsabilité durable et sociétale des bibliothèques, considérant que l'accueil climatique résilient puisse se penser au-delà des seules situations de crise et d'extrême urgence, en impactant la définition même de nos métiers, des services proposés aux publics ainsi que le rapport de nos institutions au reste de la cité. En développant une réflexion émergente mais peinant aujourd'hui à trouver des incarnations concrètes, l'on a souhaité prendre appui sur les questionnements de professionnel·es français·es des bibliothèques, quelle que soit leur typologie et ancrage local (intégrant donc l'ensemble des réseaux de bibliothèques et médiathèques municipales, bibliothèques universitaires, bibliothèques de grands établissements relevant du MESR et du MCC, etc.). Cette consultation s'est d'abord traduite par une première enquête conduite auprès de la profession<sup>19</sup>, afin de sonder les regards portés sur les capacités des bibliothèques à accomplir les mutations nécessaires à leur engagement dans la résilience. Ensuite, des entretiens semi-directifs ciblés ont constitué le cœur de cette

---

<sup>18</sup> CHEVALLIER, Vincent, 2010. *Les publics sans-abris en bibliothèque publique*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48190-les-publics-sans-abri-en-bibliotheque-publique.pdf> [consulté le 05/07/2024].

<sup>19</sup> Voir l'annexe consacrée à l'enquête auprès de la communauté professionnelle, p. 124-137.

étude, en mettant en perspective l'ensemble des attendus, moyens, leviers et limites de cette mue progressive des bibliothèques en refuges climatiques<sup>20</sup>. Enfin, ce travail s'appuie largement, tel qu'expliqué à l'instant, sur la lecture de la littérature professionnelle disponible sur ces thématiques, que l'on verra bien plus fréquemment posées dans le monde anglo-saxon.

À cet effet, le premier temps de ce mémoire sera consacré à une approche théorique de l'objet polysémique que représente aujourd'hui la bibliothèque comme refuge climatique. Cette réflexion induit une exploration des missions de nos bibliothèques, notamment autour de l'éthique du *care*, de leur légitimité à s'inscrire dans les politiques de résilience locales, les supposés de pareille ambition ainsi que leurs retombées en matière de visibilité institutionnelle et d'*advocacy*.

La deuxième partie propose un premier état des lieux des contextes, moyens et surtout freins – nombreux et multifactoriels – relevés par les professionnel·les français des bibliothèques quant à l'opportunité de leur hypothétique transformation en refuges climatiques. Il s'agit ici de démontrer le caractère encore prématuré de cette aspiration, confrontée tant à la faiblesse des ressources que l'on peut espérer mobiliser qu'aux multiples risques y demeurant associés.

Ces divers obstacles ne peuvent cependant justifier l'abandon d'un questionnement de long terme quant aux rôles des bibliothèques dans les réponses de nos communautés face à des aléas climatiques toujours plus imprévisibles et intenses. C'est pourquoi, sur la base d'éléments de réflexion émergents tant en France que dans les pays anglo-saxons, la troisième partie de ce travail s'attachera à explorer les pistes que les bibliothèques, leurs tutelles et leurs acteurs peuvent explorer afin d'accroître et diversifier leurs engagements dans la cité face aux risques naturels, en dépassant le seul accueil d'urgence de populations impactées.

Il demeure à noter que le caractère encore prospectif de cette réflexion impose à ce travail une certaine humilité, redoublée par le périmètre, restreint, du mémoire d'étude. Il n'était ainsi pas envisageable de conduire une enquête détaillée sur les politiques de résilience climatique des bibliothèques françaises au-delà de leurs premières démarches en faveur de la transition écologique. Le souhait de conduire une enquête anonyme auprès de l'ensemble des professionnel·les des bibliothèques se traduit par d'inévitables effets de bord dans la représentativité des contributions, suivant les territoires, responsabilités et degré d'implication personnelle des répondants dans la transition écologique. Enfin, la rareté comme la diversité des contextes locaux et des modalités d'inscription des bibliothèques dans les plans de résilience de leurs territoires appellent à une notable réserve dans la formulation de recommandations permettant de prolonger cet engagement. S'il n'est pas possible de se départir de l'ensemble de ces limites, ce sont aussi celles d'un premier état des lieux réflexif d'une thématique émergente, et qui saura assurément trouver bien d'autres prolongements à court comme à long terme.

---

<sup>20</sup> Voir la liste des entretiens qualitatifs, p. 99.



# I. DE LA DURABILITÉ À LA RÉSILIENCE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE COMME REFUGE CLIMATIQUE

---

Ayant posé la nature hautement prospective de l'avenir des bibliothèques comme refuges climatiques résilients, il convient, avant de débattre de leurs cadres, moyens et limites, d'interroger leurs principales fins et motivations. De fait, cette première partie a pour objet de faire état des réflexions émergentes agitant le monde des bibliothèques, au-delà du seul contexte français, autour de l'objet profondément polysémique qu'est la bibliothèque-refuge. En partant d'un préalable état de l'art sur les définitions philosophiques et pratiques de ce concept aux multiples facettes, sous-tendu par la nécessaire prise en charge de l'urgence climatique (I.1), il s'agira d'en démontrer toute la pertinence au cœur des débats relatifs à la résilience et à la conception responsable de nos futurs équipements, qu'il s'agisse de bibliothèques territoriales de lecture publique, de BU ou de bibliothèques de grands établissements (I.2). Cette pertinence de la bibliothèque-refuge se manifeste enfin dans les opportunités d'évolution générale de nos institutions, équipements et métiers, dans leurs ambitions comme pour leur positionnement essentiel au cœur de la cité (I.3).

## 1. POURQUOI CONSIDÉRER LES BIBLIOTHÈQUES COMME DES REFUGES CLIMATIQUES DE PREMIER ORDRE ?

Interroger la légitimité des bibliothèques à proposer une forme d'accueil climatique, qui est loin d'être une évidence, conduit d'abord à en analyser les multiples justifications, tant théoriques que pratiques, au surplus de leur appréciable responsabilité environnementale, qui ne peut les garder en retrait de la société dans la prise en charge d'aléas naturels de plus en plus intenses et fréquents.

### **Pour qui ? Pourquoi ? Une conceptualisation ouverte et polysémique**

Avant de s'attacher à cerner les linéaments de la bibliothèque comme refuge climatique, il convient de revenir sur ses fondements épistémologiques. Ceux-ci doivent bien souvent être recherchés en creux de la définition évolutive de l'accueil en bibliothèque, sous toutes ses formes. D'emblée, il faut souligner que le concept de bibliothèque-refuge dépasse la coloration climatique qu'on souhaite ici lui donner, l'inscrivant au prisme d'un engagement global des bibliothèques auprès des populations, au-delà de leurs missions traditionnelles de conservation et mise à disposition de ressources documentaires et numériques. Leur capacité à offrir un « *intérieur* de liberté » fait en cela écho à leur singularité insulaire. Longtemps perçues comme des espaces isolés et réservés à certains publics, les bibliothèques ont embrassé du même mouvement une ouverture décisive sur leur environnement immédiat et leur faculté à proposer une expérience « vivante et vécue<sup>21</sup> » à des

---

<sup>21</sup> BESSON, Raphaël, 2016. *Les mutations des bibliothèques en Tiers Lieux. De nouveaux lieux de savoir au service de la ville créative ?* Agence régionale du Livre Provence Alpes Côtes d'Azur. Disponible sur : <https://www.livre->

publics aux usages en plein bouleversement, à l'image de ceux induits par le jaillissement du numérique. En construisant leur avenir au prisme de la théorie du tiers-lieu<sup>22</sup> depuis désormais plusieurs années, elles ont adopté un virage décisif dans leur intégration à la société, en assumant pleinement la diversité de leurs effets sur celle-ci. De ce dessillement sur les missions et pouvoirs de nos institutions découle une magnitude indubitable des grands chantiers d'avenir qui les occupent, depuis les enjeux de l'inclusivité – avec l'accueil de publics précaires, allophones, PMR, empêchés, etc. – jusqu'à leur engagement dans l'accès à la culture et aux sciences – par l'échange et l'expérimentation – comme dans l'apprentissage de la citoyenneté, de l'esprit critique et donc de la liberté<sup>23</sup>. L'intégration toujours plus grande des bibliothèques au cœur des communautés, les partenariats qu'elles tissent puis animent, les stratégies d'avenir qu'elles développent sont autant de démonstrations de cette ouverture. Leur engagement dans la constitution d'une société mieux préparée aux effets du changement climatique en est aussi, immanquablement, un marqueur décisif.

Si toutes ces mutations prennent appui sur les qualités intrinsèques des bibliothèques pour relever les défis qui se posent à elles, elles reposent également sur l'aura symbolique qu'elles ont – ou pensent avoir – en partage aux yeux de la population, y compris non-fréquentante. Leur mue de tiers-lieu s'accomplit sans pour autant se départir tout à fait de l'image de marge qui les caractérise encore, et d'où elles puisent une part de leur attractivité. Cet attrait est d'abord celui d'une forme de révérence instinctive pour leur statut d'insularité ; un réflexe qu'il faut du reste combattre avec vigueur lorsqu'il entraîne la confiscation des usages, la distinction des individus ou l'appréhension de celles et ceux qui n'en ont pas encore franchi le seuil<sup>24</sup>. Mais cette révérence symbolique s'adresse aussi à l'ouverture, à l'accessibilité, au calme et au partage auxquels l'on pense à la simple évocation des lieux. Car si la bibliothèque est idée, elle est aussi et avant tout milieu, comme le rappelle encore Joëlle Le Marec :

La bibliothèque, dans le temps limité qu'on y passe, répare et restaure en permanence des ouvertures vers les passés et les futurs, individuels et collectifs. Elle crée quotidiennement l'expérience directe et partagée d'un lieu pacifique. [...] La bibliothèque est un passage, non dans les marges, mais au milieu. Elle est un milieu<sup>25</sup>.

Ces caractéristiques d'un milieu sensible et symbolique sûr, inclusif et tâchant constamment de mettre en balance son ouverture sur la cité ainsi que son insularité propre définissent aujourd'hui nos bibliothèques tiers-lieux ainsi que leurs prétentions – sinon leur responsabilité sociale et morale – à s'impliquer dans l'accompagnement des grands bouleversements de notre époque.

---

[provencealpescotedazur.fr/ressources/dossiers-thematiques/tiers-lieux-67/les-mutations-des-bibliotheque-graves-en-tiers-lieux-de-nouveaux-lieux-de-savoir-au-service-de-la-ville-creative-10](https://provencealpescotedazur.fr/ressources/dossiers-thematiques/tiers-lieux-67/les-mutations-des-bibliotheque-graves-en-tiers-lieux-de-nouveaux-lieux-de-savoir-au-service-de-la-ville-creative-10) [consulté le 21/10/2024].

<sup>22</sup> SERVET, Mathilde, 2009. *La bibliothèque troisième lieu*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf> [consulté le 16/09/2024].

<sup>23</sup> GIORGETTI, Camille, PAUGAM, Serge, 2017. La bibliothèque pour tous : un espace d'apprentissage de la citoyenneté. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n° 11, p. 122-130. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0122-013> [consulté le 16/09/2024].

<sup>24</sup> On peut volontiers parler de « sentiment d'illégitimité » d'accès aux services des bibliothèques par une partie de la population. Voir TOUIL, Rime, 2018. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 23 et 39. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf> [consulté le 26/11/2025].

<sup>25</sup> LE MAREC, Joëlle, 2021. *Essai sur la bibliothèque, op. cit.*, p. 59-60.

Il va sans dire que l'objet de pareil développement n'est pas de faire l'ensemble de l'archéologie symbolique et ontologique des bibliothèques ou de leurs missions, ce qui nécessiterait une réflexion critique autrement plus longue, et probablement jamais conclusive. Il paraissait tout du moins indispensable de partir de ces définitions afin de poser les fondations justificatives de la bibliothèque-refuge, et ce d'autant plus qu'en dépit des diverses qualités théoriques pouvant faire d'elle un espace de sûreté et d'accompagnement aux transitions du monde, la bibliothèque n'est pourtant que très rarement qualifiée de refuge en tant que tel, ou *a minima* dans un champ réduit, mais très divers, d'acceptions. Une façon pertinente d'interroger cette pluralité est de poser la question des typologies de publics bénéficiaires de la bibliothèque-refuge. Or, en choisissant de faire de la question de l'accueil climatique d'urgence l'une des expressions les plus transverses de cette dernière, on y retrouve aussi plusieurs de ses propres modalités et destinataires.

La première catégorie de ceux-ci, et la plus évidente, est celle des populations en situation de précarité. Il faut ici réaffirmer leur caractère composite car elles peuvent regrouper des individus sans domicile ou mal logés, migrants<sup>26</sup> ou déplacés, sujets à la précarité étudiante<sup>27</sup>, à l'isolement dans leur handicap, maladie ou vieillesse, etc. La prise en charge de ces publics occupe une place notable dans la vie des établissements de lecture publique, mais aussi des SCD, et ce de longue date. Les bibliothèques revendiquent aujourd'hui largement leur mission sociale et leurs qualités d'inclusion, dans le prolongement évident du principe d'égalité d'accès au service public, récemment réaffirmé par la *Loi Robert* de 2021<sup>28</sup> puis par le manifeste de l'IFLA et de l'UNESCO de 2022 sur les bibliothèques publiques<sup>29</sup>. Pourtant, rares sont celles à se doter d'une politique d'accueil formalisée, en leurs murs, de ces populations en difficultés ; « l'irruption de la vie nue », comme le notait Vincent Chevallier<sup>30</sup>. Parmi leurs besoins criants, le repli thermique se place souvent au premier rang. Rappelons en cela des chiffres tristement éloquentes. La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) estime à des dizaines le nombre de personnes sans-abris décédant à cause du froid<sup>31</sup> ou des fortes chaleurs chaque année, sans parler des personnes en souffrance thermique à leur domicile. La fréquente saturation des

---

<sup>26</sup> Sur l'accueil des publics en situation de migration en bibliothèques, voir notamment MIRABAIL, Lola, 2014. *Lecture publique et immigration(s) : l'accueil des primo-arrivants dans les bibliothèques françaises*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65178-lecture-publique-et-immigrations-l-accueil-des-primo-arrivants-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf> [consulté le 13/12/2024]. On reviendra sur l'importance des enjeux de prise en charge de cette typologie de réfugiés, pouvant entrer dans le champ climatique de manière ponctuelle ou pérenne. Un témoignage de ces questionnements peut être recherché dans l'actualité récente, avec l'occupation du théâtre parisien de la Gaîté Lyrique par des dizaines de mineurs isolés étrangers depuis début décembre 2024, avec pour principale revendication la proposition de solutions d'hébergement pérenne. SOLYM, Clément, 2024. Gaîté Lyrique : l'inaction dangereuse de l'État et de la ville de Paris. *ActuaLitté*, 17/12/2024. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/120951/humeurs/gaite-lyrique-l-inaction-dangereuse-de-l-etat-et-de-la-ville-de-paris> [consulté le 05/02/2025].

<sup>27</sup> COUTANSON, Romane, 2023. Lutter contre les différentes formes de précarités étudiantes : le rôle des bibliothèques d'enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023, n°1. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-013> [21/01/2025].

<sup>28</sup> *Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique*. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514> [consulté le 15/09/2024].

<sup>29</sup> IFLA-UNESCO, 2022. *Manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques*. Disponible sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/ABF/textes\\_reference/manifeste\\_IFLA-UNESCO.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/textes_reference/manifeste_IFLA-UNESCO.pdf) [consulté le 15/09/2025] : « Les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de l'égalité d'accès pour toutes et pour tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique ».

<sup>30</sup> CHEVALLIER, Vincent, 2010. *Les publics sans-abris*, op. cit., p. 42-43.

<sup>31</sup> FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS), 28/03/2024. *Plan grand froid : enquête flash*. Disponible sur : <https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2024/03/Plan-Grand-Froid-VF.pdf> [consulté le 16/09/2024].

centres d'hébergement d'urgence, couplée à une application discontinue et restreinte des plans grand froid<sup>32</sup> comme à une mobilisation limitée des moyens de l'État et des collectivités pour faire face aux épisodes de canicule, interrogent inmanquablement sur la capacité des services publics à prendre leur part de ces problématiques d'accueil. Les bibliothèques publiques, fortes de leur gratuité d'accès et de l'extension de leurs plages d'ouverture, sont tout à fait identifiées pour répondre à ces besoins primaires<sup>33</sup>. Ceux-ci se complètent de besoins moraux qu'il ne faudrait pas sous-estimer pour comprendre la vocation de refuge donnée à la bibliothèque. Car cette dernière est également un lieu de dignité, de déstigmatisation<sup>34</sup>, un espace où agir et être traité d'une manière plus neutre qu'à l'extérieur, où apprendre, se cultiver, se distraire<sup>35</sup>. Voilà pourquoi il serait hâtif de réduire les problématiques d'accueil des populations précaires à la seule dimension thermique et matérielle, y compris au cœur de notre sujet climatique : élire « résidence<sup>36</sup> » à la bibliothèque obéit à des logiques similaires qu'on se trouve dans une situation d'urgence ou non. Si le présent mémoire n'entend pas concentrer intégralement son propos sur ces publics en situation de précarité – qui mériteraient une étude dédiée – ils demeurent donc, dans la pratique, les destinataires privilégiés de toute forme d'accueil climatique résilient, ne disposant pas des mêmes ressources que le reste de la population afin de faire face aux aléas naturels, y compris et surtout dans la durée.

La seconde de ces acceptions de la bibliothèque-refuge touche aux missions coutumières de nos institutions : délivrer une information fiable et accompagner les usagers dans leurs recherches et, bien souvent, leurs difficultés. La bibliothèque paraît en cela comme un cadre privilégié de partage de l'information et d'anticipation des aléas sociaux et naturels. En se plaçant comme « abri d'étude<sup>37</sup> » voire « deuxième maison<sup>38</sup> », la bibliothèque veut permettre au plus grand nombre d'accéder à la connaissance. Elle se pose ainsi en gardienne d'une forme de justice sociale et informationnelle. En plaçant la « médiation au rang de priorité<sup>39</sup> », elle s'engage aussi dans une posture active de délivrance des connaissances, qui ne saurait être oubliée dans la mue d'institutions décidément engagées dans l'accompagnement de la société aux effets climatiques de l'anthropocène.

---

<sup>32</sup> FRANCE BLEU OCCITANIE, 15/01/2025. "C'est choquant", des sans-abri dehors par -3°C, le plan grand froid n'a pas été déclenché en Haute-Garonne. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/emissions/le-quart-d-heure-toulousain/c-est-choquant-des-sans-abri-dehors-par-30c-le-plan-grand-froid-n-a-pas-ete-declenche-en-haute-garonne-1940476> [consulté le 23/01/2025].

<sup>33</sup> Vincent Chevallier parle volontiers d'un « usage biologique » de la bibliothèque par ces populations : il s'agit avant tout d'être « au chaud » ou au frais, « au calme », de « boire, manger, dormir et se laver ». CHEVALLIER, Vincent, 2010. *Les publics sans-abris*, op. cit., p. 27-28.

<sup>34</sup> HUSZTI, Hélène, 2020. *DEHORS ! Exclusions d'usagers versus bibliothèque inclusive*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 36-37. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69639-dehors-exclusions-d-usagers-versus-bibliotheque-inclusive.pdf> [consulté le 21/01/2025]. Une réflexion annexe du présent travail, à travers l'étude de faisabilité de bibliothèques-refuges climatiques, est également d'interroger leurs capacités d'inclusion de ces publics en situation de précarité économique et sociale.

<sup>35</sup> CHENG, Muy, HOURS, Ana, LACHAL, Jérémy, 2023. Les bibliothèques françaises face aux précarités. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023, n°1. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-003> [consulté le 21/01/2025].

<sup>36</sup> EVANS, Christophe (dir.). *L'expérience sensible des bibliothèques*, op. cit., p. 61.

<sup>37</sup> *Ibid*, p. 85.

<sup>38</sup> *Ibid*, p. 61.

<sup>39</sup> CHAMBON, Fabrice, 2010. *Le rôle social des bibliothèques : quels terrains d'action et stratégies d'alliance pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 72. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 10/01/2025].

Enfin, d'une façon dont la sphère professionnelle commence tout juste à s'emparer<sup>40</sup>, la bibliothèque peut être le lieu d'un refuge psychologique. Au-delà de son image de calme et de sérénité, elle se veut aussi un haut de lieu de sociabilité et d'écoute, voire de prise en charge. Cette dimension a son importance dans la définition d'un accueil prenant en charge des populations frappées par des aléas climatiques, et *de facto* désorientées, plongées dans l'incertitude voire traumatisées.

Si l'ensemble de ces acceptions démontrent la polysémie de l'objet qu'est la bibliothèque-refuge, elles nous permettent donc de poser les premiers linéaments d'un débat sur l'accueil climatique résilient. Comme dans toutes réflexions engageant nos missions institutionnelles, le premier réflexe demeure de partir systématiquement des besoins des publics et des services que peuvent leur apporter la bibliothèque. Il s'agit assurément de la légitimation la plus performative du questionnement que l'on se propose d'engager.

## Ouverture, espaces et compétences : des atouts certains pour la proposition d'un accueil climatique

Si les motivations théoriques de la bibliothèque-refuge sont diverses, les bibliothèques et leurs personnels disposent également d'atouts objectifs plaidant pour un accroissement de leur engagement dans la résilience climatique de leurs communautés.

Le premier de ces paramètres dans l'identification possible des bibliothèques comme refuges climatiques réside dans leurs capacités à proposer un accueil prolongé et gratuit. L'amplitude croissante des horaires d'ouverture joue à plein dans la distinction des équipements des bibliothèques, tant publiques qu'universitaires, dans le paysage des ERP. En pointant l'ambition d'« ouvrir plus » et « mieux », à la demande des usagers, le *Rapport Orsenna-Corbin* (2018)<sup>41</sup> a en la matière initié un mouvement politique et professionnel dont l'on commence à décrire les effets. L'effort a été particulièrement suivi par les collectivités locales, encouragées par une dotation spécifique, au sein de la DGD Bibliothèques, pour financer l'extension des horaires d'ouverture de leurs bibliothèques<sup>42</sup>. Du côté des BU, cet élan s'est incarné dans le plan « Bibliothèques ouvertes +<sup>43</sup> » ainsi que son

---

<sup>40</sup> Citons notamment le mémoire d'étude d'Alexandre Couturier : COUTURIER, Alexandre, 2023. *Prendre en compte la santé mentale des publics en bibliothèque universitaire*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71155-prendre-en-compte-la-sante-mentale-des-publics-en-bibliotheque-universitaire.pdf> [consulté le 23/01/2025], ainsi que la journée d'études coorganisée par la Bpi, le SLL, le MESR, l'ABF, les bibliothèques de Nancy ainsi que les BU de l'université de Lorraine, le 5 novembre 2024, sur la santé mentale en bibliothèque : BPI-PRO, 2024. *Santé mentale et bibliothèques*. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/sante-mentale-bibliothèques-quels-enjeux-quelles-pratiques/> [consulté le 21/01/2025].

<sup>41</sup> ORSENN, Erik, CORBIN, Noël, 2018. *Voyage au pays des bibliothèques : lire aujourd'hui, lire demain*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/regions/dac-de-la-reunion/la-direction-des-affaires-culturelles-de-la-reunion/Creation-Industries-Culturelles-Transmission-des-savoirs/Livre-et-lecture-publique/Decouvrez-le-rapport-d-Eric-Orsenna-et-Noel-Corbin-IGAS-Voyage-au-pays-des-bibliothèques-lire-aujourd'hui-lire-demain> [consulté le 03/07/2024].

<sup>42</sup> Le concours particulier « Bibliothèques » de la dotation générale de décentralisation a ainsi vu passer les crédits alloués à l'extension des horaires d'ouverture passer de 10 millions d'euros en 2023 à 13 millions d'euros en 2024, en mettant l'accent sur les bibliothèques situées dans ou à proximité de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Voir MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2024. *Aides à l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/pour-les-professionnels-des-bibliothèques/aides/aides-a-l-extension-des-horaires-d-ouverture-des-bibliothèques#:~:text=En%202023%2C%20plus%20de%2010,touchant%2015%20millions%20de%20Fran%3%A7ais.> [consulté le 21/01/2025].

<sup>43</sup> MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2021. *Améliorer l'accueil en bibliothèques universitaires : le plan « Bibliothèques ouvertes + »*. Disponible sur : <https://www.enseignementsup->

label « NoctamBU+ », associé à des financements du MESR sur la base d'appels à projet quadriennaux. Il est important de relever que ces efforts participent de l'intégration des bibliothèques à la vie de leurs communautés et territoires, afin de mieux répondre aux attentes diverses des populations, reconquérir leur fréquentation d'avant-Covid comme accroître leur visibilité institutionnelle. Ce vœu d'ouverture accrue et de continuité du service agit tant sur l'image des bibliothèques que sur la disponibilité de leurs agents, fondamentale dans la formalisation d'une politique d'accueil climatique. L'un des enjeux centraux de la présente réflexion est donc de garantir cette ouverture pendant et au-delà des aléas. Pour se faire, il s'agit non seulement de poser la question de la résistance des infrastructures des bibliothèques à ces derniers mais aussi de leur gestion par des tutelles largement imprégnées du réflexe de fermeture immédiate des ERP dont elles ont la responsabilité en cas de risque climatique.

Aux qualités intrinsèques des bibliothèques plaidant pour leur permettre de proposer une forme d'accueil climatique résilient, il faut également ajouter la disponibilité de leurs espaces. Erik Orsenna et Noël Corbin se plaisaient ainsi à noter que la superficie cumulée des seules 16.500 bibliothèques territoriales françaises couvrirait près de 6,5 millions de m<sup>2</sup>, « l'équivalent de cent musées du Louvre<sup>44</sup> ». S'il faut bien entendu en retrancher les espaces de conservation des collections, cette manne demeure un atout majeur des bibliothèques, *a fortiori* dans une attention toujours plus grande portée à la modularité des espaces, miroir de la multiplication des usages en jeu au sein de la bibliothèque tiers-lieu. Dans l'éventualité d'un accueil climatique d'urgence, espaces communs, salles de lecture et équipements de médiation pourraient ainsi être mobilisés afin d'abriter des populations réfugiées. La prise en compte des nouveaux usages induits par cet accueil de crise influera inévitablement sur l'aménagement à venir de nos équipements, ouvrant de nombreuses opportunités nouvelles de conception, mais aussi un certain nombre de contraintes : aménagement de sanitaires complets à eau chaude, coins cuisines, infirmerie, etc. Ce constat se double de la prise en compte des dispositions réglementaires relatives aux classements des emprises des bibliothèques. Au sein du *Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)*<sup>45</sup>, les bibliothèques sont rangées dans le type S : « bibliothèque, centre de documentation et de consultation d'archives ». Au sein de ce type, elles sont classées en catégories selon l'effectif cumulé du public et de leurs personnels pouvant y être accueillis simultanément. Le respect absolu de ces jauges, comme de l'ensemble des dispositions entourant la protection des personnes au sein de la bibliothèque, figurent comme impondérables de notre réflexion sur son devenir de refuge climatique résilient.

---

[recherche.gouv.fr/fr/ameliorer-l-accueil-en-bibliotheques-universitaires-le-plan-bibliotheques-ouvertes-46377](https://recherche.gouv.fr/fr/ameliorer-l-accueil-en-bibliotheques-universitaires-le-plan-bibliotheques-ouvertes-46377) [consulté le 15/10/2024]. Les crédits associés au second appel à projet (2019-2023) ont été prolongés sur l'année 2024.

<sup>44</sup> ORSENNA, Erik, CORBIN, Noël, 2018. *Voyage au pays des bibliothèques*, op. cit., p. 27.

<sup>45</sup> Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), Code de la construction et de l'habitation, art. GN 1. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000020303557> [consulté le 15/10/2024].

1 <sup>ère</sup> catégorie	Public égal ou supérieur à 1.501 personnes
2 <sup>e</sup> catégorie	Public compris entre 701 à 1.500 personnes
3 <sup>e</sup> catégorie	Public compris entre 301 à 700 personnes
4 <sup>e</sup> catégorie	Public compris entre 201 à 300 personnes
5 <sup>e</sup> catégorie	Public inférieur ou égal à 200 personnes (100 en sous-sol, 100 en étages)

Figure 1 Classement des ERP de type S par catégorie

Un dernier atout objectif de nos institutions est le stock de compétences diverses que les professionnel·les des bibliothèques peuvent mobiliser afin de développer une politique d'accueil climatique résilient. Les bibliothécaires sont en effet d'ores-et-déjà des spécialistes de l'accueil, du renseignement, de l'orientation, de la gestion des flux, de la médiation et de la modération des usages. Surtout, l'ensemble de ces compétences sont profondément évolutives, suivant le principe d'adaptabilité du service public. Dans les mêmes suites au tour de France des bibliothèques d'Erik Orsenna et Noël Corbin, le MCC a également souhaité mettre l'accent sur la formation des agents des bibliothèques de lecture publique. De la grande concertation amorcée en 2021 par l'Observatoire de la Lecture Publique auprès de 96.000 professionnel·les et personnels bénévoles des bibliothèques territoriales a résulté l'actualisation attendue du référentiel national de compétences de celles-ci<sup>46</sup>, avec le vœu de rendre ce dernier plus opérant et fluide pour les managers publics<sup>47</sup>. S'y est inscrit un nouveau champ de compétences propres à l'accompagnement de la « transition écologique et [à] la responsabilité sociale », en mettant l'accent sur la veille et la sensibilisation des publics aux effets « des changements climatiques<sup>48</sup> ». Les enjeux entourant la prévention et mitigation des effets de catastrophes climatiques peuvent donc trouver leur juste place au sein des démarches en faveur de la transition écologique des bibliothèques territoriales, ou s'inscrivant dans le schéma directeur DD&RS<sup>49</sup> des BU.

Ce dernier aspect nous invite, une fois de plus, à concentrer le faisceau de notre réflexion sur l'évolution de nos pratiques professionnelles, par les effets soutenus et réinventés du management environnemental comme de crise, ainsi que de la formation à l'accueil résilient. La valorisation des compétences évoquées plus haut est primordiale dans la sensibilisation et le ralliement des agents à ces nouveaux

<sup>46</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2022. *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales 2022*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Livre-et-lecture/OLP-mediathèque/2022-Referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales> [consulté le 19/01/2025].

<sup>47</sup> Plusieurs contributions ont fait état du caractère parfois figé des précédentes versions dudit référentiel, notamment pour la prise en compte des évolutions les plus récentes des métiers des bibliothèques. Voir notamment : MARCEROU-RAMEL, Nathalie, 2017. Référentiels métiers, référentiels de compétences : bilan et perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n°13, p. 8-18. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0008-001> [consulté le 22/01/2025] ; ainsi que : ROSEMBERG, Noémie, 2019. *La gestion des compétences en bibliothèques : une approche par les référentiels métiers*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 39-49. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68852-la-gestion-des-competences-en-bibliotheque-une-approche-par-les-referentiels-metiers.pdf> [consulté le 22/01/2025].

<sup>48</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2022. *Référentiel national des compétences*, op. cit., p. 21.

<sup>49</sup> Créé en 2015, le label DD&RS (développement durable et responsabilité sociétale) est un dispositif porté par le MESR afin d'engager l'ensemble de ses opérateurs, dont les BU, dans la transition bas carbone et la réduction de leur impact environnemental. Il vient sanctionner la constitution et le respect d'un schéma directeur DD&RS, qui aux enjeux de décarbonation déjà évoqués, met désormais l'accent sur la sensibilisation et formation des agents du MESR, chercheurs et étudiants aux enjeux de la transition écologique. Voir MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2023. *Focus sur le Label DD&RS dans l'enseignement supérieur et la recherche*. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/label-ddrs-developpement-durable-et-responsabilite-societale> [consulté le 11/02/2024].

cadres d'activité, notamment afin de dépasser l'effet de sidération applicable à tous·tes en cas de crise majeure. On verra aussi combien ce curseur humain peut être décisif dans la prise en charge des événements climatiques par les bibliothèques, tout particulièrement lorsque les moyens matériels et logistiques demeurent indisponibles.

## De l'impensé à l'indispensable ? La responsabilité d'une réponse forte aux risques climatiques

Un dernier impondérable vient affermir l'opportunité de penser les bibliothèques comme de possibles refuges : l'urgence climatique elle-même. Il n'est pas lieu ici de revenir sur l'accélération croissante du réchauffement climatique et de ses effets de par le monde comme sur le territoire national, démontrés au fil des rapports du GIEC<sup>50</sup>. Les catastrophes climatiques survenues sur la seule année 2024 suffisent à ce triste constat, depuis les grandes inondations d'avril – au Brésil, au Kazakhstan, en Russie et dans le golfe Persique – à celles qui ont ravagé la région de Valence à la fin du mois d'octobre, en passant par le lourd bilan laissé par les feux de forêt au Chili début février, ou encore la manière dont le cyclone Chido a balayé le Sud-Ouest de l'Océan Indien, dont le département français de Mayotte, en décembre dernier. Enfin, au terme de la rédaction de ce mémoire, en janvier 2025, les terribles incendies ayant rayé de la carte de larges portions de l'agglomération de Los Angeles<sup>51</sup>. La survenue de catastrophes majeures comme celles que l'on vient de décrire ne doivent pas non plus éclipser la recrudescence des risques d'aléas climatiques de moindre intensité pour nos communautés. En 2023, le ministère de la Transition écologique estimait à 18,5 millions le nombre de personnes exposées au risque d'inondation et de submersion marine, dont 500.000 dans les Outre-Mer<sup>52</sup>. De même, près de 6.870 communes sont déclarées exposées au risque de feux de forêt. Au total, ce sont environ 5.700 d'entre-elles qui chaque année font l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en nette augmentation depuis le début du siècle. On ne reviendra pas non plus sur l'extension et l'aggravation des périodes de canicule en France hexagonale.

Cette forte inflation qualitative et quantitative de phénomènes climatiques, combinée à leur imprévisibilité croissante, fait émerger une nouvelle dimension de gestion de l'urgence, qui ne manque pas d'infuser dans l'ensemble des composantes de la société. Les bibliothèques publiques et universitaires sont loin de se tenir en dehors de ces questionnements. D'abord parce qu'elles sont elles-mêmes sensibles aux effets de ces aléas, malgré les moyens déployés pour prévenir ou atténuer ceux-

---

<sup>50</sup> Pour une synthèse du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC (mars 2023) : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2023. *Publication du 6e rapport de synthèse du GIEC : mieux lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/publication-du-6e-rapport-synthese-du-giec> [consulté le 15/10/2024].

<sup>51</sup> Si l'origine naturelle ou humaine des premiers feux fait toujours l'objet d'investigation au moment où l'on écrit ces lignes, les sécheresses successives du territoire californien ont hélas largement contribué à fragiliser le couvert végétal et forestier de la région.

<sup>52</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Chiffres clés des risques naturels - Édition 2023*. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-risques-naturels-edition-2023#:~:text=18%2C5%20millions%20d'habitants.28%20%25%20du%20total%20des%20logements>) [consulté le 15/10/2024].

ci. Songeons par exemple à la bibliothèque *Jagger* du Cap, en Afrique du Sud, partiellement détruite à l'occasion d'un incendie de forêt le 18 avril 2021<sup>53</sup>.

Plus globalement, il convient de souligner la place croissante de la gestion de l'aléa climatique dans les réflexions de la profession, sous la forme d'une conscience aiguë aux enjeux associés. En liminaire de son introduction à l'ouvrage *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, Reine Bürki résume ainsi la position actuelle des professionnel·les des bibliothèques :

On ne voit pas l'horizon dans un virage. Ce virage, nous y sommes. [...] Ce virage est en soi une transition, dont l'envergure et les interrelations profondes sont totales et systémiques. Plus qu'une crise qui caractérise un changement d'état, il s'agit d'une rupture qui impacte nos modes de fonctionnement, d'organisation et de relation au monde.

Les bibliothèques comme d'autres institutions ancrées dans le temps de la conservation de la mémoire, du savoir et de la transmission, portent en elles comme une évidence la mission tacite d'accompagner notre société dans ses transitions<sup>54</sup>.

L'engagement des bibliothèques dans cet accompagnement ne peut donc qu'être multimodal, tout à la fois construit autour de leurs missions traditionnelles de transmission, mais aussi par leur intégration la plus ample possible à l'ensemble des initiatives politiques, citoyennes et associatives, à toutes échelles, portées sur ces thématiques. Cette polyvalence innée et évolutive des bibliothèques à absorber les crises les enjoint non seulement à se positionner dans leur traitement, mais aussi, de façon proactive, dans leur prévention. La définition du futur de nos institutions fait ainsi l'objet d'une mobilisation effervescente de la part de nombre de professionnel·les des bibliothèques. Dans ce paysage, citons simplement l'engagement des membres de la commission Bibliothèques vertes de l'ABF<sup>55</sup> dans la défense des enjeux de développement durable et de résilience climatique des bibliothèques<sup>56</sup>. Si la question de la mue de ces dernières en centres communautaires de résilience demeure en gestation, face notamment à d'autres préoccupations pressantes comme la décarbonation de leurs emprises, elle constitue malgré tout un point de mire certain pour les métiers des bibliothèques, comme vient encore l'attester sa mention au sein du plaidoyer de l'ABF pour des *Bibliothèques actrices de la transition écologique*<sup>57</sup>.

---

<sup>53</sup> LE TROQUIER, Pauline, 2021. Au Cap, l'une des plus importantes bibliothèques d'Afrique détruite par un immense incendie. *Courrier international*, 20/04/2021. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/patrimoine-au-cap-lune-des-plus-importantes-bibliotheques-dafrique-detruite-par-un-immense> [consulté le 17/01/2025].

<sup>54</sup> BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, p. 9.

<sup>55</sup> Voir le blog dédié de la commission Bibliothèques vertes de l'ABF: BIBLIOTHÈQUES VERTES (ABF), s.d. *Bibliothèques vertes*. Disponible sur : <https://bib.vert.es.abf.asso.fr/> [consulté le 16/02/2025].

<sup>56</sup> Mentionnons aussi au nombre des actions de valorisation de l'engagement des bibliothèques françaises, mais aussi du monde entier, dans la transition écologique, le projet de recensement numérique de leurs démarches DD&RS, sous la forme d'une mappemonde à retrouver sur : Association des bibliothécaires de France (ABF), s.d. *Bibliothèques du monde*. Disponible sur : [https://abf.asso.fr/pages/carte\\_bib/carte\\_bib.php](https://abf.asso.fr/pages/carte_bib/carte_bib.php) [consulté le 16/02/2025].

<sup>57</sup> ABF, septembre 2024. [*Plaidoyer*] *Bibliothèques actrices de la transition écologique*, op. cit.

## 2. ÉTAT DES LIEUX D'UNE RÉFLEXION ÉMERGENTE MAIS FRAGMENTÉE

Une fois posés les fondements théoriques de l'opportunité de penser les bibliothèques comme refuges climatiques, il convient de faire un état des lieux des débats encadrant son éventualité, notamment en interrogeant l'investissement des bibliothèques dans la résilience climatique de leur environnement. Ce travail doit prendre appui sur un inventaire raisonné des premières initiatives proposées autour de ces thématiques, en France comme à l'étranger.

### La résilience pour clé de voûte

S'étant longuement employé à définir ce que pourrait être la bibliothèque-refuge, il faut désormais s'attarder sur la notion de résilience. On a déjà pu rappeler en introduction que celle-ci désignait la poursuite d'un fonctionnement optimal des écosystèmes ou structures humaines, tempérée par l'adaptation perpétuelle aux changements. Elle agit donc sur une pluralité de champs, tant conceptuels que politiques, matériels et psychologiques. Processus évolutif par essence, elle ne peut, pas davantage que la bibliothèque-refuge, se penser de façon monolithique et systémique, mais bien inscrite dans les contextes variés dans lesquels elle prétend opérer. En proposant un cadre commun de débats aux composantes de la société, elle permet de bâtir de puissantes passerelles entre celles-ci, que l'on se place du point de vue des pouvoirs publics, au niveau central et local, de celui de la société civile et associative, des équipements scientifiques et culturels ou du simple citoyen. Autrement dit, elle est fondatrice de transversalité dans le portage de sujets d'avenir comme le traitement des effets des bouleversements climatiques : elle crée les conditions de développement d'une culture commune de gestion des aléas et des crises, quelle qu'en soit la nature. Il est donc attendu que la résilience occupe une place de choix au cœur de la littérature professionnelle, notamment dans les réflexions engageant l'aménagement et les équipements publics des territoires.

Ces questionnements ne sont pas neufs. Citons par exemple l'important jalon posé, en 2006, par les américains David Salt et Brian Walker<sup>58</sup>. En appliquant aux structures économiques et sociales humaines les mécanismes de résilience propres aux écosystèmes naturels, les deux chercheurs ont mis en avant dix grands préceptes et prérequis de la résilience. Tous sont applicables au fonctionnement des bibliothèques<sup>59</sup> :

- La **diversité** (il est risqué de spécialiser les activités en silo) ;
- La **tolérance au changement** (accepter de réduire des activités non-essentiels si nécessaire) ;
- La **modularité** (limiter l'interdépendance des services) ;
- L'**attention aux signaux faibles et aux tendances** (mieux anticiper l'évolution des besoins sur le temps long) ;
- La **systématisation des retours d'expérience** (demeurer dans une logique pérenne de co-construction) ;

---

<sup>58</sup> WALKER, Brian, SALT, David, 2006. *Resilience Thinking: Sustaining Ecosystems and People in a Changing World*. Washington, D. C. : Island Press.

<sup>59</sup> La synthèse de ces prérequis est tirée de MUNRO, Karen, 2011. *Resilience vs. Sustainability*, op. cit.

- L'**entretien d'une bonne communication** interne et externe (être capable de faire corps dans l'adversité) ;
- L'**innovation** (valoriser l'expérimentation sur le temps long) ;
- Le **maintien de la pluralité des services** (renforcer les liens de l'institution avec le reste de la cité) ;
- La **sauvegarde de ressources excédentaires** (afin de faire face aux situations d'urgence) ;
- La **polyvalence** (construire une offre de services ainsi qu'un référentiel de compétences généralistes pour contrer les aléas dans toutes les configurations).

Ces dispositions se complètent d'autres prérequis essentiels que l'on a déjà pu évoquer, comme la confiance des publics dans l'institution, l'humilité face à l'imprévisibilité des risques ou encore l'édification d'une politique d'accueil inclusive<sup>60</sup>. L'ensemble de ces débats ont fait germé des réponses et expérimentations actives en faveur des bibliothèques résilientes. À titre d'exemple avancé, il est possible de citer le programme porté depuis 2020 par l'*American Library Association (ALA)*<sup>61</sup>. Cette initiative entend apporter un cadre, un recueil de ressources ainsi qu'une visibilité nationale aux échanges de la profession autour de la place des bibliothèques dans la résilience écologique de leurs environnements, en unissant bibliothèques publiques et universitaires. Parmi elles, vingt-cinq institutions ont reçu le statut d'établissement pilote, porteur d'innovations en matière de politiques documentaires afin de sensibiliser les usagers aux enjeux du réchauffement climatique, de projets de médiation (groupes de dialogue, animations scientifiques et culturelles, initiations aux compétences techniques propres à accroître l'autarcie des foyers<sup>62</sup>), ou encore de rénovation des espaces et infrastructures. Chaque communauté participante peut prétendre à une subvention de 500 \$ ainsi qu'un kit de communication de la part de l'association : l'enjeu premier demeurant d'aider les bibliothèques à animer les réseaux de la transition écologique dans la société américaine<sup>63</sup>.

On le devine aisément, l'écrasante majorité des contributions aux débats entourant la résilience et l'engagement des bibliothèques dans cette dernière proviennent du monde anglo-saxon. Leurs initiatives et enseignements, à partir d'exemples précis, feront tout de suite l'objet d'un développement dédié. Relevons avant cela que cet élan s'explique partiellement par l'expérience, chez les pays concernés (États-Unis, Canada ou Australie), de phénomènes climatiques autrement plus fréquents et intenses que ceux auxquels nous sommes – et bientôt étions ? – habitués en France. D'autres paramètres diversement appréciables rentrent également en compte. Il faut d'abord noter que les services publics de proximité comme les bibliothèques jouissent d'une meilleure visibilité sur ces questions auprès des populations voisines, résultat des efforts déployés en ce sens

---

<sup>60</sup> LINDÉN, Magnus, ISBERG, Catharina, WESTRUP, Ulrika, LIDÉN, Alina, 2023. The resilient public library: Understand and reflect on own practice. *Journal of Librarianship and Information Science*. Disponible sur : <https://doi.org/10.1177/09610006231200897> [consulté le 08/02/2025].

<sup>61</sup> AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), 2021. *Resilient Communities: Libraries Respond to Climate Change*. Disponible sur : <https://www.ala.org/tools/programming/climatechange> [consulté le 05/02/2025].

<sup>62</sup> AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), 2020. *Resilient Communities: A Programming Guide for Libraries*. Disponible sur : [https://www.ala.org/sites/default/files/tools/content/ResComm\\_ProgGuide%20FINAL100820.pdf](https://www.ala.org/sites/default/files/tools/content/ResComm_ProgGuide%20FINAL100820.pdf) [consulté le 05/02/2025].

<sup>63</sup> Le programme porté par l'ALA trouve un autre écho dans l'initiative internationale pour des bibliothèques durables (SLI), par l'adjonction du critère de participation à la résilience communautaire pour la délivrance du label *Sustainable Library (SLCP)*. Voir *SUSTAINABLE LIBRARY INITIATIVE. Sustainable Library Certification Program*. Disponible sur : <https://www.sustainablelibrariesinitiative.org/SLIcertification-program> [consulté le 07/02/2025].

par les bibliothécaires et associations professionnelles, au premier rang desquelles l'on retrouve tant des groupes opérant au niveau fédéral, comme l'ALA aux États-Unis, qu'à l'échelle locale. Toutefois, les bibliothèques publiques se trouvent aussi mobilisées, bien souvent, à défaut ou en attente d'autres solutions d'assistance aux populations.

Comme pour le concept de bibliothèque-refuge, cette avancée de nos collègues anglo-saxons ne signifie pas pour autant que ces enjeux soient tout à fait étrangers aux pouvoirs publics comme aux professionnel·les français·es des bibliothèques, quoiqu'ils se concentrent majoritairement, selon un schéma descendant, sur les éléments relevant de la prévention des risques et de la sensibilisation des populations. Plus globalement, le sujet proprement climatique peine encore à s'autonomiser au cœur des échanges sur la résilience des territoires et leur absorption de crises multiformes. L'organisation par l'Enssib, le 29 janvier 2021, d'une journée d'étude consacrée à la place des bibliothèques au sein des stratégies urbaines de résilience, témoigne toutefois de la vigueur des débats<sup>64</sup>. Il s'agit d'insister sur le caractère multimodal de l'engagement des bibliothèques dans ces stratégies, faisant d'elles des plateformes solidaires de construction et d'expression de la citoyenneté. Dans sa prise de parole, Pascal Desfarges, directeur de la structure de valorisation des territoires RETISS, pointe la responsabilité des bibliothèques dans la co-construction de la résilience de leur environnement. Cette responsabilité trouve sa légitimité dans son statut de tiers-lieu<sup>65</sup>.

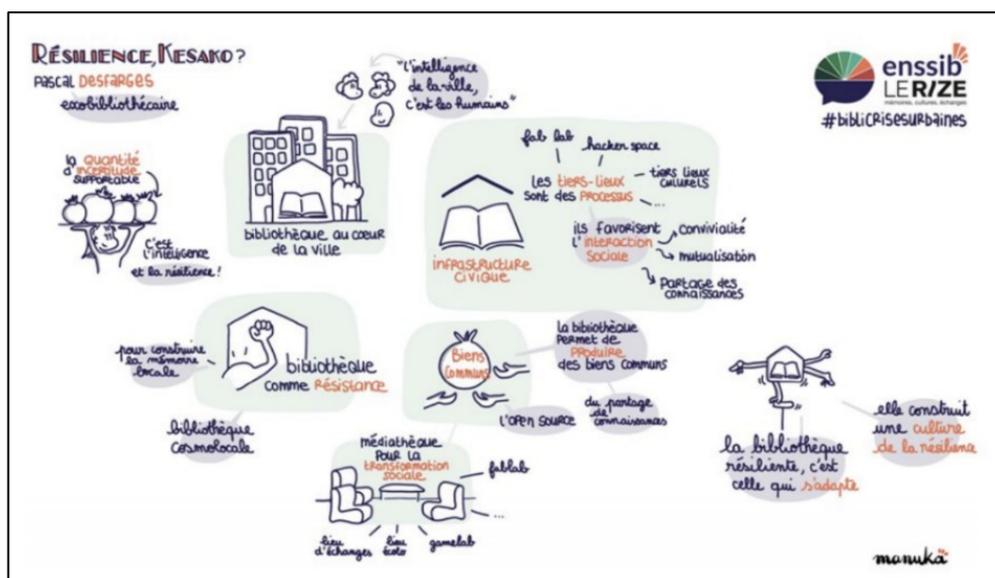


Figure 2 Sketchnote de Manuka, facilitatrice graphique, sur l'intervention de Pascal Desfarges à propos du rôle de la bibliothèque dans l'économie sociale et résiliente du territoire<sup>66</sup>

<sup>64</sup> Raphaëlle Bats a aimablement reproduit sur son blog le compte-rendu de cette journée d'étude, réalisé par quatre élèves du master Sciences de l'information et des bibliothèques : Politique des bibliothèques et documentation (PBD). BATS, Raphaëlle (dir.), 31/03/2021. *Bibliothèques et stratégies urbaines de résilience : un compte-rendu*. Disponible sur : <https://raphaëllebats.blogspot.com/2021/03/bibliothèques-et-stratégies-urbaines-de.html> [consulté le 03/02/2025].

<sup>65</sup> *Ibid* : « Les bibliothèques sont un lieu de dialogue, des endroits où la démocratie délibérative est portée par le concept de tiers-lieu. [...] Ce concept, qui se diffuse de plus en plus à l'échelle nationale, incite le citoyen à agir sur son territoire mais également à le produire, à le réinventer. Mais la résilience n'est pas seulement la capacité de surmonter un traumatisme ou un choc, c'est également un acte de résistance dont la bibliothèque peut être l'outil. [...] Elle porte en elle des valeurs universelles. Elle plante le drapeau d'une psycho-géographie où la résilience locale s'organise comme un réseau de savoirs durables, en parallèle de notre conception de la bibliothèque traditionnelle. En cela, elle devient un lieu de refuge et d'action, un lieu qui réhumanise le monde ».

<sup>66</sup> *Ibid*.

Si l'on s'intéresse enfin aux premières dispositions de l'État et des collectivités afin de renforcer la résilience des territoires face aux risques, notamment naturels, on constate qu'il existe une véritable attente dans l'élection de structures pérennes afin de promouvoir la culture de la résilience. Le *Plan d'action : Tous résilients face aux risques*<sup>67</sup> publié en 2021 par le Ministère de la Transition écologique, s'il n'évoque pas nommément les bibliothèques, souligne le besoin :

D'élaborer une boîte à outil de supports (vidéos, livres, maquettes, unités mobiles) adaptés aux différents publics cibles, aux caractéristiques de chaque territoire et aux différents risques qui touchent le territoire national et les mettre à disposition des collectivités territoriales, des écoles, et autres relais qui auront pu être identifiés dans le cadre de la stratégie de promotion de la culture de la résilience<sup>68</sup>.

Dans ce contexte, les bibliothèques sont donc amplement indiquées pour faire partie de ces « relais » de la culture de la résilience comme de la coordination des actions de sensibilisation qui s'y attachent. L'enjeu principal pour les professionnel·les des bibliothèques est donc de faire exister celles-ci au sein du débat sur la résilience climatiques des territoires<sup>69</sup>, en investissant en cela le terrain de l'*advocacy*, sur lequel nous reviendrons sous peu.

### « *There is hope* » : les leçons des modèles anglo-saxons de la résilience communautaire

Tel qu'évoqué à l'instant, la construction de modèles alternatifs d'intégration des bibliothèques dans les stratégies de résilience de leurs communautés est sensiblement plus avancée dans le monde anglo-saxon qu'en France et chez la plupart de nos voisins européens. En dépit de la grande variété des contextes locaux dans lesquels ils s'inscrivent, les enseignements des réflexions et premières initiatives portées par nos collègues étrangers doivent permettre aux professionnel·les français·es des bibliothèques de poursuivre la mobilisation de celles-ci en faveur de la résilience climatique des territoires. Il s'agit aussi de faire état des premiers retours d'expérience sur des situations d'urgence où les bibliothèques furent amenées à assister les populations confrontées à des aléas climatiques majeurs, au-dedans, en leur proposant un espace de repli, comme au-dehors, en les aidant à se prémunir des effets des crises.

La première incarnation tangible donnée aux débats entourant la construction d'un modèle de bibliothèque-refuge est à rechercher dans la démultiplication récente des guides, feuilles de routes et autres « boîtes à outils » développés par les chercheurs et réseaux professionnels du monde des bibliothèques. La portée de ces

---

<sup>67</sup> Ce plan détaille les suites données à la mission confiée par la ministre Barbara Pompili au début de l'année 2021 à Fred Courant en faveur d'un renforcement de la sensibilisation du grand public aux risques naturels et industriels. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021. *Plan d'action : Tous résilients face aux risques. Sensibiliser les populations pour faire face aux catastrophes naturelles et aux accidents industriels*. Disponible sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/1-21146\\_PlanAction\\_TousResilientsRisques.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/1-21146_PlanAction_TousResilientsRisques.pdf) [consulté le 07/02/2025].

<sup>68</sup> *Ibid*, p. 12.

<sup>69</sup> Sur l'émergence de la notion de « résilience climatique », on signalera l'importance des travaux du chercheur et climatologue suédois Johan Rockström, en l'articulant autour du constat de « limites planétaires », soit la conceptualisation des seuils d'activité de l'humanité à ne pas dépasser afin de maintenir durablement les conditions favorables dans laquelle cette dernière s'est développée. ROCKSTRÖM, Johan, TYRRELL, Tristan, 2017. *Nature-Based Solutions for Better Climate Resilience : the Need to Scale up Ambition and Action. NDC Partnership*. Disponible sur : <https://ndcpartnership.org/sites/default/files/2023-09/ndcexpertperspectivessrcclimateactionv5.pdf> [consulté le 23/02/2025].

outils varie d'une initiative à l'autre. Parmi les *vade-mecum* à vocation généraliste, traitant de la résilience comme un paramètre donné de la durabilité des bibliothèques, citons d'abord le *Guide d'implantation d'une stratégie nationale d'action climatique des bibliothèques (NCASL)*<sup>70</sup>, corédigé par l'ALA ainsi que les membres de l'Initiative pour des bibliothèques durables (SLI). Ce document, qui entend conduire les bibliothèques « à aller au-delà [d'une stratégie de durabilité] des bonnes intentions », concentre son attention sur trois points : la réduction de l'empreinte carbone des activités des bibliothèques, leur participation active à l'adaptation des populations aux effets du changement climatique, et la primauté de la justice climatique. Les deux derniers objectifs engagent une préparation aboutie de la bibliothèque et de ses personnels aux aléas naturels, y compris en se posant comme refuge résilient pour les populations alentour. Plusieurs initiatives sont présentées à valeur d'exemple, telles que celle de la bibliothèque publique de Winthrop (Washington), conçue avec des purificateurs d'air de dernière génération afin de servir d'abri contre la fumée d'éventuels feux de forêt<sup>71</sup>. D'autres bibliothèques, comme la *Valencia College Library*, à Orlando (Floride), accueillent des points de dépôt de banques alimentaires, pour les étudiants précaires, mais aussi pour parer à la nécessité d'un accueil d'urgence en cas d'ouragan<sup>72</sup>. La question de l'accueil thermique des populations en situation de précarité est également longuement traitée. La conception de la bibliothèque comme pièce maîtresse de la résilience communautaire se pense donc en amont, pendant et en aval des aléas climatiques qu'elle veut prendre en charge. Conscient que la bibliothèque ne peut pas tout seule, cet investissement à tous les niveaux assume par ailleurs donner, par entraînement, un exemple à suivre aux autres infrastructures publiques.

On retrouve cette même logique multimodale dans d'autres guides professionnels en faveur de la résilience. Au niveau international, l'Association des bibliothèques spécialisées (SLA) a ainsi proposé dès 2015 un guide complet sur l'adaptation aux changements<sup>73</sup>, insistant sur les moyens pour les bibliothèques spécialisées « de se rendre indispensables » sur ces enjeux sociaux. Certains groupements, à l'instar de l'Institut de cartographie des bibliothèques et professionnel·les de l'information (CILIP, Royaume-Uni)<sup>74</sup> ou encore l'Institut Torrens pour la résilience (*Flinders University*, Adélaïde, Australie)<sup>75</sup>, ont su accoucher de véritables programmes pas-à-pas, appuyés sur une offre détaillée et actualisée de ressources utiles aux professionnel·les des bibliothèques, membres de

---

<sup>70</sup> AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), SUSTAINABLE LIBRARY INITIATIVE (SLI), 2024. *National Climate Action Strategy for Libraries (NCASL)*. Disponible sur : <https://www.sustainablelibrariesinitiative.org/media/document/614> [consulté le 08/02/2025].

<sup>71</sup> *Ibid*, p. 10.

<sup>72</sup> *Ibid*, p. 8.

<sup>73</sup> SPECIAL LIBRARIES ASSOCIATION (SLA), 2015. *Building the Resilient Library : How (and Why) to Leverage Change and Become Indispensable*. Disponible sur : <https://lucidea.com/wp-content/uploads/2017/02/Lucidea-WP-Building-the-Resilient-Library.pdf> [consulté le 09/02/2025].

<sup>74</sup> CHARTERED INSTITUTE OF LIBRARY AND INFORMATION PROFESSIONALS (CILIP), 2024. *Future of Libraries toolkit*. Disponible sur : <https://www.cilip.org.uk/news/663884/New-Future-Libraries-project-supports-resilience-and-strategy-in-Public-Libraries.htm> [consulté le 08/02/2025].

<sup>75</sup> GARNETT, Johanna, 2021. Resilient Libraries. *Journal of the Australian Library and Information Association*, 70-3, p. 307-312. Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/24750158.2021.1960612#abstract> [consulté le 08/02/2025]. L'initiative de l'Institut Torrens entend notamment proposer un questionnaire d'évaluation de la résilience des BU australiennes, à travers quatre grands critères : leur connexion avec leur communauté, la cartographie des risques naturels qui pèsent sur elles, l'état d'avancée et d'expérimentation de leurs plans d'urgence et enfin la qualité des ressources dont elles disposent pour étendre leur prise en charge de ces risques. Dix établissements-pilotes se sont portés volontaires pour conduire la mise en chantier du *Disaster Resilience Toolkit for Libraries*, toujours dans sa phase de test.

tutelles ainsi qu'aux élus locaux afin de déployer les stratégies de co-construction solidaire et climatique. Dans certains cas, l'hypothèse d'une mue des bibliothèques en véritables refuges climatiques se fait plus pressante. En 2021, l'Association des bibliothèques du Wisconsin (CLC) a ainsi bénéficié d'une importante dotation au titre du plan de sauvetage américain (ARPA)<sup>76</sup> afin de mutualiser les réflexions des bibliothèques, municipalités, associations et services sociaux de l'état sur la construction de nouveaux modèles de résilience communautaire, tout en mettant l'accent sur la formation des personnels de ces institutions en matière de prise en charge de populations réfugiées. Ces logiques ancrées à l'échelon des territoires se complètent de plus en plus de doctrines centrales d'anticipation des catastrophes climatiques. Le gouvernement fédéral américain, par l'intermédiaire de l'Agence d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), a ainsi récemment mis en place un site dédié à l'information des administrations publiques pour la construction de leur résilience climatique<sup>77</sup>.

Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans un passage en revue de quelques exemples de mobilisation de bibliothèques dans cette prise en charge d'urgence de populations frappées par des aléas climatiques, de faible comme de haute intensité, montrant encore une fois la diversité des approches qui peuvent être développées par nos institutions. Tout d'abord en proposant un accueil thermique non contraignant pour la poursuite des activités de la bibliothèque. Nombreuses sont ainsi les occasions pour les équipements de lecture publique et universitaire de la façade est du Canada et des États-Unis de servir de lieu de repli en cas de vague de froid, avec ou sans importante chute de neige. À l'hiver 2022-2023, suite au lancement du plan verglas et à de nombreuses coupures de courant, les bibliothèques de Montréal sont répertoriées sur le site de la mairie comme « haltes chaleur » et de « recharge électrique », leurs horaires étendues et leur fréquentation suivie en temps réel. La Grand Bibliothèque (site principal de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec, BANQ) est alors « prise d'assaut » par des actifs venus y télétravailler, des familles avec des enfants à occuper mais aussi des personnes en situation d'itinérance, déjà connues ou nouvelles venues<sup>78</sup>. Au printemps 2016, la bibliothèque publique d'Edmonton (Alberta, Canada), a servi de lieu de transit pour des centaines d'habitants évacués de la ville voisine de Fort McMurray, cernée par d'importants feux de forêt<sup>79</sup>. L'engagement de la bibliothèque s'est étendu dans les semaines suivantes avec l'accueil de quelques familles ayant perdu leur domicile. Plus récemment, le réseau des bibliothèques publiques de Los Angeles (LAPL) apporte un autre vibrant exemple d'engagement multimodal des bibliothèques face aux catastrophes. Déjà actives en amont des mégafeux ayant ravagé la région en janvier 2025<sup>80</sup>, les cellules d'assistance psychologique proposées par les bibliothèques du réseau ont été renforcées afin d'accueillir les populations sinistrées

---

<sup>76</sup> CITY LIBRARY COLLECTIVE (CLC), 2021. *Library Resilience Toolkit*. Disponible sur : <https://citylibrarycollective.org/resilience/> [consulté le 06/02/2025].

<sup>77</sup> NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC ADMINISTRATION (NOAA), 2023. *U.S. Climate Resilience Toolkit : Learn the Steps to Resilience*. Disponible sur : <https://toolkit.climate.gov/overview-steps> [consulté le 11/02/2025].

<sup>78</sup> RADIO-CANADA OHDIO, 07/04/2023. *Les bibliothèques du Grand Montréal comme halte-chaleur après le verglas*. Disponible sur : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/reportage/439431/halte-chaleur-bibliotheque-recharge-appareils-electronique-panne-electricite-verglas-montreal> [consulté le 06/02/2025].

<sup>79</sup> PEET, Lisa, 2016. *Canadian Libraries Help Fort McMurray Fire Evacuees*. *Library Journal*, 02/06/2016. Disponible sur : <https://www.libraryjournal.com/story/canadian-libraries-help-fort-mcmurray-fire-evacuees> [consulté le 06/05/2025].

<sup>80</sup> PICARDI, Annalisa, 2025. *La bibliothèque comme refuge : quand la culture devient une chance*. Disponible sur : <https://www.unitedworldproject.org/fr/workshop/la-bibliotheque-comme-refuge-quand-la-culture-devient-une-chance/> [consulté le 08/02/2025].

et/ou choquées par la crise. En outre, des distributions gratuites de masques N95, contre les fumées et les suies, ont été organisées dans les antennes des quartiers les plus touchés<sup>81</sup>.

Ces illustrations pourraient encore être poursuivies afin de démontrer les interactions des bibliothèques avec leurs communautés en cas de crise climatique<sup>82</sup>. Outre l'importance des moyens matériels requis pour effectuer ces prises en charge, même ponctuelles, l'ensemble de ces expériences souligne aussi l'importance d'une préparation en amont des agents à faire face aux crises et aux nouveaux usages qu'elles suscitent. L'exigence d'anticipation, base de la co-construction de communautés résilientes dans laquelle s'implique la bibliothèque, intéresse donc au premier chef le sujet qui nous occupe.

## De l'improvisation à l'anticipation : faire évoluer les pratiques françaises avec le cadre réglementaire

Qu'en est-il maintenant de ces expérimentations en France ? Il a été souligné en introduction que ces dernières demeuraient, faute de systématisation et de moyens, circonscrites au domaine de la pure improvisation, à l'instar de l'accueil d'habitants impactés par des coupures de courant à leur domicile, à la suite d'épisodes de tempêtes. Cette improvisation ne rime pas pour autant avec démobilisation. Une partie de ces initiatives spontanées associent d'ailleurs d'autres équipements que la bibliothèque. Toujours à l'occasion de la tempête *Ciaran* à l'automne 2023, la commune de Scrignac (Finistère) s'est ainsi organisée afin de prendre en charge les administrés privés d'électricité de la ville et des communes voisines :

La tempête n'a pas épargné la commune de Scrignac privant bon nombre de ses habitants d'électricité. Celle-ci étant revenue à la bibliothèque, Guislaine, [...] a pris l'initiative de demander à la municipalité de l'ouvrir à toutes celles et tous ceux toujours privés d'électricité. Et ceci en leur offrant de plus café ou thé chaud, le temps qu'ils rechargent à la bibliothèque leurs portables. Plusieurs bénévoles se sont joints à Guislaine pour assurer l'accueil. De plus, les douches des stades de foot seront ouvertes<sup>83</sup>.

Pareille mobilisation, née de l'initiative des citoyens eux-mêmes, dit en creux l'attente composite qui existe parmi eux pour un accompagnement renforcé des pouvoirs publics vis-à-vis des aléas climatiques. Il est toutefois certain qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun cadre réglementaire tangible pouvant susciter cet investissement, qui éprouve de nettes difficultés à se légitimer aux yeux du politique. La *Loi Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique* ne donne en l'état pas de prise à la mobilisation des bibliothèques dans la résilience de leurs communautés, autrement que par leur rôle de transmission de l'information

---

<sup>81</sup> MEDINA, Alex, 2025. Free masks, resources and more available at L.A. Public Library branches. *Boyle Heights in Focus*, 16/01/2025. Disponible sur : <https://boyleheightsbeat.com/free-masks-resources-los-angeles-libraries/> [consulté le 08/02/2025].

<sup>82</sup> MORRIS, Grace, 2017. Public libraries can (literally) serve as a shelter from the storm. *The Conversation*, 31/08/2017. Disponible sur : <https://theconversation.com/public-libraries-can-literally-serve-as-a-shelter-from-the-storm-83070> [consulté le 08/02/2025].

<sup>83</sup> ANON., 2023. Tempête Ciaran : la solidarité fonctionne à Scrignac. *Le Télégramme*, 06/11/2023. Disponible sur : <https://www.letelegramme.fr/finistere/scrignac-29640/tempete-la-solidarite-fonctionne-a-scrignac-6462975.php> [consulté le 09/02/2025].

et de médiation vers les publics<sup>84</sup>. Plus globalement, c'est la question même de la résilience et de la gestion de crise par les ERP qui semble passer au second plan des préoccupations des pouvoirs publics concernant leur durabilité. À l'automne 2023, le MCC a ainsi fait paraître son *Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture*<sup>85</sup>, s'articulant autour de cinq chantiers thématiques : « la création, la sobriété numérique, l'architecture de demain, la conservation et les mobilités<sup>86</sup> ». Si les concertations se poursuivent avec le concours notable des grands établissements publics de la Culture (BnF, Bpi, etc.) et des réseaux des BU<sup>87</sup>, la thématique résiliente est encore loin de s'autonomiser<sup>88</sup>. Le *Plan national pour l'adaptation au changement climatique* (PNACC) n'évoque pas davantage la résilience que par le prisme énergétique, agricole, industriel, des communications et des transports<sup>89</sup>. Les débats relatés plus haut à propos de l'opportunité de penser la bibliothèque comme *hub* multimodal de résilience pour les territoires invitent pourtant à mettre l'accent sur la formalisation de sa légitimité réglementaire à agir, en faisant l'un des grands chantiers de la défense de la capacité de nos institutions, auprès du législateur comme de leurs tutelles et publics, à s'engager en faveur de la transition écologique. Il apparaît nécessaire d'inscrire *a minima* ce rôle d'anticipation résiliente au nombre des missions institutionnelles des bibliothèques.

Un dernier paramètre de grande importance doit être pris en compte dans l'évolution de nos réglementations et pratiques : l'exigence maintenue ou non, autant que possible, d'une poursuite d'activité pour les bibliothèques investies dans la résilience climatique de leurs territoires. On l'a dit, l'un des fondements de cette dernière, chez Salt et Walker, est la tolérance au changement, soit l'acceptation que nos missions peuvent être temporairement bouleversées par une crise et/ou par les moyens mobilisés pour y faire face. Il s'agit d'accepter avec humilité et clairvoyance que, dans un contexte de forte imprévisibilité, « la seule certitude est que le changement fera toujours partie de notre quotidien<sup>90</sup> ». Il vient également d'être rappelé que, confrontés à des menaces composites et dotés de moyens souvent limités, les acteurs de la société résiliente devaient conduire une priorisation des urgences. Se pose ici la délicate question de la redirection écologique<sup>91</sup>, ou la

---

<sup>84</sup> Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques, *op. cit.*

<sup>85</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2023. *Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/transition-ecologique/guide-d-orientation-et-d-inspiration-pour-la-transition-ecologique-de-la-culture> [consulté le 09/02/2025].

<sup>86</sup> Voir OUAZZANI, Johanna, 2023. Réglementation et dispositifs pour s'engager dans la transition écologique. BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, *op. cit.*, p. 83-84.

<sup>87</sup> Voir notamment la tenue du 53<sup>e</sup> congrès de l'ADBU à Dijon, du 9 au 11 novembre 2024, autour des transformations des BU afin de répondre aux enjeux de la transition écologique. BRIOT-MANDEVILLE, Julie, BUSSEUIL, Tom, CHEVALIER, Clothilde, 2025. Compte rendu du 53<sup>e</sup> Congrès de l'ADBU. «Espèces d'espaces : les BU en transition», du 9 au 11 novembre 2024 à Dijon. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 21/01/2025. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Tours-d-horizon/TH-2024-064.pdf> [consulté le 09/02/2025].

<sup>88</sup> À titre d'illustration de ce retard, mentionnons le décalage sémantique qui semble parfois exister entre la résilience communautaire évoquée précédemment et la résilience énergétique, immobilière et logistique portée par les politiques de l'État, à l'instar de la loi *Résilience et Climat* d'août 2021. Voir Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924> [consulté le 09/02/2025].

<sup>89</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Présentation du plan national pour l'adaptation au changement climatique*. Disponible sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20241025\\_DP\\_PNACC3.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20241025_DP_PNACC3.pdf) [consulté le 09/02/2025].

<sup>90</sup> WALKER, Brian, SALT, David, 2006. *Resilience Thinking*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>91</sup> Autre notion émergente du débat sur la durabilité des bibliothèques publiques et universitaires – notamment en ce qui concerne le bilan carbone de leur politique documentaire – la redirection écologique a fait l'objet d'une journée d'étude à Valenciennes le 9 janvier 2025, organisée par l'ABF. VALEMBOS, Fanny, IRLE, David (Bureau des Acclimatations), 2025. *La redirection écologique des bibliothèques. Valenciennes, le 9 janvier 2025 - synthèse des travaux*

réallocation concertée des ressources matérielles et humaines dont disposent nos institutions vers les points saillants de leurs implications dans la gestion des temps de crise climatique et écologique. La modularité qu'appelle la résilience nécessite en effet de se départir des logiques comptables de performance, qui risquent chaque fois de nous emmener sur une fausse route, tel que le souligne le biologiste Olivier Hamant<sup>92</sup>. Aux traditionnels indicateurs d'efficacité, de sobriété, d'agilité et de réduction des coûts, il faudrait donc substituer un horizon de la « robustesse ». De par leur statut de marges ouvertes sur la société, régies par une temporalité qui leur est propre, les bibliothèques ont l'opportunité de se définir comme espace d'expérimentation de cette robustesse raisonnée, puis de servir d'exemple pour le reste de la société. À ce titre, l'ambition émergente de pourvoir aux besoins de populations impactées par les crises climatiques doit moins se penser comme une fin en soi que comme une porte d'entrée sur les rôles à venir qu'entendent tenir les bibliothèques dans leurs communautés. Cet engagement dépasse en cela son propre objet pour devenir vecteur d'opportunités afin de confirmer et diversifier la place de la bibliothèque au sein de la cité.

### 3. RÉSILIENCE ET *ADVOCACY* : UNE OPPORTUNITÉ AFIN DE PENSER L'AVENIR DES BIBLIOTHÈQUES DANS LA SOCIÉTÉ

Au-delà des motivations et cadres d'intégration des bibliothèques comme centres de résilience, celles-ci peuvent compter récolter divers dividendes de cet engagement, et ce sur le temps long. Si ces bénéfices constituent des opportunités extrêmement variées, on en retiendra ici trois principales, à savoir poursuivre, par la proposition d'un espace de refuge résilient, la logique du *care*, profiter de la planification de réponses aux aléas climatiques afin de penser de manière plus systémique la gestion des crises, et enfin accroître de façon décisive la place de nos institutions dans la société. Toutes ces pistes participent de l'*advocacy* des bibliothèques et de leurs missions dans la cité<sup>93</sup>.

#### Prolonger l'éthique du *care* : du tiers-lieu au havre climatique résilient

Les réflexions engagées sur l'avenir résilient des bibliothèques ont permis de faire état de ses liens nourris avec l'objet de la bibliothèque tiers-lieu. De façon plus spécifique encore, le concept de bibliothèque-refuge permet d'étendre le versant social du renouveau des espaces et missions de nos institutions. En posant l'opportunité d'une forme d'accueil climatique résilient, il est tout à la fois possible de construire les conditions d'une meilleure justice climatique<sup>94</sup>, telle que mis en

---

/ ABF Hauts de France. Disponible sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/Regions/Hauts-de-France/Synthese%209%20Janvier.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/Regions/Hauts-de-France/Synthese%209%20Janvier.pdf) [consulté le 23/02/2025].

<sup>92</sup> HAMANT, Olivier, 2023. *Antidote au culte de la performance : la robustesse du vivant*. Gallimard, Tracts.

<sup>93</sup> Voir MERLE, Antony, 2012. *L'advocacy des bibliothèques, vers un modèle à la française ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 13. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60366-l-advocacy-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 02/02/2025] : « L'*advocacy* quant à elle, regroupe toute activité qu'une personne morale ou physique choisit de mener pour influencer les politiques publiques ».

<sup>94</sup> Sur les liens entre justice sociale et climatique, on notera l'organisation par la Bpi, du 2 au 4 décembre 2022, à l'occasion du forum « Climat : quelle culture pour quel futur ? », d'une rencontre de chercheurs et acteurs du monde de la

avant par les théoriciens anglo-saxons de la résilience, que de mieux interroger les usages nouveaux qui structurent la bibliothèque troisième lieu. Au cœur de cette démarche, l'éthique de *care* (ou sollicitude en français), telle que promue dans le renouveau des services aux publics par la psychologue américaine Carol Gilligan, en accroît encore la portée prospective<sup>95</sup>. De plus en plus, nos institutions abandonnent la posture de passivité qui les habitait jusqu'alors dans la cartographie d'usages jugés hétérodoxes par rapport à leurs missions traditionnelles<sup>96</sup> : par fourniture d'un repli thermique<sup>97</sup> et sanitaire, ou encore la mise à disposition d'espaces de sieste et de convivialité. Hospitalière, sûre, sise au centre de la cité, la bibliothèque est de fait le lieu privilégié d'une expression et prise en compte neutre des relations d'interdépendance et vulnérabilités des individus, comme des structures humaines. Si la focale se porte sans surprise en premier lieu sur les usagers en situation de précarité, ce mouvement permet aussi d'englober les attentes de l'ensemble de la population concernant l'accompagnement aux effets de l'anthropocène. La « sensibilité » des bibliothèques, leur génie propre, c'est donc d'être un lieu de soin et d'« écoute radicale<sup>98</sup> », comme le confiait notre confrère mexicain Daniel Goldin à Muriel Amar. S'y engagent des dialogues fondamentaux de réassurance entre les bibliothécaires, porteurs pour la sociologue Cécile Barth-Rabot d'un « *ethos* de discrétion<sup>99</sup> », et les populations de leurs communautés, selon quatre étapes participatives que résume ainsi la bibliothécaire québécoise Marie D. Martel :

L'éthique du *care* se présente en quatre étapes : l'attention portée à autrui, la responsabilité prise à l'égard de ceux qui ont besoin de soins, la compétence pour remplir cette action de soins et la réponse qui consiste à inclure l'autre dans le processus. Dès lors, le fait d'avoir une structure organisée en thématiques, abordées comme des étapes, constitue un outil pertinent d'évaluation d'une démarche participative<sup>100</sup>.

L'élaboration puis la publicité de programmes communs de résilience climatique ne peuvent s'imaginer sans le renforcement de ce lien participatif existentiel entre nos institutions et la société civile. Plus encore, l'éthique du *care* est fondatrice de récupération suite à l'expérience de l'adversité. Toute action qui

---

culture sur ces thématiques. BPI, 2022. *Concilier justice sociale et justice climatique. Forum Climat : quelle culture pour quel futur ? au Centre Pompidou*. Disponible sur : <https://agenda.bpi.fr/evenement/concilier-justice-sociale-et-justice-climatique/> [consulté le 09/02/2025].

<sup>95</sup> Voir notamment BRUGÈRE, Fabienne, 2021. *L'éthique du care*. Nouv. éd. augmentée. Paris : Presses universitaires de France.

<sup>96</sup> NOUVIAN, Clémentine, 2021. *Les usager.gère.s des bibliothèques publiques en situation de précarité : pistes d'inclusion*. Mémoire de master PBD. Villeurbanne : Enssib, p. 15. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70180-les-usager-gere-s-des-bibliotheques-publiques-en-situation-de-precarite-pistes-d-inclusion.pdf> [consulté le 02/02/2025].

<sup>97</sup> Sur la question du confort thermique en bibliothèque, on renverra spécifiquement au mémoire d'étude en cours de rédaction de notre camarade DCB33 Martin Bugnicourt, consacré à la gestion des températures dans les bibliothèques publiques et universitaires. L'on reviendra autrement, en deuxième partie de la présente étude, sur la conception d'espaces résilients afin d'accueillir des populations en situation de précarité thermique, soit au quotidien, soit à l'occasion de la survenue d'un aléa climatique.

<sup>98</sup> GOLDIN, Daniel, AMAR, Muriel, 2020. La bibliothèque publique, un lieu de l'« écoute radicale ». EVANS, Christophe (dir.). *L'expérience sensible des bibliothèques*, op. cit., p. 123.

<sup>99</sup> BARTH-RABOT, Cécile, 2019. Bibliothécaire, un « métier modeste » dans une institution marginalisée. QUIJOUX, Maxime (éd.), 2019. *Bourdieu et le travail*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 215.

<sup>100</sup> MARTEL, Marie D., 2024. *Témoignage de Marie D. Martel, professeure de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, recueilli dans le cadre du programme « Chercheurs invités » de l'Enssib*. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/temoignages/rencontre-avec-marie-d-martel-de-lebsi> [consulté le 09/02/2025]. On retrouve en sous-texte l'idée d'une évaluation de démarches de co-construction de la résilience qui ne soit pas fondée sur la performance, comme déjà retenue chez Olivier Hamant. En ce sens, la théorie du *care* peut être perçue comme l'une des déclinaisons possibles de la robustesse de nos institutions au changement et à l'urgence.

s’y rattache entend bâtir une meilleure autonomie à venir des bénéficiaires<sup>101</sup>, afin que ceux-ci puissent mieux faire face aux crises et devenir eux-mêmes des vecteurs de résilience dans leur environnement proche<sup>102</sup>. Voilà pourquoi la proposition d’une offre de refuge climatique ne peut faire l’économie d’une prise en charge morale et psychologique des populations accueillies, entraînant une profonde réorientation de nos métiers. On verra plus tard comment une première piste encourageante pourrait être d’accroître l’engagement des agents dans les formations labélisées PSSM (Premiers secours en santé mentale), afin de proposer une oreille attentive aux réfugiés, depuis leurs demandes exceptionnelles jusque à la gestion de leur panique et potentiel état de choc. Ces transformations structurelles des missions des bibliothèques et de leurs équipes participent ultimement à l’évaluation constante et à l’actualisation de nos pratiques, en adéquation avec l’exigence d’innovation de la résilience. À l’aune de l’ensemble de ces paramètres, le débat sur la mue des bibliothèques comme refuges climatiques semble encore une fois utile à une interrogation beaucoup plus large de leur cœur de métier.

## Faire système dans la gestion de crise

Si la bibliothèque résiliente a la capacité d’agir activement et collaborativement avec ses communautés, elle peut aussi capitaliser sur ces nouveaux engagements afin de développer ses capacités de gestion de crise au sens large. Appartenant de plein pied à leur environnement naturel, économique et social, il n’est pas possible d’envisager nos institutions comme hermétiques. Le débat de la résilience invite bien à envisager des crises protéiformes, naturelles ou d’origine humaines.

Une partie de la conceptualisation de la résilience porte ainsi ses efforts sur la gestion de ces menaces suscitées volontairement ou non par l’homme. À l’occasion de la 3<sup>e</sup> édition des Rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèques territoriales<sup>103</sup>, organisées à la Bpi par le SLL, le 12 mars 2024, Eleonora Le Bohec, directrice du Territoire Lecture Nord et des médiathèques de Sainte-Geneviève-des-Bois, et Jessica Sclavon, directrice adjointe de la médiathèque Olivier Léonhardt de Sainte-Geneviève des Bois, ont ainsi proposé une intervention consacrée à la résilience des bibliothèques publiques face aux situations de tension voire de violence<sup>104</sup>. La même acception sécuritaire et surtout sociale de la résilience structure également le propos de la grande étude sur la médiathèque

---

<sup>101</sup> NOUVIAN, Clémentine, 2021. *Les usager.gère.s des bibliothèques publiques en situation de précarité*, op. cit., p. 78.

<sup>102</sup> JEAN, Chloé, 2020. *Repenser la bibliothèque publique par la bibliothèque communautaire : l’exemple des bibliothèques associatives LGBTQI+*. Mémoire d’étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 77. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69612-repenser-la-bibliotheque-publique-par-la-bibliotheque-communautaire-l-exemple-des-bibliotheques-associatives-lgbtqi.pdf> [consulté le 09/02/2025].

<sup>103</sup> LARRIEU, Mathilde, 2024. Retour sur les Rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale, ministère de la Culture / Bibliothèque publique d’information, 12 mars 2024. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 26 mars 2024. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/retour-sur-les-rencontres-nationales-des-metiers-et-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale-ministere-de-la-culture-bibliotheque-publique-d-information-12-mars-2024\\_71903](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/retour-sur-les-rencontres-nationales-des-metiers-et-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale-ministere-de-la-culture-bibliotheque-publique-d-information-12-mars-2024_71903) [consulté le 08/02/2025].

<sup>104</sup> LE BOHEC, Eleonora, SCLAVON, Jessica, 2024. Bibliothèques en tension, bibliothèques résilientes ? S’adapter et se réinventer en situation de crise. *Synthèse des rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale (12 mars 2024)*, p. 14. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Actualites/rencontres-nationales-des-metiers-et-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale-12-mars-2024> [consulté le 09/02/2025].

« en crise » dirigée par Raphaëlle Gilbert et parue en novembre 2022<sup>105</sup>. Dans les deux cas, l'expérience de tensions marquées avec certains usagers ayant fortement impacté le travail des agents comme la fréquentation des autres publics sert de contexte à une complète remise à plat des procédures et conceptions des médiathèques, afin de recentrer leur être au monde et leurs actions auprès de leur environnement social, notamment par le biais d'une médiation renforcée à l'égard des jeunes<sup>106</sup>. Pour apporter des réponses à la crise, les mêmes réflexes sont mobilisés que dans le versant climatique : anticipation, réaction, adaptation et apprentissage des retours d'expérience.

On les retrouve aussi inmanquablement dans la définition des plans de sauvegarde des biens des bibliothèques. Confrontés à égalité du reste de la société aux aléas climatiques et naturels, les sites patrimoniaux et équipements culturels comme les bibliothèques, musées et archives entendent s'y préparer de façon plus efficace, en mettant en place des plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC)<sup>107</sup>. Si ces derniers se concentrent sur la mise en sûreté des biens, une fois garantie celle des personnes, nombre de leurs paramètres participent à la définition d'une véritable doctrine d'urgence pour les institutions culturelles. La formalisation puis la manutention d'un PSBC abouti embrasse des rouages de cartographie des risques, de construction de réponses adaptées, de mobilisation de chaînes de partenaires et de formation que l'on retrouve comme fondamentaux dans l'élaboration d'une offre d'accueil climatique résilient. Au-delà d'évidents enjeux matériels liés à la connaissance de l'infrastructure, il convient de relever les passerelles existant aussi dans les questions managériales : mobilisation des agents, transmission des bons gestes, conduite d'équipes en situation de stress, respect des normes de sécurité, définition des priorités, contrôle de la communication institutionnelle, etc. Dès lors, ne serait-il pas pertinent d'envisager une réponse unifiée aux crises que peut affronter la bibliothèque, qu'elles engagent ses collections et/ou les populations alentours ? L'hypothèse d'établir un même document regroupant PSBC et procédures d'accueil d'urgence devra ainsi être interrogée, à la lumière des propositions déjà formulées par certains penseurs anglo-saxons des rôles des bibliothèques à l'égard de la résilience de leurs communautés. Johanna Garnett postule ainsi la complémentarité de ces deux chantiers de gestion des risques :

*Internationally within disaster risk reduction, the importance of protecting heritage from disruptive events and the role heritage plays in resilience building is becoming increasingly significant, although in Australia only rudimentary links are currently made to disaster risk reduction policy and practice at both national, state and local levels. With libraries continuing to support a range of various communities, [...] it is important to recognise and appreciate the role in disaster risk reduction across the emergency management cycle libraries have*<sup>108</sup>.

---

<sup>105</sup> GILBERT, Raphaëlle, 2022. *Penser la médiathèque en situation de crise : enseignements d'une expérience locale*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

<sup>106</sup> *Ibid*, p. 156-157.

<sup>107</sup> Voir notamment : COUTANSON, Romane, 2020. *Anticiper les situations d'urgence pour mieux sauvegarder : la protection des biens et des personnes en bibliothèque*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69607-anticiper-les-situations-d-urgence-pour-mieux-sauvegarder-la-protection-des-biens-et-des-personnes-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 13/02/2025].

<sup>108</sup> GARNETT, Johanna, 2021. Resilient Libraries, art. cit. : « Au niveau international, dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe, l'importance de la protection du patrimoine contre les événements perturbateurs et le rôle que joue le patrimoine dans le renforcement de la résilience deviennent de plus en plus significatifs, bien qu'en Australie, seuls des liens rudimentaires soient actuellement établis avec la politique et la pratique de la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national, étatique et local. Les bibliothèques continuant à soutenir diverses communautés, comme l'a démontré le COVID ou les récents incendies et inondations dans les états de l'est de l'Australie, il est important de reconnaître et

L'analogie entre un putatif plan d'urgence climatique et le PSBC ne s'arrête pas là. En déplaçant le curseur vers des crises anthropologiques d'intensité encore plus grande, il est en effet possible de tirer de précieux enseignements du positionnement des bibliothèques, tant publiques qu'universitaires, en temps de guerre, soit qu'elles soient exposées et mobilisées du fait de leur proximité d'un théâtre d'opération, soit qu'elles soient en posture de réception, confinement ou transit de populations déplacées<sup>109</sup>. Dans son mémoire consacré aux bibliothèques dans des contextes de conflits de haute intensité<sup>110</sup>, Eddy Noblet fait état de critères de résilience semblables à ceux déjà retenus par les penseurs de la résilience climatique, avec l'inscription sur la durée des efforts idoines, le maintien de ressources matérielles et humaines suffisantes et polyvalentes, la communication interne et externe afin de donner du sens à l'action, la co-construction avec un ensemble de partenaires intéressés aux mêmes objectifs et surtout la formalisation de procédures d'anticipation de l'urgence au cœur du management de crise. Il est à ce titre éclairant de constater que, dans bien des cas, les logiques présidant à la mise en sûreté des collections des bibliothèques – lorsque celles-ci sont directement menacées par des bombardements ou actes de pillage – peuvent dans certaines mesures se rapporter à celles qui devraient dicter la proposition d'un accueil résilient des populations lors d'une crise majeure. Dans les deux cas, il s'agit en effet de clairement définir en amont les besoins et leviers de la mise en sûreté, dessiner des priorités et enfin conduire un important travail de formation afin de rebâtir notre culture professionnelle à l'aune de la gestion des risques.

Il convient donc de reconnaître les pouvoirs de cette polyvalence dans la systématisation des pratiques de gestion des risques. Apporter une réflexion systémique sur ceux-ci permet nonobstant de puissamment renforcer l'*advocacy* de nos institutions auprès des publics comme de leurs tutelles, en démontrant les opportunités protéiformes portées par ces engagements résilients. L'ensemble de ces typologies de crises et les réponses qu'elles appellent, doivent donc être perçues, comme y invitent Claude Rochet, Olivier Keramidas et Lugdivine Bout<sup>111</sup>, non comme des menaces mais bien comme des opportunités de changements structurels pour l'avenir de nos professions, à la condition de bâtir ces modèles de résilience en co-construction avec la société civile, les autres composantes de l'environnement immédiat ainsi que les pouvoirs publics et tutelles. Les parties d'enquêtes et de recommandations du présent mémoire seront amenées à redire combien sont fertiles d'enseignement les connexions entre les moyens d'anticipation des différentes familles de menaces pesant sur la bibliothèque et son environnement, notamment du point de vue climatique.

---

d'apprécier le rôle des bibliothèques dans la réduction des risques de catastrophes à travers le cycle de gestion des urgences ».

<sup>109</sup> On évoquera par exemple l'engagement de l'association Bibliothèques sans frontières (BSF) dans l'assistance aux populations ukrainiennes suite à l'invasion russe de 2022, par exemple par le déploiement d'*Ideas Box* dédiées aux publics jeunesse, tant dans les bibliothèques et centres communautaires du pays que dans d'autres pays européens d'accueil, où ces populations sont en situation d'allophonie. Voir BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES (BSF), 2023. *En Ukraine, des bibliothèques comme refuges*. Disponible sur : <https://www.bibliosansfrontieres.org/2023/02/24/en-ukraine-des-bibliothèques-comme-refuge/> [consulté le 09/02/2025].

<sup>110</sup> NOBLET, Eddy, 2024. *Les bibliothèques et la guerre. Le retour de la guerre de « haute intensité » : quelles conséquences pour la protection des bibliothèques ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 58-59. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71997-les-bibliothèques-et-la-guerre-le-retour-de-la-guerre-de-haute-intensite-quelles-consequences-pour-la-protection-des-bibliothèques.pdf> [consulté le 12/02/2025].

<sup>111</sup> ROCHET, Claude, KERAMIDAS, Olivier, BOUT, Lugdivine, 2008. La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2008, vol. 74, n°1, p. 71-85. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2008-1-page-71?lang=fr> [consulté le 10/02/2025].

## Conforter la place des bibliothèques dans leurs communautés et territoires

Le dernier et plus évident bénéfice de long terme que les bibliothèques pourraient tirer de la constitution d'une offre de refuge climatique résilient repose dans la poursuite de leur intégration toujours plus avancée dans la cité. Leur engagement global en faveur du développement durable est d'ores-et-déjà perçu dans la littérature professionnelle comme une réponse à leurs responsabilités devant la société<sup>112</sup>, qu'étend encore le parti pris du présent travail. Au cœur de ces responsabilités déjà largement évoquées, qu'elles soient d'ordre social ou environnemental, se dégagent des caractéristiques propres à soutenir la proposition d'une bibliothèque-refuge climatique et résiliente.

Un paramètre fondateur de cette responsabilité apparaît dans la nécessaire satisfaction des populations, en attente forte de ressources sur les risques climatiques auxquels elles sont ou seront exposées. Le *Plan d'action : Tous résilients* faisait déjà état de limites manifestes à la sensibilisation des populations<sup>113</sup>. Si, la *Loi Risques* de 2003<sup>114</sup>, dite loi *Bachelot*, a ainsi créé le principe d'un droit des citoyens à être informés sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés ainsi que les mesures de sauvegarde mises en œuvre par les pouvoirs publics, les dispositifs devant assurer cette information demeurent limités et leur exécution inégale suivant les territoires. Citons parmi ceux-ci la pose de repères de crues, l'obligation d'information de l'acheteur ou du locataire (IAL) d'un bien immobilier bâti ou non-bâti si ce dernier est exposé à un risque avéré (selon une évaluation qui peine à s'actualiser suffisamment), la mise en place du portail gouvernemental « Géorisques » développé par le ministère de la Transition écologique<sup>115</sup>, ou encore la constitution d'un dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM), qui sert d'assise au dispositif ORSEC<sup>116</sup> déployé au niveau préfectoral. Chaque maire est supposé en tirer un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), mais force est de constater que leur diffusion reste, au mieux, circonscrite à quelques initiés, et peine à toucher l'ensemble des administrés<sup>117</sup>. Il en va de même pour les

---

<sup>112</sup> OUAZZANI, Johanna, 2021. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires*, op. cit., p. 17.

<sup>113</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021. *Plan d'action : Tous résilients face aux risques*, op. cit.

<sup>114</sup> Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000604335> [consulté le 11/02/2025].

<sup>115</sup> Cet outil numérique permet, après renseignement d'une adresse postale, commune ou coordonnées GPS, de visualiser l'état de l'évaluation des risques naturels et industriels sur un territoire donné. Voir ANON., s.d. Connaître les risques près de chez moi. *Géorisques*. Disponible sur : <https://georisques.gouv.fr/> [consulté le 21/01/2025].

<sup>116</sup> Le dispositif ORSEC (Organisation de réponse de sécurité civile), « arrêté par les préfets, détermine, compte tenu des risques existants dans le département, l'organisation générale des secours et recense l'ensemble des moyens publics et privés susceptibles d'être mis en œuvre. Il comprend des dispositions générales applicables en toute circonstance et d'autres propres à certains risques particuliers identifiés. Les dispositions des plans ORSEC prévoient les mesures à prendre et les moyens de secours à mettre en œuvre pour faire face à des risques de nature particulière ou liés à l'existence et au fonctionnement d'installations ou d'ouvrages déterminés ». MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Risques naturels | Prévention des risques majeurs*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/prevention-risques-majeurs> [consulté le 13/02/2025].

<sup>117</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021. *Plan d'action : Tous résilients face aux risques*, op. cit., p. 9 : « Ainsi, de nombreuses études ont montré que les DDRM et les DICRIM sont très peu connus de la population, vraisemblablement parce qu'ils ne présentent souvent qu'une approche collective du risque à l'échelle d'un département ou d'une commune. Lorsque des commissions de suivi de site ou des réunions publiques sont organisées, celles-ci s'adressent généralement à un premier cercle d'initiés (voire d'experts) sans parvenir à diffuser l'information plus largement au sein des populations concernées. Ces instances ne permettent pas de constituer des relais assez efficaces

plans communaux de sauvegarde (PCS), devant redoubler le DICRIM dans les territoires relevant du champ d'application d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN)<sup>118</sup>.

Cette difficulté pour les populations à s'emparer des enjeux de la protection contre les risques naturels s'explique partiellement par la doctrine, déjà ancienne, rendant les citoyens acteurs de la recherche d'informations et de leurs actions proactives pour leur propre sécurité<sup>119</sup>. Souhaitant mieux accompagner les citoyens dans la prise en compte desdits enjeux, les équipements de lecture publique et BU sont, comme on le verra au terme de ce travail, indiqués à bien des égards afin d'accomplir ce travail d'information, ou tout du moins d'y contribuer de manière décisive. Cet engagement proactif fait partie intégrante de celui à bâtir des bibliothèques dans la construction de communautés résilientes.

Ce premier investissement informationnel auprès des populations, en épousant les missions traditionnelles des bibliothèques, pourrait toutefois faire l'objet d'une défiance d'une certaine partie de l'opinion peu familière et/ou rétive aux enjeux attachés à la question écologique et climatique<sup>120</sup>. Dans son essai *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Denis Merklen démonte le récit de bibliothécaires échappant au risque d'accusations de discours prescriptif à l'attention des publics<sup>121</sup>. S'il y a un intérêt certain à développer et diversifier l'offre de médiation sur ces thématiques afin de mieux sensibiliser les publics, l'opportunité de leur proposer des solutions utilitaristes telle que leur prise en charge partielle par la bibliothèque en cas de sinistre aurait immanquablement pour effet de combler ce fossé du risque prescriptif. À terme, l'accueil résilient peut donc constituer un moyen pour les bibliothèques de capter de nouveaux usagers, de décloisonner encore leur image, de renforcer leurs engagements sociaux. Par la mutualisation des expériences qu'elles peuvent organiser suite à la survenue d'une catastrophe naturelle, elles sont aussi en capacité de plus étroitement associer les citoyens à la mise au point d'un plan de résilience commun, dans un mouvement ascendant et non pas exclusivement descendant, du seul fait des pouvoirs publics<sup>122</sup>.

---

auprès des populations et sont jugées « trop étatiques, figés et rigides ». La mission a noté une sous-représentation des citoyens au sein de ces instances ».

<sup>118</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Risques naturels | Prévention des risques majeurs*, op. cit.

<sup>119</sup> Art. L721-1 du Code de la sécurité intérieure, 2020. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public). [consulté le 10/02/2025] : « Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires ».

<sup>120</sup> Dans un sondage commandé à Ipsos en 2022 par la Fondation Jean-Jaurès, on apprend que 29% des personnes sondées ne sont pas convaincues de l'implication de l'homme dans le développement du réchauffement climatique, quand 8% déclarent ne pas constater de changement climatique. Ces chiffres sont en progression depuis la précédente occurrence de l'enquête, datée de 2020. QUEF, Juliette, 2023. À quel point le déni climatique est-il répandu dans la population ? *Vert*, 01/06/2023. Disponible sur : <https://vert.eco/articles/a-quel-point-le-deni-climatique-est-il-repandu-dans-la-population> [consulté le 11/02/2025].

<sup>121</sup> MERKLEN, Denis, 2013. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, p. 131 : « Pas d'utilitarisme ni d'instrumentalisation, pas de calcul, pas de contrainte. Du plaisir. Voilà une fiction par laquelle ils cherchent à se maintenir dans un espace protégé ».

<sup>122</sup> BERNDTSON, Maija, 2013. *Les bibliothèques publiques et la fabrication d'espaces*, trad. AGOSTO, Marie-Christine. Communication présentée lors du congrès mondial de l'IFLA (Singapour, 2013), p. 9. Disponible sur <https://library.ifla.org/eprint/224/7/081-berndtson-fr.pdf> [consulté le 09/02/2025] : « La fabrication d'espace ne consiste pas seulement à construire de nouveaux bâtiments et y faire venir de nombreux visiteurs mais aussi à inclure les usagers de cet espace et de ses services dans le processus de planification le plus tôt possible. C'est ainsi que la planification passera d'un processus initié par le haut à un processus initié par la base. De cette façon, l'espace sera intégré à la collectivité locale et créera une cohésion sociale dès la phase de planification, et il permettra la satisfaction des besoins locaux et individuels ».

Au-delà de la sensibilisation des populations aux risques climatiques, engager la bibliothèque comme *hub* de résilience communautaire doit lui permettre de s'insérer dans la valorisation de leur territoire. Renouvelant puissamment son utilité sociale face aux aléas climatiques, elle prend en effet part à une dynamique économique, sociale et solidaire. Cet engagement reprend les cadres du concept d'économie, sociale et solidaire (ou ESS)<sup>123</sup>, définie par le ministère de l'Économie comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines d'activité, dont les entreprises partagent un but social [...], une gouvernance démocratique et participative, une gestion éthique<sup>124</sup> ». Si l'ESS couvre donc originellement le monde de l'entreprise, il convient de souligner les similitudes de ses supposés et engagements avec ceux traditionnellement associés à la résilience. Cette économie de l'intérêt collectif correspond aux objectifs qu'entendent se fixer les bibliothèques au sein de la transition écologique comme de la prise en charge des effets du changement climatique. Pareil engagement pourrait amener à diversifier largement les partenariats tissés par nos institutions, comme apporter un exemple du genre à d'autres structures publiques réputées plus en retrait, à la manière des archives mais aussi de tout autre ERP mobilisable. Se faisant, les bibliothèques seront aussi en mesure de réconcilier les approches physiques et sociales de la théorie de la résilience<sup>125</sup>, fortes de leur capacité à servir de lieux d'expérimentations participatives afin de bâtir l'avenir de la cité.

Seulement, toutes ces opportunités d'une intégration toujours plus grande des bibliothèques à leurs communautés manifestent en miroir leurs prétentions à accomplir ce dont le reste de la société n'est pas, ou pas encore, en capacité de soutenir. L'exemple précédent proprement paroxystique d'implications multimodales de nos institutions dans un conflit armé ne manque pas de poser la question des limites des capacités d'action, en toutes circonstances, des bibliothèques. Celles-ci sont pour le moment appelées à demeurer des équipements « non indispensables, mais essentielles », pour paraphraser le libellé du séminaire d'étude organisé par Raphaëlle Bats à l'Enssib fin 2020, sur la place de nos institutions dans la pandémie de Covid-19<sup>126</sup>. Elle évoque avec justesse la pente suivie de l'*advocacy* des bibliothèques à cumuler sur elles la majeure part des débats qui agitent notre époque, quitte à devenir un « lieu total<sup>127</sup>».

Prétendre être ou devenir une institution et un lieu « total » engage des transformations et des coûts majeurs pour les bibliothèques : une gageure qu'elles ne sont pas forcément prêtes à assumer en l'état actuel de leurs ressources, de leurs disponibilités et de leur visibilité institutionnelle dans la cité. Il ne faudrait donc pas trop hâtivement, dans pareil travail de prospective sur la conception de

---

<sup>123</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, 2020. *L'économie sociale et solidaire*. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire#> [consulté le 12/02/2025].

<sup>124</sup> BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, op. cit., p. 136.

<sup>125</sup> WOLOSZYN, Philippe, 2018. Les structures évolutionnaires de la résilience. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 30 | mai 2018, Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/19252> [consulté le 12/02/2025].

<sup>126</sup> BATS, Raphaëlle, 2020. Des bibliothèques non indispensables, mais essentielles ? Un séminaire Enssib pour débattre du rôle des bibliothèques à l'heure de la pandémie. *I2D - Information, données & documents*, vol. 3, n°3, 2020, p. 138-145. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2020-3-page-138?lang=fr> [consulté le 10/02/2025].

<sup>127</sup> *Ibid*, p. 138 : « Pendant toutes ces crises, les bibliothèques ont adapté leurs services pour accompagner les publics et assurer une mission de service public qui ne semble connaître aucune limite, tant la bibliothèque semble pouvoir jouer tous les rôles possibles : lieu de savoir, lieu de sociabilité, lieu de loisir, lieu de rencontre, lieu de fabrication du citoyen, lieu reflet du territoire, etc. La bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle se veut le lieu total, absolument indispensable ».

bibliothèques-refuges, attribuer à celles-ci des missions jusqu'ici inédites. Si interroger de nouvelles pratiques et priorités lors de la survenue de crises climatiques est tout l'enjeu de notre questionnement, celui-ci doit en revanche revenir aux réalités contrastées du terrain. La question de l'étendue de l'implication des bibliothèques dans toutes les formes de la résilience de leurs territoires doit être et sera de nouveau légitimement posée : seules, elles demeurent de toute manière largement impuissantes et condamnées aux formes d'improvisation déjà observées. L'ambition d'une bibliothèque-refuge se doit en conséquence de reposer sur la concertation avec ses réseaux, ses tutelles, ses cadres réglementaires, ses publics et, bien entendu, ses agents.

\* \* \*

Le projet d'établir les bibliothèques comme de potentiels refuges climatiques s'inscrit dans des champs extrêmement diversifiés. Depuis son statut d'impensé, son objet premier – proposer un espace de mise à l'abri et de prise en charge de populations dans le besoin – finit immanquablement par apparaître comme une manifestation d'un engagement protéiforme de nos institutions dans la construction de la résilience économique, sociale et environnementale de leurs territoires. Le caractère hautement composite et transversal de cet engagement, s'il est riche d'opportunités afin d'accroître l'*advocacy* des bibliothèques, questionne cependant l'opportunité réelle du seul accueil d'urgence en cas d'événement climatique intense. Disons-le donc ici d'emblée, il n'est ni souhaitable ni possible d'envisager l'avenir résilient de nos institutions par le seul prisme de cet accueil d'un nouveau genre, pas plus que les professionnel·les des bibliothèques ne semblent devoir se contenter de rester au milieu du gué de la durabilité du quotidien, ce fameux « *statu quo* » questionné tant par Karen Munro<sup>128</sup> que dans le préambule de la feuille de route du ministère de la Culture *Pour un engagement fort des bibliothèques dans la transition écologique*<sup>129</sup>. En ce sens, toute interrogation prospective, à l'image de celle qui va occuper le reste du présent mémoire, doit servir d'horizon moteur à la définition beaucoup plus large et polysémique des objectifs d'avenir de nos institutions, à la hauteur de leur responsabilité sociétale et environnementale, mais aussi de leurs moyens comme de la confiance et des attentes que la population nourrit pour elles.

---

<sup>128</sup> MUNRO, Karen, 2011. Resilience vs. Sustainability, art. cit.

<sup>129</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2024. *Pour un engagement fort des bibliothèques*, op. cit., p. 6 : « Longtemps, une forme d'engagement personnel a été à l'origine d'une mobilisation sur le sujet de la transition écologique au sein des structures. L'enjeu est aujourd'hui de parvenir à mobiliser l'ensemble de la bibliothèque, afin de se former, de monter en compétences et de faire évoluer les pratiques professionnelles collectivement ».

## II. LA BIBLIOTHÈQUE-REFUGE : UNE ASPIRATION PLURIELLE DEVANT SES MOYENS ET POTENTIELS FREINS

---

Après s'être penché sur les fins et opportunités de la bibliothèque comme refuge, nous devons désormais nous intéresser aux moyens concrets de cette ambition composite. Si l'étude prospective de la place de cette dernière dans la conception de bibliothèques davantage engagées dans la résilience de leur communauté a démontré qu'elle n'était pas exclusive et monolithique, cette piste d'un accueil climatique au sein de la bibliothèque, objet central de ce travail, se doit toutefois d'être interrogée, tant elle croise sur elle de problématiques intéressant l'avenir et l'*advocacy* de nos institutions, y compris en négatif. Une fois posée la difficulté à adapter cette ambition au caractère imprévisible des crises climatiques et besoins qu'elle prétend prendre en charge (II.1), il sera nécessaire d'évoquer les questionnements divers qu'appelle sa mise en place, tant du point de vue de ses moyens matériels (II.2) que politiques, managériaux et institutionnels (II.3). L'ensemble de ces limites nous amènera à en interroger une nouvelle fois la pertinence et la faisabilité.

Les développements à venir s'appuient sur une consultation en deux modalités de la communauté professionnelle. Tout d'abord par l'intermédiaire d'une enquête anonymisée conduite durant les mois d'octobre et de novembre 2024, puis sur la première quinzaine de février 2025<sup>130</sup>. Le faible nombre de réponses complètes et exploitables (21) par rapport aux chiffres de complétion partielle du questionnaire (76), atteste pour partie de la difficulté de porter un questionnement prospectif sur la thématique de la bibliothèque-refuge climatique, encore largement impensée<sup>131</sup>. Le faible nombre de réponses exploitables appelle à questionner la représentativité de cet échantillon<sup>132</sup>. Bien que peu nombreuses, on appréciera la qualité de ces réponses, qui ont souvent donné lieu à des témoignages de qualité sur la vision que les répondants portaient de leur profession comme de l'avenir des bibliothèques au sein de la cité. L'ensemble de ces apports sont venus éclairer le recueil d'entretiens qualitatifs réalisés avec des conservatrices et conservateurs en responsabilité (direction, encadrement et/ou position de référents transition écologique), des représentantes du SLL chargées de l'accompagnement de la stratégie environnementale des bibliothèques territoriales, ainsi que des chercheuses et formatrices engagées dans la transition écologique des équipements culturels. C'est sur ce second *corpus*<sup>133</sup> que l'on se propose de véritablement bâtir notre cheminement réflexif, afin de mieux saisir les véritables limites de la proposition d'une forme d'accueil climatique en bibliothèque ainsi que les pistes envisagées pour les dépasser.

---

<sup>130</sup> Voir l'annexe consacrée à l'enquête auprès de la communauté professionnelle, p. 124-137.

<sup>131</sup> Nombre de répondants ont ainsi abandonné leur contribution à l'entrée de la troisième section de questions, consacrée à la définition des cadres et moyens de la bibliothèque comme refuge climatique.

<sup>132</sup> Dans le détail, sur ces 21 contributions, 8 (38%) sont le fait de collègues travaillant en bibliothèques municipales ou intercommunales, 5 (24%) en SCD, 3 (14%) au sein des services centraux et grands établissements du MCC, 2 (moins de 10%) des services centraux et grands établissements du MESR, 2 (*idem*) des bibliothèques de la ville de Paris et 1 (moins de 5%) en bibliothèques départementales.

<sup>133</sup> Voir la liste des entretiens qualitatifs, p. 99..

## 1. DE LA DIFFICULTÉ DE L'ANTICIPATION DES RISQUES : PRENDRE EN COMPTE DES CONTEXTES MOUVANTS

Afin d'éprouver la possibilité d'un accueil climatique résilient en bibliothèque, il y a d'abord lieu de broser le paysage extrêmement hétérogène des contextes dans lesquels celui-ci pourrait se manifester, selon qu'il s'établisse ponctuellement dans le traitement d'une urgence ou bien sur la durée, mais aussi en anticipant une variété de crises climatiques imprévisibles dans leurs causes, intensités et effets.

### Faire face à une adversité composite et imprévisible

Il a été rappelé précédemment que la prétention des bibliothèques à s'établir ou non comme lieux d'accueil en cas d'évènements climatiques devait s'inscrire dans le cadre de leur propre résilience physique et institutionnelle devant ces aléas. Si l'on reviendra dans un second temps sur les considérations immobilières et matérielles nécessaires à cette fin, il semble préalablement capital d'insister sur la diversité même de ces aléas et de leurs conséquences, créant des inégalités impondérables entre les territoires et compromettant d'avance l'opportunité d'une systématisation de cet effort dans l'ensemble des bibliothèques publiques et universitaires.

La première étape de l'analyse des risques climatiques encourus par les bibliothèques et leurs communautés porte sur leur exacte qualification et l'évaluation de leur criticité. Ces risques sont traditionnellement définis comme conséquence d'un aléa donné, « d'origine naturelle ou humaine, sur des enjeux humains, économiques ou environnementaux<sup>134</sup> ». Au sein de ces risques sont distingués de manière maximaliste les risques « majeurs », caractérisés par leur faible fréquence, leur importante gravité en pertes humaines<sup>135</sup> et matérielles et la possibilité qu'ils dépassent les capacités de réaction de la société, des risques mineurs et modérés, aux effets limités et que l'on peut rapidement circonscrire. Si l'on choisit de concentrer ici notre attention sur les aléas climatiques et atmosphériques (fortes précipitations, orages, tempêtes, ouragans, cyclones, pics de températures, etc.), il faut donc également cartographier leurs risques consécutifs, des plus évidents, par exemple du point de vue hydrologique (inondations, crues ou épisodes de submersion marine<sup>136</sup>), jusqu'à ceux, davantage terrestres, pouvant être induits par de fortes précipitations (glissements de terrain consécutifs au retrait-gonflement des argiles<sup>137</sup> ou coulées de boue) ou des pics de chaleur (incendies de massif végétal ou fonte de glacier<sup>138</sup>). Si la variété de ces typologies de risques

<sup>134</sup> ANON., s.d. Risques. *Info.gouv.fr*. Disponible sur : <https://www.info.gouv.fr/risques> [consulté le 15/02/2025].

<sup>135</sup> Une classification annexe des « risques majeurs », datant de 1999, définie sur six échelons de victimes humaines et/ou de dommages matériels, était proposée par l'Inspection Spécialisée de l'Environnement, qui dépendait de la direction générale de la Prévention des risques (DGPR). Est qualifié de simple « incident » l'évènement n'impliquant aucun décès ni blessé, et n'excédant pas les 300.000 euros de dommages, tandis que le sixième et dernier échelon qualifie les « catastrophes majeures » avec plus de 1.000 décès et plus de trois milliards d'euros de dommages. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Risques naturels | Prévention des risques majeurs*, op. cit.

<sup>136</sup> À l'instar de la tempête Xynthia, à la fin du mois de février 2010.

<sup>137</sup> Les sols argileux se gonflent suite aux précipitations puis se tassent en séchant, entraînant des mouvements de rétraction pouvant à terme miner la stabilité des sols et par extension l'intégrité des constructions qui les surplombent. Dans les cas les plus sévères, ces mouvements peuvent susciter des glissements de terrain.

<sup>138</sup> L'exemple le plus notable demeurant, pour le territoire national, celui du massif de La Clapière (commune de Saint-Étienne-de-Tinée, Alpes-Maritimes), considéré comme l'un des cas de glissement de terrain consécutif à la fonte

climatiques engage bien sûr tout le maillage des bibliothèques françaises<sup>139</sup>, leur distribution témoigne toutefois de profondes disparités dans leur intensité. Dans le cadre de notre enquête auprès de la communauté professionnelle, 19 répondants (90%) déclarent que l'environnement immédiat de leurs institutions est exposé au risque de canicule, 13 (62%) aux vagues de froid (dont neige et verglas), 17 (81%) aux phénomènes météorologiques d'intensité modérée (tempête, orage, grêle, coup de vent), 2 (moins de 10%) aux phénomènes météorologiques de haute intensité (cyclone, ouragan), 7 (33%) aux risques de crue et de submersion marine, 4 (19%) aux incendies de massif végétal et 1 (moins de 5%) à d'autres risques. Aucun des répondants n'a déclaré que l'environnement de leur institution n'était soumis à nul risque climatique majeur.

Cette connaissance théorique des risques épouse relativement l'expérience qui en est faite par les répondants depuis leur prise de poste. Ainsi, 15 répondants (71%) déclarent que l'environnement immédiat de leur institution a été confronté à des épisodes de canicule depuis leur arrivée en fonction, 7 (33%) des épisodes de vagues de froid, 8 (38%) des phénomènes météorologiques d'intensité modérée, 1 (moins de 5%) des phénomènes météorologiques de haute intensité, 3 (14%) des épisodes de crue ou de submersion marine et 1 seul (moins de 5%) un épisode d'incendie de massif végétal. Seuls deux répondants (moins de 10%) déclarent ne pas avoir été confronté à un aléa climatique notable depuis leur prise de poste. Notons enfin que 13 répondants (62%) déclarent que leur lieu de travail fut directement impacté au cours d'un ou de plusieurs de ces aléas climatiques, contre 6 (29%) déclarant le contraire<sup>140</sup>.

Si les bibliothèques peuvent donc être sujettes à des phénomènes majeurs et de haute intensité, la plupart des aléas climatiques pesant sur elles se concentre sur les pics de températures (canicules et vagues de froid) et phénomènes météorologiques de faible à moyenne intensité (tempêtes, inondations limitées, etc.)<sup>141</sup>. Ce sont ces phénomènes qui sont également revenus le plus souvent dans le cadre des entretiens réalisés avec des professionnel·les en poste<sup>142</sup>, aucun interlocuteur n'ayant été confronté à un événement climatique majeur au cours de leur carrière. Ces épisodes n'entraînent nonobstant que rarement la fermeture de la bibliothèque et l'interruption de ses missions classiques. Dans notre enquête, une minorité de 5 répondants (24%) déclarent ainsi que la survenue d'un aléa climatique a entraîné la fermeture exceptionnelle ou anticipée de leur institution. On est ici très loin de la culture de gestion de risques climatiques qu'on a vue prévalente dans le monde anglo-saxon, où établissements publics et citoyens sont davantage coutumiers de

---

progressive d'un glacier les plus rapides au monde. Faisant l'objet d'une surveillance géologique poussée depuis les années 1970, son possible effondrement complet, outre d'importantes projections de débris, dérouterait les eaux de la Tinée vers la commune de Saint-Étienne, puis en aval de la vallée en cas de rupture du barrage ainsi formé par les débris. Plusieurs routes menacées ont déjà été fermées et un tunnel a été construit afin de dérouter partiellement l'eau de la Tinée en cas d'effondrement. DURVILLE, Jean-Louis, PEREZ, Jean-Louis, MAURIN, Patrice, 2019. La Clapière : le plus grand glissement de terrain français est-il encore un risque majeur ?, *Encyclopédie de l'environnement*, 17/08/2019. Disponible sur : <https://www.encyclopedie-environnement.org/sol/la-clapiere-glisement-terrain-france-risque-majeur/> [consulté le 15/01/2025].

<sup>139</sup> On dispensera volontairement notre propos d'un complexe essai d'inventaire des cas de bibliothèques françaises frappées par des catastrophes climatiques, qui risquerait d'invisibiliser les événements de faible intensité, notamment les pics de températures.

<sup>140</sup> Deux répondants ne se sont pas prononcés.

<sup>141</sup> Dans le cadre de notre enquête auprès de la communauté professionnelle, ces risques thermiques et de faible à moyenne intensité représentent près de 75% des risques climatiques identifiés et déclarés par les répondants et plus de 85% de ceux déclarés comme vécus dans l'exercice de leurs fonctions.

<sup>142</sup> Avec une insistance particulière sur la recrudescence des épisodes de fortes chaleurs en été, mais aussi « hors-saison » avec des pics de chaleur ponctuels dès le printemps, et occasionnellement au début de l'automne.

phénomènes de haute intensité. Ainsi, même s'il conviendra de poser la question d'un approfondissement des réponses des bibliothèques face à ces risques de haute intensité, de plus en plus fréquents, y compris sur le territoire hexagonal, le fossé existant entre les degrés de criticité des événements considérés braque les projecteurs sur ceux de moindre intensité. L'exigence résiliente de cartographie des risques, en traitant avant tout les plus fréquents et engageants pour la communauté, appelle ainsi à prioriser la gestion des risques thermiques (pics de chaleur et vagues de froid) et des phénomènes météorologiques modérés (tempêtes, orages, grêles, inondations liées à de fortes précipitations), et ce avant même d'évoquer la question de moyens matériels et humains naturellement plus aisés à mobiliser que dans le cas d'incidents et crises plus graves.

Ces diverses typologies et criticités d'événements climatiques appellent aussi des démarches d'anticipation et de réponses différentes dans leurs temporalités. Penser et approfondir une offre d'accueil thermique en bibliothèque (autour de leur statut déjà partiellement acquis d'îlots de fraîcheur ou de chaleur) dans le cadre de phénomènes météorologiques peu intenses ne s'inscrit pas dans les mêmes cadres qu'un accueil d'urgence de populations impactées par un événement climatique grave, pour lequel les bibliothèques et leurs agents ne sont du reste pas préparés<sup>143</sup>. À la question « Votre bibliothèque vous semble-t-elle prête, aujourd'hui, à assumer le rôle de refuge climatique ponctuel en cas de catastrophe d'ampleur ? », 14 répondants (66%) déclarent ainsi qu'elle ne l'est pas du tout, 4 (19%) qu'elle ne l'est plutôt pas, et 1 seulement (moins de 5%) qu'elle est plutôt prête.

Les phénomènes climatiques les plus graves, et plus rares, sont également les plus incertains dans leurs conséquences à court et moyen termes. De ce point de vue, il existe un risque que les efforts extensifs requis par leur anticipation finissent par représenter un handicap pour la poursuite des autres missions traditionnelles des bibliothèques, comme l'expliquaient Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers :

La solidarité au moment où le risque survient n'a rien à voir avec le fait d'être prêt. Cette espèce de constante de l'attente, qui exige une autre manière de penser nos métiers ainsi que d'autres types de moyens, *a fortiori* dans des situations de tensions sur les budgets et ces moyens, ce n'est pas forcément une posture facile à tenir<sup>144</sup>.

Cette angoisse de voir l'opportunité d'un accueil climatique d'urgence en bibliothèque contraindre ses autres activités est également perceptible dans l'enquête menée auprès de la communauté professionnelle. Une courte majorité de 11 répondants (52%) déclarent ainsi qu'il ne leur semble pas pertinent que les bibliothèques se positionnent comme lieux de prise en charge, à hauteur de leurs moyens, d'une partie des populations impactées par un phénomène climatique intense<sup>145</sup>. Une remarque conclusive à l'un des questionnaires vient confirmer cette crainte que l'anticipation des risques ne rime avec tétanisation, voire malaise identitaire des bibliothécaires :

---

<sup>143</sup> Seuls 3 répondants (14%) déclarent que leur institution est dotée d'un plan d'urgence ou plan particulier de mise en sûreté (PPMS), ne constituant pas une obligation réglementaire pour les ERP de type S comme les bibliothèques, à l'inverse des établissements scolaires) mentionnant explicitement le risque climatique. 7 répondants (33%) n'ont pas connaissance de l'existence de pareil dispositif d'urgence, posant la question de leur diffusion.

<sup>144</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers.

<sup>145</sup> Notons que cette position est largement prospective car rares sont les répondants (2, soit moins de 10%) à avoir fait l'expérience de situations où leur lieu de travail a pu faire office de refuge lors de crises (climatiques, sécuritaire, psychique, etc.). L'un des répondants à avoir vécu pareille situation l'a explicitée comme relevant du champ sécuritaire et non climatique : « Une personne agressée devant l'entrée a fait irruption dans le hall et s'est réfugiée derrière la banque d'accueil. Son assaillant ne l'a pas poursuivie à l'intérieur ».

Je ne pense pas que les bibliothèques publiques (et probablement universitaires ?) puissent prendre sur elles ce besoin d'accueil au moment du sinistre. C'est une charge mentale, ce n'est pas notre métier et ça risque de nous éloigner de nos missions classiques comme la politique documentaire. En plus on n'a aucune directive sur ces sujets !<sup>146</sup>

À l'aune de ces éléments d'évaluation des risques climatiques, on voit d'ores-et-déjà poindre la grande difficulté à faire émerger des réponses unies à ces derniers<sup>147</sup>, nous laissant avec deux enseignements majeurs : la nécessité déjà évoquée d'une concertation transversale au niveau local (aucune structure publique ne peut faire cavalier seul sur ces enjeux climatiques), en intégrant la bibliothèque au plan de résilience climatique de leur territoire, mais aussi l'opportunité pragmatique de développer le refuge climatique non pas tant dans la coûteuse et complexe question de l'accueil d'urgence mais bien plutôt dans l'optique de proposer un havre thermique, n'engageant pas de complet bouleversement des missions des bibliothèques et s'opérant au bénéfice premier des populations en situation de précarité.

## **La bibliothèque-refuge, sa multiplicité d'usages et ses tensions**

La variété des typologies de risques climatiques de même que leur caractère souvent imprévisible invitent également de potentielles bibliothèques-refuges à se pencher sur la multiplicité des usages qui pourraient en résulter, complexifiant la planification des moyens mobilisables dans leur prise en charge. Encore une fois, il existe un fossé entre la conception d'un accueil thermique en bibliothèque, la prise en charge ponctuelle de populations impactées par des événements climatiques modérés et la proposition d'un refuge d'urgence et durable face à des crises plus graves. Nous allons essayer ici de dessiner les contours de chacun de ces cas de figures, détaillant plus loin leurs supposés matériels et logistiques.

L'offre de refuge thermique en bibliothèque, notamment pour les populations en situation de précarité, a la particularité de s'opérer ponctuellement ou sur la durée. Tel qu'expliqué en amont, elle se traduit avant toute chose par la satisfaction de besoins primaires : un lieu où être au chaud ou au frais (donc avec une isolation convenable, un réseau de chauffage et de climatisation), avec un minimum de confort et de calme pour s'y reposer (exigeant un mobilier adapté et inclusif), un accès à des sanitaires fonctionnels et raccordés à l'eau chaude (pour les vasques comme préférablement pour les cabines de douche). L'ensemble de ces usages (qui intéressent des populations en situation de précarité mais aussi d'autres publics, recherchant par exemple un lieu où travailler au frais en été<sup>148</sup>), s'ils s'exercent dans

---

<sup>146</sup> Témoignage recueilli dans le cadre de l'enquête auprès de la communauté professionnelle.

<sup>147</sup> Entretien avec Johanna Ouazzani, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC) : « Les implications mobilières sont tellement importantes qu'il me semble que ce n'est pas quelque chose qui peut se rajouter comme ça. Maintenant est-ce qu'il peut y avoir des réflexions dans certains territoires particulièrement exposés ? [...] Il serait intéressant d'avoir des expérimentations sur ces questions là. La systématisation à ce stade me paraît un peu précoce ».

<sup>148</sup> Voir HEULARD, Morgane, 2019. Les bibliothèques publiques, refuges climatisés contre la canicule. *Actualité*, 29/07/2019. Disponible sur : <https://actualite.com/article/12136/bibliotheque/les-bibliotheques-publiques-refuges-climatises-contre-la-canicule> [consulté le 20/02/2025]. On émettra, en chœur avec plusieurs observations réalisées par des internautes en commentaires de l'article (par exemple *Laure B.* : « Les bibliothèques publiques ? Des lieux climatisés ? Vraiment ? De qui se moque-t-on ? »), une certaine réserve sur cette affirmation laudative, hélas souvent contredite par les conditions d'inconfort thermique dans des bibliothèques publiques et universitaires, mal isolées, peu climatisées et dont

le respect du règlement intérieur et sans troubler les autres usagers de la bibliothèque, sont tout à fait compatibles avec la poursuite d'activités et réclament un niveau d'engagement relativement faible de la part des agents.

L'accueil ponctuel de populations impactées par des événements climatiques d'intensité modérée se distingue de la prise en charge de crises plus graves par le fait qu'il ne dure pas dans le temps (moins de 24 heures). Il peut soit s'exercer parallèlement aux activités des bibliothèques, ne les impactant qu'à la marge, soit à l'occasion d'une ouverture exceptionnelle de leurs espaces. Sur le modèle des initiatives improvisées que l'on a étudiées en France dans le cas des tempêtes hivernales, cet accueil se traduit par la fourniture d'un espace sécurisé, confortable et dont l'équipement peut satisfaire aux besoins primaires des réfugiés (chaleur, fraîcheur, hygiène, hydratation, repos, éventuellement strict minimum en matière de ravitaillement alimentaire et prise en charge médico-sociale, voire l'accueil des animaux de compagnie des réfugiés). Ces besoins primaires peuvent se compléter de besoins secondaires avec la fourniture d'un accès à l'électricité (rechargement d'appareils), à internet ou au réseau téléphonique (afin de permettre le renseignement des réfugiés ou encore une possibilité de télétravail) ou bien l'offre de distractions pour les enfants (ludothèque, films, médiations ciblées, etc.). Le niveau d'engagement des agents y est variable (selon les soutiens extérieurs reçus de la protection civile, d'associations et de bénévoles) et peut être source d'un stress modéré.

L'accueil d'urgence, dans lequel se déploient tous les leviers de la résilience face à la survenue d'une catastrophe climatique majeure, se définit quant à lui par son caractère d'exception et s'inscrit dans la durée (plus de 24 heures). S'il se pense comme solution d'accueil temporaire en attendant l'arrivée des secours habilités et l'évacuation des réfugiés, il pourrait se pérenniser *de facto* quand ceux-ci ont perdu leur logement ou ne peuvent pas être déplacés<sup>149</sup>. Il se concentre sur la satisfaction des besoins vitaux des réfugiés, avec l'accent mis sur leur prise en charge médicale et psychologique, exigeant de fait des compétences idoines et le stockage de ressources matérielles sanctuarisées (kits de secours voire médicaments, couvertures de survie, équipements de protection individuelle, rations alimentaires, groupes électrogènes, lampes torches, etc.). Ce cas de figure peut s'inscrire dans le cadre d'une mobilisation générale des ERP et de leurs agents, au surplus du personnel de la protection civile, avec un très fort niveau d'engagement et de stress.

Dans l'ensemble des cas se pose encore la question de la superposition des usages et des possibles conflits que la proposition d'une forme d'accueil climatique pourrait faire naître au sein de la bibliothèque, notamment dans ses formes les plus élémentaires en faveur de populations en situation de précarité. Les ressorts de l'exclusion déjà évoqués avec Vincent Chevallier<sup>150</sup> et Hélène Huszti<sup>151</sup> joueraient de nouveau à plein dans ces cas de figure. Deux répondants de l'enquête se sont ainsi interrogés sur la réception par les usagers, et par « certains collègues » de ces « réfugiés climatiques », assimilés à des publics séjournants :

---

les conceptions bâtimementaires ne favorisent pas la conservation de la fraîcheur dans les espaces de lecture. On renverra ici de nouveau au mémoire d'étude DCB de Martin Bugnicourt.

<sup>149</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « Qui va gérer l'intendance si ça doit durer ? Le cas des écoles de Mayotte a été absolument édifiant : c'est super de gérer du logement d'urgence, mais [que faire ?] si les gens ne peuvent pas rentrer ? C'est *sine die* ? C'est quoi la durée d'engagement ? [...] On n'est vraiment pas mûrs du tout sur ces questions ».

<sup>150</sup> CHEVALLIER, Vincent, 2010. *Les publics sans-abris*, op. cit.

<sup>151</sup> HUSZTI, Hélène, 2020. *DEHORS !* op. cit.

Que fait-on si ce [l'accueil d'usagers au titre de l'accueil thermique] n'est pas accepté par les autres lecteurs ? Personnellement je n'ai pas de réponse évidente, même si je suis sûr qu'il faut accueillir les réfugiés climatiques. Mais ça me pose aussi question du point de vue de la sécurité<sup>152</sup>.

Pour certains collègues c'est difficile d'entendre que ce type d'usages a sa place en bibliothèque. Il faudrait déjà réaffirmer les enjeux d'écoute de tout le monde parce que certains se concentrent sur les missions documentaires<sup>153</sup>.

Ce mouvement de recul à combattre face à l'accueil de publics en situation de précarité est de nouveau souligné sans détour par Nathalie Clot, y compris pour la prise en charge de la précarité étudiante<sup>154</sup>. Plus précisément encore, dans le cadre d'un accueil climatique d'urgence, l'espace des bibliothèques pourrait aussi être le lieu de tensions nourries par le stress consécutif à la catastrophe.

Toutefois, on peut aussi voir dans le renforcement de la vocation d'accueil climatique des bibliothèques un précieux levier afin d'accroître et banaliser la légitimité des populations les plus précaires à fréquenter nos institutions. Lola Mirabail, directrice du réseau de la bibliothèque municipale de Nantes, évoque ainsi cette opportunité en soulignant l'importance de la formation des agents sur ces enjeux :

La bibliothèque doit pouvoir accueillir tout le monde. [...] L'enjeu c'est donc que les règles du vivre ensemble soient respectées par tout le monde. Et oui ça nécessite parfois un rappel auprès de certains collègues [...], mais la plupart sont convaincus de la nécessité d'accueillir tout le monde. « Publics précaires » ne veut pas forcément dire « comportements problématiques ». [...] On est aussi le reflet de la société et quand une société ne va pas bien on accueille des publics qui ne vont pas bien<sup>155</sup>.

Elle complète en proposant de dépasser la crainte d'une polyphonie des usages en affirmant la possibilité de repenser notre culture professionnelle par la capacité d'offrir différentes formes d'accueil, davantage personnalisées, afin d'accompagner au mieux les transitions de la société :

Il y a un fantasme aussi sur la question de prendre en compte certains types de publics qui vont être plus confrontés à des difficultés du fait du réchauffement climatique : ça peut dire aussi avoir un accueil un peu différencié malgré tout, et ça dépend de jusqu'où l'on va : est-ce que l'on accueille tout le monde de la même manière ou pas ? Je pense que oui, il faut accueillir tout le monde de la même manière mais on peut avoir des services spécifiques pour certains types de publics<sup>156</sup>.

Reine Bürki abonde en ce sens, insistant sur le fait que la gestion de l'urgence climatique a le pouvoir de ramener tous les agents et publics sur le même plan<sup>157</sup>,

---

<sup>152</sup> Témoignage recueilli dans le cadre de l'enquête auprès de la communauté professionnelle.

<sup>153</sup> *Ibid.*

<sup>154</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « Là on a 80 étudiants toutes les rentrées à la rue à Angers. Ok chiche, on y va, on fait un centre d'hébergement de nuit en fermant l'une des salles des BU, on organise ça. « Vous êtes là [à l'attention des collègues du SCD] ? » La suite de la discussion était : « bah non ce n'est pas notre travail ». Quand il s'agit d'être généreux sur le papier, dans les idées et dans les articles, on l'est, mais quand il s'agit de réellement mobiliser des ressources et des compétences dans la durée, c'est beaucoup moins aisé. Dans la récurrence d'événements qui s'accumulent c'est là qu'il y a l'usure du grand cœur, et notre public est pareil aussi ».

<sup>155</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes.

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB : « L'idée de voir dans la bibliothèque un refuge climatique ne va pas de soi, sur le plan réglementaire, statutaire, ça interroge aussi les missions, les compétences des personnels, la mise en disponibilité d'espaces [...]. Et puis il peut y avoir des réactions adverses du côté des publics : « c'est pas le lieu », « c'est pas l'endroit pour ». Après je pense qu'à un moment donné, face à l'urgence climatique, on est tous sur le même

tandis que Romane Coutanson, chargée d'études « gestion de crises, protection des biens et des personnes en bibliothèque » au MESR, explicite la vertu de l'anticipation dans la dissipation de ces craintes :

Je ne pense pas que l'urgence ait vocation à être pérenne. Il ne faudrait pas que les équipes restent dans une forme de sidération, ou de sinistrose, en se disant « c'est vraiment le pire qui nous attend ». L'important c'est de faire comprendre que le fait d'anticiper c'est vraiment ce qui sera clé pour arriver à rebondir et faire face à des situations qu'on n'avait pas anticipées et qui se présentent, à l'instar de ce qu'on a vu avec la crise COVID<sup>158</sup>.

De ce nouveau recentrage sur la thématique du refuge thermique en bibliothèque, il convient de retenir l'importance de d'abord penser l'opportunité de l'accueil climatique par le prisme de nos cœurs de métiers, sur lesquels les professionnels des bibliothèques peuvent apporter la plus grande plus value à la résilience de leurs communautés. Si ce choix pragmatique ne doit pas nous empêcher d'interroger collectivement nos capacités à étendre cet accueil de façon circonstanciée en cas d'urgence, il demeure largement souhaitable de concentrer les efforts sur ce qui est déjà de l'ordre du possible, sachant que d'autres ERP demeurent susceptibles d'être plus indiqués afin de proposer l'accueil climatique le plus extensif<sup>159</sup>. De cette façon, les bibliothèques peuvent également dégager davantage de temps et de ressources afin de remplir et renforcer leurs missions de sensibilisation des populations et leur investissement dans l'émergence de modèles de résilience citoyens. Ainsi, tandis qu'ils étaient en minorité à voir la pertinence d'un accueil climatique d'urgence en bibliothèque, 17 répondants (81%) de l'enquête jugent souhaitable que les bibliothèques se positionnent comme relais d'informations sur les risques climatiques en amont de ceux-ci, tandis que 12 (57%) estiment que leurs institutions ont un rôle à jouer *a posteriori* de ces aléas dans le cadre de la mutualisation des expériences. Outre la mitigation des risques les plus fréquents, cette primauté donnée aux formes d'accueil climatique les plus élémentaires répond enfin à plusieurs des grands présupposés de la résilience communautaire posés par Salt et Walker<sup>160</sup>, au premier rang desquels la diversité, la modularité et la polyvalence des compétences et services. Dit autrement, il s'agit d'éviter une trop coûteuse spécialisation des bibliothèques dans le traitement de sinistres climatiques majeurs au détriment de leurs missions institutionnelles et de la prise en charge d'incidents de moindre intensité. Cette nécessité de priorisation des actions dans le champ de la résilience climatique résonne enfin avec la conception qu'en porte aujourd'hui l'État, pour les bibliothèques territoriales<sup>161</sup>.

---

plan et tôt ou tard ça peut lisser le regard qu'on peut avoir sur la dimension d'accueil social des bibliothèques, parce que nous sommes tous également vulnérables ».

<sup>158</sup> Entretien avec Romane Coutanson, chercheuse au CTLES, chargée d'études (gestion de crises, protection des biens et des personnes en bibliothèque), MESR.

<sup>159</sup> À l'instar des établissements scolaires et internats dotés de dortoirs, sanitaires et espaces de convivialité déjà présents, tel que rappelé par Antoine Tarrago. Entretien avec Antoine Tarrago, responsable du service des collections documentaires, SCD de l'Université de Montpellier.

<sup>160</sup> WALKER, Brian, SALT, David, 2006. *Resilience Thinking*, *op. cit.*

<sup>161</sup> Entretien avec Johanna Ouazzani, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC) : « Il y a des situations extrêmement variées d'une bibliothèque à l'autre. [...] Il y a énormément de choses donc il faut prioriser, il faut collectivement se dire « Qu'est-ce qui est le plus important ? ». La volonté [d'un accueil climatique en bibliothèque] existe car elle est en phase avec un certain nombre de valeurs, qui doivent s'entretenir ».

## 2. LES DÉFIS DE LA TRANSFORMATION DES ESPACES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Si la prise en compte de la variété des phénomènes climatiques et de leurs effets constitue une première limite à la mise en place d'une offre de refuge résilient en bibliothèque, ses freins les plus notables résident sans surprise dans ses moyens logistiques et financiers. Ces limitations concernent tant les infrastructures de nos institutions, qui devraient être largement repensées, dans leur robustesse comme leur confort, que leurs ressources matérielles, afin de répondre aux usages explicités à l'instant.

### Des infrastructures à repenser

La première limite majeure à la perspective d'un accueil climatique résilient au sein des bibliothèques publiques et universitaires concerne la fiabilité de leurs infrastructures, sans laquelle il n'est pas envisageable de porter cette ambition de refuge. Il convient de rappeler en premier lieu l'importance de la question bâtementaire dans la transition écologique des bibliothèques, et plus globalement de l'ensemble des équipements culturels. Dans le cadre de la poursuite des engagements de la France d'une réduction de 80% des émissions nationales de gaz à effet de serre d'ici à 2050<sup>162</sup>, puis depuis 2019 dans le cadre de la feuille de route française pour l'Agenda 2030<sup>163</sup>, l'effort de durabilité carbone (ainsi dans le cadre du Plan de transformation de l'économie française, ou PTEF<sup>164</sup>) et énergétique<sup>165</sup> desdits établissements culturels est attendu au tournant, faisant l'objet de très nombreuses réglementations<sup>166</sup> et initiatives, à l'instar de celles portées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), divers labels<sup>167</sup> ou encore le *Shift Project*<sup>168</sup>, initiatives dont il serait superflu d'entreprendre l'inventaire complet étant donné qu'elles ne concernent qu'indirectement l'objet du présent mémoire<sup>169</sup>.

---

<sup>162</sup> Engagement pris en 2015 à la suite de l'Accord de Paris, adopté à l'issue de la COP 21. *UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE (UNFCCC)*, 2016. *Processus et réunions | L'Accord de Paris*. Disponible sur : <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris> [consulté le 12/02/2025]. On rappellera en outre que le bâtiment demeure le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, avec près de 40% des émissions.

<sup>163</sup> ANON., 2019. *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*, op. cit.

<sup>164</sup> ANON., 2022. Publication du Plan de transformation de l'économie française. *The Shift Project*. Disponible sur : <https://theshiftproject.org/crises-climat-plan-de-transformation-de-leconomie-francaise/> [consulté le 22/02/2025].

<sup>165</sup> Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie, op. cit.

<sup>166</sup> Telle que la réglementation environnementale 2020 (RE2020) pour la conception des équipements neufs, regroupant plusieurs lois comme la loi ELAN de 2018 (portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique). Si la RE2020 se concentre essentiellement sur les enjeux de sobriété énergétique des équipements, elle intègre aussi un aspect d'aménagements d'avenir afin de « mieux adapter les bâtiments aux conditions climatiques futures ». Voir MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Réglementation environnementale RE2020*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/reglementation-environnementale-re2020> [consulté le 13/01/2025].

<sup>167</sup> Citons par exemple la certification HQE-BD (Haute qualité environnementale - Bâtiment durable), ou encore le label BEPOS (Bâtiment à énergie positive). Voir ARQUIER, Élisabeth, 2023. *Programmer un lieu culturel responsable*. BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, op. cit., p. 68-69.

<sup>168</sup> Le *Shift Project* est une association et laboratoire d'idées se proposant d'accompagner les acteurs économiques, politiques, culturels, académiques et associatifs dans leurs efforts de transition écologique, et notamment de décarbonation. L'un de ces secteurs concerne les infrastructures culturelles et a donné lieu à un rapport en novembre 2021. Voir *THE SHIFT PROJECT*, 2021. *Décarbonons la Culture !* Disponible sur : <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211130-TSP-PTEF-Rapport-final-Culture-v2.pdf> [consulté le 12/01/2025]. On notera, avec Fanny Valembos, co-pilote de la section « Livre et édition » du *Shift Project*, la préparation d'un bilan spécifiquement consacré à la décarbonation de la chaîne du livre.

<sup>169</sup> Pour un panorama détaillé des réglementations et actions conduites en faveur de l'évaluation et de la réduction de l'empreinte carbone des bibliothèques, voir LE GUENNEC, Marion, 2018. *Bibliothèques et écologie : les bibliothèques*

Pourtant, l'enjeu est ici de dire combien la question de l'accueil climatique résilient en bibliothèque pourrait trouver sa place dans ces efforts d'accompagnement de leurs équipements vers davantage de durabilité. L'on pourrait en effet estimer de prime abord que, puisque pensés afin d'assurer des conditions de conservation patrimoniale et documentaire satisfaisantes, ces équipements seraient naturellement robustes face aux aléas climatiques<sup>170</sup>. Or, les bibliothèques publiques comme universitaires demeurent soumises à d'importants défis structurels en leurs emprises. Il n'est ainsi pas surprenant que la simple évocation du thème de cette étude ait d'abord questionné nos interlocuteurs sur sa faisabilité matérielle et bâtementaire, eu égard à l'état présent des équipements de nos institutions. De nombreux contributeurs de l'enquête ont émis des réserves similaires<sup>171</sup>. Pareille appréciation est partagée par les professionnel·les sollicité·es au cours des entretiens qualitatifs. De même, Johanna Ouazzani<sup>172</sup> et Hanna Torabully<sup>173</sup>, toutes deux chargées de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire » auprès du SLL, ont rappelé la priorité aujourd'hui donnée, faute de moyens financiers suffisants, à la décarbonation et à la sobriété énergétique des emprises des bibliothèques territoriales par rapport à la recherche d'une plus grande résistance face aux intempéries et aléas climatiques, ainsi que d'un plus grand confort thermique pour les agents et les publics. Les mêmes causes produisent les mêmes effets dans les BU, comme déjà souligné à l'occasion du 53<sup>e</sup> congrès de l'ADBU<sup>174</sup>, ou tel que nous l'a confié Natalia Leclerc, à propos des économies d'énergie réalisées par la BU de Sciences de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard<sup>175</sup> : « l'âge du bâtiment, sa

---

*de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68275-bibliotheques-et-ecologie-les-bibliotheques-de-lecture-publique-francaises-et-les-enjeux-environnementaux.pdf> [consulté le 14/09/2024].

<sup>170</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris : « De par leur vocation de conservation, les bibliothèques sont des lieux qui appréhendent ces questions là. Avant je travaillais à la BnF et pour le site de Tolbiac qui est situé à côté de la Seine, comme d'autres bibliothèques situées en zone inondable, son architecture-même doit répondre à des fins de conservation et de préservation des dommages climatiques. [...] Donc on a conscience depuis longtemps de cet enjeu de robustesse des bibliothèques. On travaille plus ou moins avec les architectes sur ce point, même s'ils nous compliquent parfois la tâche car ils n'ont pas toujours à l'esprit ça ». Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB : « Ce n'est pas anodin d'articuler la notion de refuge à la notion de lieux de conservation, qui s'inscrivent dans le temps long, de la patrimonialisation. On est là pour conserver, protéger, sauvegarder quelque chose de l'ordre de la base de la civilisation. [...] Le patrimoine est un ciment qui nous rapproche de notre identité et ce que nous disent ces crises, notamment climatiques, c'est : « On en est où ? On est qui ? Qu'est-ce qu'on a à voir les uns avec les autres ? » Il y a quelque chose de rassurant dans ces lieux dont on a l'impression qu'ils sont là pour l'éternité ».

<sup>171</sup> Témoignage recueilli dans le cadre de l'enquête auprès de la communauté professionnelle : « La vétusté des bâtiments (pas de double vitrage, huisseries fermant mal...) n'aide pas à devenir un lieu résilient et malheureusement la prise en compte des risques climatiques ne semble pas entrer dans les démarches de mise en conformité des espaces (encore moins lorsqu'il est question de protection des collections) », ou encore : « Ça [l'accueil climatique] paraît malheureusement inatteignable vu qu'on n'a même pas les moyens d'assurer nos missions dans un cadre immobilier qui tienne la route ».

<sup>172</sup> Entretien avec Johanne Ouazzani, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC) : « La transition écologique doit être considérée comme une porte d'entrée. La question de la bibliothèque comme espace de refuge c'est la prochaine étape. Mais on ne peut pas improviser cet accueil climatique, la formalisation n'a pas de matérialisation concrète. Pour le moment c'est un vœu pieux. Ce ne sont pas des pistes encore étudiées par le ministère de la Culture ».

<sup>173</sup> Entretien avec Hanna Torabully, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC).

<sup>174</sup> BRIOT-MANDEVILLE, Julie, BUSSEUIL, Tom, CHEVALIER, Clothilde, 2025. Compte rendu du 53<sup>e</sup> Congrès de l'ADBU, art. cit. La question de la bibliothèque comme refuge climatique n'est pas encore d'actualité face aux enjeux propres à la décarbonation des activités des BU, leur sobriété énergétique et, de plus en plus, numérique.

<sup>175</sup> Dans le cadre du concours CUBE État (Concours usages bâtiments efficaces, initiative de compétition d'économies d'énergie des administrations publiques portée, pour le ministère de la Transition écologique, par le Commissariat Général au Développement Durable, ou CGDD, la Direction de l'Immobilier de l'État, ou DIE, ainsi que le Fonds pour la Transformation de l'Action Publique, FTAP), le SCD de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard a fait appel à une ingénieure de flux afin d'identifier les postes envisageables d'économie d'énergie. Devant l'isolation passable du bâtiment, il a été décidé de contrôler plus étroitement le chauffage et l'utilisation de la VMC. Entretien avec Natalia Leclerc, responsable adjointe des Services aux publics, Pôle Sciences, SCD de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard.

structure, etc. fait qu'on a une marge de manœuvre très faible sur ces gros sujets<sup>176</sup> ». La logique d'économie d'énergie joue également dans la disponibilité des espaces, et donc l'opportunité d'en faire des lieux d'accueil climatique, notamment en été en l'absence de climatisation. Toujours à la BU de Sciences de Lyon 1, Natalia Leclerc regrette que :

Sur l'aspect thermique, les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages par exemple sont fermés l'été puisqu'on n'a pas de climatisation et qu'on n'en aura pas puisque les économies d'énergie font que ce serait trop coûteux d'en installer une. Donc pour le moment on est plutôt dans un type de bâtiment où on est obligé de restreindre l'accès à certains espaces : c'est le contraire du refuge climatique. [...] Ces étages sont intenable<sup>177</sup>.

Laurence Macé, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres de la BU de La Réunion, va dans le même sens :

Ils [le service Bâtiments de l'Université] nous imposent une clim à 26°C mais comme la moitié ne marchent pas c'est un four ! Dans les pires moments j'ai vu des étudiants tomber dans les pommes. [...] La sobriété est une pression sans solution<sup>178</sup>.

Ces exemples attestent de la difficulté à accorder enjeux de conservation, efforts de sobriété et planification d'une forme d'accueil climatique résilient au sein des équipements des bibliothèques, qui exige inévitablement d'envisager de lourdes et coûteuses rénovations en faveur de l'isolation et de systèmes efficaces de renouvellement de l'air, de chauffage et de climatisation, afin d'adapter ces dispositifs à l'évolution des conditions climatiques<sup>179</sup>.

De ce point de vue, il apparaît impératif de traiter la synchronisation de ces questions dès la conception initiale des nouveaux projets de bibliothèques. Au cœur de la politique environnementale de l'établissement, les questions de résilience climatique comme les conditions d'un éventuel accueil face aux aléas doivent à ce titre, et par un souci accru d'anticipation des risques, figurer dans les projets d'établissement et, pour les bibliothèques de lecture publique, dans leurs PCSES<sup>180</sup>, tel qu'ont encore pu le rappeler Johanna Ouazzani<sup>181</sup> et Hanna Torabully<sup>182</sup>. Ces avancées en matière d'accueil et de résilience climatique passeront invariablement

---

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> *Ibid.* Au cours d'un stage réalisé sur le site en question en mars 2024, on a pu prendre personnellement la mesure des défis bâtimentaires et thermiques des espaces de la bibliothèque, notamment pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages évoqués ici, qui disposent d'une très mauvaise circulation d'air, avec de grandes verrières peu propices à la conservation de la fraîcheur et surtout des mobiliers, murs et moquettes sombres qui absorbent la chaleur. Lors des épisodes de canicule, comme en août 2023, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages sont également largement impactés et parfois fermés. Les usagers sont alors redirigés dans le hall, où les équipes ont tenté d'improviser une climatisation de fortune avec des ventilateurs.

<sup>178</sup> Entretien avec Laurence Macé, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres, SCD de l'Université de La Réunion.

<sup>179</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « J'ai quand même des systèmes de rafraîchissement du bâtiment qui ont la manie de tomber [en panne] quand il fait moins de 5°C et plus de 30°C parce qu'à Angers on a mis du matériel pour Angers, pour la « douceur angevine » et donc les événements climatiques qui arrivent vont être très difficilement gérables ».

<sup>180</sup> Le PCSES (pour Projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux) est un document synthétique et opérationnel par lequel « une collectivité territoriale détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique, qu'il s'agisse de l'actualisation d'une démarche déjà menée [dans notre cas, la rénovation et mise aux normes d'un équipement] ou de la création d'un nouvel équipement ». Dans le second cas, il s'agit d'une pièce maîtresse du processus de réalisation d'une nouvelle bibliothèque, précédant et fondant à la fois la programmation architecturale et le choix de la maîtrise d'œuvre, mais aussi la candidature à la DGD Bibliothèques. MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2015. *Recommandations pour la rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social en bibliothèque de collectivité territoriale*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/137255/file/brochure%20PCSES.pdf> [consulté le 03/01/2025].

<sup>181</sup> Entretien avec Johanna Ouazzani, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC).

<sup>182</sup> Entretien avec Hanna Torabully, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC).

par d'importants efforts d'expérimentation. Au-delà des modèles de bibliothèques résilientes portés par les différentes initiatives professionnelles étudiées dans le monde anglo-saxon, un exemple peut être recherché en France dans l'ouverture de la bibliothèque James Baldwin (Paris, XIX<sup>e</sup> arrondissement) à l'été 2024, concomitante à la relocalisation de la Maison des réfugiés<sup>183</sup>. Voici la description qu'en donne sa directrice Sophie Bobet :

C'est un bâtiment durable, label or au titre du label Bâtiment durable francilien<sup>184</sup>. On est accompagné pendant deux ans par Ekopolis<sup>185</sup> pour la prise en main du bâtiment de manière durable, avec trois types de ventilations naturelles, des registres d'entrée d'air, des brasseurs d'air pour des espaces où la ventilation naturelle ne suffirait pas, on peut faire du *free cooling* la nuit, on a des stores, on a aussi toute cette paroi en bois destinée à être pare-soleil, à l'intérieur on a des murs en terre crue pour absorber la chaleur. Le confort l'été a été prouvé et désormais on travaille sur le confort d'hiver<sup>186</sup>.

Elle insiste par ailleurs sur l'opportunité d'accompagner sur la durée les expérimentations en matière de résilience thermique et climatique, notamment en tirant parti de la garantie de parfait achèvement, post-livraison des travaux, et ce même s'il n'existe pas forcément de cadre normatif permettant de véritablement apprécier la résilience d'un bâtiment, notamment du point de vue thermique<sup>187</sup>.

---

<sup>183</sup> La Maison des réfugiés est un équipement de la ville de Paris administré par les associations Emmaüs Solidarité et Singa, pensé comme un lieu-ressources dédié à l'intégration sociale et professionnelle de primo-arrivants, en supplément de la proposition d'activités culturelles et sportives. Elle travaille avec une cinquantaine d'associations partenaires, en essayant de sensibiliser les Parisien·nes aux défis et enjeux liés aux migrations et à l'accueil. Le centre, anciennement sis dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement, a été déplacé dans de nouvelles emprises pensées conjointement à celles de la bibliothèque James Baldwin, et dotées d'équipements susceptibles d'être mobilisés dans notre cas d'accueil climatique résilient, tel qu'un café solidaire, une cuisine partagée ainsi que de vastes espaces de *coworking* pouvant servir de zones de rassemblement.

<sup>184</sup> Née en 2017, la démarche BDF/QDF (pour Bâtiments et Quartiers durables franciliens) repose sur un système participatif d'évaluation des objectifs, besoins et ressources de durabilité d'opérations de construction et/ou de rénovation, et où un accompagnateur BDF/QDF, agissant comme assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), va conseiller et faire mieux collaborer la maîtrise d'œuvre (MOE), la maîtrise d'ouvrage (MOA) mais aussi les publics autour du référentiel de qualité environnementale du territoire. EKOPOLIS, 2024. *Tout savoir sur les démarches Bâtiments et Quartiers durables franciliens*. Disponible sur : <https://www.ekopolis.fr/les-demarches-quartiers-et-batiments-durables-franciliens> [consulté le 04/02/2025].

<sup>185</sup> Ekopolis est une association loi 1901 fondée en 2014 dont le but est d'encourager le développement durable dans les champs de l'aménagement et de la construction, notamment dans le renouvellement urbain et la réhabilitation, et de mobiliser les acteurs concernés de la région Île-de-France dans cette optique. Elle porte notamment la démarche BDF/QDF.

<sup>186</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris.

<sup>187</sup> *Ibid* : « Pendant un an je suis avec la garantie de parfait achèvement qui me permet de travailler avec la maîtrise d'œuvre lorsqu'il y a des soucis, parce qu'aujourd'hui les aléas [climatiques] sont tout le temps [...]. Ce que nous disent les entreprises, la maîtrise d'œuvre, c'est qu'il n'y a pas de norme par rapport au confort d'été. Autant l'hiver la consigne officielle c'est d'arriver à 18 ou 19°C, ce qui peut poser d'ailleurs des questions pour nous qui accueillons des publics fragiles [*a fortiori* en cas d'accueil climatique d'urgence] parce qu'il y a la température, les courants d'air mais aussi l'état physique et de fatigue des personnes. [...] On fera aussi une sorte d'enquête avec les publics sur ces questions. Donc c'est en cela que Baldwin est assez intéressant : on devient un lieu pédagogique qui va amener à prendre conscience de la nécessité de changer nos usages ».

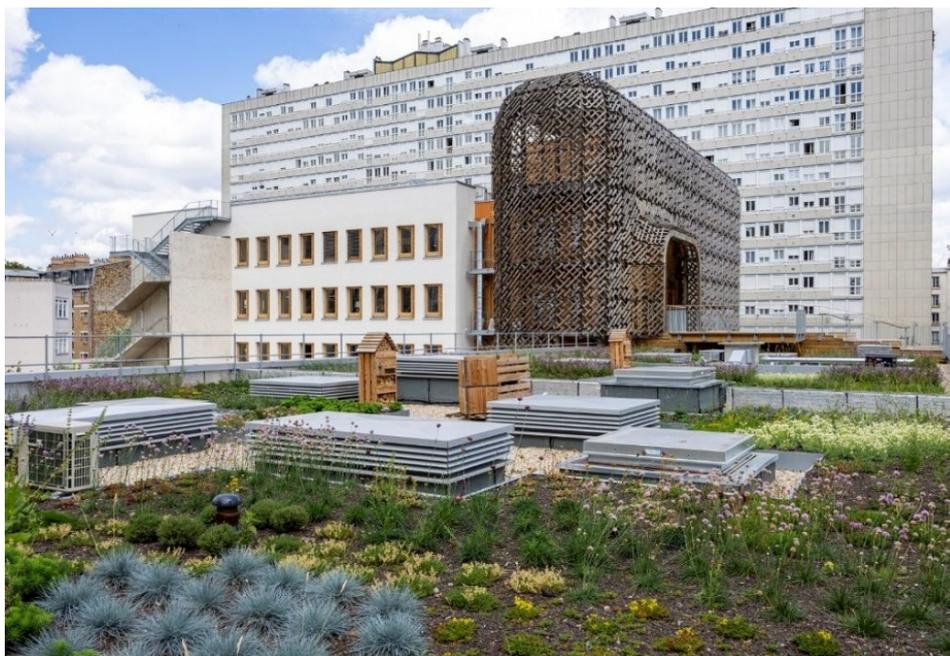


Figure 3 *Vue du toit végétalisé et de la cage en bois de la bibliothèque James Baldwin (crédit photographique : Fred Mauviel / Ville de Paris)*

Si ce cas de figure témoigne une fois de plus de la conciliation parfois complexe entre sobriété et satisfaction des critères de confort thermique et résilient, il atteste toutefois des pistes d'expérimentation devant être mises à l'étude afin de subvenir à cette ambition dans le cadre des bibliothèques. Si les innovations structurelles requises sont coûteuses, *a fortiori* en l'absence de vrais crédits fléchés, cela ne doit pas entraver une réflexion transversale sur l'ensemble des paramètres propres à accroître l'engagement environnemental de nos institutions, par leur propre bilan mais aussi par les services qu'elles entendent mettre en place pour accompagner les populations locales aux effets du dérèglement climatique. À cette fin, et comme le démontre l'exemple de la démarche BDF évoquée par Sophie Bobet, il est souhaitable d'intégrer les citoyens à la conceptualisation de potentiels lieux-refuges devant continuellement s'adapter à leurs besoins, par exemple en imaginant pour eux des formes d'assistance à maîtrise d'usage<sup>188</sup>.

### « Nous ne sommes pas équipés pour » : la résilience devant ses coûts

Au-delà de la question de la résilience climatique des infrastructures des bibliothèques, il convient aussi d'interroger le coût des transformations qu'un accueil climatique, durable ou d'urgence, pourrait faire peser sur ses aménagements mobiliers et ses ressources matérielles, et ce dans la durée.

Sur la base des besoins primaires et secondaires listés plus tôt dans le cadre de la définition des multiples usages de la bibliothèque-refuge, nous avons d'abord essayé d'interroger la communauté professionnelle sur l'état des lieux des aménagements mobilisables. Il en est ressorti le double constat de très nettes disparités dans l'équipement de nos institutions ainsi que de l'impréparation en l'état

<sup>188</sup> Sur le modèle de ce que propose le collectif de l'AMU (pour Assistance à maîtrise d'usage). RÉSEAU DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE (AMU). Disponible sur : <https://www.reseau-amu.fr/> [consulté le 25/02/2025].

de leurs espaces afin de subvenir aux besoins de potentiels réfugiés climatiques, et ce parfois en infraction avec les normes en vigueur<sup>189</sup>. Ainsi 8 répondants (38%) déclarent que leur bibliothèque ou son environnement immédiat est équipé de sanitaires publics à eau chaude<sup>190</sup>, 10 (48%) de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), 1 seul (moins de 5%) d'une cabine à langer, 2 (moins de 10%) d'un distributeur de protections hygiéniques, 15 (71%) d'un espace de cuisine et/ou de convivialité rudimentaire (équipé *a minima* d'un distributeur de boissons chaudes, d'un frigo, d'un four à micro-ondes et de quelques ustensiles), 3 (14%) d'une infirmerie ou d'un centre de soin de fortune, 11 (52%) d'un espace de repos (avec *a minima* des fauteuils assez confortables pour dormir) et 7 (33%) un petit stock de plaids. En complément, on ajoutera que sur les 72 bibliothèques du réseau de la ville de Paris, seules 8 (11%) sont dotées d'au moins une fontaine à eau<sup>191</sup>. Ces chiffres montrent la marge de progression existant dans l'équipement matériel des bibliothèques afin de proposer une forme d'accueil climatique idoine, en soulignant que s'y trouve intégré également, selon le principe d'externalisation, leur environnement immédiat, dont il faut prendre en compte la probabilité de nonaccès selon les propres dispositions d'accueil qui y auront été instaurées ainsi que la gravité de l'aléa climatique en cours. L'obtention de ces équipements nécessaires à l'accueil climatique est encore soumise aux mêmes problématiques de sobriété que les infrastructures, pouvant limiter leurs capacités de mobilisation en cas de crise. Les divers appareils électriques convoqués à cette fin (systèmes de chauffage portatifs, ventilateurs, fours à micro-ondes, frigos, générateurs électriques, etc.) ont inévitablement un coût énergétique incompatible avec la poursuite des objectifs de durabilité.

De plus, la mise à disposition de pareils équipements d'hygiène et de convivialité pourrait attirer des mésusages au quotidien, à moins de les exclure, hors période de gestion de crise, du périmètre d'accès des publics, ce qui ne semble pas envisageable. Il n'est en effet pas possible, comme nous le rappelait Lola Mirabail, d'immobiliser sur la durée des espaces et des équipements matériels au nom de la survenue hypothétique d'un besoin ou d'une urgence à traiter : « l'exception ne relève pas de notre fonctionnement normal<sup>192</sup> ». Cette question de l'inscription dans la durée de ces nouveaux équipements au sein de l'environnement de la bibliothèque-refuge appelle aussi celle de leur entretien, par de nouvelles prestations de maintenance et de ménage.

Enfin, il va sans dire que tous ces aménagements et leur manutention représentent un poste très important pour les dépenses d'investissement et de fonctionnement d'un établissement, peinant à trouver leur place dans un contexte de fortes tensions budgétaires pour nos institutions, que l'on se positionne du côté de

---

<sup>189</sup> Ainsi pour l'équipement de la bibliothèque en sanitaires PMR, tel que stipulé dans le *Code de l'action sociale et des familles*, à l'article 67 de la *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006682302/2005-02-12/#LEGIARTI000006682302](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006682302/2005-02-12/#LEGIARTI000006682302) [consulté le 24/02/2025].

<sup>190</sup> Sachant que la présence de cabines de douche accessibles au public est encore plus rare, à l'instar de la situation de la BU de Sciences de Lyon 1, équipée de 6 cabines mais uniquement à l'étage réservé aux personnels. Entretien avec Natalia Leclerc, Entretien avec Natalia Leclerc, responsable adjointe des Services aux publics, Pôle Sciences, SCD de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard.

<sup>191</sup> Chiffres aimablement fournis par Sophie Bobet. Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris. On rappellera ici qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, tout ERP appartenant aux 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories (recevant donc plus de 300 personnes) doit être équipé d'au moins une fontaine à eau fonctionnelle. *Art. L541-15-10 du Code de l'environnement*, 2021. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000043974900](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043974900) [consulté le 24/02/2025].

<sup>192</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes.

la lecture publique ou des BU. La plupart des retours formulés par les répondants de notre enquête indiquaient que, pour eux, la principale limite à cette aspiration d'accueil résilient était l'absence de ressources budgétaires, fondatrices tant des moyens « financiers » qu'« humains » qui devraient s'y trouver mobilisés :

Mais nous ne sommes pas équipés pour. On fait déjà avec ce que l'on a, soit pas beaucoup, et ça paraît très improbable qu'on obtienne plus de moyens pour accueillir des gens en urgence en cas de catastrophe naturelle<sup>193</sup>.

Le manque de moyens humains et financiers est le véritable nœud du problème<sup>194</sup>.

Ces constats invitent à replacer la conception de l'aménagement résilient des bibliothèques dans la définition plus large de ce qui devrait faire leur hospitalité mobilière de tiers-lieux. L'on retrouve ici l'intérêt évoqué plus haut d'inscrire ces investissements dès la conception du projet d'établissement et PCSES de la bibliothèque, afin de leur donner une véritable assise financière.

Au-delà des aménagements mobiliers, l'on peut légitimement s'interroger sur l'opportunité de gérer des stocks de ressources sanctuarisées pour l'hypothétique prise en charge de populations sinistrées : eau, denrées alimentaires périssables ou non, médicaments, produits d'hygiène, kits de secours, matériels de survie, etc. D'abord pour des raisons logistiques : dispose-t-on vraiment d'espace pour stocker ces ressources ? Faudra-t-il établir un suivi régulier desdits stocks ? Quelles compétences pareille manutention nécessite-t-elle ? Ces nouvelles responsabilités, qu'on a pu voir se développer dans le cadre de certaines expérimentations anglo-saxonnes<sup>195</sup>, suscitent le scepticisme de Raphaëlle Bats :

C'est-à-dire ? Il faudrait qu'on ait des bouteilles d'eau, [...] des boîtes de conserve ? Ce n'est pas seulement une question de matériel et de bâtiment. [...] Un refuge ça demande du matériel car l'on parle de survie<sup>196</sup>.

L'acculturation progressive à la manutention d'un PSBC, qui engage aussi de fortes composantes logistiques, pourrait trouver écho dans la gestion des ressources nécessaires aux formes de l'accueil climatique résilient. Malgré tout, le constat du coût financier qu'elles supposent en constitue bien la limite majeure.

### 3. DES FREINS INSTITUTIONNELS À LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL CLIMATIQUE RÉSILIENT

Avant de formuler de premières pistes prospectives afin de permettre aux bibliothèques à s'emparer de la thématique de la résilience climatique, en tant que refuge comme en tant que relais de la sensibilisation des populations, il paraît nécessaire de terminer notre tour d'horizon des limites inhérentes à cette ambition en évoquant celles qui relèvent non plus seulement d'enjeux bâtimentaires et logistiques, mais aussi du point de vue institutionnel.

---

<sup>193</sup> Témoignage recueilli dans le cadre de l'enquête auprès de la communauté professionnelle.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> Ainsi avec le cas de la *Valencia College Library*, à Orlando (Floride), qui a mis en place un service de banque alimentaire. *AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), SUSTAINABLE LIBRARY INITIATIVE (SLI), 2024. National Climate Action Strategy, op. cit., p. 10.*

<sup>196</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux.

## Des tutelles entre réserves et impensés

Le premier de ces freins concerne le rapport des pouvoirs publics comme des tutelles de nos institutions à cette aspiration résiliente, et plus généralement à l'attention portée aux opportunités d'actions de celles-ci dans la transition écologique. En dépit d'avancées progressives en la matière, les bibliothèques demeurent, comme on a déjà pu le noter, largement sous-estimées dans la prise en charge de ces enjeux. Une majorité de collègues interrogé·es sur l'intérêt que leurs tutelles portaient à la question climatique le jugent ainsi insuffisant<sup>197</sup>. Le nœud du problème apparaît d'abord dans une mauvaise identification des rôles possibles des bibliothèques dans la gestion de l'urgence, avec des équipements se sentant démunis et dotés de directives souvent sommaires en cas de survenue d'un aléa, comme le souligne Nathalie Clot pour les BU. Il y a le risque que loin de concevoir les emprises et compétences de la bibliothèque comme des atouts, celles-ci soient au contraire perçues comme des risques :

Je ne sais pas comment elle [la référente prévention de l'Université d'Angers] nous considère. Moi je me considérerais volontiers comme un lieu-ressources. Mais est-ce que les gens qui organisent ces choses-là calculent la bibliothèque ou pas ? [...] Pas forcément puisqu'on peut être considéré comme un risque supplémentaire, comme générateur de problèmes<sup>198</sup>.

Ces difficultés de concertation peuvent se doubler de risques d'incompréhension lorsque les bibliothèques se trouvent sollicitées, parfois malgré elles et sans directive claire, afin de servir de lieux-ressources. Revenant sur le cas du réseau des bibliothèques de la ville de Paris, Sophie Bobet évoque ainsi la question du manque d'information préalable des établissements culturels quant à leur rôle de refuges occasionnels :

Depuis plusieurs années, on nous avertit du déclenchement des plans canicule et on nous dit : « vous êtes lieu-refuge ». Et avant on était automatiquement mis sur la carte des lieux-refuges, que l'on soit lieu-refuge ou pas, c'est-à-dire qu'on soit un bâtiment résilient ou pas. Les collègues ont fait remonter le fait qu'on était parfois en prise avec des chaleurs excessives pour nous-mêmes, et *a fortiori* pour accueillir des personnes fragiles. Tandis que maintenant c'est un acte volontaire de s'inscrire sur une carte et d'être référencé comme lieu-refuge. Mais est-ce qu'on est réellement des lieux-refuges pour autant ? Pas forcément. On n'a jamais été associé à la réflexion sur ce qu'est un plan canicule : quand est-ce qu'il se déclenche ? Comment on accueille ? Est-ce qu'on a suffisamment d'eau à disposition ? [...] On nous indique juste de rappeler aux gens qu'ils doivent boire. [...] Le grand froid c'est pareil : on nous invite à faire partie de la solidarité mais c'est sur un investissement spontané<sup>199</sup>.

Romane Coutanson rapporte cet autre témoignage d'un responsable de bibliothèque publique confronté à l'hypothèse non-anticipée d'une prise en charge d'urgence de publics confrontés à un incident, cette fois de nature humaine :

---

<sup>197</sup> Dans le détail de notre enquête auprès de la communauté professionnelle, 6 répondants (29%) le jugent complètement absent des préoccupations de leurs tutelles, 5 (24%) peu présent, 4 (19%) assez présent et seulement 2 (moins de 10%) tout à fait présent. En outre, à la question de savoir si les pouvoirs publics devaient intégrer plus d'intérêt et de moyens à l'intégration des bibliothèques dans les plans de résilience face aux risques naturels, une majorité de 16 répondants (76%) se déclarent favorables.

<sup>198</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers. Interrogés, d'autres collègues travaillant en bibliothèques publiques comme en BU ont reconnu le caractère souvent très ténu, sinon absent, de leurs rapports avec les assistants de prévention de leurs tutelles.

<sup>199</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris.

Je me souviens d'un interlocuteur qui m'avait indiqué qu'en consultant le dossier départemental sur les risques majeurs [DDRM] il s'était aperçu que sa bibliothèque, puisqu'elle était à proximité d'une autoroute, était désignée comme un lieu-refuge et donc que s'il y avait un accident important, les secours risquaient de rabattre les automobilistes vers sa bibliothèque. Il était naturellement assez surpris !<sup>200</sup>

Tirillées entre deux visions contradictoires d'un lieu-ressources contraint ou volontaire, avec un engagement proactif, les bibliothèques peinent donc à se positionner comme lieu-refuge, et ce d'autant plus qu'elles doutent souvent elles-mêmes de leurs moyens comme de leur pertinence, sans recevoir d'aide de leurs tutelles afin d'en faire le juste diagnostic<sup>201</sup>. Ce défaut d'engagement décisif passe également par des lacunes, souvent pointées au cours de notre travail, dans l'incarnation didactique de ces enjeux de gestion des risques, comme avec l'organisation d'exercices récurrents. Antoine Tarrago, pour Montpellier, prend le cas de la préparation aux épisodes cévenols :

On a un plan cévenol<sup>202</sup>. Je l'ai vu déclenché à deux reprises et à chaque fois ça a été le bazar. Chaque UFR avait fait à sa sauce : le campus de Sciences n'avait pas fait la même chose que le campus de Médecine. Et autant il existe un PPMS, autant on n'a jamais eu d'exercice pour les épisodes cévenols. Même nos exercices d'évacuation [internes au SCD], on les a toujours faits quand il faisait beau<sup>203</sup>.

Dans l'ensemble de ces cas de figure, l'on constate donc une tendance pour les tutelles à faire des bibliothèques des équipements subsidiaires de la gestion des risques, au sens où s'il peut en effet leur être demandé ou suggéré de se positionner comme des lieux-ressources<sup>204</sup>, il demeure très rare qu'elles reçoivent un véritable accompagnement en ce sens.

Si on a pu voir à quel point ces impensés pouvaient trouver leur source dans le caractère encore prototypal de la réglementation susceptible d'apporter un cadre à l'engagement des bibliothèques dans la gestion de risque, ils reposent aussi pour une grande part sur des réserves conscientes des tutelles à leur confier une partie de cette complexe mission.

La plus évidente repose une fois de plus, prosaïquement, sur les coûts financiers et humains de pareille ambition. Songeons par exemple à la complexité de la formation et de la mobilisation des agents afin de remplir les conditions d'un accueil d'urgence en bibliothèque ou encore le coût des rénovations et aménagements nécessaires. Enfin, les tutelles peuvent légitimement s'interroger sur leurs responsabilités légales dans la prise en charge de citoyens en cas de crise, au surplus de la sécurité de leurs propres agents. Se pose ici une épineuse question

---

<sup>200</sup> Entretien avec Romane Coutanson, chercheuse au CTLES, chargée d'études (gestion de crises, protection des biens et des personnes en bibliothèque), MESR.

<sup>201</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « Il est difficile de connaître les caractéristiques environnementales de ses bâtiments et savoir si ça peut réellement être des refuges [...]. J'ai tendance à penser [en cas de vague de chaleur] qu'il y aura suffisamment de *free cooling* et d'isolant et que c'est dans une zone boisée pour que l'on ait un poumon de fraîcheur mais je n'ai pas les études thermiques qui me permettent d'affirmer que c'est un endroit qui aurait ces caractéristiques là ».

<sup>202</sup> MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ, s.d. *Risque pluie-inondation*. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/vie-quotidienne/vivre-ici/urgences-securite-et-prevention/je-me-prepare-a-une-situation-d-urgence/connaitre-les-risques-majeurs/risque-pluie-inondation> [consulté le 24/02/2025].

<sup>203</sup> Entretien avec Antoine Tarrago, responsable du service des collections documentaires, SCD de l'Université de Montpellier.

<sup>204</sup> Sophie Bobet rappelle à juste titre que cette forme de captation, parfois sans concertation, des espaces des bibliothèques comme lieux de refuge s'explique aussi, comme vu précédemment, par leur ouverture inédite parmi les autres ERP : « Mais en même temps on est comme intégré naturellement parce que tout simplement on est des lieux ouverts à tous, gratuits, et parce qu'en terme d'amplitudes horaires, c'est nous qui sommes les plus ouverts ». Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris.

assurantielle, qui pourrait à elle seule miner durablement l'opportunité de voir nos institutions se poser en refuges climatiques résilients<sup>205</sup>. Et ce d'autant plus que la recrudescence des aléas climatiques sur le territoire national amène les exploitants d'ERP (et donc tant les collectivités locales que les présidences d'université) à éprouver de plus en plus de difficultés à faire assurer leurs équipements face aux réticences de compagnies pratiquant des franchises majorées dans les territoires les plus exposés aux risques climatiques. Ce sujet fait l'objet d'une actualité récente pour plusieurs communes des vallées de la Roya et de la Vésubie (Alpes-Maritimes), durement touchées en octobre 2020 par la tempête *Alex*. Fanny Valembos<sup>206</sup> a ainsi pu rappeler qu'au 1<sup>er</sup> janvier dernier, la commune de Breil-sur-Roya avait été lâchée par son principal assureur<sup>207</sup>. En forme de protestation par l'absurde, le maire avait alors pris un arrêté pour « interdire les catastrophes naturelles » sur sa commune. Si l'État est finalement intervenu afin de forcer plusieurs compagnies à se regrouper afin d'assurer les services jugés essentiels par la mairie (sa propre structure, l'école élémentaire, les toilettes publiques), il n'en va pas de même des autres équipements, notamment culturels<sup>208</sup>. Le cas est loin d'être isolé. Selon une estimation de l'Association des maires de France (AMF) datant du printemps 2024, ce sont près de 1.500 communes qui éprouveraient aujourd'hui de nettes difficultés à renouveler leurs contrats d'assurance, notamment du fait des risques climatiques<sup>209</sup>. Et lorsqu'il leur faut envisager des coupes dans ces budgets assurantiels, les ERP culturels réputés « non-essentiels » sont souvent les premiers à perdre leur contrat. Toute proportion gardée, ce débat pourrait aussi se poser demain pour les universités, qui connaissent elles-aussi de grandes difficultés financières<sup>210</sup>.

Toutes ces réserves des tutelles, en évolution voire en aggravation, doivent interroger la capacité des bibliothèques à se projeter comme refuge climatique. Ne « pouvant pas tout toutes seules<sup>211</sup> », elles ne peuvent prétendre à cette aspiration sans le plein soutien politique et financier de leurs tutelles. Pour répondre à ces craintes et réserves, il sera encore nécessaire de proposer différents leviers que nos institutions pourraient mobiliser en faveur de l'*advocacy* de leurs engagements dans la résilience climatique.

---

<sup>205</sup> On rappellera ici que l'ensemble des ERP sont soumis à une obligation d'assurance portée par leur exploitant, collectivités territoriales ou présidence d'université. Cette obligation couvre la responsabilité civile de l'exploitant pour ses agents comme pour les publics reçus, notamment vis-à-vis du risque incendie.

<sup>206</sup> Entretien avec Fanny Valembos, formatrice et consultante du Bureau des acclimatations, co-pilote de la section Culture | Livre et édition au *Shift Project* : « Le sujet de l'assurabilité est un énorme sujet qui est en train de monter pour les communes et je pense que ça rejoint ces sujets de résilience. Ils [la mairie de Breil-sur-Roya] ont annoncé qu'ils fermaient tous les services publics, dont les crèches et la bibliothèque ».

<sup>207</sup> LE MENECC, Thibaud, 2025. « On ne peut pas se laisser faire » : ces maires qui bataillent pour faire assurer leurs communes. *FranceInfo*, 01/02/2025. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/politique/on-ne-peut-pas-se-laisser-faire-ces-maires-qui-bataillent-pour-faire-assurer-leurs-communes\\_7032113.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/on-ne-peut-pas-se-laisser-faire-ces-maires-qui-bataillent-pour-faire-assurer-leurs-communes_7032113.html) [consulté le 25/02/2025].

<sup>208</sup> Contactée dans le cadre de ce travail, la direction des affaires culturelles de Breil-sur-Roya n'a pas donné suite à nos questions.

<sup>209</sup> ANON., 2025. Communes sans assurance : l'Association des maires de France en appelle au ministère de l'Économie pour « protéger nos collectivités ». *FranceInfo*, 21/01/2025. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/economie/communes-sans-assurance-l-association-des-maires-de-france-en-appelle-au-ministere-de-l-economie-pour-protoger-nos-collectivites\\_7028291.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/communes-sans-assurance-l-association-des-maires-de-france-en-appelle-au-ministere-de-l-economie-pour-protoger-nos-collectivites_7028291.html) [consulté le 25/02/2025].

<sup>210</sup> BONNIN, Noémie, 2024. Enseignement supérieur : quatre universités sur cinq risquent de terminer l'année en déficit, selon le Snesup-FSU. *FranceInfo*, 19/09/2024. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/societe/education/enseignement-superieur-quatre-universites-sur-cinq-risquent-de-terminer-l-annee-en-deficit-selon-le-snesup-fsu\\_6788710.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/enseignement-superieur-quatre-universites-sur-cinq-risquent-de-terminer-l-annee-en-deficit-selon-le-snesup-fsu_6788710.html) [consulté le 25/02/2025].

<sup>211</sup> Entretien avec Johanna Ouazzani, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC).



Si ces obligations [de mise en œuvre des dispositifs de sécurité et de formations *ad hoc*, pour l'ensemble des agents] sont clairement mentionnées dans les textes de référence sur les règles de sécurité s'appliquant aux ERP, il peut être intéressant de remarquer que les missions statutaires des personnels des bibliothèques en termes de sécurité-sûreté sont formulées de façon indirecte, voire vague<sup>215</sup>.

Celles-ci, pas plus d'ailleurs que le principe d'une « mobilisation d'urgence », ne trouvent donc d'expression concrète, en termes de compétences, dans les fiches de poste de la filière bibliothèques. Nathalie Clot insiste sur le fait que ces compétences échappent aussi à toute espèce de rétribution, via l'IFSE<sup>216</sup> :

Clairement ce n'est pas une mission qui est donnée et très rapidement se pose la question des moyens humains, rh et financiers en termes de prestation, et si on mobilise des personnels : à un moment donné, comment on rétribue tout ça ? Rien ! C'est hors-cadre total. [...] La composante IFSE sujétions et expertises est censée couvrir tout ça, mais à aucun moment il n'y a dans les fiches de poste l'expression de ces suggestions de compétences techniques. S'il existe parfois une notion de « risques » et de « gestion des risques », il n'y a pas la notion de mobilisation<sup>217</sup>.

À l'aune de ce constat, l'intégration des agents des bibliothèques aux enjeux liés à la sécurité des personnes, et donc potentiellement des réfugiés climatiques, pourrait-elle gagner à être plus clairement définie dans les statuts professionnels ? Il est possible que, bien qu'encourageante, pareille évolution n'ait que des effets limités à court et moyen termes, faute de vrais moyens afin d'accompagner les agents dans l'exercice de ces missions. Prenant l'exemple de la récente intégration d'un champ de compétences portant sur l'accompagnement de la « transition écologique et [à] la responsabilité sociale », au sein du *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales*<sup>218</sup>, Raphaëlle Bats a pu rappeler que cette inscription pouvait ne pas être synonyme de moyens supplémentaires de la part des tutelles<sup>219</sup>.

Cette impasse financière pose aussi la question de la disponibilité des agents comme des cadres de leur mobilisation en situation d'urgence. Les résultats de notre enquête ont montré l'insuffisance des ressources humaines nécessaires à la prise en charge de réfugiés climatiques. Les collègues ayant reçu une formation rudimentaire

---

<sup>215</sup> COUTANSON, Romane, 2020. *Anticiper les situations d'urgence*, *op. cit.*, p. 37. Est également rappelé que la protection des personnes échappe également à la définition des missions des corps des conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques, centrées sur la gestion, la protection et la valorisation des collections : « Concernant la protection des personnes, cet article ne définit pas d'obligation claire, c'est donc la fonction de direction qui l'implique [implicitement] ». La protection des personnes n'apparaît pas davantage dans les missions statutaires du corps des bibliothécaires d'État.

<sup>216</sup> L'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) constitue l'indemnité principale du régime indemnitaire de la fonction publique d'État (RIFSEEP). Versée mensuellement, elle est fixée selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions de l'agent. MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE, s.d. Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE). *Le portail de la Fonction publique*. Disponible sur : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/ArchivePortailFP/www.fonction-publique.gouv.fr/indemnite-de-fonctions-de-sujetions-et-dexpertise-ifse.html> [consulté le 25/02/2025].

<sup>217</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers.

<sup>218</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2022. *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>219</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux : « Le fait que ce soit inscrit dans le référentiel n'oblige pas les établissements et leurs tutelles à mettre de l'argent dessus, même si encore une fois c'est une question d'organisation, pas de modification de métier. [...] Ce qu'il faut dire aux bibliothécaires ce n'est pas : « il y a un problème dans la société, intéressez-vous-y et faites vos actions de bibliothécaires en fonction » parce que c'est déjà ce qu'ils font et ont toujours fait. La vraie question c'est : va-t-on accepter d'embaucher des gens qui ont un profil scientifique pour parler de ces sujets ? Est-ce que l'on va développer des compétences en *lobbying* [advocacy] chez les bibliothécaires afin de mettre la bibliothèque au cœur des politiques de transition de son territoire ? »

aux premiers secours (par exemple dans le cadre du certificat SST<sup>220</sup>) sont ainsi rares et mal identifiés au sein des équipes<sup>221</sup>. Il en va de même pour les agents ayant reçu une formation en prise en charge psychologique labellisée PSSM<sup>222</sup>. Lorsque ces compétences existent, on constate aussi qu'elles ne donnent pas lieu à une concertation d'anticipation des risques, par exemple par l'intermédiaire d'un planning permettant de garantir la présence, sur toute l'amplitude horaire de l'établissement, d'au moins une personne-ressources<sup>223</sup>. Dans la même optique et au-delà des seuls agents, beaucoup de nos interlocuteurs font le constat d'une présence insuffisante au sein de leurs établissements de personnels de sécurité propres à agir en cas de crise, et qui pourraient être légitimement mobilisés afin de participer à une forme d'accueil climatique résilient. Antoine Tarrago a ainsi pu pointer les grandes disparités existantes entre les ERP concernant la dotation en agents SSIAP<sup>224</sup>.

La mobilisation de ces compétences nécessite aussi de réfléchir aux situations d'exception, notamment lorsqu'il s'agit d'ouvrir les espaces de la bibliothèque afin d'assurer son rôle de refuge climatique. S'il s'est ainsi trouvé des interlocuteurs convaincus de la nécessité de penser les cadres d'une permanence ou d'une astreinte fonctionnelle des agents<sup>225</sup> afin de répondre à ces enjeux<sup>226</sup>, la plupart ont fait part de leur scepticisme sur cette évolution à court et moyen termes, avançant tant son coût financier que la difficulté existante à faire participer les agents à ces dispositifs très lourds à porter au quotidien<sup>227</sup>. En ce sens, la mobilisation des agents en cas d'urgence, que l'on voit aussi au cœur des réflexions relatives à la manutention des PSBC, repose sur des paramètres très contextuels et divers, comme le souligne Sophie Bobet :

---

<sup>220</sup> La certification SST (sauveteur secouriste du travail) sanctionne la formation d'un agent aux premiers secours et aux bases de la prévention des risques. Elle est dispensée par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) sous l'égide de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

<sup>221</sup> Dans le cadre de notre enquête, une majorité de 12 répondants (57%) déclarent ne pas savoir si leur institution compte parmi ses agents des personnes certifiées SST ou PSSM, tandis que 6 (29%) déclarent qu'aucun de leurs collègues n'est formé en ce sens, contre 3 (14%) qui les identifient.

<sup>222</sup> Dans le cas des BU, on renverra au mémoire d'étude DCB d'Alexandre Couturier, ayant fait état d'un défaut de formation des agents aux situations psycho-sociales « difficiles », malgré un intérêt certain pour ces enjeux. COUTURIER, Alexandre, 2023. *Prendre en compte la santé mentale des publics en bibliothèque universitaire*, op. cit., p. 120-121.

<sup>223</sup> Sur les 3 répondants de notre enquête à déclarer identifier un ou plusieurs collègues certifiés SST et/ou PSSM, aucun ne fait état d'un planning concerté afin de mobiliser ces compétences. On reviendra en troisième partie sur l'opportunité de pareil outil afin de garantir la prise en charge des situations de crise de toute nature et intensité au sein de la bibliothèque, tel qu'expérimenté à la bibliothèque Belle-Beille du SCDA de l'Université d'Angers.

<sup>224</sup> Placé sous l'autorité d'un chef de service de sécurité (par exemple dans le cadre d'un poste de commande de secours aussi appelé PC-sécurité), un agent SSIAP (pour Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) concourt à la prévention des risques, à la surveillance des espaces, à l'entretien des moyens d'action et à la sensibilisation des agents. Il participe activement à la résolution des crises en mettant en place les moyens prévus afin de préserver l'intégrité des personnes et des installations. Entretien avec Antoine Tarrago, responsable du service des collections documentaires, SCDA de l'Université de Montpellier. Sur l'exacte dotation réglementaire des différentes classes d'ERP, voir : COUTANSON, Romane, 2020. *Anticiper les situations d'urgence*, op. cit., p. 41-42. On notera enfin que 15 répondants (71%) de notre enquête ont déclaré que leur bibliothèque ne dispose pas d'agent SSIAP.

<sup>225</sup> On distingue ici l'astreinte, lorsqu'un agent doit intervenir sur son lieu de travail sans y être au préalable physiquement présent (conformément à l'Art. L3121-9 du Code du travail, 2016. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000033020484](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033020484) [consulté le 25/02/2025] ), de la permanence (ou garde), impliquant que l'agent reste physiquement présent sur son lieu de travail et accomplit donc un travail effectif.

<sup>226</sup> À l'instar de Nathalie Clot : « C'est l'état de veille permanent. Ça fait des années que je suis convaincue que l'astreinte doit être reconnue en tant que telle et ne doit pas reposer, si on veut de la continuité, sur la bonne volonté de quelques individus seulement ». Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers.

<sup>227</sup> Ce scepticisme est partagé, dans le cas des bibliothèques publiques, par le SLL et le MCC, comme rappelé par Johanna Ouazzani et Hanna Torabully. Entretiens avec Johanna Ouazzani, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC), et Hanna Torabully, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC).

Il y a plein de paramètres à prendre en compte : les collègues qui habitent loin, les collègues chargé·es d'enfants ou de personnes dépendantes, etc. Donc ça ne peut vraiment s'établir que sur la base du volontariat et concerté avec une action au niveau territorial<sup>228</sup>.

Enfin, reprenant la question de la gestion des conflits et du stress provoqués par une situation de crise, il est nécessaire de s'interroger sur la faculté des bibliothécaires à assurer la sécurité des réfugiés comme des personnels face à des comportements agressifs ou violents. Dans plusieurs contributions à notre enquête sont revenus ces mots de « sécurité », de « violences » et de « mise en retrait<sup>229</sup> ». Nathalie Clot, évoquant un épisode de canicule ayant frappé Angers à l'été 2023, a reconnu qu'en l'absence de garantie d'encadrement suffisante de publics accédant à la bibliothèque comme réfugiés thermiques, elle n'avait pas cherché à promouvoir cette possibilité auprès des populations voisines<sup>230</sup>. La formation des agents, si elle est primordiale pour leur donner des clés de gestion de crises, atteint donc malgré tout une limite fondamentale dans cette optique sécuritaire, dans la mesure où les cadres et garanties de son exercice échappent tout autant aux missions statutaires des personnels des bibliothèques que la gestion de crise à proprement parlé.

### **« L'accueil climatique ne va pas de soi » : ambition concrète ou horizon louable ?**

Une dernière limite peut être objectée à l'idée de bibliothèques-refuges climatiques : celle d'un engagement que l'on a vu coûteux pour elles et leurs équipes, au risque de dépasser leurs moyens et de mettre en péril leurs autres activités, mais questionnant aussi la manière dont nous nous réapproprions, en tant que professionnel·les des bibliothèques, des enjeux semblant insuffisamment traités par les pouvoirs publics dans leur ensemble. Nos recherches ont plusieurs fois fait état des doutes de la communauté quant à la légitimité de nos institutions à agir dans le champ de la résilience face aux risques climatiques, *a fortiori* en devenant elles-mêmes des lieux-refuges d'urgence pour les populations sinistrées. En conclusion de notre entretien, Reine Bürki avait justement fait valoir la tendance de « la bibliothèque à prendre la place d'un manque », à « remplir un service qui n'existe pas ailleurs<sup>231</sup> », et ce dans des champs très divers allant de l'assistance sociale aux formes de la médiation (par exemple numérique), en passant par la proposition d'un refuge thermique et parfois climatique comme nous l'étudions ici. Raphaëlle Bats questionne elle-aussi les raisons qui pousseraient les bibliothèques à se substituer à d'autres équipements mieux préparés à remplir ce rôle :

Ce qui me paraît beaucoup plus problématique c'est pourquoi on prendrait ça en charge en tant que bibliothèques. En plus du fait d'avoir la responsabilité du fait de donner de bonnes informations, qui peuvent être d'ailleurs plus importantes [que l'accueil climatique en tant que tel] en termes de résilience et d'adaptation sur le

---

<sup>228</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la bibliothèque James Baldwin, ville de Paris.

<sup>229</sup> Témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête auprès de la communauté professionnelle.

<sup>230</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « J'ai exprimé cette idée [le fait que la BU pourrait servir d'espace d'accueil thermique du fait de sa climatisation] et pas tout haut. Je n'ai pas dit aux habitants du quartier : « Venez on est ouvert ! ». Parce que je savais qu'on n'était pas en mesure d'assurer la sécurité, l'évacuation, la prise en charge des personnes en grande précarité, etc. J'ai fait constat, je me suis dit : « ce serait bien ». Mais je me suis bien abstenue... ».

<sup>231</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB.

territoire, il faudrait en plus qu'on soit en mesure d'accueillir les gens ? [...] Il va falloir en plus demander aux collègues de porter sur leurs épaules le fait d'être le lieu unique qui peut être un refuge ? Alors que je ne sais pas mais pourquoi pas des gares ? [...] L'idée que la bibliothèque est le dernier rempart, face à quoique ce soit d'ailleurs, c'est vraiment une idée de bibliothécaires, plus que des habitants<sup>232</sup>.

Se trouve ici activée la notion de *vocational awe* (ou « émerveillement vocationnel ») théorisée par notre consœur américaine Fobazi Ettarh, selon laquelle les bibliothécaires peuvent parfois adopter une naïve et néfaste « culture du martyr », sur la base de leur conception de leur institution comme actrice privilégiée entre toutes de l'éthique du *care*, comme « havre de paix, rempart contre l'ignorance » et « temple du savoir<sup>233</sup> » :

*Vocational awe describes the set of ideas, values, and assumptions librarians have about themselves and the profession that result in notions that libraries as institutions are inherently good, sacred notions, and therefore beyond critique<sup>234</sup>.*

Le risque de pareille conviction est de provoquer sur le long terme un « glissement des tâches » des personnels des bibliothèques en dehors de leurs cœurs de métier, au prix d'une accumulation de missions qui, sans soutien réel de la part de leur institution et tutelle, peut conduire les agents à une forme de submersion et d'épuisement, voire à une perte de sens sur la nature même de nos métiers, comme le souligne encore Raphaëlle Bats :

Pour moi ce n'est pas seulement le rôle qu'on veut prendre [dans la société], c'est aussi en général, quand on se pose ces questions en bibliothèque, c'est qu'on pense que notre rôle n'a plus vraiment lieu d'être et qu'on essaye de se sauver<sup>235</sup>.

Il faut donc demeurer attentif à ce que l'opportunité d'un accueil climatique en bibliothèque, dont on a vu tous les bénéfices, n'amène pas pour autant un renversement complet de la culture professionnelle des bibliothèques comme des services les plus identifiés qu'elles peuvent rendre à la collectivité. Une vigilance particulière pourrait enfin être accordée à ce que représenterait une généralisation de l'accueil climatique pour nos institutions. Cette situation pourrait ainsi conduire à la stigmatisation des établissements ne disposant pas de moyens suffisants afin de remplir les exigences du refuge climatique, alors même que ce sentiment de culpabilisation existe déjà dans nombre de structures, notamment pour ce qui est du confort thermique et de la qualité des conditions d'accueil<sup>236</sup>.

\* \* \*

---

<sup>232</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux.

<sup>233</sup> JAODISY, Florine, 2024. *Le travail « bien fait » en bibliothèque : entre impensé et omniprésence*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 30. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/72094-le-travail-bien-fait-en-bibliotheque-entre-impense-et-omnipresence.pdf> [consulté le 25/02/2025].

<sup>234</sup> ETTARH, Fobazi, 2018. Vocational awe and librarianship : the lies we tell ourselves. *In The Library With The Lead Pipe*, 10/01/2018. Disponible sur : <https://www.inthelibrarywiththeleadpipe.org/2018/vocational-awe/> [consulté le 25/02/2025] : « L'émerveillement vocationnel décrit l'ensemble des idées, valeurs et hypothèses que les bibliothécaires formulent sur eux-mêmes et sur leur profession, aboutissant à l'idée que les bibliothèques, en tant qu'institutions, sont intrinsèquement bonnes, sacrées et de fait au-delà de toute critique ».

<sup>235</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux.

<sup>236</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la bibliothèque James Baldwin, ville de Paris : « Et qu'est-ce que font nos collègues chez qui il fait trop chaud ? Est-ce qu'ils doivent se sentir coupables de ne pas être un lieu-refuge ? [...] C'est déjà le cas avec des collègues qui se sentent coupables d'accueillir dans de mauvaises conditions ».

Si « l'État ne peut pas tout<sup>237</sup> », les bibliothèques ne peuvent donc pas tout non plus, notamment à la lumière de l'ensemble de ces freins institutionnels. Ceux-ci questionnent en profondeur la faisabilité d'un accueil climatique résilient en leur sein, au surplus de limitations structurelles, logistiques et financières difficiles à résoudre à moyen terme. L'extrême diversité des contextes rend de toute façon caduque la systématisation de ce nouveau modèle de services en temps de crise. De ce point de vue, il apparaît nécessaire de penser cette aspiration dans sa diversité, en évitant donc de concentrer l'ensemble de nos efforts sur l'anticipation de situations climatiques d'urgence exigeant une immobilisation de moyens matériels et humains encore inaccessibles. En vertu de son statut affirmé d'horizon plutôt que d'objectif concret, cette même ambition doit permettre de questionner plus largement la responsabilité sociale et les engagements des bibliothèques publiques et universitaires, certes au cœur de la cité, mais pour autant jamais isolées devant ces enjeux d'avenir. En recentrant le débat sur les leviers dont disposent nos institutions afin de prétendre au statut de centres communautaires de prise en charge multimodale mais pragmatique des risques naturels, on les ramène aussi à leurs missions historiques de transmission du savoir et de médiation, de plateformes de co-construction entre les citoyens et les pouvoirs publics, de lieux d'expérimentation privilégiés afin de penser le futur de notre environnement.

---

<sup>237</sup> Comme l'avait énoncé le premier ministre Lionel Jospin en 2000 face au plan social en cours au sein de l'entreprise Michelin. Voir OUAZZANI, Johanna, 2021. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires*, op. cit., p. 77.

### **III. DU REFUGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉSILIENT : PENSER L'ENGAGEMENT MULTIMODAL DES BIBLIOTHÈQUES FACE AUX ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES**

---

Nous avons tenté jusqu'ici de broser la liste des opportunités comme des limites de l'aspiration des bibliothèques à se positionner comme refuges climatiques résilients face aux aléas naturels. Ce parcours nous a montré que si cette ambition conservait toute sa pertinence au-devant des défis environnementaux et sociaux auxquels sont confrontées nos institutions, il était toutefois incertain de la penser comme un objectif monolithique et atteignable à court ou à moyen terme. Entravée par de nombreux et divers freins (structurels, financiers, humains, institutionnels, politiques, etc.), elle doit donc trouver d'autres incarnations, notamment en exploitant les atouts et cœurs de métiers de nos institutions, afin d'accompagner au mieux la société civile dans une meilleure acculturation à la prévention, mitigation et récupération des aléas climatiques. Dans une démarche qui demeure aujourd'hui largement prospective et appuyée sur des études de cas, on tâchera ici d'établir les pistes permettant aux bibliothèques publiques et BU d'accroître leur engagement sociétal et environnemental dans le champ précis de la résilience climatique. Ainsi, une fois pensées les différentes temporalités dans lesquelles peut se manifester cet engagement (III.1), l'on s'intéressera aux leviers à disposition des professionnel·les des bibliothèques afin de porter l'*advocacy* des enjeux de la résilience climatique au-devant de leurs tutelles et des pouvoirs publics, pour elles-mêmes comme pour l'ensemble de la société civile (III.2). Enfin, actant le caractère encore limité des moyens mobilisables pour construire ces engagements nouveaux, il conviendra d'étudier les instruments managériaux à disposition des cadres des bibliothèques afin de fédérer leurs équipes autour d'enjeux dont on déjà pu voir l'intérêt et les craintes qu'ils suscitaient (III.3).

#### **1. ANTICIPER, ASSISTER, ACCOMPAGNER : LES DIFFÉRENTES TEMPORALITÉS DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE**

L'engagement des bibliothèques dans la résilience climatique de leurs communautés exige de sortir du cadre restreint du seul accueil d'urgence, auquel elles demeurent peu préparées. Si, au nom de leur rôle dans l'éthique du *care*, cette éventualité ne peut être ignorée malgré tout, bibliothèques publiques et universitaires peuvent bien plutôt tirer parti de leur expertise reconnue dans la diffusion des savoirs, la médiation et, partant, de la mobilisation de la société civile face à des risques climatiques toujours plus intenses et imprévisibles.

#### **La bibliothèque de la résilience proactive**

Le premier et plus notable rôle que les bibliothèques peuvent jouer dans la construction de la résilience climatique de la société touche à l'anticipation des risques et des réponses qui leur sont associées, en amont de leur survenue. À travers

la médiation de la connaissance, l'accès à l'information, et le soutien à la préparation des populations face aux crises environnementales, nos institutions peuvent devenir des actrices incontournables d'une société mieux armée face aux enjeux du changement climatique au sens large, combinant une fois de plus la thématique de la seule résilience avec celle de la durabilité, dont on ne peut se satisfaire de l'antagonisme fonctionnel, aperçu lorsqu'il fut question des emprises et équipements des bibliothèques. Autrement dit, reprenant la philosophie de l'État d'une recherche proactive de l'information sur les risques naturels par les citoyens<sup>238</sup>, les bibliothèques ont un rôle éminent à remplir par la mise à disposition de ressources documentaires et l'organisation de temps de médiation propres à mieux sensibiliser le grand public, spécialement dans les territoires les plus exposés. Elles répondent en cela triplement à leur responsabilité environnementale et sociétale<sup>239</sup>, à l'attente d'informations pertinentes des citoyens sur les risques, ainsi qu'à l'axe 7 de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) : « Éduquer, former et sensibiliser<sup>240</sup> ».

Reprenant à notre compte les questionnements de Bertrand Calenge sur l'avenir de la médiation des connaissances au sein des bibliothèques<sup>241</sup>, on relèvera d'abord que, du point de vue de l'anticipation des risques climatiques, la politique documentaire conserve toute sa place dans ce travail de sensibilisation des usagers des bibliothèques<sup>242</sup>. S'il est opportun que celle-ci se pense conjointement à celle de la transition écologique<sup>243</sup>, la politique documentaire propre à la prise en considération des aléas climatiques et de leurs effets exige toutefois une valorisation particulière, mettant tout à la fois en avant des connaissances développées sur le temps long permettant la compréhension de ces aléas, au sein de l'*ecoliteracy*<sup>244</sup>, mais aussi des informations exploitables à court terme en situation de crise, à valeur de consignes et de recommandations. Pareille politique documentaire de la résilience climatique doit donc s'articuler en trois pôles : scientifique, technique et gouvernemental<sup>245</sup>.

---

<sup>238</sup> Art. L721-1 du Code de la sécurité intérieure, art. cit.

<sup>239</sup> MILLER, Kathryn, 2010. *Public libraries going green*. Chicago : American Library Association, p. 8.

<sup>240</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2020. *Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable : Bilan 2015-2020*, p. 13. Disponible sur : [https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/bilan\\_sntedd\\_2020.pdf](https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/bilan_sntedd_2020.pdf) [consulté le 24/02/2025].

<sup>241</sup> CALENGE, Bertrand, 2008. *La bibliothèque et la médiation des connaissances*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.

<sup>242</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes : « La poldoc [politique documentaire] a un intérêt actualisé aujourd'hui pour les questions environnementales et climatiques. [...] La bibliothèque, dans ses missions, coche beaucoup de cases. Ses spécificités font d'elle un outil pour accompagner les publics sur ces problématiques. Être un lieu d'accès aux connaissances répond à cela. [...] Il faut cependant réfléchir à notre cœur de métier [comme la politique documentaire] et répondre à ces enjeux-là à travers lui ».

<sup>243</sup> Sur l'édification d'une politique documentaire sur les enjeux environnementaux, on renverra ici au mémoire réalisé par Manon Le Guennec. LE GUENNEC, Marion, 2018. *Bibliothèques et écologie*, op. cit., p. 59-61.

<sup>244</sup> L'*ecological literacy* (ou *ecoliteracy*) est un néologisme apparu pour la première fois dans le roman de science-fiction *Dune* (1965), de Frank Herbert, puis repris dans les années 1990, dans un contexte académique, par le physicien austro-américain Fritjof Capra. Le terme se définit comme la faculté d'un individu à appréhender les systèmes naturels qui l'entourent (le vivant, le non-vivant mais aussi des phénomènes naturels) dans leur complexité afin de se saisir des enjeux de construction de communautés humaines plus durables et respectueuses de l'environnement. CAPRA, Fritjof, 2009. *Ecology and Community. Center for Ecoliteracy*. Disponible sur : <https://www.ecoliteracy.org/article/ecology-and-community> [consulté le 22/11/2024].

<sup>245</sup> Pour reprendre un triptyque proposé par Raphaëlle Bats : BATS, Raphaëlle, 2020. La bibliothèque responsable et durable : informer et éduquer aux enjeux climatiques. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2020-1. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014> [consulté le 24/02/2025].

Le premier pôle scientifique, à travers une réflexion sur « des collections dédiées et/ou des abonnements à des revues spécialisées<sup>246</sup> », des documentaires, etc., est de loin le plus aisé à mettre en place, dans la mesure où ses cadres s'intègrent déjà aux missions de veille des personnels des bibliothèques<sup>247</sup>. Il est ici possible de s'inspirer une nouvelle fois des expérimentations et boîtes à outils développés par la communauté professionnelle et scientifique des pays anglo-saxons, à l'instar de l'Institut Torrens (Adélaïde, Australie)<sup>248</sup>, offrant un panorama de ressources mobilisables pour toutes les typologies de publics, notamment vis-à-vis des plus jeunes. Autrement, la résilience peut trouver sa place au cœur d'un fonds « Environnement », comme proposé par la commission Bibliothèques vertes de l'ABF<sup>249</sup>.

Le deuxième pôle technique veut permettre un passage à l'action, avec notamment des guides de bonnes pratiques face aux aléas climatiques. On notera que cette documentation peut faire l'objet d'une valorisation hors-les-murs, par laquelle la bibliothèque est susceptible d'étendre son ministère de diffusion de la culture du risque au-delà de ses espaces, soit pour atteindre des populations non-fréquentantes et/ou distantes, soit pour apporter un soutien à des personnes déjà impactées par un aléa climatique et devant s'organiser en urgence dans un périmètre restreint. À cette fin, il serait envisageable de proposer, sur le modèle des « bibliothèques rouges » de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)<sup>250</sup> ou des *Ideas Box* déployées dans les centres d'hébergement d'urgence de la ville de Paris<sup>251</sup>, des bibliothèques portatives contenant des ressources sur la mitigation des risques climatiques, les premiers secours à la personne, les recommandations élémentaires en matière de survie, etc.

Le troisième pôle gouvernemental fait enfin écho à tout ce que l'on a déjà pu dire à propos du rôle des bibliothèques comme relais des directives publiques en matière de prévention et de mitigation des risques, naturels et technologiques. Si l'on y reviendra plus précisément lorsqu'il sera question des soutiens centraux, régionaux, départementaux et locaux des bibliothèques comme centres communautaires de résilience, il s'agit ici de faciliter l'accès – jusque là

---

<sup>246</sup> *Ibid.*

<sup>247</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux : « Il faut nous tenir informés de ce qui passe dans le monde. Ça fait déjà partie des tâches des bibliothécaires, sauf que là on pointe qu'il faut le faire aussi sur la transition écologique et sur la résilience climatique ».

<sup>248</sup> GARNETT, Johanna, 2021. Resilient Libraries, art. cit.

<sup>249</sup> BIBLIOTHÈQUES VERTES (ABF), s.d. *Créer et animer un fonds Environnement*. Disponible sur : <https://bib.vert.es.abf.asso.fr/creer-et-animer-un-fonds-environnement/> [consulté le 28/02/2025].

<sup>250</sup> ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS), RÉGION MÉDITERRANÉE ORIENTALE, s.d. *Ressources | Initiatives d'accès aux connaissances dans le domaine de la santé | Bibliothèque rouge*. Disponible sur : <https://www.emro.who.int/fr/information-resources/health-knowledge-initiatives-rtl/red-trunk-library.html#:~:text=Qu'est%20ce%20que%20la,dans%20des%20situations%20d'urgence> [consulté le 27/02/2025] : « La bibliothèque rouge est un ensemble documentaire offrant un large choix d'ouvrages techniques sur des sujets liés à la santé publique et à la gestion des catastrophes. Elle a été élaborée pour une utilisation dans des situations d'urgence. L'objectif est de fournir des outils de préparation et de gestion des questions liées à la santé publique et aux situations d'urgence au personnel de santé de tous les niveaux, travaillant dans des zones isolées. Cette mini-bibliothèque peut également être utile à tous les professionnels de santé œuvrant dans des situations d'urgence. Elle contient les outils de base pour prévoir, préparer et riposter à des situations d'urgence complexes ou à des catastrophes naturelles ».

<sup>251</sup> Comme pour les *Ideas Box* déployées par Bibliothèques sans frontières (BSF) vers les réfugiés ukrainiens, ce dispositif porté par le centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) consiste au déploiement d'un kit de ressources documentaires auprès de personnes sans domicile mises à l'abri lors du déclenchement du plan d'urgence hivernale (PUH). CHENG, Muy, HOURS, Ana, LACHAL, Jérémy, 2023. Les bibliothèques françaises face aux précarités, art. cit.

insuffisant<sup>252</sup> – des citoyens aux informations relatives à la cartographie des risques et à leur propre sauvegarde.

Outre sa politique documentaire, la bibliothèque peut également mobiliser son expertise de médiation afin d'approcher des publics les enjeux propres à la résilience climatique. Nombre de nos interlocuteurs au cours de ce travail ont par exemple défendu l'opportunité de renforcer l'accueil de scientifiques, climatologues, essayistes et vulgarisateurs au sein des bibliothèques, autour d'une programmation résolument tournée vers les doubles enjeux climatique et de développement durable, par exemple au-devant des publics scolaires<sup>253</sup> et étudiants<sup>254</sup>. Cette programmation, en replaçant la thématique des risques climatiques au sein d'une approche plus large des questions environnementales, doit également permettre de réduire le niveau de stress que peuvent susciter des interrogations anxieuses sur l'avenir de nos cadres de vie face à l'anthropocène. L'idée forte est ici de faire système non pas autour d'un aléa mais de l'environnement et de l'écosystème dans lequel il pourrait survenir. Lola Mirabail, pour la bibliothèque municipale de Nantes, a rappelé l'importance des démarches d'« ouverture de la science sur la cité<sup>255</sup> » auxquelles peut se trouver associée la bibliothèque. Ainsi avec l'organisation d'un cycle d'animations autour de la Loire, incluant la question du risque d'inondation<sup>256</sup>.

Nonobstant, cette valorisation des ressources documentaires ainsi que le renforcement de temps de médiation portant sur les risques climatiques doivent aussi permettre aux citoyens, comme on le reverra plus loin, de s'emparer de la question du refuge, de ses définitions, de ses priorités et de ses cadres. De cette acculturation pourra émerger un débat fondateur et horizontal au sein de la société civile, en partant non plus seulement d'une gestion descendante des risques climatiques par l'État et ses incarnations, mais directement des besoins des populations présentes sur le territoire. Ce n'est que dans ce cadre que la bibliothèque pourra du reste émerger, ou non selon ses moyens, comme potentiel lieu-refuge aux côtés d'autres équipements publics<sup>257</sup>.

---

<sup>252</sup> BATS, Raphaëlle, 2020. La bibliothèque responsable et durable, art. cit. : « Il s'agit certainement d'un angle mort dans les informations transmises par les bibliothèques. Aujourd'hui, rares sont celles en France qui consacrent une place visible à la documentation venant des gouvernements locaux ou nationaux dans leurs espaces. Or, sur une question comme celle du changement climatique, les décisions, les lois, les feuilles de route devraient être portées fortement à la connaissance du public, surtout quand elles ont un impact possible sur la vie quotidienne mais aussi sur l'exercice professionnel (normes dans les bâtiments, les commerces, etc.). Aux USA, la place de la documentation gouvernementale est bien plus systématique ».

<sup>253</sup> Dans le cadre des temps d'accueil périscolaires (TAP), dont Marion Le Guennec avait montré toute l'importance dans l'engagement des bibliothèques publiques dans la formation des populations aux enjeux environnementaux. LE GUENNEC, Marion, 2018. *Bibliothèques et écologie, op. cit.*, p. 38-39.

<sup>254</sup> Par exemple à l'occasion d'événements récurrents auxquels concourent les BU, comme la Fête de la Science. Pour l'édition 2021, autour du thème « L'émotion de la découverte », la bibliothèque de Sciences du SCD de l'Université de Lyon I – Claude Bernard avait ainsi monté une exposition intitulée « Espèces de climat ! », avec les interventions auprès des étudiants de trois chercheurs paléontologues de l'Université sur les conséquences des modifications climatiques sur les écosystèmes et la biodiversité animale. BU LYON I, 2022. *Fête de la Science 2021 : exposition « Espèces de climat ! »*. Disponible sur : <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/culture/fete-de-la-science/fete-de-la-science-2021-exposition-%C2%AB-especes-de-climat-%C2%BB> [consulté le 28/02/2025].

<sup>255</sup> ANON., 2022. *PCSES de la Bibliothèque municipale de Nantes (2022-2026)*, p. 37. Disponible sur : <https://bibliotheque.nantes.fr/wp-content/uploads/2024/01/31/bmn-projet-culturel-scientifique-educatif-social-2022-26.pdf> [consulté le 20/02/2025].

<sup>256</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes.

<sup>257</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux : « Le rôle que nous [bibliothèques] sommes censés avoir [dans la résilience] est notamment documentaire. Comment est-ce qu'on peut anticiper des choses et s'adapter sur des territoires ? On ne peut le faire qu'à condition d'avoir de l'information et de là que les citoyens puissent construire les lieux-refuges qui seront peut-être la bibliothèque, mais c'est un choix collectif, ce n'est pas le choix des bibliothécaires, sinon ça ne servira à rien et les gens ne viendront pas plus ».

Un autre marqueur privilégié de cette réflexion documentaire est d'en assurer l'intelligibilité et l'inclusivité de la diffusion auprès de l'ensemble des populations, et non pas uniquement les lecteurs et publics fréquentants déjà sensibilisés aux enjeux de la transition écologique. Pour ce faire, il convient d'apporter une vigilance accrue à l'accessibilité et interopérabilité, tant physique que numérique, des ressources et outils mis à disposition des usagers. Raphaëlle Bats parle à cette fin d'« hospitalité documentaire<sup>258</sup> ». On a également pu évoquer le risque que peut représenter la tenue par la bibliothèque d'un discours jugé prescriptif – et donc inaudible – par une partie de la population. Rejoignant les préoccupations propres à la lutte contre le déni climatique et la désinformation, cet enjeu dans la structuration d'une offre de médiation équilibrée, ne peut par exemple se résumer à la seule diffusion des directives gouvernementales en matière de mitigation des risques climatiques, du fait de la défiance croissante vis-à-vis des institutions. Comme énoncé par Lola Mirabail :

La bibliothèque ne peut pas « passer le plat [politique] » qui aura été décidé par la tutelle, la collectivité ou même les bibliothécaires eux-mêmes. Il faut inviter et travailler avec des scientifiques, des associations. Il faut qu'il y ait un engagement construit des bibliothèques<sup>259</sup>.

Cet effort constant de pédagogie et de pluralisme auprès des populations ne peut rien sans un important travail d'écoute, qui suppose de construire les outils de mutualisation des retours d'expérience des populations. On a déjà pu voir à quel point cette démarche d'« aller vers » avait d'intérêt afin de légitimer l'action des bibliothèques dans le champ climatique. De même, un autre argument fort réside dans la valorisation de l'inclusivité de l'accès à l'information comme enjeu de justice climatique : elle concourt à protéger les droits de chacun, dans les générations présentes et à venir, « à vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être », tel que rappelé dans la *Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement* (1998)<sup>260</sup>. De cette façon, on tend aussi à répondre à la diversité des contextes locaux rappelée en amont et fondatrice de la construction d'une résilience concertée et adaptée aux enjeux propres d'un territoire donné.

Indispensables à l'accompagnement proactif des citoyens par les bibliothèques face aux risques climatiques, ces recommandations leur permettent de se positionner en lieux-ressources de premier plan. Avec toutes les précautions d'usage devant garantir une diffusion des connaissances inclusive et légitimée, nos institutions sont en capacité de constituer des vitrines actives des enjeux de résilience climatique, sur le modèle d'expérimentations déjà menées quant aux défis de la transition écologique, à l'instar des Maisons de l'Environnement (ME) portées par des associations « souhaitant mettre en commun leurs fonds documentaires

---

<sup>258</sup> Sur le concept d'« hospitalité documentaire », voir BATS, Raphaëlle, 2022. Vers une hospitalité documentaire : redéfinir l'accueil et l'inclusion en bibliothèque. *BibDoc*, conférence donnée le 10/05/2022 dans le cadre de la journée d'étude « C'est ouvert ! Hospitalité et inclusion en bibliothèque ». Disponible sur : <https://www.bibdoc.fr/vers-une-hospitalite-documentaire-redefinir-laccueil-et-linclusion-en-bibliotheque/> [consulté le 23/02/2025].

<sup>259</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes.

<sup>260</sup> Décret n° 2002-1187 du 12 septembre 2002 portant publication de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes), faite à Aarhus le 25 juin 1998. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000414579> [consulté le 28/02/2025].

spécialisés<sup>261</sup> ». Pareille initiative met l'accent sur la vulgarisation et la ludification positive des savoirs afin de toucher l'audience la plus large possible. On les proposera ici comme modèle à émuler pour nos institutions<sup>262</sup>.

## La bibliothèque de la résilience hospitalière

Cœur de notre réflexion initiale, la question de l'accueil climatique au sein des emprises de bibliothèques perçues comme lieux-refuges a été largement tempérée par l'exposé de ses contraintes. Toutefois, il demeure certain que nos institutions, déjà parfois identifiées comme des havres thermiques, doivent continuer de s'interroger quant à l'opportunité de repenser leurs aménagements afin de parer à l'éventualité d'un accueil d'urgence, notamment face aux risques naturels. Que cette prise en charge s'établisse dans le cadre d'un plan concerté avec les tutelles ainsi que les autres acteurs de la protection civile, ou bien improvisée au nom du devoir d'assistance à personne en danger<sup>263</sup>, elle demeure fondatrice d'un engagement multimodal des bibliothèques dans la résilience de leurs communautés. Ainsi, sans revenir trop en détail sur les besoins des réfugiés comme des réponses à leur donner en matière d'équipements et de services, il faut ici se concentrer sur les ressources à la disposition de la communauté professionnelle afin de faire voir et vivre l'hospitalité des espaces des bibliothèques, au cœur de l'éthique du *care* comme de la logique résiliente de prospective des risques<sup>264</sup> auxquels peuvent se trouver confrontées nos institutions.

Afin d'affermir la possibilité pour les bibliothèques de concourir à la prise en charge de réfugiés climatiques, il convient en premier lieu de poser la question de la visibilité des services idoines qu'elles entendent déployer. Cette communication peut tant s'opérer au quotidien des missions de nos institutions, par exemple dans le cadre des temps de médiation sur les risques climatiques évoqués plus tôt, mais aussi par le biais de leur présence numérique, par l'intermédiaire de leur portail ou de leurs réseaux sociaux. À l'occasion du déclenchement de l'alerte cyclonique violette à La Réunion, dans le cadre de l'arrivée de la dépression Garance, le 28 février 2025, le SCD de l'Université a ainsi republié sur son compte *Instagram* les directives de prévention de la préfecture :

---

<sup>261</sup> MINARRO, Vanessa, PAPILLON, Claire, 2023. Les centres de ressources des Maisons de l'Environnement : des collections et des actions dédiées à l'écologie. BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, op. cit., p. 162.

<sup>262</sup> *Ibid* : « La tendance aujourd'hui est de se diriger de plus en plus vers le grand public, dans cette dynamique d'encourager les initiatives citoyennes. La collection est donc souvent sur deux niveaux : les ouvrages destinés aux personnes novices, et les ouvrages très spécialisés [...]. Le focus sur le public animateur et le prêt d'outils pédagogiques (sacs pour découvrir la nature, appareils de mesure...) sont également fréquents. [...] Trois fonctions ont été formulées à l'origine pour orienter l'activité du service vers le public : se distraire, s'informer et échanger. [...] Les œuvres de fiction et les jeux pédagogiques peuvent aussi s'avérer impactants et didactiques (mais peuvent nécessiter de la médiation). La notion d'émerveillement n'est pas non plus à omettre, en particulier à l'ère de l'éco-anxiété ».

<sup>263</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la bibliothèque James Baldwin, ville de Paris : « Face à une situation de difficultés, on va toujours essayer de trouver une solution. Mais est-ce que c'est de notre ressort ? Pas forcément. Est-ce qu'on est compétent pour ça ? Pas forcément. Est-ce qu'on est formé ? Pas complètement. Mais naturellement on va le faire malgré tout ».

<sup>264</sup> La démarche prospective, au-delà de la seule cartographie des risques en amont de leur survenue, permet de mettre en lumière les marges de manœuvre des acteurs politiques, économiques, sociaux et particuliers afin de co-construire des stratégies communes adaptées aux enjeux futurs, en s'appuyant tout à la fois sur les expériences passées, mais aussi en se projetant avec lucidité dans l'avenir. Voir : NOBLET, Eddy, 2024. *Les bibliothèques et la guerre*, op. cit., p. 60-61.

**Du refuge au centre communautaire résilient : penser l'engagement multimodal des bibliothèques face aux évènements climatiques**



**Figure 4 Publication du compte Instagram du SCD de l'Université de la Réunion, répercutant les instructions préfectorales de confinement de la population consécutif au déclenchement de l'alerte violette cyclonique (28/02/2025)**

Si ce type de republications n'engage pas un accueil direct des populations au sein de la bibliothèque, il montre cependant que nos institutions possèdent d'ores-et-déjà les outils nécessaires à une communication promouvant la possibilité de servir de refuges. Plusieurs des cas évoqués de mobilisation spontanée de médiathèques afin d'accueillir les habitants de communes sinistrées par des tempêtes hivernales comme *Ciaran* ont de plus montré l'importance de ces mêmes réseaux sociaux, boucles de messagerie et newsletters dans l'organisation d'urgence des communautés. Ainsi avec cette communication partagée par le compte Facebook de la médiathèque de Bignan (Morbihan) sur son ouverture exceptionnelle ainsi que celle de la salle des sports pour accueillir les habitants privés d'électricité :



**Figure 5 Publication du compte Facebook de la médiathèque de Bignan à l'occasion de la tempête Ciaran (05/11/2023)**

Il est aussi important de rappeler que, dans le cas le plus fréquent d'un refuge thermique à la bibliothèque, la recherche d'un abri peut s'inscrire dans une logique d'aubaine ou d'effet d'opportunité, selon des « non-dits » définissant l'espace de la bibliothèque comme une option parmi d'autres pour rechercher un peu de chaleur ou de fraîcheur :

Quand il y a des canicules à Paris, les gens qui viennent, que ce soient des personnes en situation de précarité ou nos lecteurs, vont venir non pas parce que c'est un lieu-refuge mais pour des pratiques de bibliothèque. C'est un effet d'opportunité et tout cela relève du non-dit, comme si tout allait de soi, sans aucune préparation ni anticipation<sup>265</sup>.

Si cette logique indique encore qu'il existe une marge de progression importante dans la valorisation des espaces des bibliothèques comme havres climatiques – les invitant à se soucier d'établir de vraies normes exploitables de confort thermique, pour les usagers mais aussi pour les agents qui s'en plaignent – elle est aussi riche d'enseignements sur la manière dont intégrer la question de la résilience climatique dans nos pratiques quotidiennes, en faisant non pas de celle-ci un service d'exception pensé en silo mais bien un paramètre s'intégrant sans heurt à d'autres de nos fonctions d'accueil des publics<sup>266</sup>. Une opportunité d'aménagement des bibliothèques consiste par exemple à développer quand cela est possible leurs jardins et espaces verts, contribuant tant à l'attrait global et à l'expérience sensible des espaces qu'à l'amélioration des conditions de l'accueil thermique. Pour le réseau Nantais, Lola Mirabail a ainsi évoqué la publicité faite par la collectivité de certains équipements municipaux comme « îlots de fraîcheur<sup>267</sup> », deux médiathèques étant dotées de jardins : ces derniers font l'objet d'un effort de communication spécifique par les agents, à l'adresse des populations vivant en appartements. De même, les bibliothèques urbaines pourraient s'inspirer d'initiatives propres à d'autres ERP, comme, sur la suggestion de Sophie Bobet<sup>268</sup>, avec les cours de récréation « oasis » de la ville de Paris<sup>269</sup>. Ce n'est que sur cette base théorique multimodale de communication et d'aménagement que pourront s'établir les conditions d'engagements plus poussés dans la prise en charge de réfugiés climatiques, par exemple en faisant de la bibliothèque un centre de distribution de ressources et matériels afin d'aider les populations à l'occasion d'un sinistre, à la manière des distributions de masques contre les fumées et les suies par les bibliothèques de Los Angeles<sup>270</sup>.

---

<sup>265</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris.

<sup>266</sup> DURING, Agnès, 2024. *Les publics séjournent en bibliothèque : mieux comprendre les usagers dont les pratiques multiples questionnent le rôle des bibliothèques*. Mémoire de master PBD. Villeurbanne : Enssib, p. 33. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/72434-les-publics-sejournent-en-bibliotheque-mieux-comprendre-les-usagers-dont-les-pratiques-multiples-questionnent-le-role-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 28/02/2025] : « La visite de la bibliothèque se fait ainsi sans projet particulier. Dans ce cas le séjournant n'a pas de but précis mais vient faire un tour, être avec les autres, se ressourcer, se détendre, ou encore échapper aux conditions météorologiques ».

<sup>267</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes.

<sup>268</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris.

<sup>269</sup> Issue de la *Stratégie de Résilience de Paris* (2017), cette initiative a permis depuis 2017 de réaménager 165 cours de récréation d'établissements scolaires parisiens en les végétalisant, en privilégiant les espaces ombragés et en servant de lieux pédagogiques pour former les élèves aux enjeux de la transition écologique. Certaines de ces cours, pensées comme des poumons verts pour le quartier alentour, expérimentent une ouverture au grand public en dehors des temps scolaires, notamment pendant les vacances. MAIRIE DE PARIS, 2017. Action 10 : Transformer les cours d'écoles en « oasis », véritables îlots de fraîcheur. *Stratégie de Résilience de Paris*, p. 67. Disponible sur : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/ebc807dec56112639d506469b3b67421.pdf> [consulté le 28/02/2025].

<sup>270</sup> MEDINA, Alex, 2025. *Free masks, resources and more*, art. cit.

Au-delà de l'accueil fonctionnel au sein de leurs emprises, les bibliothèques ont également un rôle à jouer dans la réorientation des populations impactées par un aléa climatique, que ce soit vers d'autres services (protection civile, centres d'hébergement d'urgence, etc.) ou dans leurs démarches administratives (comme pour la déclaration de sinistres auprès d'un assureur). Là encore, ces aspects sont particulièrement prégnants pour les populations en situation d'itinérance<sup>271</sup> ou de migration, notamment allophones. L'IFLA, dans ses *Directives pour le soutien des bibliothèques aux personnes déplacées*, insiste ainsi sur leur mission d'orientation et d'accompagnement, dans un contexte qui peut aussi être climatique<sup>272</sup>.

L'enjeu de la réorientation des populations impactées ou pouvant l'être par un aléa climatique témoigne de l'importance capitale d'un travail de la bibliothèque en coopération avec d'autres acteurs idoines des organismes publics comme de la société civile, notamment dans le champ social. Un brillant exemple en est donné par la mise en place hivernale du réseau berlinois *Ort der Wärme* (« lieu de chaleur »)<sup>273</sup> qui a permis la collaboration de divers ERP (dont les bibliothèques municipales) et acteurs associatifs (notamment Ambulance Saint-Jean) afin d'orienter les populations en situation de précarité thermique au sein du Forum Humboldt<sup>274</sup>. Ce musée récent puisqu'inauguré fin juillet 2021 et sis en centre-ville, dans les emprises du château de Berlin, a été spécifiquement conçu afin de garantir le meilleur confort thermique de ces usagers. Ouvert à des fins d'accueil solidaire plusieurs après-midi par semaine, entre la mi-novembre et la mi-avril, il est devenu l'un des modèles du genre. En France, le réseau des bibliothèques de la ville de Paris se trouve également intégré, jusqu'à l'hypothèse d'un accueil d'urgence au sein de leurs emprises, au dispositif de résilience *Sequana*<sup>275</sup>, portant sur la prévention et la mitigation des phénomènes de crue, comme la crue centennale de Paris de 1910. À l'aune de ces deux exemples, on voit combien serait profitable la meilleure intégration de nos institutions aux projets de résilience qui animent leurs communautés.

---

<sup>271</sup> La BANQ (Québec) propose ainsi à destination des bibliothécaires un guide de prise en charge et de réorientation des personnes sans-abris vers les partenaires, notamment associatifs, du champ social. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ), 2022. *L'accueil des personnes sans-abris en bibliothèque*. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/apprendre/laccueil-des-personnes-sans-abris-en-bibliotheque/> [consulté le 21/01/2025].

<sup>272</sup> IFLA, 2024. *IFLA Guidelines for Libraries Supporting Displaced Persons Refugees | Migrants | Immigrants | Asylum seekers*, p. 42. Disponible sur : <https://www.bibliofrance.org/guide-de-lifla-pour-les-bibliotheques-qui-accueillent-des-personnes-deplacées-refugiés-migrants-immigrants-demandeurs-dasile/> [consulté le 13/01/2025].

<sup>273</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB : « Il y a des exemples également en Allemagne, avec les réseaux de chaleur. C'est plutôt une approche de confort thermique mais aussi d'offrir un service public qui va au-delà avec une forte vocation d'intégration sociale, de traitement de la vulnérabilité ».

<sup>274</sup> HUMBOLDT FORUM, 2024. *Place of warmth (Wed, 13 November 2024 – Sun, 13 April 2025)*. Disponible sur : <https://www.humboldtforum.org/en/programm/laufzeitangebot/other-en/ort-der-waerme-139988/> [consulté le 24/01/2025].

<sup>275</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris : « À la ville, on a fait un premier plan *Sequana* en 2014, toujours par rapport à une simulation de gestion de crise : augmentation du niveau de la Seine, inondations. On doit à la fois accueillir des collections [d'autres bibliothèques et/ou musées plus directement menacés] et accueillir des habitants ». Voir aussi : PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, NOVEMBER, Valérie, CRETON-CAZANAVE, Laurence, 2017. *EU Sequana - La gestion de crise à l'épreuve de l'exercice*. Paris : La Documentation française.

## La bibliothèque de la résilience citoyenne : les leçons du modèle ultramarin

Tout au long du présent mémoire a été fait le constat d'une gestion des risques climatiques très descendante de la part des services de l'État, gestion dont les populations comme les équipements culturels peinent de fait à s'emparer des enjeux<sup>276</sup>. De ce point de vue, la mission de sensibilisation, de médiation et d'hospitalité qu'entendent se donner les bibliothèques se doit de susciter auprès des citoyens un engagement défini, solidaire et personnalisé, afin de répondre au mieux à leurs besoins émergents face aux aléas climatiques. Benoît Urgelli, enseignant-chercheur en Sciences de l'Éducation au sein de l'Université Lumière Lyon 2, pointe ainsi la nécessité grandissante d'une incarnation engagée de l'éducation aux enjeux climatiques, d'une « prise de conscience suivie d'effets<sup>277</sup> ».

Cette exigence d'une mobilisation citoyenne, à laquelle sont en capacité de contribuer nos institutions par tout ce qui vient d'être rappelé, peut trouver un début de démonstration, sinon de nette inspiration, dans la culture des risques naturels présente dans les Outre-Mer. On se proposera donc ici, à partir du cas du SCD de La Réunion et du témoignage de Laurence Macé, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres (Saint-Denis)<sup>278</sup>, de définir les linéaments de l'engagement des bibliothèques publiques et universitaires dans la construction de la résilience citoyenne de leurs communautés<sup>279</sup>, dans le but de faire société dans l'adversité.

De prime abord, la question de la gestion des risques naturels à La Réunion est une nouvelle fois l'objet d'un encadrement gouvernemental strict, qui ne nécessite pas véritablement aux yeux des habitants et ERP de plans de résilience qui leur soient propres, sans pour autant invalider tout à fait l'opportunité d'y réfléchir<sup>280</sup>. Dans la pratique, c'est donc à la préfecture, puis à sa cellule de crise, que revient la charge de mettre en œuvre les procédures d'alerte, notamment face à la menace cyclonique. C'est pourquoi l'Université, et donc le SCD, sont dans une posture d'« attente » des instructions préfectorales, notamment pour décider de la fermeture et de l'évacuation de leurs emprises, pour leurs équipes et publics<sup>281</sup>. L'anticipation

---

<sup>276</sup> BERNDTSON, Maija, 2013. *Les bibliothèques publiques et la fabrication d'espaces*, art. cit., p. 9.

<sup>277</sup> URGELLI, Benoît, 2007. La question du changement climatique dans le programme français d'éducation à l'environnement pour un développement durable – Nouvelle épistémologie des savoirs scolaires et implications pour la formation des enseignants, *Éducation relative à l'environnement*, vol. 6, 14 septembre 2007. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ere/3902> [consulté le 28/02/2025].

<sup>278</sup> On remercierez ici très chaleureusement Laurence Macé pour avoir accepté de répondre à nos questions le 27 février 2025, à la veille du déclenchement de l'alerte cyclonique violette (seconde occurrence seulement de l'histoire de la région) dans le contexte du passage du cyclone Garance, qui a depuis, à l'heure où nous écrivons ces lignes, provoqué au moins quatre décès et de très importants dégâts liés aux inondations.

<sup>279</sup> Sur le modèle anglo-saxon des *CRC (Community Resilience Centers*, ou Centres communautaires de résilience, au sens large que nous avons pu étudier en première partie du présent mémoire), notamment promu aux États-Unis et engageant les bibliothèques dans la diffusion d'informations mais aussi dans l'accueil spontané de publics cherchant un refuge. Les expérimentations les plus avancées nous viennent de Californie. Voir : *CALIFORNIA STRATEGIC GROWTH COUNCIL*, 2025. *Community Resilience Centers : Strengthening community resilience in neighbourhoods across California*. Disponible sur : <https://sgc.ca.gov/grant-programs/crc/> [consulté le 28/02/2025].

<sup>280</sup> Entretien avec Laurence Macé, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres, SCD de l'Université de La Réunion : « Au niveau de l'Université il n'y a rien de formel [en matière de plan de prévention et mitigation des risques climatiques], car on doit tous se référer au plan préfectoral [PPRN puis cellule de crise *ad hoc*], à l'échelle du territoire, ne serait-ce que pour intégrer tous les campus de l'Université, situés sur plusieurs communes. [...] Un ex-directeur du pôle Bâtiments de l'Université était très soucieux de la prévention des aléas climatiques et aurait vraiment travaillé sur un plan abouti [...]. Mais ce plan n'a jamais été validé. Il y a eu une réflexion mais qui n'a pas encore abouti à un document officiel transmis à tous les services ».

<sup>281</sup> *Ibid* : « Quand le préfet parle, tout le monde l'écoute. [...] Ce qui est vraiment important en matière de sécurité des personnes c'est l'alerte orange [la première sur l'échelle des alertes cycloniques], parce qu'elle ferme tous les établissements scolaires. [...] C'est le président de l'Université qui, au regard du déclenchement, prend la décision de

de l'alerte en amont du sinistre permet à chacun de regagner son domicile pour s'y confiner, rendant relativement caduque tout principe de mise à l'abri au sein d'équipements publics<sup>282</sup>. Si cet exposé démontre que les bibliothèques n'agissent pas de manière décisive dans le champ de la résilience climatique, c'est donc que les dispositifs de préparation et mitigation prévus au niveau territorial sont déjà performants et rodés, assis sur une forte connaissance des risques et discipline de la population. Au surplus, quand un besoin d'accueil d'urgence se fait jour, des équipements autres que les bibliothèques, comme les gymnases et écoles, sont clairement identifiés et accompagnés dans ces missions, notamment avec une logistique propre (lits de camp, denrées alimentaires, etc.).

Mais les résultats de cette anticipation très descendante et verticale dépendent aussi beaucoup de la personnalité du préfet et de sa prise en compte réelle de l'importance de la prévention<sup>283</sup>. En effet, si faire reposer l'ensemble des logiques d'anticipation des risques sur une entité centrale descendante permet de gagner en efficacité, cette disposition expose aussi l'ensemble de la société civile si ce même pouvoir traverse des défaillances. C'est pourquoi la préparation citoyenne aux risques climatiques, très vigoureuse dans les Outre-Mer, demeure tout à fait primordiale. Les propres savoirs et expériences des habitants sur leur environnement constitue ainsi une ressource précieuse pour la mitigation des risques, et les bibliothèques peuvent intervenir dans leur valorisation, en développant par exemple des pratiques participatives<sup>284</sup> propres à accroître le partage d'informations au sein de la communauté<sup>285</sup>, comme à affermir la portée de ses échanges avec les pouvoirs publics qui restent à convaincre de l'intérêt d'une réflexion ascendante sur la résilience climatique. Dans le cadre de la reconstruction solidaire également, après un sinistre, la bibliothèque peut servir de plateforme de mise en contact des compétences et bonnes volontés, voire convaincre des bénévoles de participer à la prise en charge de populations réfugiées<sup>286</sup>. Ainsi, il est possible de structurer autour du support qu'est la bibliothèque un changement de paradigme national afin de revaloriser le rôle de la société civile dans la gestion des risques climatiques.

---

fermer aussi l'université. Systématiquement car [...] il y a la question du retour des étudiants dans leurs foyers, ce qui peut être relativement long [et qui doit être anticipé] ».

<sup>282</sup> *Ibid* : « Si d'aventure un étudiant venait à nous en disant « J'ai un souci », je pense qu'on l'orienterait vers les services sociaux de l'Université mais ça ne se produit jamais. On n'est pas repéré comme un interlocuteur qui pourrait faciliter la mise à l'abri des étudiants, ce qui n'empêche pas une communication active sur les préconisations [face au sinistre]. [...] Je n'ai jamais entendu parler d'un accueil de personne [dans l'ensemble des bibliothèques de La Réunion] pendant un cyclone.

<sup>283</sup> *Ibid* : « C'est beaucoup lié à la personnalité du préfet. Il y a eu des préfets qui étaient beaucoup moins dans la prévention et avaient tendance à minimiser les risques cycloniques, avec des alertes déclenchées très tardivement, créant une sacrée pagaille. [...] Il arrive qu'on se retrouve face à des personnes qui ne sont pas originaires des Outre-Mer et qui vont minimiser les risques encourus. C'est une culture locale des risques qui peut entrer en conflit avec une culture nationale, qui est parfois un peu surplombante ».

<sup>284</sup> Sur les pratiques participatives en bibliothèque, on renverra à l'ouvrage dirigé par Raphaëlle Bats : BATS, Raphaëlle (dir.), 2015. *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

<sup>285</sup> Laurence Macé nous a fait part de l'enjeu central constitué par la passation de ces savoirs et réflexes aux plus jeunes générations, La Réunion n'ayant pas connu entre 2002 (Dina) et 2025 (Garance) de crises climatiques d'ampleur, risquant donc de démobiler ces derniers. Entretien avec Laurence Macé, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres, SCD de l'Université de La Réunion : « Il y avait beaucoup de médiation et de travail vis-à-vis des jeunes pour leur dire que ce n'était pas parce qu'il ne s'était rien passé depuis vingt ans [sic] qu'il ne fallait pas continuer les efforts, qu'il faut qu'on soit tous au même niveau d'informations et de compétences, [...] afin de ne pas perdre cette culture de la prévention ».

<sup>286</sup> En faisant *de facto* des collaborateurs occasionnels du service public (COSP) et donc couverts au titre de la responsabilité sans faute pour risque de l'administration. *Art. L721-2 du Code de la sécurité intérieure*, 2020. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public) [consulté le 10/02/2025] : « Quiconque porte assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent est un citoyen sauveteur et bénéficie de la qualité de collaborateur occasionnel du service public ».

Cette agglomération des compétences, énergies et solidarités de la société civile que peuvent contribuer à susciter les bibliothèques peut ultimement revêtir une fonction politique, au sein de l'*advocacy* des enjeux climatiques et environnementaux auprès d'instances, gouvernements ou tutelles susceptibles de s'en détourner. L'actualité politique récente outre-Atlantique en apporte hélas un vibrant exemple avec les assauts de l'administration Trump-Musk contre les agences fédérales américaines<sup>287</sup>, à l'instar de l'Agence d'observation océanique et atmosphérique (*NOAA*) déjà évoquée<sup>288</sup>, ou encore de l'Agence fédérale de la gestion des situations d'urgence (*FEMA*). Coordonnant les dispositifs nationaux de réponse aux crises climatiques et humaines, la *FEMA* joue un rôle essentiel dans le déploiement de la protection civile, la collaboration avec l'armée ainsi que la distribution de matériel et de ressources à travers le pays. Dénoncée comme coûteuse, inefficace et trop attentive à l'assistance des populations en situation de migration (qui demeurent les plus sensibles aux aléas climatiques), son existence est aujourd'hui remise en cause, au lendemain des mégafeux ayant pourtant ravagé la Californie en janvier 2025<sup>289</sup>. Dans cette éventualité, la *FEMA* ayant de longue date désigné les bibliothèques publiques comme des équipements « essentiels à l'organisation des communautés » face aux risques climatiques<sup>290</sup>, il revient à ces dernières de se placer à l'avant-garde théorique et pratique de l'*advocacy* de ces enjeux, afin de continuer à les faire vivre au sein d'une société civile livrée à elle-même et devant par là même faire acte de résistance face aux dangers d'un complet désengagement de l'État dans sa sauvegarde.

## 2. FAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE UN ÉQUIPEMENT INCONTOURNABLE DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES TERRITOIRES

Une fois présentés les contours de l'action profondément multimodale des bibliothèques en faveur de la résilience climatique de leurs communautés, demeure la question de l'*advocacy* de ces engagements auprès des pouvoirs publics et de leurs tutelles, dont le soutien demeure en tout point primordial. Celui-ci permet

---

<sup>287</sup> Une attaque qui est loin de leur être exclusive car elle cible aussi durablement les moyens et personnels des services culturels du pays, comme les archives, les musées et, bien sûr, les bibliothèques. ANON., 2025. Statement : Trump Freezes All Grant Funding to Libraries, Archives, and Museums. *Every Library*, 28/01/2025. Disponible sur : [https://www.everylibrary.org/statement\\_ombfreeze](https://www.everylibrary.org/statement_ombfreeze) [consulté le 28/02/2025].

<sup>288</sup> L'administration Trump-Musk a ainsi décidé d'une réduction drastique des effectifs de la première agence fédérale de météorologie, indispensable à l'anticipation des aléas climatiques. BORENSTEIN, Seth, 2025. Hundreds of weather forecasters fired in latest wave of DOGE cuts. *Associated Press*, 28/02/2025. Disponible sur : <https://apnews.com/article/national-weather-service-layoffs-trump-doge-a65360a1eb2500b7d47c9c966e383f4a> [consulté le 28/02/2025].

<sup>289</sup> À titre d'exemple, on renverra ici à la charge d'élus républicains de la Chambre des représentants des États-Unis contre les moyens déployés par la *FEMA* en faveur des populations en situation de migration. ANON., 2025. Release : Cloud, Risch Introduce Bill to End FEMA Benefits for Illegal Immigrants. *Michael Cloud | United States Congressman | Texas 27<sup>th</sup> District*, 27/02/2025. Disponible sur : <https://cloud.house.gov/posts/release-cloud-risch-introduce-bill-to-end-fema-benefits-for-illegal-immigrants> [consulté le 28/02/2025].

<sup>290</sup> LAURIAN, Lucie, DOYLE, Evan, VAMANU, Iulian, LOGSDEN, Kara, 2024. Libraries Are Resilience Hubs. *Journal of the American Planning Association*, vol. 91-1. Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01944363.2024.2343670#abstract> [consulté le 28/02/2025] : « *Libraries play a crucial role in enhancing community resilience in the face of climate extremes and natural disasters. Showcasing libraries' vital roles in times of emergencies, the U.S. Federal Emergency Management Agency (FEMA) designated public libraries as essential community organizations under the Stafford Act of 2011. Under this act, libraries assist federal disaster response activities* ».

d'envisager une intégration théorique et pratique de nos institutions à toutes les échelles de la résilience.

## Être ressource : les recettes de l'*advocacy* avec les tutelles

L'exposé des divers freins à l'aspiration des bibliothèques-refuges climatiques a montré tout le poids du soutien ou du non-soutien de leur tutelles. Celui-ci peut du reste se manifester à de multiples niveaux et selon différentes approches. On soulignera ainsi que le seul fait de convaincre et de susciter l'engagement de sa tutelle autour des enjeux de la résilience climatique, peut ne pas systématiquement entraîner de soutien financier tangible, surtout dans le contexte d'extrême tension budgétaire que toutes les composantes publiques traversent aujourd'hui : une situation qui peut aussi nécessiter, comme vu plus haut, de réfléchir à un argumentaire de redirection écologique des activités des bibliothèques. Si cette réflexion philosophique et politique<sup>291</sup> dépasse largement le cadre de ce travail, elle reste toutefois sous-jacente dans les transformations de nos communautés face à des menaces climatiques croissantes et qui ne sauraient être solutionnées sans revoir tous nos schémas de consommation et de pensée. L'un des rôles des bibliothèques comme médiatrices des savoirs et des débats de la cité serait dès lors de contribuer à fédérer ces derniers afin de faire en sorte que le « renoncement » que suppose la redirection écologique « ne soit pas brutal » et puisse s'organiser « démocratiquement », « en prenant soin des populations les plus sensibles » et en valorisant, surtout, « l'anticipation<sup>292</sup> ». Autrement dit, si l'on s'emploie à regarder le verre à moitié plein, les bibliothèques ont une responsabilité et un ministère théorique à accomplir au-devant du débat public sur la résilience climatique, même en restant dépourvues de ressources financières et humaines à moyen terme afin de matérialiser leurs engagements.

Ce constat préalable permet désormais de se pencher sur les stratégies concrètes que la communauté professionnelle peut déployer afin de susciter l'intérêt de nos tutelles, tant pour les bibliothèques publiques que les BU, pour les questions de résilience climatique. L'*advocacy* des enjeux de la résilience climatique doit d'abord faire l'objet d'une démarche proactive des bibliothèques, en se positionnant aussi comme porteuses, parmi d'autres entités, des attentes de la société civile. Toutefois, comme le souligne Fanny Valembois, il n'est pas opportun de se focaliser sur un argumentaire exclusivement théorique, « sur le fond », si les interlocuteurs ne présentent pas la sensibilité nécessaire à l'entendre, notamment lorsque celui-ci, assimilé aux enjeux environnementaux, est sciemment ignoré ou dénigré par posture politique<sup>293</sup>. Dès lors, il est possible de distinguer trois leviers d'action, qui relèvent tant de la conviction pragmatique que de la persuasion. Chacun vient avec ses avantages et limites.

Le premier levier, et le plus efficace, est de faire valoir la nécessité de respecter les réglementations et normes, tant sur la résilience (avec le droit à l'information sur

---

<sup>291</sup> On renverra par exemple aux travaux d'Alexandre Monnin sur la notion de redirection écologique et sur la sociologie politique de l'acception qu'elle suppose. MONNIN, Alexandre, 2023. *Politiser le renoncement*. Quimperlé : Éditions Divergences.

<sup>292</sup> Entretien avec Fanny Valembois, formatrice et consultante du Bureau des acclimatations, co-pilote de la section Culture | Livre et édition au *Shift Project*.

<sup>293</sup> *Ibid* : « S'ils [les tutelles] ne voient pas le sujet, ça ne sert pas à grand-chose d'essayer de les convaincre sur le fond, c'est-à-dire de tenter d'expliquer que la résilience est un sujet important. Si ce n'est pas leur système de valeurs et de croyances, ça ne marchera pas. [...] Il faut donc aller chercher d'autres leviers qui peuvent marcher, renoncer à convaincre par une approche éthique et morale ».

les risques climatiques) qu'en rappelant objectivement les missions d'accueil et d'ouverture des bibliothèques, notamment publiques. Cette stratégie pose de nouveau la question des assises de la résilience climatique en droit, que l'on a longuement vues comme encore embryonnaires comparées aux dispositions relatives à la sobriété de nos équipements, par exemple au sein des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) sanctuarisant pour certaines métropoles et intercommunalités les objectifs stratégiques et moyens déployés en matière d'efficacité énergétique<sup>294</sup>. L'enjeu des prochaines années sera assurément d'accroître la visibilité des équipements culturels et académiques dans ce type de réglementations.

Le second levier, en miroir du premier, est de faire valoir des données chiffrées auprès de ses tutelles, soit du point de vue économique<sup>295</sup> et de l'efficacité de l'accueil<sup>296</sup>, soit du point de vue des dotations qui pourraient être associées au portage des enjeux de résilience climatique. Ainsi pour les équipements de lecture publique, même si ce questionnement reste encore hors des priorités nationales, Hanna Torabully a pu rappeler l'opportunité de capitaliser sur la dotation générale de décentralisation (DGD Bibliothèques), « levier propre à la France et quasi unique au monde<sup>297</sup> », afin d'accroître l'engagement des collectivités dans le soutien aux projets de leurs équipements.

Le troisième et dernier levier, davantage subjectif, est de valoriser les engagements des tutelles dans la résilience climatique ainsi que leur visibilité, ce que Fanny Valembos qualifie plus directement d' « esprit de compétition<sup>298</sup> ». Il s'agit ici de faire valoir les retards des politiques décidées par rapport à d'autres structures similaires, à l'échelle territoriale, nationale et internationale<sup>299</sup>. Dans cette optique, il a été intéressant au cours de nos entretiens d'interroger divers interlocuteurs sur le regard qu'ils portaient quant à l'opportunité de développer, comme dans les pays anglo-saxons, des démarches de labélisation propres à récompenser les efforts des équipements culturels et de leurs tutelles en matière de résilience climatique. Si de prime abord, certains témoins ont fait part de leurs réserves contre ces logiques jugées superflues et suspectées d'entretenir une forme

---

<sup>294</sup> CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT (CEREMA), 2020. *Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)*. Disponible sur : <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet#:~:text=Le%20PCAET%20est%20un%20outil.%C3%A9nergie%20sur%20leur%20territoire>. [consulté le 28/02/2025].

<sup>295</sup> En réfléchissant par exemple à la mutualisation des moyens matériels et humains de la proposition d'accueil climatique au niveau local avec d'autres structures comme les musées. Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB.

<sup>296</sup> Par exemple en développant des outils d'évaluation des conditions d'accueil thermique des bibliothèques, en avançant l'argument de la conquête de nouveaux publics, ou encore en plébiscitant l'appui logistique, même limité, que leurs agents peuvent apporter à la communauté en cas de sinistre, à la manière des réflexes d'ouverture spontanée de petits équipements de lecture publique dans les communes impactées par la tempête *Ciaran*, à l'automne 2023. Toutefois, on redira aussi les limites de cette approche numérique, par rapport aux enjeux de robustesse, notamment vis-à-vis des critiques formulées par Olivier Hamant. HAMANT, Olivier, 2023. *Antidote au culte de la performance*, op. cit.

<sup>297</sup> Entretien avec Hanna Torabully, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC).

<sup>298</sup> Entretien avec Fanny Valembos, formatrice et consultante du Bureau des acclimatations, co-pilote de la section Culture | Livre et édition au *Shift Project*.

<sup>299</sup> *Ibid* : « Il faut montrer plein d'exemples en disant « Nous sommes en retard [sur ces sujets de résilience]. Les autres font plein de choses : on est dans les choux ». Il faut donc sortir les exemples internationaux, parler des prix comme celui des « Bibliothèques vertes » de l'*IFLA* [...]. Il faut ringardiser, aller chercher le goût de la médaille, de premier de la classe. [...] Montrer qu'on est en train de rater le train ».

de passivité<sup>300</sup>, voire de *greenwashing*<sup>301</sup>, d'autres, comme Nathalie Clot<sup>302</sup> et Reine Bürki<sup>303</sup>, ont fait valoir les bénéfices de pareille démarche en matière de fourniture d'un cahier des charges utiles à la définition des objectifs de la résilience climatique, mais aussi afin d'accroître la visibilité et la lisibilité de ses enjeux, tant auprès des tutelles que du grand public. Toutefois, pour accomplir ces objectifs, une démarche de labélisation de la résilience climatique doit être pensée pour sanctionner les efforts d'un réseau d'acteurs, et non pas d'une entité unique comme la bibliothèque, rejoignant pour partie les pratiques déjà développées en ce sens dans le monde anglo-saxon, et peu à peu en France, avec notamment le récent label « Résilience France collectivités<sup>304</sup> », consécutif au *Plan d'action : Tous résilients* du ministère de la Transition écologique<sup>305</sup>.

L'exercice de ces leviers demande enfin de s'interroger sur la portée politique de l'engagement des bibliothèques, et sur le risque clairement identifié par nos interlocuteurs<sup>306</sup> de voir leurs efforts d'*advocacy* des enjeux de la résilience et de la transition écologique balayés au titre du principe de neutralité<sup>307</sup>. S'il peut constituer « un frein à l'engagement<sup>308</sup> », Johanna Ouazzani rappelle toutefois qu'il existe « une gradation dans la portée politique de ces formes d'engagement et de la responsabilité qui en découle<sup>309</sup> », y compris pour les agents des bibliothèques. Autrement dit, mieux seront encadrés les enjeux de la résilience par le droit et la norme, plus la communauté professionnelle sera en mesure de les porter au-devant

---

<sup>300</sup> Entretien avec Antoine Tarrago, responsable du service des collections documentaires, SCD de l'Université de Montpellier : « Je me méfie. On a une profusion de labels comme le label DD&RS, mais on n'en fait pas grand-chose ».

<sup>301</sup> Le *greenwashing*, ou écoblanchiment, désigne un procédé de communication utilisé par une organisation publique ou privée afin de donner une image trompeuse de sa responsabilité et de ses engagements écologiques, par exemple en n'accompagnant pas sur la durée les initiatives valorisées sur le temps court de leur démonstration auprès du grand public, ou même en mentant sur l'exercice et les résultats de ces initiatives. Dans ce cadre, la logique de labélisation peut avoir pour effet vicié de créer un seuil d'objectifs plus ou moins ambitieux à atteindre, et au-delà desquels d'autres formes d'engagement et d'investissement ne sont plus envisagées.

<sup>302</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « L'avantage c'est que ça donne un cahier des charges. C'est comme les œufs fermiers : ça permet de poser un socle minimum, d'exprimer les attendus. Ce qui est toujours mieux que de ne rien attendre, ne rien exprimer. [...] C'est mieux que rien ».

<sup>303</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB : « Les labels répondent à un cahier des charges contraignant. Ce que je trouve très intéressant dans cette idée c'est d'accroître la visibilité et la lisibilité [des engagements de la bibliothèque en faveur de la résilience climatique] auprès des publics, et peut-être aussi une valorisation du travail des personnels qui font vivre ce label au sein de l'établissement. Ça ne devrait pas être que de la com [communication] : je parle ici au conditionnel. Ces labels ont un intérêt quand on met en place des choses sur des sujets émergents ».

<sup>304</sup> Décerné depuis 2021 par le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale (HCFRN), le label Résilience France collectivités, ex-« Pavillon orange », est attribué « aux communes et intercommunalités répondant à un certain nombre de critères objectifs en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs, mais aussi de prévention et réduction des vulnérabilités ». Fin 2024, plus de 110 communes ont déjà été labellisées, dont 4 Outre-Mer. Voir ANON., 2025. Collectivité | Agir sur mon territoire | Se faire labelliser « commune résiliente ». *Géorisques*. Disponible sur : <https://www.georisques.gouv.fr/agir-sur-mon-territoire/se-faire-labelliser-commune-resiliente> [consulté le 15/02/2025].

<sup>305</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021. *Plan d'action : Tous résilients face aux risques*, op. cit.

<sup>306</sup> Entretien avec Lola Mirabail, directrice de la BMC de Nantes : « Je fais toujours attention à ne jamais risquer d'être perçue comme dans une démarche partisane. Il faut faire respecter une certaine pluralité, encadrée par la loi. [...] On doit réinventer la bibliothèque par le prisme de ce qui fait déjà ses spécificités : la connaissance pour tous, rester dans une logique professionnelle et scientifique ».

<sup>307</sup> On rappellera que ledit principe de neutralité du service public revêt une valeur légale. *Art. L121-2 du Code générale de la fonction publique*, 2022. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044420671/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044420671/) [consulté le 28/02/2025] : « Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité ».

<sup>308</sup> OUAZZANI, Johanna, 2021. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires*, op. cit., p. 33.

<sup>309</sup> *Ibid*, p. 34.

des pouvoirs publics et de leurs tutelles, tout en conservant son indépendance<sup>310</sup>. Il est de ce point de vue possible de capitaliser sur le fait, qu'en dépit d'à-coups médiatiques mais isolés, l'audience des enjeux de transition écologique et de résilience augmente dans toutes les couches de la société et, progressivement, chez les élus, quels que soient leur système de valeurs<sup>311</sup>. La nécessité prime désormais face à l'urgence climatique, et primera de plus en plus, raison pour laquelle commencent à apparaître des exemples de conceptions de la résilience engageant l'ensemble des acteurs du territoire dont les bibliothèques, à la manière du dispositif *Sequana* à Paris.

## Mobiliser largement : la résilience climatique sera transversale ou ne sera pas

Une fois analysés les différents leviers de l'*advocacy* de l'intégration des bibliothèques aux enjeux de la résilience climatique, il reste à faire état de la diversité des échelles, dispositifs et partenariats dans lesquels peut s'exprimer l'engagement de nos institutions. On l'a vu, le maître mot de cet effort prospectif est de mobiliser le plus largement possible les services centraux et déconcentrés de l'État, la protection civile, les collectivités, les autres établissements culturels, les associations, etc. De fait, eu égard à l'extrême diversité de ces opportunités, les développements à suivre n'ont pas vocation à une parfaite exhaustivité, ni pour les structures ni pour les dispositifs de résilience locaux, départementaux, nationaux et même internationaux dans lesquels pourraient davantage s'immiscer les bibliothèques publiques et universitaires. Enfin, toutes ces propositions doivent garder à l'esprit les spécificités et limites propres aux bibliothèques, en faisant par exemple des opportunités d'abri secondaire pour les populations frappées par un aléa, derrière d'autres équipements plus indiqués pour ce faire. Dans tous les cas, il s'agit de promouvoir la primauté d'une anticipation collective, amenant à une forte logique de co-construction de la résilience des territoires.

Dans le cadre européen, il convient d'abord de rappeler que si les compétences d'anticipation et de mitigation des risques climatiques demeurent réservées au niveau national des États, la Commission européenne prévoit malgré tout d'accompagner ces derniers dans leurs démarches, dans l'optique d'accroître l'efficacité et la coopération des réponses à des risques climatiques qui, de fait, sont massifs et peuvent simultanément ou consécutivement impacter différents territoires<sup>312</sup>. Au sein de sa méthode ouverte de coordination (MOC) pour la culture (2023-2026)<sup>313</sup>, l'Union européenne porte d'ailleurs une attention renforcée aux

---

<sup>310</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux : « Travailler aujourd'hui sur les questions de transition climatique, c'est forcément être un peu militant. Ça pose plein de questions sur l'indépendance, une forme d'activisme et ce qu'on appelle la neutralité, etc. ».

<sup>311</sup> Entretien avec Hanna Torabully, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC) : « Il y a aujourd'hui une prise de conscience que la résilience climatique devient un impondérable, au-delà des sensibilités politiques ».

<sup>312</sup> L'Agence européenne pour l'environnement (EEA) a ainsi formalisé, début 2024, une première *Évaluation européenne des risques climatiques (EUCRA)*. EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2024. *European Climate Risk Assessment (EUCRA)*. Disponible sur : <https://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/european-climate-risk-assessment> [consulté le 01/03/2025].

<sup>313</sup> BONNEL, Sylvie, TORABULLY, Hanna, 2024. Pour une Europe des bibliothèques : une réflexion de l'Union européenne pour développer la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2024-3, p. 4-7. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Dossier-2024-3/BBF-2024-3\\_1\\_Bonnel-Torabully.pdf](https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Dossier-2024-3/BBF-2024-3_1_Bonnel-Torabully.pdf) [consulté le 01/03/2025] : « Définir les missions communes des bibliothèques, par-delà les différences et spécificités nationales, notamment en identifiant des bonnes pratiques ou des expériences emblématiques au niveau national. Le but

rôles des bibliothèques au sein de la société, dont son avenir durable et résilient, donnant suite aux travaux menés par les associations professionnelles comme l'*IFLA* et le Bureau européen des associations de bibliothèques, d'information et de documentation (*EBLIDA*)<sup>314</sup>. Dans ce contexte favorable, il serait utile de porter l'*advocacy* des engagements résilients des bibliothèques auprès des institutions européennes, notamment dans la recherche de fonds supplémentaires permettant de porter des projets immobiliers innovants du point de vue de ces enjeux<sup>315</sup>.

Au niveau national, de multiples coopérations sont également possibles, notamment pour l'obtention de fonds nécessaires à la transformation des espaces en faveur de la résilience climatique, comme déjà suggéré avec la DGD Bibliothèques<sup>316</sup>, ou encore, comme le propose Raphaëlle Bats<sup>317</sup>, avec la Direction de l'information légale et administrative (DILA)<sup>318</sup>, afin de soutenir la diffusion en bibliothèque des informations relatives à l'anticipation des risques climatiques. À l'instar des autres équipements culturels, les bibliothèques doivent ainsi être en mesure d'expliquer au grand public la manière dont sont structurés les services centraux de réponses aux différents risques, notamment autour de la Direction générale de la Prévention des risques (DGPR)<sup>319</sup>. Enfin, dans le cadre d'une situation d'urgence comme pour la formation de leurs agents, nos institutions seront amenées à travailler étroitement avec la protection civile, comme la Fédération nationale de protection civile (FNPC)<sup>320</sup>, forte d'un contingent de 32.000 bénévoles présents dans la quasi-totalité des départements hexagonaux et ultramarins, avec 500 antennes, ou tout autre association ayant reçu l'agrément de sécurité civile (AASC)<sup>321</sup>.

---

est de créer un récit de la valeur ajoutée des bibliothèques publiques dans diverses dimensions [dont une dimension portant spécifiquement sur « le climat et le développement durable »] afin de montrer l'impact que les bibliothèques publiques peuvent potentiellement avoir sur la société. Ce récit inspirera les décideurs politiques et devrait soutenir les actions de plaidoyer aux niveaux national, régional et local ».

<sup>314</sup> COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, 2023. *Open Method of Coordination (OMC) Group of Member States' experts on Building bridges: strengthen the multiple roles of libraries as gateways to and transmitters of cultural works, skills and European values*, p. 3. Disponible sur : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14250-2023-INIT/en/pdf> [consulté le 28/01/2025] : « In 2023, the Council of Europe and EBLIDA published Guidelines on library legislation and policy in Europe. The Recommendation of the Committee of Ministers to Member States on library and policy in Europe emphasises "that libraries have a crucial role to play as community hubs striving towards a democratic, cohesive, inclusive and equitable society and are an essential and irreplaceable component of the social, cultural and heritage information infrastructure of a sustainable society where freedom of expression, public access to information and democratic participation are guaranteed". Moreover, the Recommendation clearly states that libraries should operate "within the European Agenda 2030 on sustainable development" and not only "within the book and information chain" ».

<sup>315</sup> Sur la sollicitation de fonds européens par les bibliothèques, on renverra à la journée d'étude « Fonds européens et bibliothèques », organisée le 13 juin 2024 à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, en collaboration avec la Bpi, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine et par l'ABF. BPI-PRO, 2024. *Fonds européens et bibliothèques 2024*. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/fonds-europeens-et-bibliotheques-2024/> [consulté le 01/03/2025].

<sup>316</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2019. *Circulaire relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales (26/03/2019)*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Circulaire-du-26-mars-2019.pdf> [consulté le 24/02/2025].

<sup>317</sup> BATS, Raphaëlle, 2020. La bibliothèque responsable et durable, art. cit. : « Des partenariats avec la DILA seraient peut-être à développer pour avoir des espaces « climat » dans les bibliothèques, proposant aussi bien les informations scientifiques, techniques que gouvernementales ».

<sup>318</sup> DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE (DILA), 2024. *Qui sommes-nous ?* Disponible sur : <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/presentation/qui-sommes-nous> [consulté le 01/03/2025].

<sup>319</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Direction générale de la Prévention des risques (DGPR)*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-prevention-risques-dgpr> [consulté le 24/11/2024].

<sup>320</sup> FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE (FNPC), s.d. *Missions protection civile*. Disponible sur : <https://www.protection-civile.org/missions-protection-civile/> [consulté le 24/11/2024].

<sup>321</sup> Art. L725-1 du Code de la sécurité intérieure, 2021. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000025506781/2012-05-01](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000025506781/2012-05-01) [consulté le 24/11/2024] : « Les associations ayant la sécurité civile dans leur objet social peuvent être agréées soit par le représentant de l'État dans le département, soit par le ministre chargé de la sécurité civile, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État ».

À l'échelle régionale et départementale, les bibliothèques peuvent tout autant collaborer avec les Agences régionales de Santé (ARS), qui participent par exemple à la définition et publicité d'îlots de fraîcheur pour les populations les plus fragiles. De manière plus évidente en cas de crise, nos institutions travaillent également avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), qui peuvent d'ores-et-déjà être sollicités afin d'accompagner l'évacuation de leurs emprises en cas de sinistre<sup>322</sup>. On a aussi pu rappeler l'enjeu d'une diffusion maximale auprès de la population des plans préfectoraux d'anticipation des risques naturels, par exemple à partir des DDRM et PPRN. Enfin, il convient de souligner les capacités d'appui que les DRAC et bibliothèques départementales (BD) peuvent fournir à leur réseau dans le champ de la résilience climatique, notamment en réfléchissant avec lui à l'offre de documentation idoine à développer sur ces enjeux, par exemple au travers des Contrats Départementaux de Lecture (CDL)<sup>323</sup>, en soutien des schémas intercommunaux de développement de la lecture publique (SIDLP).

Plus encore, c'est aux niveaux local et institutionnel que les bibliothèques publiques comme universitaires disposent du plus d'opportunités d'action dans la résilience de leur territoire. Tout d'abord en relayant les dispositifs d'anticipation et mitigation des risques (DICRIM, PCS) portés par les communes et structures de coopération intercommunales, mais aussi en intégrant les enjeux de l'accueil climatique résilient au sein de leurs propres préparatifs. À l'instar des entreprises, les ERP sont ainsi vivement enjoins à mettre en place un Plan d'Organisation de Mise en Sécurité (POMSE) de leurs agents et publics, celui-ci portant spécifiquement sur les dispositions nécessaires à prolonger en cas de crise la présence de personnes dans les locaux de l'ERP<sup>324</sup>. Du côté des BU, il est indispensable de penser ces dispositifs à l'échelle de l'Université et du campus, en contact continu avec la direction générale des services (DGS), la direction des Bâtiments, le service de santé universitaire (SSU)<sup>325</sup>, les assistants sociaux et de prévention, qui peuvent établir une concertation salvatrice sur la gestion des aléas climatiques<sup>326</sup>.

---

<sup>322</sup> Ou encore dans la manutention d'un PSBC, engageant la protection des personnes comme des biens. COUTANSON, Romane, 2020. *Anticiper les situations d'urgence*, op. cit., p. 40-43.

<sup>323</sup> DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE, s.d. *Schéma départemental de développement de la lecture publique : Dispositif Contrat Départemental Lecture*, p. 1. Disponible sur : <https://mediatheque.seine-et-marne.fr/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/fiche-dispositif-cdl.pdf> [consulté le 01/03/2025] : « Un Contrat Départemental Lecture (CDL) est destiné à favoriser le développement de partenariats entre les bibliothèques et leur environnement local (acteurs culturels, éducatifs et sociaux, partenariats autour du numérique, prise en compte des publics empêchés, etc.) pour répondre à des besoins spécifiques identifiés dans le cadre d'un diagnostic partagé par le territoire bénéficiaire ».

<sup>324</sup> Développé par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), le Plan d'Organisation et de Mise en Sécurité (POMSE) doit reprendre pour les entreprises et ERP les dispositions des PPMS propres aux établissements scolaires : organiser les conditions et l'exercice d'un accueil d'urgence en cas de crise, développer les moyens d'anticipation, d'informations et d'alerte face aux risques, former les agents aux dispositifs *ad hoc*. ROUSSELON, Marion, 2013. *Le Plan d'Organisation de Mise en Sécurité (POMSE) dans les entreprises et les établissements recevant du public. Institut des Risques Majeurs (IRMa)*, 21/02/2013. Disponible sur : [https://www.irma-grenoble.com/0lactualite/0larticles\\_afficher.php?id\\_actualite=529](https://www.irma-grenoble.com/0lactualite/0larticles_afficher.php?id_actualite=529) [consulté le 01/02/2025] : « Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté d'une entreprise ou d'un établissement recevant du public (ERP) seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone ni d'électricité, intervention des secours différée,...). [...] L'objectif de ce guide expérimental est de faciliter la mise en place par le chef d'établissement d'une procédure interne, propre à l'établissement, pour garantir la mise en sécurité du public et des salariés en cas d'évènement majeur (inondation, séisme, accident industriel, évènement météorologique,...) ».

<sup>325</sup> COUTURIER, Alexandre, 2023. *Prendre en compte la santé mentale des publics en bibliothèque universitaire*, op. cit., p. 28 : « De même, les SSU, s'ils ont des relations régulières avec les autres services des établissements, demeurent des entités insuffisamment intégrées au reste de l'organisation universitaire et mal connues des étudiants ».

<sup>326</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « Cette culture permettant de se mettre d'accord en amont sur ce qu'on va faire, d'avoir des procédures écrites, de les rejouer et actualiser en s'assurant que les gens qui en sont les garants les connaissent bien car ce sont eux qui animent les formations : ce sont autant de conditions *sine qua non* [à la construction de la résilience climatique de l'environnement de la BU] ».

Enfin, la construction de l'engagement multimodal des bibliothèques dans la résilience climatique s'accompagne de nombreux partenariats associatifs (Croix-Rouge, Armée du salut, Emmaüs, etc.)<sup>327</sup>, tant afin de poursuivre leur vocation d'accueil des populations en situation de précarité<sup>328</sup>, que de contribuer à la prise en charge et réorientation des populations impactées lors d'un sinistre, que dans l'immense travail de sensibilisation à entreprendre en amont de ce dernier<sup>329</sup>. Sur le modèle anglo-saxon, le concours des associations professionnelles et des réseaux académiques est tout aussi fondateur des expérimentations et débats que peuvent nourrir nos institutions : on a déjà pu en voir les fruits, en France comme à l'étranger.

Les bibliothèques disposent donc d'opportunités diverses afin de mieux accompagner la transition résiliente et climatique de leurs environnements. En ce sens, la question climatique et l'optique du centre communautaire résilient participent de l'enjeu de « territorialisation » des engagements de nos institutions, dans un changement de paradigme qui, beaucoup plus large, constitue pour elles une « seconde grande mutation » après la révolution numérique, tel que la qualifiait Raphaël Besson<sup>330</sup>. Les partenariats et engagements que suscite ce nouveau rapport aux territoires des bibliothèques nécessite toutefois un engagement fort de leurs responsables et équipes, dont la mobilisation doit intéresser le dernier temps de notre réflexion.

### 3. REPLACER LA RÉSILIENCE AU CŒUR DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

À divers moments de ce mémoire ont été considérés les supposés de la poursuite d'un accueil climatique résilient pour les professionnel·les des bibliothèques, leurs compétences ainsi que leurs rôles-mêmes auprès de la société civile. Si tous ces champs nécessiteraient à eux-seuls un travail en soi, nous allons toutefois essayer de les questionner au prisme du système de management environnemental et des dispositifs d'accompagnement au changement, sachant que cette évolution de nos pratiques est rendue d'autant plus primordiale qu'elle

---

<sup>327</sup> Encore une fois, c'est sur la base de la prise en charge des populations en situation de précarité et/ou de migration ainsi que des partenariats tissés à cette occasion avec de multiples associations que les bibliothèques peuvent s'appuyer afin de prolonger leurs engagements environnementaux et sociétaux en intégrant leurs autres publics. On signalera à ce sujet le lancement fin 2024 du projet LiBri (pour *Library Bridges*) porté par Bibliothèques Sans Frontières et l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), soutenu financièrement par l'Union européenne. Cette initiative a pour principal objectif de créer de nouvelles synergies entre les professionnel·les des bibliothèques et les acteurs de la solidarité afin de mieux accompagner les personnes en situation de migration. ANON., 2024. Des bibliothèques d'Europe mobilisées pour l'accueil des migrants. *ActuaLitté*, 08/10/2024. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/119646/politique-publique/des-bibliothèques-d-europe-mobilisées-pour-l-accueil-des-migrants#:~:text=Les%20biblioth%C3%A8ques%20europ%C3%A9ennes%2C%20au%20nombre,%2C%20insertion%20sociale%20et%20professionnelle> [consulté le 20/02/2025].

<sup>328</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris : « On travaille avec des associations comme La Chorba, l'Armée du salut, Emmaüs et d'autres pour des questions d'hébergement ou plus simplement de petits-déjeuners solidaires pour avoir à manger. À la Canopée, devant notre coursive, on mettait à disposition des lieux, des espaces pour accueillir tous les jeudis matin et toute l'année [...] et permettre à des associations de recevoir [des personnes en situation de précarité], de donner à manger, avec toute la logistique qui va avec ».

<sup>329</sup> Nos institutions ont aussi l'opportunité d'engager de profitables relations avec des associations spécialisées dans la prévention et la mitigation des risques climatiques auprès des populations, assistant les bibliothèques dans l'ensemble des temporalités de leur engagement résilient. Avec Laurence Macé, citons par exemple la Plate-forme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROA), pilotée par la Croix-Rouge française, et contribuant à l'anticipation et la mitigation des risques naturels dans le quart Sud-Ouest de l'océan Indien.

<sup>330</sup> BPI-PRO, 2025. *Bibliogrill – Une seconde « grande mutation » des bibliothèques-médiathèques publiques ?* 20 février 2025. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/bibliogrill-seconde-grande-mutation-bibliothèques-municipales/> [consulté le 25/02/2025].

demeure, à court terme et devant l'absence de véritables moyens annexes, l'unique variable d'ajustement sur laquelle construire les engagements de nos institutions.

## Sensibiliser, rassurer, réengager

La mobilisation des équipes autour des enjeux de résilience climatique s'inscrit dans les mêmes cadres que les démarches proactives en faveur de la transition écologique. Toute forme d'encadrement de crise et environnemental se doit de répondre aux diverses craintes légitimes qu'on a vu émerger à l'issue de la deuxième partie de ce travail. Dans cette optique, l'accompagnement au changement s'articule autour de trois enjeux centraux : la sensibilisation, la réassurance et le réengagement, en prenant soin de s'adresser à l'ensemble des agents, sans exclusive afin, comme le rappelle Sophie Bobet, d'« éviter ce double écueil d'aboutir à une forme de militantisme ou de n'exister que par la force d'un seul<sup>331</sup> ». Cette exigence d'une démarche horizontale, ne se réduisant pas au seul responsable d'équipe et/ou référent DD&RS, a été unanimement soutenue par les participants à notre enquête<sup>332</sup> comme au cours de nos entretiens<sup>333</sup>. Ces contributions ont aussi fait émerger, par cet entraînement collectif, des leviers nécessaires à réinsuffler des sens nouveaux aux postures d'accueil au sein des emprises de la bibliothèque, et plus généralement à la transformation même de nos métiers. Par la réassurance de ressources permettant aux collègues de se sentir en capacités d'agir<sup>334</sup>, cette réflexion accompagne enfin la définition du « bibliothécaire en transitions<sup>335</sup> », engagé dans la prise en compte professionnelle et citoyenne des mutations environnementales et sociétales de son époque. Il ne saurait s'agir d'un vain objectif si l'on considère le degré d'engagement personnel déjà élevé de nombre de professionnel·les, comme le rappelle Natalia Leclerc :

Ce à quoi je me raccroche un peu, toujours, c'est l'aspect propédeutique de la chose. C'est-à-dire que face à ce monde qui change, on a changé nos habitudes de vie et nos coutumes de travail, et peut-être que les « petits gestes » ont cette fonction là de nous entraîner vers un nouveau monde<sup>336</sup>.

Afin de porter ces évolutions, il convient d'imaginer une transition progressive, pédagogique et collaborative. Un important préalable face à la gravité des enjeux climatiques est de ne jamais minimiser les réticences naturelles des uns et des autres. Il s'agit en ce sens de garder dans la démarche d'accompagnement au

---

<sup>331</sup> BOBET, Sophie, 2023. S'engager dans le management environnemental. BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique, op. cit.*, p. 87.

<sup>332</sup> On rappellera ainsi qu'à l'issue de ladite enquête auprès de la communauté professionnelle, une écrasante majorité de 20 répondants (95%) ont estimé que la gestion des risques climatiques devrait engager l'ensemble des agents de leur bibliothèque.

<sup>333</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB : « Construire la bibliothèque-refuge est un travail en réseau, sur le territoire, mais aussi au sein de la bibliothèque. C'est un travail collectif. Ça mobilise toutes les compétences d'une bibliothèque, quels que soient la catégorie, les spécialités, les champs d'application des activités. Ce n'est pas le [seul] référent DD&RS de la bibliothèque qui peut porter un sujet comme ça, c'est vraiment un sujet transversal et collectif. Cette problématique d'adaptation, même en dehors de l'opportunité de la crise, est vraiment un travail d'équipe ».

<sup>334</sup> *A contrario* du seul schéma d'actions individuelles isolées de certains collègues engagés dans la transition écologique et climatique. Entretien avec Natalia Leclerc, responsable adjointe des Services aux publics, Pôle Sciences, SCD de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard : « Les actions sont nombreuses et à diverses échelles mais qui restent de petites échelles, à savoir principalement des actions de sensibilisation, ce qu'on appelle couramment des « petits gestes » dont l'impact environnemental et social n'est pas forcément sensible ».

<sup>335</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB.

<sup>336</sup> Entretien avec Natalia Leclerc, responsable adjointe des Services aux publics, Pôle Sciences, SCD de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard.

changement la même humilité que sous-tend l'anticipation des risques. Admettre les limites du management environnemental<sup>337</sup> permet non seulement d'obtenir le consentement des équipes mais aussi d'éclairer positivement les tâtonnements qu'exige pareil sujet<sup>338</sup>.

La gestion de ces enjeux peut prendre effet au cœur d'un système de management environnemental (SME). Même si ce dernier, dans sa définition première<sup>339</sup>, vise essentiellement à la réduction de l'impact environnemental, il est toutefois régi par une logique séquencée assimilable à celle de la résilience communautaire et managériale<sup>340</sup>. Dans ce cadre précis, cette démarche s'inscrit en cinq temps<sup>341</sup> :

- Le **diagnostic** (analyse des besoins des réfugiés climatiques, état des lieux des ressources pour leur accueil et pour l'information des publics, etc.) ;
- La **planification** (définition des cadres de l'action de la bibliothèque en faveur de la résilience climatique du territoire, formation des équipes) ;
- La **mise en œuvre** (expériences de situations de crise, exercices, développement de l'offre documentaire et de médiation en lien avec la résilience climatique) ;
- Le **contrôle** (conduite d'une démarche d'évaluation continue, avec des indicateurs concertés par les équipes, en faisant aussi participer les publics) ;
- L'**amélioration** (adaptation des procédures sur la base des expérimentations et indicateurs résultant de la démarche d'évaluation).

Ce cycle d'amélioration continue suppose en premier lieu de sensibiliser les agents aux enjeux de la résilience climatique. On peut tout d'abord rappeler que l'obligation d'assistance aux personnes en danger (que ce soit dans un cadre d'accueil thermique ou face à l'urgence d'un sinistre majeur) est inscrite dans la loi<sup>342</sup>. Toutefois, ce cadre légal ne peut suffire à susciter l'engagement<sup>343</sup>. De là, il

---

<sup>337</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris : « Je sais aussi d'emblée que je n'ai pas la solution. Il y a plein de solutions possibles, mais elles sont forcément territoriales et forcément liées aux personnes de mon équipe, aux publics que l'on va accueillir et aux cadres (plan canicule, plan grand froid, inondation, autre) ».

<sup>338</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux : « C'est aussi parce qu'il n'y a qu'en sachant ce que l'on fait que l'on peut voir ce que l'on ne fait pas ».

<sup>339</sup> Le SME est défini par la norme ISO 14050. ANON., s.d. Définition : Système de management environnemental (SME). *Actu Environnement*. Disponible sur : [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/systeme\\_de\\_management\\_environmental\\_sme.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/systeme_de_management_environmental_sme.php4) [consulté le 01/03/2025] : « Composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour établir, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale ».

<sup>340</sup> ALTINTAS, Gulsun, 2020. La capacité dynamique de résilience : l'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement. *Management & Avenir*, n°115-1, p.113-133. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-management-et-avenir-2020-1-page-113?lang=fr> [consulté le 01/03/2025].

<sup>341</sup> On pourra aussi renvoyer à l'exposé qu'en fait Sophie Bobet, sur la base des travaux de Valérie-Anne Barriat, chercheuse de l'Université de Namur. BOBET, Sophie, 2023. S'engager dans le management environnemental. BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique, op. cit.*, p. 87-94.

<sup>342</sup> Au-delà des dispositions déjà citées du *Code de sécurité intérieure*, stipulant que chaque citoyen est acteur de la sécurité civile, on rappellera que la non-assistance à personne en danger, tant face à l'action d'un tiers que face à un péril naturel, est un délit sanctionné par le *Code pénal*. Art. 223-6 du *Code pénal*, 2018. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000037289588/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289588/) [consulté le 01/03/2025] : « Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours ».

<sup>343</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « L'aspect « c'est réglementaire », « on doit le faire », « c'est notre devoir », [...] ne sera pas la bonne approche auprès des équipes ».

apparaît nécessaire de faire appel aux valeurs du service public et du métier de bibliothécaire<sup>344</sup>, en insistant notamment sur nos rôles dans la bonne information des publics, en particulier sur des sujets aussi engageants que ceux des aléas climatiques. La sensibilisation des équipes peut également se former dans le cadre d'ateliers ayant recours à l'intelligence collective des participants, par le prisme des effets du changement climatique sur leurs environnements. De nombreuses offres sont aujourd'hui proposées au personnel des bibliothèques, entrant tant dans le cadre de leur formation que de la constitution de leurs capacités de médiation. On citera par exemple les propositions de l'association de la Fresque du climat<sup>345</sup>, en partenariat avec le *Shift Project*, ou, sur le même principe, les ateliers déployés par l'AdACC (Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique)<sup>346</sup>. Certains de ces temps sont spécifiquement consacrés à la gestion des risques naturels<sup>347</sup>. Un autre levier consiste à mobiliser les composantes de l'équipe autour de leurs engagements propres, afin de mieux emporter l'adhésion en créant du lien entre les agents, mais aussi de réfléchir en creux aux sens de l'accueil des publics<sup>348</sup>. On rejoint ici ce que disait déjà Lola Mirabail d'une réflexion portant sur des « formes d'accueil personnalisées », notamment pour la prise en charge de réfugiés thermiques et climatiques.

Une deuxième exigence est de rassurer les équipes, enjeu primordial de l'accompagnement au changement. Réfléchir à une mutation profonde de nos habitudes de travail en faveur de la résilience climatique nécessite en effet de sortir collectivement de la zone de confort de nos missions institutionnelles. Pour limiter les frictions, on a déjà pu dire qu'il était nécessaire, autant que faire se peut, de sanctuariser la continuité du « fonctionnement courant<sup>349</sup> » de nos missions du quotidien. Ensuite, il convient d'assurer la juste répartition des nouvelles tâches suscitées par l'accueil climatique, en reconnaissant le « coût psychique et physique » de pareil engagement<sup>350</sup>. Enfin, « manager l'incertitude<sup>351</sup> » climatique requiert de traiter les angoisses éco-anxieuses des agents. On l'a dit, une réflexion approfondie doit ainsi pouvoir clairement définir les cadres de leur mobilisation, au travers du volontariat, mais aussi établir les normes de sécurité nécessaires à la proposition

---

<sup>344</sup> SMITH ALDRICH, Rebekkah, 2018. *Resilience*. Chicaco : ALA Neal-Schuman, p. 33.

<sup>345</sup> LA FRESQUE DU CLIMAT, s.d. *L'atelier La Fresque du Climat*. Disponible sur : <https://fresqueduclimat.org/atelier/> [consulté le 11/01/2025].

<sup>346</sup> ADACC, s.d. *Les ateliers*. Disponible sur : <https://ateliers-adaptationclimat.fr/les-ateliers/> [consulté le 11/01/2025].

<sup>347</sup> Entretien avec Fanny Valembos, formatrice et consultante du Bureau des acclimatations, co-pilote de la section Culture | Livre et édition au *Shift Project* : « Des ateliers comme ceux de l'AdACC permettent une meilleure compréhension des notions de risque, d'aléa, d'exposition, avant de passer même aux notions d'atténuation des risques. Ça donne aussi des éléments de méthodologie sur le choix de la réponse aux risques, sur l'arbitrage entre les réponses les plus ou les moins mauvaises, sur la manière d'éviter le surrisque, etc. ».

<sup>348</sup> Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris : « Il y en a qui vont être éco-anxieux, il y en a qui vont être hyper militants, il y en a qui vont être très sensibles à la cause animale, d'autres à la biodiversité. Chacun doit trouver sa place. Ça nous permettra de concevoir l'accueil de façon plurielle, diverse. Parce qu'une femme enceinte, une personne âgée, une personne en situation de handicap ou de polyhandicap, une personne sourde, une personne précaire, une personne migrante, ce sont autant de problématiques différentes à traiter ».

<sup>349</sup> Entretien avec Hanna Torabully, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC) : « Il faut penser collectivement la crise en faisant en sorte qu'elle affecte le moins possible le fonctionnement courant ».

<sup>350</sup> PIETRI, Marina, 2017. *L'usure de l'accueil : comprendre pour prévenir*. COURTY, Héloïse (dir.), 2017. *Développer l'accueil en bibliothèque : un projet d'équipe*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, p. 118 : « Mais encore faut-il doter les professionnel·les de bonne volonté des moyens adéquats pour mener cette politique [...]. Car, portée individuellement par une implication sans distance ou sans soutien, elle est coûteuse psychiquement et physiquement, comme le signale une encadrante : « Accueillir du public est fatigant » ».

<sup>351</sup> Entretien avec Reine Bürki, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, ENSSIB.

d'un accueil résilient sur leur lieu de travail, par exemple en soulignant les dispositifs de mise en sûreté les protégeant en propre en cas de sinistre<sup>352</sup>. Enfin, il s'agit de valoriser positivement l'action des bibliothèques en faveur de la résilience de leur communauté afin de démontrer l'existence de marges d'intervention. En redonnant du sens et un « sentiment de capacité à agir<sup>353</sup> », on lutte ainsi efficacement contre le découragement et le sentiment d'impuissance qui peuvent dominer face à l'absence d'autres moyens, notamment matériels<sup>354</sup>.

Le dernier pilier du SME permet de (ré)engager et de fédérer les agents autour d'objectifs concertés, en groupes de travail, puis intégrés à la politique environnementale et climatique de l'institution. De cette dernière doit accoucher un plan de management environnemental, document recensant les buts, cadres et indicateurs d'évaluation des démarches de la bibliothèque en faveur de la résilience climatique de leurs communautés<sup>355</sup>. Là encore, il est opportun d'évoquer ce que les équipes peuvent, ou non, pour les populations réfugiées suite à un aléa climatique. Les formations idoines ont aussi l'objectif de montrer aux agents le caractère systémique des enjeux de gestion de crises<sup>356</sup>. Cette analyse des « pouvoirs » des bibliothèques sur leur environnement immédiat doit enfin donner lieu à une nette valorisation. Pour nombre de nos interlocuteurs, la clé du management environnemental est de « savoir célébrer<sup>357</sup> » ce qui est fait, notamment lorsque l'on peut faire le constat décourageant que les choses ne bougent pas à d'autres échelles plus pertinentes, comme à celle des pouvoirs publics. La célébration de l'engagement s'insère ultimement dans la vivification de l'objectif d'expérimentation, d'*advocacy* et de progression continue. Les démarches d'évaluation collective propre à la construction de l'engagement dans la résilience climatique peuvent en ceci tirer profit des modèles d'audits d'inclusion sociale en bibliothèque, comme celui du conseil des bibliothèques urbaines du Canada (*CULC*)<sup>358</sup>, montrant comme passer de l'intention à l'action concrète.

L'ensemble de ces recommandations pourraient encore être étendues. Elles engagent de manière décisive l'avenir de nos professions et font à ce titre l'objet de

---

<sup>352</sup> Entretien avec Laurence Macé, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres, SCD de l'Université de La Réunion : « En tant que responsable de BU, mon attention va porter davantage [en cas de crise climatique] sur les collègues. [...] J'ai demandé [au regard du déclenchement de l'alerte orange cyclonique, le 26/02/2025, avant l'arrivée de Garance] à ce qu'on facilite le retour des agents et le fait de rester à leur domicile, notamment pour les collègues qui habitent loin et/ou avec des obstacles à franchir. Ça nécessite de ma part une connaissance des lieux d'habitation des collègues ».

<sup>353</sup> Entretien avec Fanny Valembois, formatrice et consultante du Bureau des acclimatations, co-pilote de la section Culture | Livre et édition au *Shift Project*.

<sup>354</sup> *Ibid* : « Il faut souvent pallier, par le management environnemental, le retard des travaux de rénovation, et ne pas laisser les enjeux techniques confisquer une pratique professionnelle adaptative et inclusive ».

<sup>355</sup> Un pareil plan de management environnemental a par exemple été constitué, à titre d'expérimentation et dans le cadre du déploiement d'une démarche SME, à la bibliothèque de la Canopée. Ex-directrice de cette dernière, Sophie Bobet compte reproduire cette démarche à James Baldwin. Entretien avec Sophie Bobet, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris : « On va relancer un groupe de travail transversal pour réfléchir à la fois au bâtiment, à la question du lieu-refuge, en engageant aussi une réflexion territoriale avec la mairie du XIX<sup>e</sup> arrondissement, et on verra ce que l'on peut faire tous ensemble ».

<sup>356</sup> Entretien avec Romane Coutanson, chercheuse au CTLES, chargée d'études (gestion de crises, protection des biens et des personnes en bibliothèque), MESR : « On se rend compte que les personnes qui s'engagent ont d'autres ressorts et se disent : « Je pense que c'est important, à la fois pour faire face à ce qui m'angoisse, et aussi pour avoir le sentiment d'être utile ». Et peut-être qu'on sera mieux protégés en se formant tous à ces questions là, pour répartir la prise de responsabilité, la charge mentale ».

<sup>357</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux.

<sup>358</sup> *Ibid* : « C'est audit dit « qu'est-ce que tu fais pour l'inclusion [en tant que bibliothécaire] ? », « est-ce que tu as une vraie intention de faire ? », « est-ce que tu as mis en place tout ce qu'il fallait ? », « est-ce que tu disposes d'un budget pour ? », « est-ce que tu as des équipes ? ». Évidemment que toutes les bibliothèques font des choses en faveur de l'inclusion ; de manière peut-être pas récurrente mais elles le font. [...] Mais l'intention existe-t-elle ? Est-ce que ces actions ont un véritable impact ? ».

mutations rapides. Il est ainsi attendu qu'apparaissent, à la suite des expérimentations portées à l'étranger, de plus en plus de guides propres à donner des clés aux managers publics, à l'instar du tout récent guide pratique *Les Directions des ressources humaines au service de la transition écologique*<sup>359</sup> de la FPTE et l'association du Lierre, que l'on proposera ici en exemple du genre.

## Développer un plan de formation adapté au service public environnemental et résilient

Une fois les agents sensibilisés, rassurés et engagés dans les démarches de résilience climatique, il est nécessaire de leur apporter des offres de formation adaptées. Cet accompagnement devra se traduire sur le long terme par une transformation profonde des pratiques comme de notre culture professionnelle. Si certaines pistes sont déjà exploitables pour ce faire, la constitution de solutions spécifiques à la gestion des risques climatiques demeure encore en développement.

L'offre de formation existante, fondée sur l'accompagnement des personnels de bibliothèques territoriales et universitaires aux enjeux généraux de la transition écologique, se manifeste à plusieurs échelles. En premier dans une approche théorique, avec des formations dispensées en dehors de leurs contextes de travail, depuis celles portées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)<sup>360</sup> pour les agents territoriaux jusqu'à celles des différents URFIST<sup>361</sup> pour les personnels de BU, en passant par les Centres Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB). On a également pu souligner le rôle joué par les formations, de plus en plus diverses, proposées dans le champ associatif professionnel<sup>362</sup>, y compris en dehors du seul cadre des métiers des bibliothèques : ainsi avec la FPTE ou l'association du Lierre tout juste évoquée, qui rassemble aujourd'hui près de 2.000 fonctionnaires, contractuels de la fonction publique, experts et consultants autour des enjeux de transformation des carrières à l'aune de la transition écologique<sup>363</sup>.

Cette première approche théorique a néanmoins ses limites<sup>364</sup> et doit se compléter d'une mise en pratique sur le lieu de travail et en collaboration avec les autres agents, eu égard aux aspects techniques des enjeux propres à la résilience climatique. Au surplus des ateliers déjà évoqués, qui interviennent plutôt en amont, comme portes d'entrée et outils de sensibilisation, on pourra également s'intéresser

---

<sup>359</sup> LE LIERRE, UNE FONCTION PUBLIQUE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (FPTE), 2025. *Les Directions des ressources humaines au service de la transition écologique : guide pratique*. Disponible sur : <https://le-lierre.fr/guide-rh-et-transition/> [consulté le 02/03/2025].

<sup>360</sup> CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT), s.d. *Accélérer la transition écologique*. Disponible sur : <https://www.cnfpt.fr/se-former/decouvrir-offres-thematiques/accelerer-transition-ecologique/national> [consulté le 02/03/2025].

<sup>361</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux : « À mon arrivée [à l'Urfist de Bordeaux] on a mis en place avec une collègue plein d'actions pour accompagner la bibliothèque, comme des ateliers pour réfléchir comment elle se projetait sur ses objectifs de développement durable, etc. On en a tiré toute une série d'une quinzaine d'actions privilégiées par les équipes. Tout le monde y est passé, tout le SCD ».

<sup>362</sup> La commission Bibliothèques vertes de l'ABF, en collaboration étroite avec le *Shift Project*, le réseau Bib92 (des bibliothèques des Hauts-de-Seine) et le Bureau des acclimatations, organise ainsi deux à quatre fois par an des webinaires à destination des réseaux professionnels sur la transition écologique. BIBLIOTHÈQUES VERTES (ABF), s.d. *Focus sur le cycle de webinaires « Bibliothèques en transition écologique »*. Disponible sur <https://bib.vert.es.abf.asso.fr/offre-de-webinaires-le-cycle-bibliothèques-en-transition-écologique/> [consulté le 02/03/2025].

<sup>363</sup> LE LIERRE, 2025. *Notre démarche*. Disponible sur : <https://le-lierre.fr/notre-demarche/> [consulté le 02/03/2025].

<sup>364</sup> Entretien avec Raphaëlle Bats, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux.

à la ludification propédeutique, avec notamment l'organisation de jeux de rôle et mises en situation, avec ou sans *persona* de réfugiés climatiques à prendre en charge<sup>365</sup>. Bien plus, comme plusieurs fois suggéré au cours de ce travail, il est requis de former les équipes aux premiers secours, tant physiques que psychiques, selon une gradation qui pourra évoluer pour les collègues les plus engagés. La base de ces interventions d'assistance à la personne doit cependant être commune à tous, quelles que soient ses fonctions<sup>366</sup>. On pense ici à la valorisation des formations de Sauveteur secouriste au travail (STT), puis de Premiers secours citoyen (PSC) de niveau 1 et 2<sup>367</sup>. Ces formations sont proposées par divers opérateurs, comme la FNPC, soit ponctuellement, soit en formation continue, avec une obligation biannuelle de « maintien et actualisation des compétences » (MAC). De même, on a déjà dit l'intérêt du suivi de la formation de Premiers secours en santé mentale (PSSM)<sup>368</sup>, dont l'un des axes porte sur l'intervention en situation de crise, notamment afin de gérer aux mieux les attaques de panique et syndromes de stress post-traumatique, entrant donc tout à fait dans le champ de l'accueil de réfugiés climatiques.

Le déploiement de ces compétences au profit d'une prévention renforcée des risques exige aussi d'interroger l'organisation du travail, notamment afin d'assurer la présence continue de personnes-ressources pendant les horaires d'ouverture. Dans son travail, Romane Coutanson avait par exemple suggéré de conditionner l'affectation au poste d'accueil en soirée – et donc au moment où la disponibilité des agents et des compétences est la plus critique – à « la détention du PSC1<sup>369</sup> ». Si pareil tournant est encore loin d'être généralisé, on notera qu'il existe cependant des expérimentations proches, comme celle portée au SCDA de l'Université d'Angers, pour le moment sur les seuls risques bâtimentaires, mais avec déjà une réflexion sur les risques liés à l'environnement immédiat et aux publics<sup>370</sup>.

À ces premiers éléments de formation devront s'ajouter par la suite d'autres opportunités à construire dans le cadre de programmes nationaux comme les Services publics écoresponsables (SPE)<sup>371</sup>. Lancé en 2022, ce plan s'inscrit dans le

---

<sup>365</sup> Sur le modèle de mises en pratique déjà utiles aux formations dispensées sur la prise en charge des publics en situation de précarité en détresse psychique. NOUVIAN, Clémentine, 2021. *Les usager.gère.s des bibliothèques publiques en situation de précarité*, op. cit., p. 56.

<sup>366</sup> À la manière des préconisations existant déjà dans d'autres ERP culturels comme les musées. COMITÉ FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU (CFBB), 2018. *Cycle soirée-débat déontologie : Face aux risques, comment les musées peuvent-ils améliorer leur organisation ?*, p. 27. Disponible sur : <https://www.icom-musees.fr/ressources/face-aux-risques-comment-les-musees-peuvent-ils-ameliorer-leur-organisation-0> [consulté le 02/03/2025] : « La prise en compte des risques permettra des actions, en interne, par tous ceux qui travaillent dans le bâtiment considéré, car tous, quel que soit leur grade – directeur, conservateur, agent de surveillance – peuvent avoir une action salvatrice ».

<sup>367</sup> Entretien avec Romane Coutanson, chercheuse au CTLES, chargée d'études (gestion de crises, protection des biens et des personnes en bibliothèque), MESR : « Il faut aussi donner aux collègues des clés pour être formés, peut-être aussi sur tout ce qui est protection civile, soit en étant sauveteur secouriste au travail [SST] soit en passant, dans un sec ond temps, le PSC1, le PSC2, etc. ».

<sup>368</sup> Sur la formation PSSM, on renverra plus précisément au mémoire d'Alexandre Couturier. COUTURIER, Alexandre, 2023. *Prendre en compte la santé mentale des publics en bibliothèque universitaire*, op. cit., p. 45-47.

<sup>369</sup> COUTANSON, Romane, 2020. *Anticiper les situations d'urgence*, op. cit., p. 75.

<sup>370</sup> Entretien avec Nathalie Clot, directrice du SCDA de l'Université d'Angers : « J'ai une équipe convaincue de l'intérêt d'avoir ce socle de compétences logistiques de gestion de crise. Donc dans les dispositifs managériaux qu'on met en place, on essaye d'assurer une continuité d'activités au planning. [...] On a un rôle tournant dit de « supervision », pour la gestion des impondérables, qui est porté à tour de rôle, par demi-journée, par une équipe de dix personnes ».

<sup>371</sup> MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2023. *Le plan de transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables (SPE)*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publicques/plan-transformation-ecologique-letat-services-publics-ecoresponsables-spe> [consulté le 26/01/2025].

8<sup>e</sup> engagement<sup>372</sup> de Services publics<sup>373</sup>. L'intégration des enjeux de la résilience climatique pour nos institutions aux cadres du SPE est envisageable au titre de l'accent déjà mis sur la formation des agents de la fonction publique aux enjeux de la transition écologique (mesure 1), comme du renforcement de la gestion durable des équipements (mesure 14).

Afin de fédérer l'engagement des professionnel·les des bibliothèques, il sera enfin possible, à moyen et long termes, de réfléchir à l'inscription des logiques DD&RS et de formations aux premiers secours dans les fiches de poste, au-delà du seul rôle des référents dont on a pu rappeler les limites, ne disposant pas du don d'ubiquité nécessaire au portage d'un sujet aussi transversal que celui de la résilience face aux aléas climatiques ; rejoignant ce qui fut dit de la nécessité d'une co-construction renforcée. Comme *medium*, la défense de ces changements pourrait s'inscrire dans le cadre de l'élaboration d'un POMSE abouti, faisant vivre la culture de gestion des risques au sein de l'établissement.

\* \* \*

Au-delà du seul accueil climatique d'urgence, les bibliothèques disposent donc de diverses opportunités afin d'accroître leur intégration aux grands chantiers de résilience de leurs territoires et communautés. Déclinant leur soutien à toutes les étapes de l'anticipation et de la mitigation des risques, elles concourent au quotidien comme dans l'urgence à la genèse puis au renforcement d'une culture de la prévention, contribuant à faire vivre l'engagement des citoyens dans celle-ci. Appuyés sur les médiations des transitions écologiques et sociale, les enjeux de la résilience climatique doivent aussi être défendus par les bibliothèques auprès des pouvoirs publics et de leurs tutelles, faisant de leurs actions des leviers d'*advocacy*. Multimodal, cet investissement à construire de nos institutions exige une profonde mutation de notre culture professionnelle, en insistant sur la formation des cadres comme des équipes des bibliothèques. En dépit du caractère encore embryonnaire des réflexions professionnelles autour de ces enjeux de résilience, les ressources ne manquent pas afin d'accompagner nos métiers vers ces perspectives d'avenir.

---

<sup>372</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2024. *Pour un engagement fort des bibliothèques*, op. cit., p. 7.

<sup>373</sup> SERVICES PUBLICS+, s.d. *Avec vous, nous agissons pour limiter notre impact sur l'environnement : l'administration s'engage pour un service public écoresponsable*. Disponible sur : <https://www.plus.transformation.gouv.fr/engagement/8> [consulté le 02/03/2025].

## CONCLUSION

---

Face à la recrudescence et l'intensification des phénomènes climatiques violents sur le territoire national – à l'instar du cyclone Garance, qui vient tout juste de frapper La Réunion à l'heure où nous écrivons ces lignes – il apparaît indispensable pour nos sociétés d'interroger nos ressources afin de faire acte de résilience, et ce d'autant plus que nous traversons un contexte politique défavorable à la mise en avant des sujets environnementaux.

L'objet de ce travail fut d'analyser tout ce que pouvaient, et ne pouvaient pas, les bibliothèques publiques et universitaires face à ces enjeux. Consciente de la diversité de ses opportunités et de ses limites, pareille réflexion s'insère dans un champ d'étude transversal et charnière pour nos institutions, engageant tout à la fois leur propre robustesse face aux aléas, la formation de leurs personnels, leur philosophie d'accueil des publics, leurs rapports à la cité, leurs leviers d'*advocacy* au-devant de leurs tutelles, etc. Autant de pistes posant comme souvent en leur centre la question des moyens matériels et humains des bibliothèques, dont le maillage dense demeure toutefois traversé par de profondes inégalités de contextes et de ressources.

De ce point de vue, il apparaît aujourd'hui prématuré de faire des bibliothèques françaises des refuges climatiques tangibles en cas d'urgence, comme il s'en voit pourtant à l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons. Ce constat pragmatique, qui se nourrit aussi de la présence d'autres équipements plus aptes que les bibliothèques à remplir ce rôle d'accueil critique, ne doit pas, néanmoins, nous amener à oublier les innombrables opportunités que nos structures et métiers ont à leur disposition afin d'accompagner les transitions résilientes de leurs territoires, en particulier dans le cadre de leurs cœurs de compétences, en agissant comme des centres communautaires de résilience, tant capables d'informer les populations sur les risques naturels que de les assister ponctuellement, par exemple dans le cadre d'un accueil thermique renforcé. En un mot comme en cent, les bibliothèques publiques et universitaires sont amplement légitimes à occuper les avant-postes de la résilience climatique, notamment pour en autonomiser et vivifier les débats au sein de la société civile. Elles continueront en cela de répondre à leur responsabilité sociétale et environnementale, à la hauteur de leurs moyens et de leur caractère d'équipements résolument essentiels.



# SOURCES

---

Les liens ont été vérifiés le 02/03/2025.

## ENTRETIENS

Visioconférence avec **Fanny VALEMBOS**, formatrice et consultante du Bureau des acclimations, co-pilote de la section Culture | Livre et édition au *Shift Project*, 7 janvier 2025, 1h40.

Visioconférence avec **Natalia LECLERC**, responsable adjointe des Services aux publics, Pôle Sciences, SCD de l'Université Lyon 1 – Claude Bernard, 10 janvier 2025, 1h.

Entretien téléphonique avec **Johanna OUZZANI**, ex-chargée de missions « Projets immobiliers, Transition écologique, Maison du dessin et de la presse, Sujets européens et internationaux », SLL, DGMIC (MCC), 21 janvier 2025, 30 minutes.

Entretien croisé avec **Nathalie CLOT**, directrice du SCDA de l'Université d'Angers, et **Antoine TARRAGO**, responsable du service des collections documentaires, SCD de l'Université de Montpellier, 22 janvier 2025, 1h20.

Entretien avec **Reine BÜRKI**, responsable du développement des Projets et partenariats, coordinatrice GT Développement durable et responsabilité sociétale, Enssib, 23 janvier 2025, 1h20.

Visioconférence avec **Hanna TORAUBULLY**, chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », SLL, DGMIC (MCC), 27 janvier 2025, 1h30.

Visioconférence avec **Romane COUTANSON**, chercheuse au CTLES, chargée d'études « gestion de crises, protection des biens et des personnes en bibliothèque », MESR, 30 janvier 2025, 45 minutes.

Visioconférence avec **Raphaëlle BATS**, chercheuse, co-responsable de l'Urfist de Bordeaux, Université de Bordeaux, 13 février 2025, 1h20.

Entretien téléphonique avec **Lola MIRABAIL**, directrice de la bibliothèque municipale de Nantes, 20 février 2025, 1h05.

Visioconférence avec **Sophie BOBET**, directrice de la médiathèque James Baldwin, ville de Paris, 20 février 2025, 1h25.

Visioconférence avec **Laurence MACÉ**, responsable de la bibliothèque Droits et Lettres, SCD de l'Université de La Réunion, 27 février 2025, 1h20.

## TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

*Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), Code de la construction et de l'habitation, art. GN 1.* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000020303557> [consulté le 15/10/2024].

Art. 223-6 du Code pénal, 2018. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000037289588/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289588/) [consulté le 01/03/2025].

Art. L121-2 du Code générale de la fonction publique, 2022. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044420671/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISCTA000044420671/) [consulté le 28/02/2025].

Art. L3121-9 du Code du travail, 2016. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000033020484](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033020484) [consulté le 25/02/2025].

Art. L541-15-10 du Code de l'environnement, 2021. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000043974900](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043974900) [consulté le 24/02/2025].

Art. L721-1 du Code de la sécurité intérieure, 2020. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public.](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public.) [consulté le 10/02/2025].

Art. L721-2 du Code de la sécurité intérieure, 2020. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042083941#:~:text=%2DQuiconque%20porte%20assistance%20de%20mani%C3%A8re.collaborateur%20occasionnel%20du%20service%20public) [consulté le 10/02/2025].

Art. L725-1 du Code de la sécurité intérieure, 2021. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000025506781/2012-05-01](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000025506781/2012-05-01) [consulté le 24/11/2024].

*Décret n° 2002-1187 du 12 septembre 2002 portant publication de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes), faite à Aarhus le 25 juin 1998.* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000414579> [consulté le 28/02/2025].

*Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire.* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038812251> [consulté le 28/10/2024].

*Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000604335> [consulté le 11/02/2025].

*Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.* Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006682302/2005-02-12/#LEGIARTI000006682302](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006682302/2005-02-12/#LEGIARTI000006682302) [consulté le 24/02/2025].

*Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924> [consulté le 09/02/2025].

*Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.* Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514> [consulté le 15/09/2024].



# BIBLIOGRAPHIE

---

Les liens ont été vérifiés le 02/03/2025.

## RÉSILIENCE ET RISQUES CLIMATIQUES

### MONOGRAPHIES

GILBERT, Raphaëlle, 2022. *Penser la médiathèque en situation de crise : enseignements d'une expérience locale*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, NOVEMBER, Valérie, CRETON-CAZANAVE, Laurence, 2017. *EU Sequana - La gestion de crise à l'épreuve de l'exercice*. Paris : La Documentation française.

SMITH ALDRICH, Rebekkah, 2018. *Resilience*. Chicaco : ALA Neal-Schuman.

WALKER, Brian, SALT, David, 2006. *Resilience Thinking: Sustaining Ecosystems and People in a Changing World*. Washington, D. C. : Island Press.

### ARTICLES ET PÉRIODIQUES

ALTINTAS, Gulsun, 2020. La capacité dynamique de résilience : l'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement. *Management & Avenir*, n°115-1, p. 113-133. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-management-et-avenir-2020-1-page-113?lang=fr> [consulté le 01/03/2025].

ANON., 2023. Tempête Ciaran : la solidarité fonctionne à Scrignac. *Le Télégramme*, 06/11/2023. Disponible sur : <https://www.letelegramme.fr/finistere/scrignac-29640/tempete-la-solidarite-fonctionne-a-scrignac-6462975.php> [consulté le 09/02/2025].

ANON., 2025. Communes sans assurance : l'Association des maires de France en appelle au ministère de l'Économie pour « protéger nos collectivités ». *FranceInfo*, 21/01/2025. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/economie/communes-sans-assurance-l-association-des-maires-de-france-en-appelle-au-ministere-de-l-economie-pour-protoger-nos-collectivites\\_7028291.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/communes-sans-assurance-l-association-des-maires-de-france-en-appelle-au-ministere-de-l-economie-pour-protoger-nos-collectivites_7028291.html) [consulté le 25/02/2025].

ANON., 2025. Release : Cloud, Risch Introduce Bill to End FEMA Benefits for Illegal Immigrants. *Michael Cloud | United States Congressman | Texas 27<sup>th</sup> District*, 27/02/2025. Disponible sur : <https://cloud.house.gov/posts/release-cloud-risch-introduce-bill-to-end-fema-benefits-for-illegal-immigrants> [consulté le 28/02/2025].

- BATS, Raphaëlle, 2020. Des bibliothèques non indispensables, mais essentielles ? Un séminaire Enssib pour débattre du rôle des bibliothèques à l'heure de la pandémie. *I2D - Information, données & documents*, vol. 3, n°3, 2020, p. 138-145. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2020-3-page-138?lang=fr> [consulté le 10/02/2025].
- BORENSTEIN, Seth, 2025. Hundreds of weather forecasters fired in latest wave of DOGE cuts. *Associated Press*, 28/02/2025. Disponible sur : <https://apnews.com/article/national-weather-service-layoffs-trump-doge-a65360a1eb2500b7d47c9c966e383f4a> [consulté le 28/02/2025].
- DURVILLE, Jean-Louis, PEREZ, Jean-Louis, MAURIN, Patrice, 2019. La Clapière : le plus grand glissement de terrain français est-il encore un risque majeur ?, *Encyclopédie de l'environnement*, 17/08/2019. Disponible sur : <https://www.encyclopedie-environnement.org/sol/la-clapiere-glissement-terrain-france-risque-majeur/> [consulté le 15/01/2025].
- GARNETT, Johanna, 2021. Resilient Libraries. *Journal of the Australian Library and Information Association*, 70-3, p. 307–312. Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/24750158.2021.1960612#abstract> [consulté le 08/02/2025].
- GARY, Nicolas, 2023. Tempête Ciaran : bibliothèques et médiathèques en aide aux habitants. *ActuaLitté*, 6/11/2023. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/114198/bibliotheque/tempete-ciaran-bibliotheques-et-mediathèques-en-aide-aux-habitants> [consulté le 15/07/24].
- LARRIEU, Mathilde, 2024. Retour sur les Rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale, ministère de la Culture / Bibliothèque publique d'information, 12 mars 2024. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 26 mars 2024. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/retour-sur-les-rencontres-nationales-des-metiers-et-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale-ministere-de-la-culture-bibliotheque-publique-d-information-12-mars-2024\\_71903](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/retour-sur-les-rencontres-nationales-des-metiers-et-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale-ministere-de-la-culture-bibliotheque-publique-d-information-12-mars-2024_71903) [consulté le 08/02/2025].
- LAURIAN, Lucie, DOYLE, Evan, VAMANU, Iulian, LOGSDEN, Kara, 2024. Libraries Are Resilience Hubs. *Journal of the American Planning Association*, vol. 91-1. Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01944363.2024.2343670#abstract> [consulté le 28/02/2025].
- LE MENECC, Thibaud, 2025. « On ne peut pas se laisser faire » : ces maires qui bataillent pour faire assurer leurs communes. *FranceInfo*, 01/02/2025. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/politique/on-ne-peut-pas-se-laisser-faire-ces-maires-qui-bataillent-pour-faire-assurer-leurs-communes\\_7032113.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/on-ne-peut-pas-se-laisser-faire-ces-maires-qui-bataillent-pour-faire-assurer-leurs-communes_7032113.html) [consulté le 25/02/2025].
- LE TROQUIER, Pauline, 2021. Au Cap, l'une des plus importantes bibliothèques d'Afrique détruite par un immense incendie. *Courrier international*, 20/04/2021. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/patrimoine-au-cap-lune-des-plus->

[importantes-bibliotheques-dafrique-detruite-par-un-immense](#) [consulté le 17/01/2025].

LINDÉN, Magnus, ISBERG, Catharina, WESTRUP, Ulrika, LIDÉN, Alina, 2023. The resilient public library: Understand and reflect on own practice. *Journal of Librarianship and Information Science*. Disponible sur : <https://doi.org/10.1177/09610006231200897> [consulté le 08/02/2025].

MEDINA, Alex, 2025. Free masks, resources and more available at L.A. Public Library branches. *Boyle Heights in Focus*, 16/01/2025. Disponible sur : <https://boyleheightsbeat.com/free-masks-resources-los-angeles-libraries/> [consulté le 08/02/2025].

MORRIS, Grace, 2017. Public libraries can (literally) serve as a shelter from the storm. *The Conversation*, 31/08/2017. Disponible sur : <https://theconversation.com/public-libraries-can-literally-serve-as-a-shelter-from-the-storm-83070> [consulté le 08/02/2025].

MUNRO, Karen, 2011. Resilience vs. Sustainability: The Future of Libraries. *In The Library With The Lead Pipe*, 24/08/2011. Disponible sur : <https://www.inthelibrarywiththeleadpipe.org/2011/resilience-vs-sustainability-the-future-of-libraries/> [consulté le 14/09/2024].

PEET, Lisa, 2016. Canadian Libraries Help Fort McMurray Fire Evacuees. *Library Journal*, 02/06/2016. Disponible sur : <https://www.libraryjournal.com/story/canadian-libraries-help-fort-mcmurray-fire-evacuees> [consulté le 06/05/2025].

RADIO-CANADA OHDIO, 07/04/2023. *Les bibliothèques du Grand Montréal comme halte-chaleur après le verglas*. Disponible sur : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/reportage/439431/halte-chaleur-bibliotheque-recharge-appareils-electronique-panne-electricite-verglas-montreal> [consulté le 06/02/2025].

ROCHET, Claude, KERAMIDAS, Olivier, BOUT, Lugdivine, 2008. La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2008, vol. 74, n°1, p. 71-85. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2008-1-page-71?lang=fr> [consulté le 10/02/2025].

ROCKSTRÖM, Johan, TYRRELL, Tristan, 2017. Nature-Based Solutions for Better Climate Resilience : the Need to Scale up Ambition and Action. *NDC Partnership*. Disponible sur : <https://ndcpartnership.org/sites/default/files/2023-09/ndcexpertperspectivesrclimateactionv5.pdf> [consulté le 23/02/2025].

ROUSSELON, Marion, 2013. Le Plan d'Organisation de Mise en Sécurité (POMSE) dans les entreprises et les établissements recevant du public. *Institut des Risques Majeurs (IRMa)*, 21/02/2013. Disponible sur : [https://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles\\_afficher.php?id\\_actualite=529](https://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=529) [consulté le 01/02/2025].

WOLOSZYN, Philippe, 2018. Les structures évolutives de la résilience. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 30 | mai 2018, Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/19252> [consulté le 12/02/2025].

#### SITES INTERNET

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), 2021. *Resilient Communities: Libraries Respond to Climate Change*. Disponible sur : <https://www.ala.org/tools/programming/climatechange> [consulté le 05/02/2025].

ANON., 2025. *Collectivité | Agir sur mon territoire | Se faire labelliser « commune résiliente »*. *Géorisques*. Disponible sur : <https://www.georisques.gouv.fr/agir-sur-mon-territoire/se-faire-labelliser-commune-resiliente> [consulté le 15/02/2025].

ANON., s.d. *Connaître les risques près de chez moi*. *Géorisques*. Disponible sur : <https://georisques.gouv.fr/> [consulté le 21/01/2025].

ANON. s.d. *Risques*. *Info.gouv.fr*. Disponible sur : <https://www.info.gouv.fr/risques> [consulté le 15/02/2025].

BATS, Raphaëlle (dir.), 31/03/2021. *Bibliothèques et stratégies urbaines de résilience : un compte-rendu*. Disponible sur : <https://raphaellebats.blogspot.com/2021/03/bibliotheques-et-strategies-urbaines-de.html> [consulté le 03/02/2025].

CALIFORNIA STRATEGIC GROWTH COUNCIL, 2025. *Community Resilience Centers : Strengthening community resilience in neighbourhoods across California*. Disponible sur : <https://sgc.ca.gov/grant-programs/crc/> [consulté le 28/02/2025].

CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT (CEREMA), 2020. *Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)*. Disponible sur : <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet#:~:text=Le%20PCAET%20est%20un%20outil,%C3%A9nergie%2Dclimat%20sur%20leur%20territoire.> [consulté le 28/02/2025].

EUROPEAN ENVIRONNEMENT AGENCY (EEA), 2024. *European Climate Risk Assessment (EUCRA)*. Disponible sur : <https://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/european-climate-risk-assessment> [consulté le 01/03/2025].

FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE (FNPC), s.d. *Missions protection civile*. Disponible sur : <https://www.protection-civile.org/missions-protection-civile/> [consulté le 24/11/2024].

MAIRIE DE PARIS, 2017. Action 10 : Transformer les cours d'écoles en « oasis », véritables îlots de fraîcheur. *Stratégie de Résilience de Paris*. Disponible sur : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/ebc807dec56112639d506469b3b67421.pdf> [consulté le 28/02/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Direction générale de la Prévention des risques (DGPR)*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-prevention-risques-dgpr> [consulté le 24/11/2024].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Risques naturels | Prévention des risques majeurs*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/prevention-risques-majeurs> [consulté le 13/02/2025].

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ, s.d. *Risque pluie-inondation*. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/vie-quotidienne/vivre-ici/urgences-securite-et-prevention/je-me-prepare-a-une-situation-d-urgence/connaitre-les-risques-majeurs/risque-pluie-inondation> [consulté le 24/02/2025].

PICARDI, Annalisa, 2025. *La bibliothèque comme refuge : quand la culture devient une chance*. Disponible sur : <https://www.unitedworldproject.org/fr/workshop/la-bibliotheque-comme-refuge-quand-la-culture-devient-une-chance/> [consulté le 08/02/2025].

SUSTAINABLE LIBRARY INITIATIVE. *Sustainable Library Certification Program*. Disponible sur : <https://www.sustainablelibrariesinitiative.org/SLIcertification-program> [consulté le 07/02/2025].

## GUIDES PROFESSIONNELS ET COMPTES RENDUS

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), 2020. *Resilient Communities: A Programming Guide for Libraries*. Disponible sur : [https://www.ala.org/sites/default/files/tools/content/ResComm\\_ProgGuide%20FIN\\_AL100820.pdf](https://www.ala.org/sites/default/files/tools/content/ResComm_ProgGuide%20FIN_AL100820.pdf) [consulté le 05/02/2025].

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA), SUSTAINABLE LIBRARY INITIATIVE (SLI), 2024. *National Climate Action Strategy for Libraries (NCASL)*. Disponible sur : <https://www.sustainablelibrariesinitiative.org/media/document/614> [consulté le 08/02/2025].

COMITÉ FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU (CFBB), 2018. *Cycle soirée-débat déontologie : Face aux risques, comment les musées peuvent-ils améliorer leur organisation ?*. Disponible sur : <https://www.icom-musees.fr/ressources/face-aux-risques-comment-les-musees-peuvent-ils-ameliorer-leur-organisation-0> [consulté le 02/03/2025].

CHARTERED INSTITUTE OF LIBRARY AND INFORMATION PROFESSIONALS (CILIP), 2024. *Future of Libraries toolkit*. Disponible sur : <https://www.cilip.org.uk/news/663884/New-Future-Libraries-project-supports-resilience-and-strategy-in-Public-Libraries.htm> [consulté le 08/02/2025].

CITY LIBRARY COLLECTIVE (CLC), 2021. *Library Resilience Toolkit*. Disponible sur : <https://citylibrarycollective.org/resilience/> [consulté le 06/02/2025].

LE BOHEC, Eleonora, SCLAVON, Jessica, 2024. Bibliothèques en tension, bibliothèques résilientes ? S'adapter et se réinventer en situation de crise. *Synthèse des rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale (12 mars 2024)*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Actualites/rencontres-nationales-des-metiers-et-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale-12-mars-2024> [consulté le 09/02/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021. *Plan d'action : Tous résilients face aux risques. Sensibiliser les populations pour faire face aux catastrophes naturelles et aux accidents industriels*. Disponible sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/1-21146\\_PlanAction\\_TousResilientsRisques.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/1-21146_PlanAction_TousResilientsRisques.pdf) [consulté le 07/02/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2023. *Publication du 6<sup>e</sup> rapport de synthèse du GIEC : mieux lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/publication-du-6e-rapport-synthese-du-giec> [consulté le 15/10/2024].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Chiffres clés des risques naturels - Édition 2023*. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-risques-naturels-edition-2023#:~:text=18%2C5%20millions%20d'habitants,28%20%25%20du%20total%20des%20logements>) [consulté le 15/10/2024].

NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC ADMINISTRATION (NOAA), 2023. *U.S. Climate Resilience Toolkit : Learn the Steps to Resilience*. Disponible sur : <https://toolkit.climate.gov/overview-steps> [consulté le 11/02/2025].

SPECIAL LIBRARIES ASSOCIATION (SLA), 2015. *Building the Resilient Library : How (and Why) to Leverage Change and Become Indispensable*. Disponible sur : <https://lucidea.com/wp-content/uploads/2017/02/Lucidea-WP-Building-the-Resilient-Library.pdf> [consulté le 09/02/2025].

### MÉMOIRES D'ÉTUDE DCB

COUTANSON, Romane, 2020. *Anticiper les situations d'urgence pour mieux sauvegarder : la protection des biens et des personnes en bibliothèque*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69607-anticiper-les-situations-d-urgence-pour-mieux-sauvegarder-la-protection-des-biens-et-des-personnes-en-bibliotheque.pdf> [consulté le 13/02/2025].

NOBLET, Eddy, 2024. *Les bibliothèques et la guerre. Le retour de la guerre de « haute intensité » : quelles conséquences pour la protection des bibliothèques ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71997-les-bibliotheques-et-la-guerre-le-retour-de-la-guerre-de-haute-intensite-queelles-consequences-pour-la-protection-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 12/02/2025].

## DICIONNAIRES

UNITED NATIONS OFFICE FOR DISASTER RISK REDUCTION (UNDRR). *Sendai Framework Terminology on Disaster Risk Reduction, Definition : Resilience*. Disponible sur : <https://www.undrr.org/terminology/resilience> [consulté le 13/07/2024].

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### MONOGRAPHIES

BÜRKI, Reine (dir.), 2023. *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

HAMANT, Olivier, 2023. *Antidote au culte de la performance : la robustesse du vivant*. Gallimard, Tracts.

MILLER, Kathryn, 2010. *Public libraries going green*. Chicago : American Library Association.

MONNIN, Alexandre, 2023. *Politiser le renoncement*. Quimperlé : Éditions Divergences.

### ARTICLES ET PÉRIODIQUES

ANON., s.d. Définition : Système de management environnemental (SME). *Actu Environnement*. Disponible sur : [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/systeme\\_de\\_management\\_environmental\\_sme.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/systeme_de_management_environmental_sme.php4) [consulté le 01/03/2025].

BATS, Raphaëlle, 2020. La bibliothèque responsable et durable : informer et éduquer aux enjeux climatiques. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2020-1. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014> [consulté le 24/02/2025].

CAPRA, Fritjof, 2009. Ecology and Community. *Center for Ecoliteracy*. Disponible sur : <https://www.ecoliteracy.org/article/ecology-and-community> [consulté le 22/11/2024].

CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, t.53, n°3, p.75-83. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010> [consulté le 13/11/2024].

QUEF, Juliette, 2023. À quel point le déni climatique est-il répandu dans la population ? *Vert*, 01/06/2023. Disponible sur : <https://vert.eco/articles/a-quel-point-le-deni-climatique-est-il-repandu-dans-la-population> [consulté le 11/02/2025].

RAMOGNINO, Philippine, 2025. Transition écologique : des agents en décalage croissant avec leur hiérarchie. *Acteurs Publics*, 05/02/2025. Disponible sur : <https://acteurspublics.fr/articles/transition-ecologique-des-agents-en-decalage-croissant-avec-leur-hierarchie#:~:text=Des%20agents%20de%20plus%20en%20plus%20engag%C3%A9s&text=Les%20fonctionnaires%20consid%C3%A9rant%20que%20leur,49%2C5%20%25%20en%202022>. [consulté le 26/02/2025].

URGELLI, Benoît, 2007. La question du changement climatique dans le programme français d'éducation à l'environnement pour un développement durable – Nouvelle épistémologie des savoirs scolaires et implications pour la formation des enseignants, *Éducation relative à l'environnement*, vol. 6, 14 septembre 2007. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ere/3902> [consulté le 28/02/2025].

#### SITES INTERNET

ADACC, s.d. *Les ateliers*. Disponible sur : <https://ateliers-adaptationclimat.fr/les-ateliers/> [consulté le 11/01/2025].

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF), 2024. [*Plaidoyer*] *Bibliothèques actrices de la transition écologique*. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/4/210/1092/ABF/-plaidoyer-bibliotheques-actrices-de-la-transition-ecologique> [consulté le 20/09/2024].

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF), s.d. *Bibliothèques du monde*. Disponible sur : [https://abf.asso.fr/pages/carte\\_bib/carte\\_bib.php](https://abf.asso.fr/pages/carte_bib/carte_bib.php) [consulté le 16/02/2025].

BIBLIOTHÈQUES VERTES (ABF), s.d. *Bibliothèques vertes*. Disponible sur : <https://bib.vert.es.abf.asso.fr/> [consulté le 16/02/2025].

BIBLIOTHÈQUES VERTES (ABF), s.d. *Focus sur le cycle de webinaires « Bibliothèques en transition écologique »*. Disponible sur <https://bib.vert.es.abf.asso.fr/offre-de-webinaires-le-cycle-bibliotheques-en-transition-ecologique/> [consulté le 02/03/2025].

BU LYON I, 2022. *Fête de la Science 2021 : exposition « Espèces de climat ! »*. Disponible sur : <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/culture/fete-de-la-science/fete-de-la-science-2021-exposition-%C2%AB-especes-de-climat-%C2%BB> [consulté le 28/02/2025].

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT), s.d. *Accélérer la transition écologique*. Disponible sur : <https://www.cnfpt.fr/se-former/decouvrir-offres-thematiques/accelerer-transition-ecologique/national> [consulté le 02/03/2025].

EKOPOLIS, 2024. *Tout savoir sur les démarches Bâtiments et Quartiers durables franciliens*. Disponible sur : <https://www.ekopolis.fr/les-demarches-quartiers-et-batiments-durables-franciliens> [consulté le 04/02/2025].

LA FRESQUE DU CLIMAT, s.d. *L'atelier La Fresque du Climat*. Disponible sur : <https://fresqueduclimat.org/atelier/> [consulté le 11/01/2025].

LE LIERRE, 2025. *Notre démarche*. Disponible sur : <https://le-lierre.fr/notre-demarche/> [consulté le 02/03/2025].

LE LIERRE, UNE FONCTION PUBLIQUE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (FPTE), 2025. *Les Directions des ressources humaines au service de la transition écologique : guide pratique*. Disponible sur : <https://le-lierre.fr/guide-rh-et-transition/> [consulté le 02/03/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2023. *Le plan de transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables (SPE)*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-transformation-ecologique-etat-services-publics-ecoresponsables-spe> [consulté le 26/01/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Réglementation environnementale RE2020*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/reglementation-environnementale-re2020> [consulté le 13/01/2025].

RÉSEAU DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE (AMU). Disponible sur : <https://www.reseau-amu.fr/> [consulté le 25/02/2025].

SERVICES PUBLICS+, s.d. *Avec vous, nous agissons pour limiter notre impact sur l'environnement : l'administration s'engage pour un service public écoresponsable*. Disponible sur : <https://www.plus.transformation.gouv.fr/engagement/8> [consulté le 02/03/2025].

THE SHIFT PROJECT, 2021. *Décarbonons la Culture !* Disponible sur : <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211130-TSP-PTEF-Rapport-final-Culture-v2.pdf> [consulté le 12/01/2025].

## GRANDS TEXTES

UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE (UNFCCC), 2016. *Processus et réunions | L'Accord de Paris*. Disponible sur : <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris> [consulté le 12/02/2025].

## GUIDES PROFESSIONNELS ET COMPTES RENDUS

ANON., 2019. *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*. Disponible sur : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/> [consulté le 28/10/2024].

ANON., 2022. Publication du Plan de transformation de l'économie française. *The Shift Project*. Disponible sur : <https://theshiftproject.org/crises-climat-plan-de-transformation-de-leconomie-francaise/> [consulté le 22/02/2025].

BIBLIOTHÈQUES VERTES (ABF), s.d. *Créer et animer un fonds Environnement*. Disponible sur : <https://bib.vert.es.abf.asso.fr/creer-et-animer-un-fonds-environnement/> [consulté le 28/02/2025].

BRIOT-MANDEVILLE, Julie, BUSSEUIL, Tom, CHEVALIER, Clothilde, 2025. Compte rendu du 53e Congrès de l'ADBU. «Espèces d'espaces : les BU en transition», du 9 au 11 novembre 2024 à Dijon. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 21/01/2025. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Tours-d-horizon/TH-2024-064.pdf> [consulté le 09/02/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2023. *Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/transition-ecologique/guide-d-orientation-et-d-inspiration-pour-la-transition-ecologique-de-la-culture> [consulté le 09/02/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2024. *Pour un engagement fort des bibliothèques dans la transition écologique*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Documentation/pour-un-engagement-fort-des-bibliotheques-dans-la-transition-ecologique> [consulté le 28/10/2024].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2020. *Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable : Bilan 2015-2020*. Disponible sur : [https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/bilan\\_sntedd\\_2020.pdf](https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/bilan_sntedd_2020.pdf) [consulté le 24/02/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2024. *Présentation du plan national pour l'adaptation au changement climatique*. Disponible sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20241025\\_DP\\_PNACC3.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20241025_DP_PNACC3.pdf) [consulté le 09/02/2025].

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2023. *Focus sur le Label DD&RS dans l'enseignement supérieur et la recherche*. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/label-ddrs-developpement-durable-et-responsabilite-societale> [consulté le 11/02/2024].

VALEMBOIS, Fanny, IRLE, David (Bureau des Acclimations), 2025. *La redirection écologique des bibliothèques. Valenciennes, le 9 janvier 2025 - synthèse des travaux / ABF Hauts de France*. Disponible sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/Regions/Hauts-de-France/Synthese%209%20Janvier.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/Regions/Hauts-de-France/Synthese%209%20Janvier.pdf) [consulté le 23/02/2025].

## MÉMOIRES D'ÉTUDE DCB

LE GUENNEC, Marion, 2018. *Bibliothèques et écologie : les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68275-bibliothèques-et-écologie-les-bibliothèques-de-lecture-publique-francaises-et-les-enjeux-environnementaux.pdf> [consulté le 14/09/2024].

OUAZZANI, Johanna, 2021. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70141-responsabilite-sociale-societale-et-environnementale-des-bibliothèques-universitaires.pdf> [consulté le 15/01/2025].

## VIDÉOS/CONFÉRENCES

BPI, 2022. *Concilier justice sociale et justice climatique. Forum Climat : quelle culture pour quel futur ? au Centre Pompidou*. Disponible sur : <https://agenda.bpi.fr/evenement/concilier-justice-sociale-et-justice-climatique/> [consulté le 09/02/2025].

## **ACCUEIL DES BIBLIOTHÈQUES**

### MONOGRAPHIES

BERTRAND, Anne-Marie et al., 2001. *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information. Études et recherche.

CALENGE, Bertrand, 2008. *La bibliothèque et la médiation des connaissances*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.

COURTY, Héloïse (dir.), 2017. *Développer l'accueil en bibliothèque : un projet d'équipe*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

POULAIN, Martine, 2020. La bibliothèque, lieu du lien qui rend plus fort. EVANS, Christophe (dir.). *L'expérience sensible des bibliothèques, six textes sur les publics des grands établissements*. Villeurbanne ; Presses de l'Enssib.

#### ARTICLES ET PÉRIODIQUES

ANON., 2024. Des bibliothèques d'Europe mobilisées pour l'accueil des migrants. *ActuaLitté*, 08/10/2024. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/119646/politique-publique/des-bibliotheques-d-europe-mobilisees-pour-l-accueil-des-migrants#:~:text=Les%20biblioth%C3%A8ques%20europ%C3%A9ennes%2C%20au%20nombre,%2C%20insertion%20sociale%20et%20professionnelle> [consulté le 20/02/2025].

BESSON, Raphaël, 2016. *Les mutations des bibliothèques en Tiers Lieux. De nouveaux lieux de savoir au service de la ville créative ?* Agence régionale du Livre Provence Alpes Côtes d'Azur. Disponible sur : <https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/ressources/dossiers-thematiques/tiers-lieux-67/les-mutations-des-bibliothequegraves-en-tiers-lieux-de-nouveaux-lieux-de-savoir-au-service-de-la-ville-creative-10> [consulté le 21/10/2024].

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF), 2022. *2021-2022, Bibliothèques, inspirez la confiance !* Villeurbanne : Bulletin des bibliothèques de France.

COUTANSON, Romane, 2023. Lutter contre les différentes formes de précarités étudiantes : le rôle des bibliothèques d'enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023, n°1. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-013> [21/01/2025].

FRANCE BLEU OCCITANIE, 15/01/2025. *"C'est choquant", des sans-abri dehors par -3°C, le plan grand froid n'a pas été déclenché en Haute-Garonne*. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/emissions/le-quart-d-heure-toulousain/c-est-choquant-des-sans-abri-dehors-par-30c-le-plan-grand-froid-n-a-pas-ete-declenche-en-haute-garonne-1940476> [consulté le 23/01/2025].

GIORGETTI, Camille, PAUGAM, Serge, 2017. La bibliothèque pour tous : un espace d'apprentissage de la citoyenneté. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n° 11, p. 122-130. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0122-013> [consulté le 16/09/2024].

HEULARD, Morgane, 2019. Les bibliothèques publiques, refuges climatisés contre la canicule. *ActuaLitté*, 29/07/2019. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/12136/bibliotheque/les-bibliotheques-publiques-refuges-climatisees-contre-la-canicule> [consulté le 20/02/2025].

MARCEROU-RAMEL, Nathalie, 2017. Référentiels métiers, référentiels de compétences : bilan et perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n°13, p. 8-

18. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0008-001> [consulté le 22/01/2025].

SOLYM, Clément, 2024. Gaîté Lyrique : l'inaction dangereuse de l'État et de la ville de Paris. *ActuaLitté*, 17/12/2024. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/120951/humeurs/gaite-lyrique-l-inaction-dangereuse-de-l-etat-et-de-la-ville-de-paris> [consulté le 05/02/2025].

#### SITES INTERNET

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ), 2022. *L'accueil des personnes sans-abris en bibliothèque*. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/apprendre/laccueil-des-personnes-sans-abris-en-bibliotheque/> [consulté le 21/01/2025].

HUMBOLDT FORUM, 2024. *Place of warmth (Wed, 13 November 2024 – Sun, 13 April 2025)*. Disponible sur : <https://www.humboldtforum.org/en/programm/laufzeitangebot/other-en/ort-der-waerme-139988/> [consulté le 24/01/2025].

#### GUIDES PROFESSIONNELS ET COMPTES RENDUS

ANON., 2022. *PCSES de la Bibliothèque municipale de Nantes (2022-2026)*. Disponible sur : <https://bibliotheque.nantes.fr/wp-content/uploads/2024/01/31/bmn-projet-culturel-scientifique-educatif-social-2022-26.pdf> [consulté le 20/02/2025].

BERNDTSON, Maija, 2013. *Les bibliothèques publiques et la fabrication d'espaces*, trad. AGOSTO, Marie-Christine. Communication présentée lors du congrès mondial de l'*IFLA* (Singapour, 2013). Disponible sur <https://library.ifla.org/id/eprint/224/7/081-berndtson-fr.pdf> [consulté le 09/02/2025].

IFLA, 2024. *IFLA Guidelines for Libraries Supporting Displaced Persons Refugees | Migrants | Immigrants | Asylum seekers*. Disponible sur : <https://www.bibliofrance.org/guide-de-lifla-pour-les-bibliotheques-qui-accueillent-des-personnes-deplacees-refugies-migrants-immigrants-demandeurs-dasile/> [consulté le 13/01/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2015. *Recommandations pour la rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social en bibliothèque de collectivité territoriale*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/137255/file/brochure%20PCSES.pdf> [consulté le 03/01/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2017. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, p. 50. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016> [consulté le 12/01/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2024. *Aides à l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/pour-les-professionnels-des-bibliotheques/aides/aides-a-l-extension-des-horaires-d-ouverture-des-bibliotheques#:~:text=En%202023%2C%20plus%20de%2010,touchant%2015%20millions%20de%20Fran%C3%A7ais>. [consulté le 21/01/2025].

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2021. *Améliorer l'accueil en bibliothèques universitaires : le plan « Bibliothèques ouvertes + »*. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/ameliorer-l-accueil-en-bibliotheques-universitaires-le-plan-bibliotheques-ouvertes-46377> [consulté le 15/10/2024].

### MÉMOIRES D'ÉTUDE DCB

CHEVALLIER, Vincent, 2010. *Les publics sans-abris en bibliothèque publique*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48190-les-publics-sans-abri-en-bibliotheque-publique.pdf> [consulté le 05/07/2024].

COUTURIER, Alexandre, 2023. *Prendre en compte la santé mentale des publics en bibliothèque universitaire*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71155-prendre-en-compte-la-sante-mentale-des-publics-en-bibliotheque-universitaire.pdf> [consulté le 23/01/2025]

HUSZTI, Hélène, 2020. *DEHORS ! Exclusions d'usagers versus bibliothèque inclusive*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69639-dehors--exclusions-d-usagers-versus-bibliotheque-inclusive.pdf> [consulté le 21/01/2025].

MIRABAIL, Lola, 2014. *Lecture publique et immigration(s) : l'accueil des primo-arrivants dans les bibliothèques françaises*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65178-lecture-publique-et-immigrations-l-accueil-des-primo-arrivants-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf> [consulté le 13/12/2024].

OIRY, Mona, 2022. *Les bibliothèques territoriales face aux bouleversements de la pandémie de Covid-19. La collaboration entre acteurs de la lecture publique, élément clé de leur adaptation ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70659-les-bibliotheques-territoriales-face-aux-bouleversements-de-la-pandemie-de-covid-19-la-collaboration-entre-acteurs-de-la-lecture-publique-element-cle-de-leur-adaptation.pdf> [consulté le 12/01/2025].

ROSEMBERG, Noémie, 2019. *La gestion des compétences en bibliothèques : une approche par les référentiels métiers*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68852-la->

[gestion-des-competences-en-bibliotheque-une-approche-par-les-referentiels-metiers.pdf](#) [consulté le 22/01/2025].

SERVET, Mathilde, 2009. *La bibliothèque troisième lieu*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf> [consulté le 16/09/2024].

TOUIL, Rime, 2018. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf> [consulté le 26/11/2025].

### MÉMOIRES D'ÉTUDE PBD

DURING, Agnès, 2024. *Les publics séjournent en bibliothèque : mieux comprendre les usagers dont les pratiques multiples questionnent le rôle des bibliothèques*. Mémoire de master PBD. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/72434-les-publics-sejournent-en-bibliotheque-mieux-comprendre-les-usagers-dont-les-pratiques-multiples-questionnent-le-role-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 28/02/2025].

NOUVIAN, Clémentine, 2021. *Les usager.gère.s des bibliothèques publiques en situation de précarité : pistes d'inclusion*. Mémoire de master PBD. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70180-les-usager-gere-s-des-bibliotheques-publiques-en-situation-de-precarite-pistes-d-inclusion.pdf> [consulté le 02/02/2025].

### VIDÉOS/CONFÉRENCES

BATS, Raphaëlle, 2022. Vers une hospitalité documentaire : redéfinir l'accueil et l'inclusion en bibliothèque. *BibDoc*, conférence donnée le 10/05/2022 dans le cadre de la journée d'étude « C'est ouvert ! Hospitalité et inclusion en bibliothèque ». Disponible sur : <https://www.bibdoc.fr/vers-une-hospitalite-documentaire-redefinir-laccueil-et-linclusion-en-bibliotheque/> [consulté le 23/02/2025].

BPI-PRO, 2024. *Santé mentale et bibliothèques*. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/sante-mentale-bibliotheques-quels-enjeux-quelles-pratiques/> [consulté le 21/01/2025].

## ENGAGEMENT

### MONOGRAPHIES

BRUGÈRE, Fabienne, 2021. *L'éthique du care*. Nouv. éd. augmentée. Paris : Presses universitaires de France.

LE MAREC, Joëlle. 2021. *Essai sur la bibliothèque : volonté de savoir et monde commun*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

MERKLEN, Denis, 2013. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

#### ARTICLES ET PÉRIODIQUES

ANON., 2025. Statement : Trump Freezes All Grant Funding to Libraries, Archives, and Museums. *Every Library*, 28/01/2025. Disponible sur : [https://www.everylibrary.org/statement\\_ombfreeze](https://www.everylibrary.org/statement_ombfreeze) [consulté le 28/02/2025].

BARTH-RABOT, Cécile, 2019. Bibliothécaire, un « métier modeste » dans une institution marginalisée. QUIJOUX, Maxime (éd.), 2019. *Bourdieu et le travail*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

CHENG, Muy, HOURS, Ana, LACHAL, Jérémy, 2023. Les bibliothèques françaises face aux précarités. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023, n°1. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-003> [consulté le 21/01/2025].

ETTARH, Fobazi, 2018. Vocational awe and librarianship : the lies we tell ourselves. *In The Library With The Lead Pipe*, 10/01/2018. Disponible sur : <https://www.inthelibrarywiththeleadpipe.org/2018/vocational-awe/> [consulté le 25/02/2025].

PEW RESEARCH CENTER, 2020. *American Democracy Can Be Found at the Library*. Disponible sur : <https://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/articles/2020/10/07/american-democracy-can-be-found-at-the-library> [consulté le 11/01/2025].

#### SITES INTERNET

BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES (BSF), 2023. *En Ukraine, des bibliothèques comme refuges*. Disponible sur : <https://www.bibliosansfrontieres.org/2023/02/24/en-ukraine-des-bibliotheques-comme-refuge/> [consulté le 09/02/2025].

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS), 28/03/2024. *Plan grand froid : enquête flash*. Disponible sur : <https://www.federation-solidarite.org/wp-content/uploads/2024/03/Plan-Grand-Froid-VF.pdf> [consulté le 16/09/2024].

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, 2020. *L'économie sociale et solidaire*. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire#> [consulté le 12/02/2025].

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS), RÉGION MÉDITERRANÉE ORIENTALE, s.d. *Ressources | Initiatives d'accès aux connaissances dans le domaine de la santé | Bibliothèque rouge*. Disponible sur : <https://www.emro.who.int/fr/information-ressources/health-knowledge-initiatives-rtl/red-trunk-library.html#:~:text=Qu'est%20ce%20que%20la,dans%20des%20situations%20d'urgence> [consulté le 27/02/2025].

### GRANDS TEXTES

IFLA-UNESCO, 2022. *Manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques*. Disponible sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/ABF/textes\\_reference/manifeste\\_IFLA-UNESCO.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/textes_reference/manifeste_IFLA-UNESCO.pdf) [consulté le 15/09/2025].

ORSENNA, Erik, CORBIN, Noël, 2018. *Voyage au pays des bibliothèques : lire aujourd'hui, lire demain*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/regions/dac-de-la-reunion/la-direction-des-affaires-culturelles-de-la-reunion/Creation-Industries-Culturelles-Transmission-des-savoirs/Livre-et-lecture-publique/Decouvrez-le-rapport-d-Eric-Orsenna-et-Noel-Corbin-IGAS-Voyage-au-pays-des-bibliotheques-lire-aujourd-hui-lire-demain> [consulté le 03/07/2024].

### GUIDES PROFESSIONNELS ET COMPTES RENDUS

IFLA, 2020. *Un accès et des opportunités pour tous : comment les bibliothèques contribuent à l'Agenda 2030 des Nations Unies*. Disponible sur : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/hq/topics/libraries-development/documents/access-and-opportunity-for-all-fr.pdf> [consulté le 09/02/2025].

MARTEL, Marie D., 2024. *Témoignage de Marie D. Martel, professeure de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, recueilli dans le cadre du programme « Chercheurs invités » de l'Enssib*. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/temoignages/rencontre-avec-marie-d-martel-de-lebsi> [consulté le 09/02/2025].

### MÉMOIRES D'ÉTUDE DCB

CHAMBON, Fabrice, 2010. *Le rôle social des bibliothèques : quels terrains d'action et stratégies d'alliance pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 10/01/2025].

JEAN, Chloé, 2020. *Repenser la bibliothèque publique par la bibliothèque communautaire : l'exemple des bibliothèques associatives LGBTQI+*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, p. 77. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69612-repenser-la-bibliotheque-publique-par-la-bibliotheque-communautaire-l-exemple-des-bibliotheques-associatives-lgbtqi.pdf> [consulté le 09/02/2025].

MERLE, Antony, 2012. *L'advocacy des bibliothèques, vers un modèle à la française ?* Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60366-l-advocacy-des-bibliotheques.pdf> [consulté le 02/02/2025].

## AUTRES

### MONOGRAPHIES

BATS, Raphaëlle (dir.), 2015. *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib.

### ARTICLES ET PÉRIODIQUES

BONNEL, Sylvie, TORAUBULLY, Hanna, 2024. Pour une Europe des bibliothèques : une réflexion de l'Union européenne pour développer la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2024-3, p. 4-7. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Dossier-2024-3/BBF-2024-3\\_1\\_Bonnel-Toraubully.pdf](https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Dossier-2024-3/BBF-2024-3_1_Bonnel-Toraubully.pdf) [consulté le 01/03/2025].

BONNIN, Noémie, 2024. Enseignement supérieur : quatre universités sur cinq risquent de terminer l'année en déficit, selon le Snesup-FSU. *FranceInfo*, 19/09/2024. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/societe/education/enseignement-superieur-quatre-universites-sur-cinq-risquent-de-terminer-l-annee-en-deficit-selon-le-snesup-fsu\\_6788710.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/enseignement-superieur-quatre-universites-sur-cinq-risquent-de-terminer-l-annee-en-deficit-selon-le-snesup-fsu_6788710.html) [consulté le 25/02/2025].

### SITES INTERNET

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE (DILA), 2024. *Qui sommes-nous ?* Disponible sur : <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/presentation/qui-sommes-nous> [consulté le 01/03/2025].

### GUIDES PROFESSIONNELS ET COMPTES RENDUS

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, 2023. *Open Method of Coordination (OMC) Group of Member States' experts on Building bridges: strengthen the multiple roles of libraries as gateways to and transmitters of cultural works, skills and European values*, p. 3. Disponible sur : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14250-2023-INIT/en/pdf> [consulté le 28/01/2025].

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE, s.d. *Schéma départemental de développement de la lecture publique : Dispositif Contrat Départemental Lecture*, p. 1. Disponible sur : <https://mediatheque.seine-et-marne.fr/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/fiche-dispositif-cdl.pdf> [consulté le 01/03/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2019. *Circulaire relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales (26/03/2019)*. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Circulaire-du-26-mars-2019.pdf> [consulté le 24/02/2025].

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2022. *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales* 2022. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Livre-et-lecture/OLP-mediathèque/2022-Referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales> [consulté le 19/01/2025].

MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE, s.d. *Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE). Le portail de la Fonction publique*. Disponible sur : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/ArchivePortailFP/www.fonction-publique.gouv.fr/indemnité-de-fonctions-de-sujétions-et-d'expertise-ifse.html> [consulté le 25/02/2025].

### MÉMOIRES D'ÉTUDE DCB

JAODISY, Florine, 2024. *Le travail « bien fait » en bibliothèque : entre impensé et omniprésence*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/72094-le-travail-bien-fait-en-bibliotheque-entre-impense-et-omnipresence.pdf> [consulté le 25/02/2025].

### VIDÉOS/CONFÉRENCES

BPI-PRO, 2024. *Fonds européens et bibliothèques 2024*. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/fonds-europeens-et-bibliotheques-2024/> [consulté le 01/03/2025].

BPI-PRO, 2025. *Bibliogrill – Une seconde « grande mutation » des bibliothèques-médiathèques publiques ? 20 février 2025*. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/bibliogrill-seconde-grande-mutation-bibliotheques-municipales/> [consulté le 25/02/2025].



## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>ANNEXES.....</b>	<b>123</b>
<b>ENQUÊTE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE.....</b>	<b>124</b>
<b>Questionnaire d'enquête.....</b>	<b>124</b>
<i>Environnement institutionnel et naturel .....</i>	<i>124</i>
<i>État des lieux des démarches climatiques .....</i>	<i>126</i>
<i>Vers le refuge climatique résilient ? .....</i>	<i>126</i>
<i>Pour aller plus loin.....</i>	<i>128</i>
<b>Résultats de l'enquête.....</b>	<b>128</b>
<i>Environnement institutionnel et naturel .....</i>	<i>128</i>
<i>État des lieux des démarches climatiques .....</i>	<i>131</i>
<i>Vers le refuge climatique résilient ? .....</i>	<i>133</i>
<i>Pour aller plus loin.....</i>	<i>137</i>

# ENQUÊTE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE

## QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

### Des bibliothèques comme refuges climatiques résilients ?

Cette enquête est menée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire professionnel pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques.

Son objet est de dresser un état des lieux des réflexions et efforts portés par les professionnels des bibliothèques (tant de lecture publique que nationales et universitaires) afin de faire de leurs équipements des refuges résilients pour les populations sinistrées ou déplacées par des événements climatiques, de faible intensité (tempêtes hivernales, épisodes de grand froid ou forte chaleur) à haute intensité (cyclones, incendies, inondations majeures, etc.). Par ce prisme de gestion de crise, il s'agit d'interroger la place des bibliothèques dans les politiques publiques locales de résilience, les rôles très divers qu'elles peuvent remplir auprès des populations en amont, pendant et après un sinistre, et enfin la manière dont ce positionnement peut accroître la portée et la légitimité de leurs actions dans la société.

Cette enquête prend une dizaine de minutes à compléter.

Les informations personnelles recueillies demeureront confidentielles et seront employées dans le strict cadre du mémoire, sans reproduction dans son état final. Vous avez la possibilité d'interrompre votre participation à tout moment. En vertu du Règlement général sur la protection des données comme de la Loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit de rectification et/ou de suppression de vos données, sur demande à l'adresse suivante : X. Les résultats généraux et anonymisés pourront aussi vous être communiqués sur demande une fois achevée la phase d'enquête.

\* Obligatoire

### Environnement institutionnel et naturel

- 1) Dans quel type de bibliothèque ou d'établissement travaillez-vous ?\*
  - Bibliothèques municipales ou intercommunales
  - Services communs de documentation
  - Bibliothèques de la ville de Paris
  - Services centraux et établissements relevant du MCC
  - Services centraux et établissements relevant du MESR
  - Bibliothèques départementales
  - Bibliothèques d'association
  - Autres (précisez)

- 2) À quels risques naturels et climatiques se trouvent exposés votre bibliothèque/établissement, son réseau et son territoire ?\*
- Canicule
  - Vague de froid/Neige/Verglas
  - Tempête/Orage/Coup de vent
  - Cyclone/Ouragan
  - Crue/Submersion marine
  - Incendie de végétation
  - Autre (précisez)
  - Aucun
- 3) Depuis votre prise de poste, à quels types de sinistres climatiques a été confronté le territoire de votre bibliothèque/établissement ?
- Canicule
  - Vague de froid/Neige/Verglas
  - Tempête/Orage/Coup de vent
  - Cyclone/Ouragan
  - Crue/Submersion marine
  - Incendie de végétation
  - Autre (précisez)
  - Aucun
- 4) Votre bibliothèque a-t-elle été directement impactée par ces événements ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP
- 5) A-t-elle fait l'objet d'une fermeture anticipée/exceptionnelle à ces occasions ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP
- 6) À votre connaissance, votre bibliothèque a-t-elle déjà été en posture de refuge lors de situations de crise (climatique, sécuritaire, psychique, etc.) ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP
- 7) Si oui, pouvez-vous en donner une courte description ?
- [Libre]
- 8) Votre bibliothèque dispose-t-elle d'un plan d'urgence/PPMS opérationnel et mentionnant explicitement le risque climatique ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP

## État des lieux des démarches climatiques

- 9) Votre bibliothèque est-elle engagée dans une démarche proactive en faveur de la transition écologique et/ou DD&RS (Développement durable et responsabilité sociétale) ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP
- 10) Si oui, pouvez-vous la décrire en quelques mots (par exemple par ses principales réalisations ou chantiers en cours) ?
- [Libre]
- 11) Cette démarche intègre-t-elle des temps de médiation sur les risques climatiques ?
- Oui
  - Non
  - NSP
- 12) Dans le cadre de vos fonctions, estimez-vous que la question climatique soit suffisamment prise en compte dans les politiques de votre institution ?\*
- Tout à fait
  - Plutôt
  - Plutôt pas
  - Pas du tout
  - NSP
- 13) Estimez-vous suffisant le soutien de votre tutelle en la matière ?\*
- Tout à fait
  - Plutôt
  - Plutôt pas
  - Pas du tout
  - NSP
- 14) Au sein de votre environnement de travail, comment qualifieriez-vous l'intérêt de vos collègues pour les réflexions touchant la responsabilité climatique et sociétale des bibliothèques ?\*
- Fort
  - En développement
  - Peu développé
  - Absent
  - NSP

## Vers le refuge climatique résilient ?

- 15) Parmi ces affirmations, lesquelles vous paraissent pertinentes ?\*
- Les bibliothèques doivent pouvoir informer les publics sur les risques climatiques en amont de la survenue d'une catastrophe

- Au sein des plans locaux de résilience et d'urgence face aux aléas climatiques, les bibliothèques devraient être en capacité de prendre en charge une partie des populations sinistrées, à hauteur de leurs moyens matériels et humains
  - Après la survenue d'un sinistre, les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la mutualisation des expériences afin de bâtir des modèles de société plus résilients
  - Les pouvoirs publics doivent accorder plus d'intérêt et de moyens à l'intégration des bibliothèques à leur plan d'action face aux risques naturels
  - La formalisation d'un plan d'urgence climatique doit intégrer l'ensemble des services et des agents de la bibliothèque
- 16) Votre propre bibliothèque vous semble-t-elle prête à faire office de refuge climatique ponctuel en cas de catastrophe d'ampleur ?\*
- Tout à fait
  - Plutôt
  - Plutôt pas
  - Pas du tout
  - NSP
- 17) Parmi les équipements suivants, lesquels dispose votre bibliothèque ou son environnement immédiat ?\*
- Sanitaires publics avec eau chaude (vasques et cabines de douche)
  - Sanitaires PMR
  - Distributeurs de protections hygiéniques
  - Cabines à langer
  - Coin cuisine/convivialité rudimentaire (frigo, fours à micro-ondes, machines à boissons chaudes, ustensiles divers)
  - Infirmerie ou centre de soin fonctionnel
  - Espace de repos (avec *a minima* fauteuils ou matelas)
  - Plaids/couvertures
- 18) Votre bibliothèque dispose-t-elle d'agents SSIAP ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP
- 19) Votre bibliothèque compte-t-elle parmi ses agents des personnes certifiées SST (Sauveteur secouriste du travail) et/ou PSSM (Premiers secours en santé mentale) ?\*
- Oui
  - Non
  - NSP
- 20) Si oui, ces compétences individuelles font-elles l'objet d'un planning concerté afin de couvrir toute l'amplitude d'ouverture de la bibliothèque au public, ou reposent-elles sur la base du volontariat de quelques uns ?
- Oui
  - Non
  - NSP

21) À titre personnel, seriez-vous prêt.e à participer à la prise en charge de populations impactées par une catastrophe climatique ?\*

- Tout à fait
- Plutôt
- Plutôt pas
- Pas du tout
- NSP

### Pour aller plus loin

Avez-vous des remarques ou questions supplémentaires à adresser ?

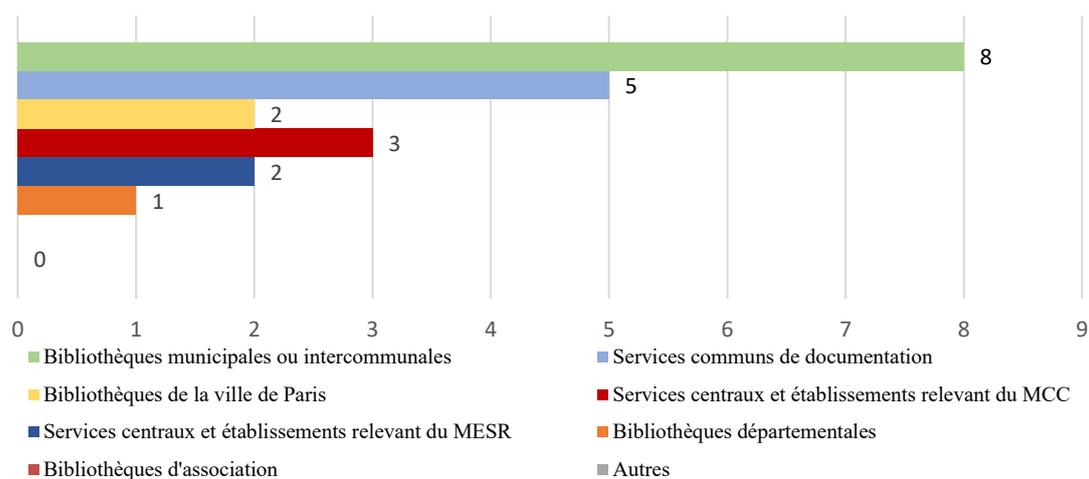
[Libre]

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

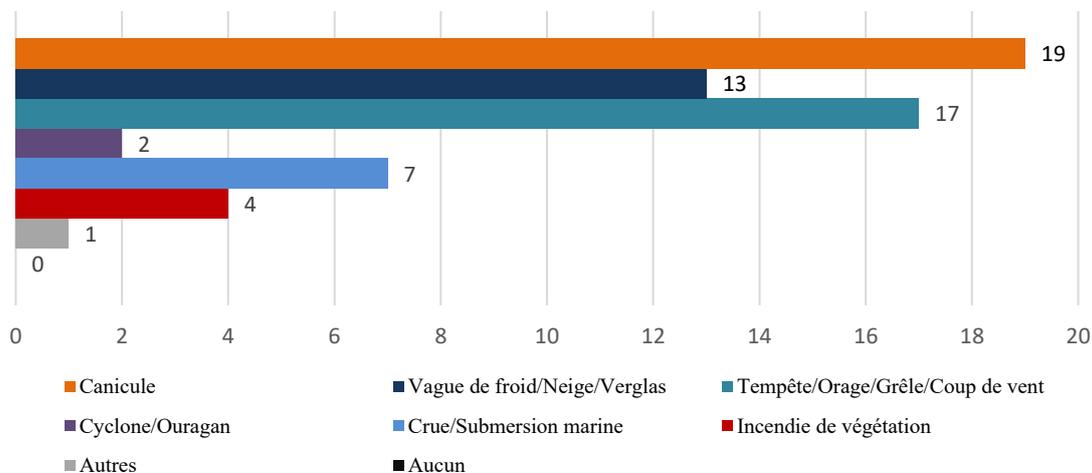
Dans le but de ne pas surcharger ces annexes, ne seront reproduits ci-après que les résultats exprimables en données chiffrées. Les contributions libres et rédigées ont quant à elles fait l'objet de citations dans le corps de l'étude.

### Environnement institutionnel et naturel

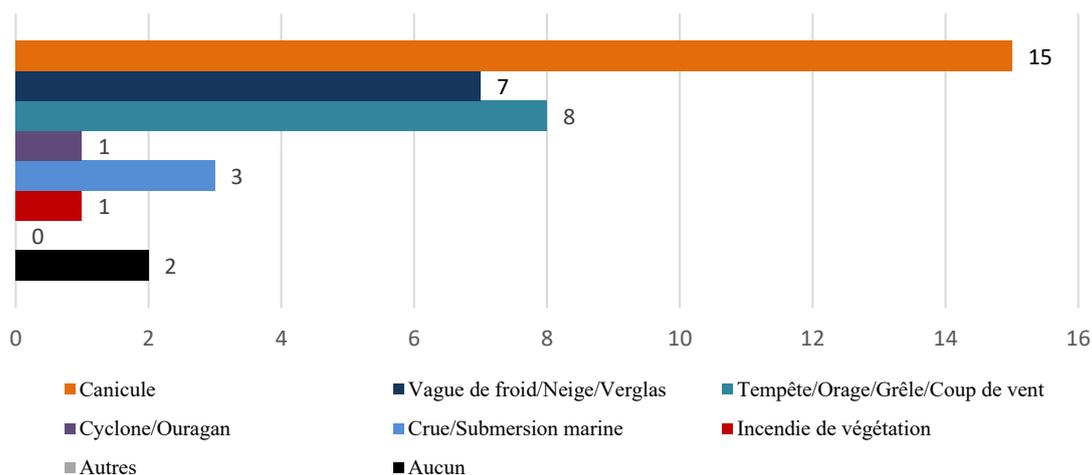
Dans quel type de bibliothèque ou d'établissement travaillez-vous ?\* (n=21)



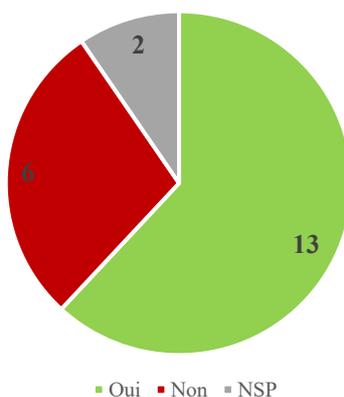
À quels risques naturels et climatiques se trouvent exposés votre bibliothèque/établissement, son réseau et son territoire ?\*



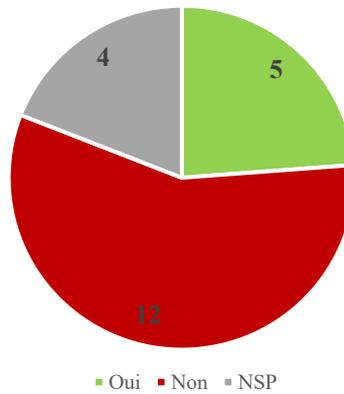
Depuis votre prise de poste, à quels types de sinistres climatiques a été confronté le territoire de votre bibliothèque/établissement ?



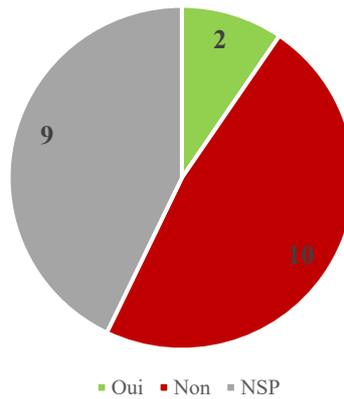
Votre bibliothèque a-t-elle été directement impactée par ces évènements ?\* (n=21)



A-t-elle fait l'objet d'une fermeture anticipée/exceptionnelle à ces occasions ?\*  
(n=21)



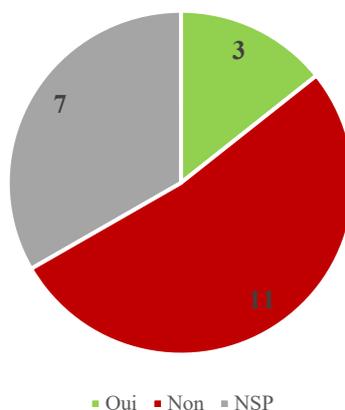
À votre connaissance, votre bibliothèque a-t-elle déjà été en posture de refuge lors de situations de crise (climatique, sécuritaire, psychique, etc.) ?\* (n=21)



Si oui, pouvez-vous en donner une courte description ? (n=2)

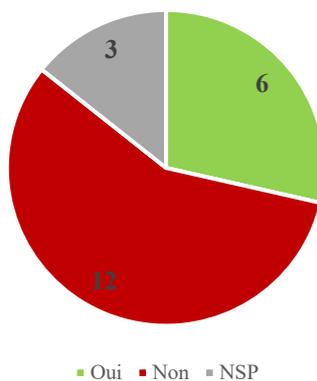
[Libre] – 1 réponse

Votre bibliothèque dispose-t-elle d'un plan d'urgence/PPMS opérationnel et mentionnant explicitement le risque climatique ?\* (n=21)



### État des lieux des démarches climatiques

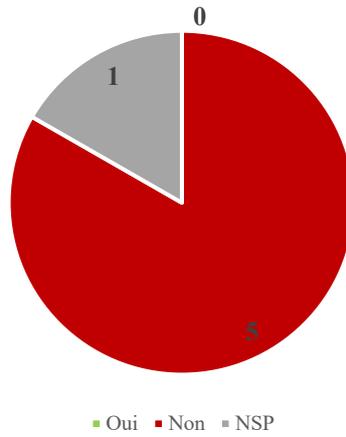
Votre bibliothèque est-elle engagée dans une démarche proactive en faveur de la transition écologique et/ou DD&RS (Développement durable et responsabilités sociétales) ?\* (n=21)



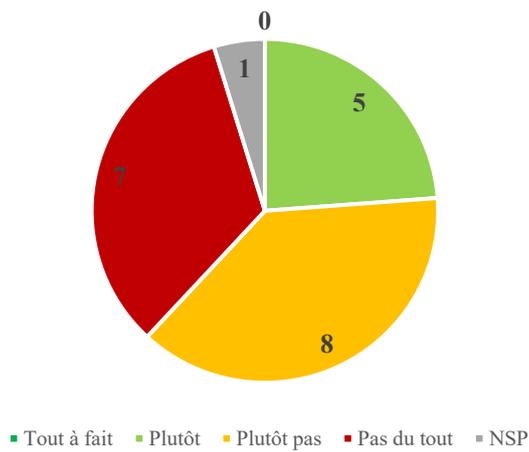
Si oui, pouvez-vous la décrire en quelques mots  
(par exemple par ses principales réalisations ou chantiers en cours) ? (n=6)

[Libre] – 4 réponses

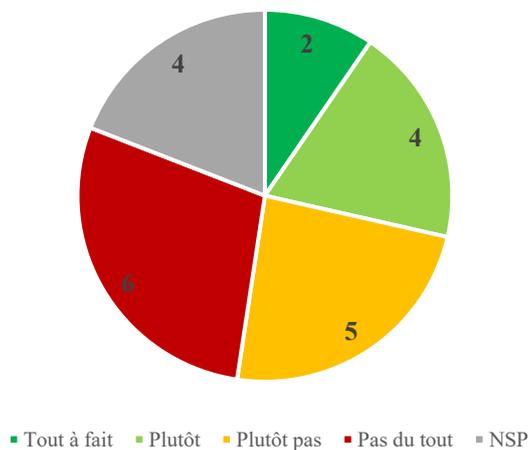
Cette démarche intègre-t-elle des temps de médiation sur les risques climatiques ? (n=6)



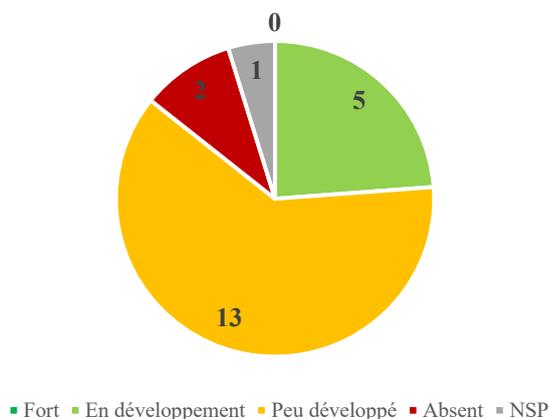
Dans le cadre de vos fonctions, estimez-vous que la question climatique est suffisamment prise en compte dans les politiques de votre institution ?\* (n=21)



Estimez-vous suffisant le soutien de votre tutelle en la matière ?\* (n=21)



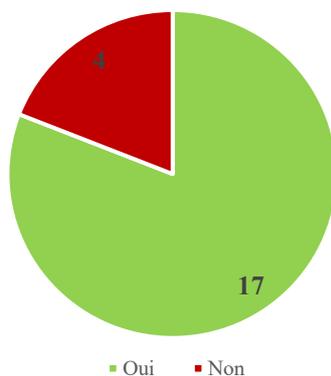
Au sein de votre environnement de travail, comment qualifieriez-vous l'intérêt de vos collègues pour les réflexions touchant la responsabilité climatique et sociétale des bibliothèques ?\* (n=21)



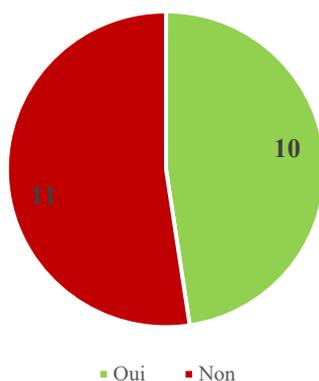
### Vers le refuge climatique résilient ?

Parmi ces affirmations, lesquelles vous paraissent pertinentes ? \*

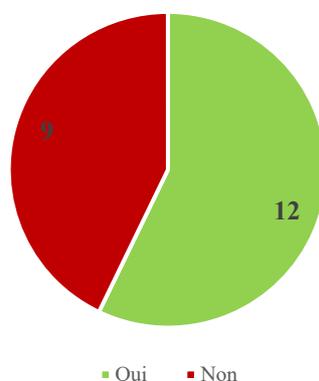
Les bibliothèques devraient pouvoir informer les publics sur les risques climatiques en amont de la survenue d'une catastrophe (n=21)



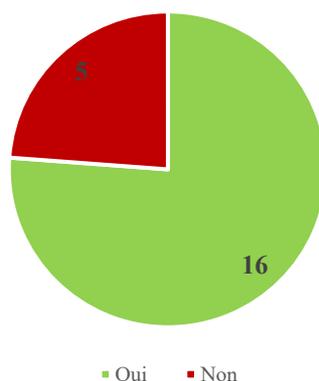
Au sein des plans locaux de résilience et d'urgence face aux aléas climatiques, les bibliothèques devraient être en capacité de prendre en charge une partie des populations impactées, à hauteur de leurs moyens matériels et humains (n=21)



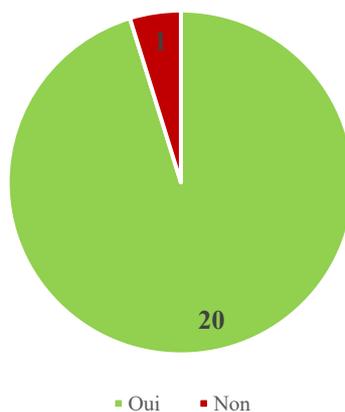
Après la survenue d'un évènement climatique intense, les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la mutualisation des expériences afin de bâtir des modèles de société plus résilients (n=21)



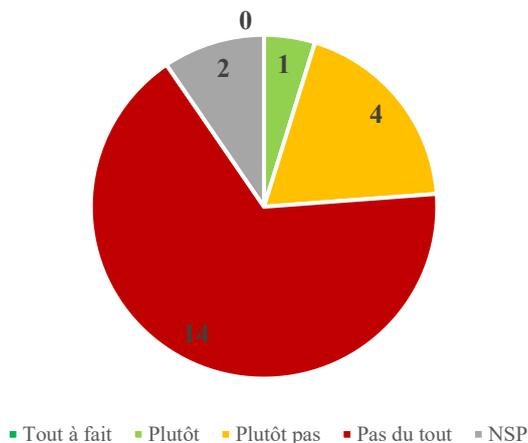
Les pouvoirs publics devraient accorder plus d'intérêt et de moyens à l'intégration des bibliothèques à leurs plans d'action face aux risques naturels (n=21)



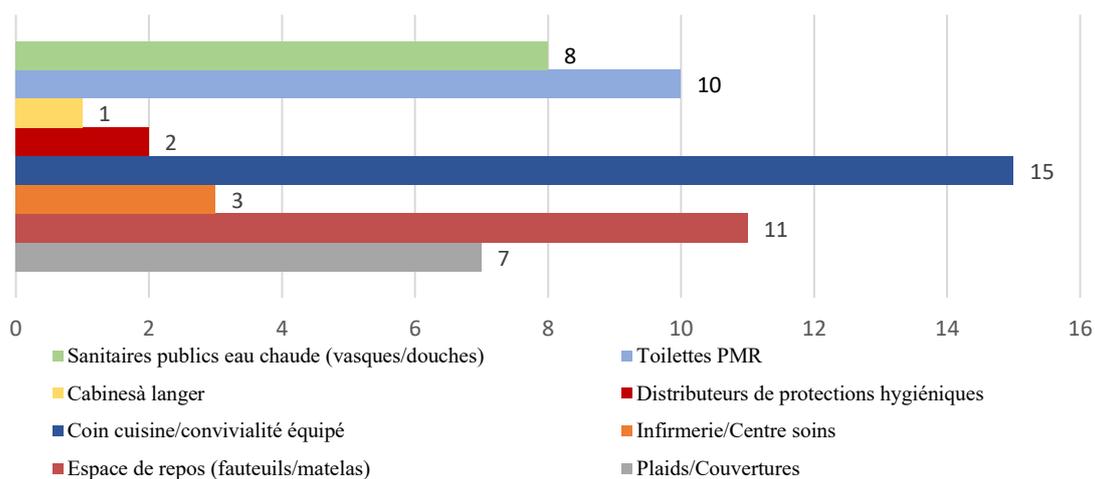
La formalisation d'un plan d'urgence/de gestion de risque climatique devrait intégrer l'ensemble des agents de la bibliothèque (n=21)



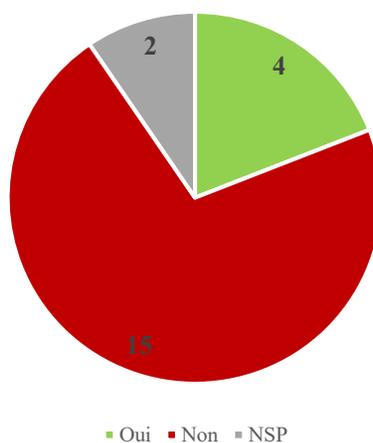
Votre bibliothèque vous semble-t-elle prête, aujourd'hui, à assumer le rôle de refuge climatique ponctuel en cas de catastrophe d'ampleur ?\* (n=21)



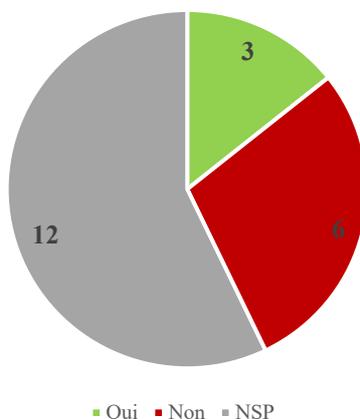
Parmi les équipements suivants, desquels dispose votre bibliothèque ou son environnement immédiat (même bâtiment et/ou voisinage direct) ?\*



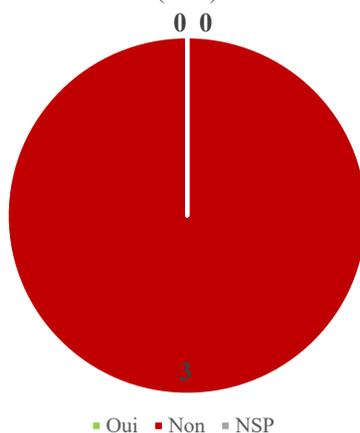
Votre bibliothèque dispose-t-elle d'agents SSIAP ? (n=21)



Votre bibliothèque compte-t-elle parmi ses agents des personnes certifiées SST (Sauveteur secouriste du travail) et/ou PSSM (Premiers secours en santé mentale) ?\* (n=21)



Si oui, ces compétences individuelles font-elles l'objet d'un planning concerté afin de couvrir toute l'amplitude d'ouverture de la bibliothèque au public ? (n=3)



À titre personnel, seriez-vous prêt·e à participer sur votre lieu de travail à la prise en charge de populations impactées par une catastrophe climatique ?\* (n=21)



## Pour aller plus loin

Avez-vous des remarques ou questions supplémentaires à adresser ?

[Libre] – 14 réponses



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

<b>FIGURE 1</b> <i>Classement des ERP de type S par catégorie</i> .....	27
<b>FIGURE 2</b> <i>Sketchnote de Manuka, facilitatrice graphique, sur l'intervention de Pascal Desfarges à propos du rôle de la bibliothèque dans l'économie sociale et résiliente du territoire</i> .....	32
<b>FIGURE 3</b> <i>Vue du toit végétalisé et de la cage en bois de la bibliothèque James Baldwin (crédit photographique : Fred Mauviel / Ville de Paris)</i> .....	59
<b>FIGURE 4</b> <i>Publication du compte Instagram du SCD de l'Université de la Réunion, répercutant les instructions préfectorales de confinement de la population consécutif au déclenchement de l'alerte violette cyclonique (28/02/2025)</i> .....	77
<b>FIGURE 5</b> <i>Publication du compte Facebook de la médiathèque de Bignan à l'occasion de la tempête Ciaran (05/11/2023)</i> .....	77



# TABLE DES MATIÈRES

---

SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	11
INTRODUCTION.....	15
<b>I. DE LA DURABILITÉ À LA RÉSILIENCE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE COMME REFUGE CLIMATIQUE .....</b>	<b>21</b>
<b>1. Pourquoi considérer les bibliothèques comme des refuges climatiques de premier ordre ?.....</b>	<b>21</b>
<i>Pour qui ? Pourquoi ? Une conceptualisation ouverte et polysémique</i> .....	21
<i>Ouverture, espaces et compétences : des atouts certains pour la proposition d'un accueil climatique .....</i>	25
<i>De l'impensé à l'indispensable ? La responsabilité d'une réponse forte aux risques climatiques .....</i>	28
<b>2. État des lieux d'une réflexion émergente mais fragmentée .....</b>	<b>30</b>
<i>La résilience pour clé de voûte.....</i>	30
<i>« There is hope » : les leçons des modèles anglo-saxons de la résilience communautaire .....</i>	33
<i>De l'improvisation à l'anticipation : faire évoluer les pratiques françaises avec le cadre réglementaire .....</i>	36
<b>3. Résilience et advocacy : une opportunité afin de penser l'avenir des bibliothèques dans la société.....</b>	<b>38</b>
<i>Prolonger l'éthique du care : du tiers-lieu au havre climatique résilient .....</i>	38
<i>Faire système dans la gestion de crise.....</i>	40
<i>Conforter la place des bibliothèques dans leurs communautés et territoires.....</i>	43
<b>II. LA BIBLIOTHÈQUE-REFUGE : UNE ASPIRATION PLURIELLE DEVANT SES MOYENS ET POTENTIELS FREINS.....</b>	<b>47</b>
<b>1. De la difficulté de l'anticipation des risques : prendre en compte des contextes mouvants .....</b>	<b>48</b>
<i>Faire face à une adversité composite et imprévisible .....</i>	48
<i>La bibliothèque-refuge, sa multiplicité d'usages et ses tensions .....</i>	51
<b>2. Les défis de la transformation des espaces en faveur de la résilience climatique.....</b>	<b>55</b>
<i>Des infrastructures à repenser .....</i>	55
<i>« Nous ne sommes pas équipés pour » : la résilience devant ses coûts</i> .....	59
<b>3. Des freins institutionnels à la mise en place de l'accueil climatique résilient.....</b>	<b>61</b>
<i>Des tutelles entre réserves et impensés .....</i>	62

<i>Du quotidien au qui-vive : un choc de compétences pour les agents des bibliothèques</i> .....	65
« <i>L'accueil climatique ne va pas de soi</i> » : ambition concrète ou horizon louable ?.....	68
<b>III. DU REFUGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉSILIENT : PENSER L'ENGAGEMENT MULTIMODAL DES BIBLIOTHÈQUES FACE AUX ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES</b> .....	<b>71</b>
<b>1. Anticiper, assister, accompagner : les différentes temporalités de la résilience climatique</b> .....	<b>71</b>
<i>La bibliothèque de la résilience proactive</i> .....	71
<i>La bibliothèque de la résilience hospitalière</i> .....	76
<i>La bibliothèque de la résilience citoyenne : les leçons du modèle ultramarin</i> .....	80
<b>2. Faire de la bibliothèque un équipement incontournable de la résilience climatique des territoires</b> .....	<b>82</b>
<i>Être ressource : les recettes de l'advocacy avec les tutelles</i> .....	83
<i>Mobiliser largement : la résilience climatique sera transversale ou ne sera pas</i> .....	86
<b>3. Replacer la résilience au cœur du système de management environnemental</b> .....	<b>89</b>
<i>Sensibiliser, rassurer, réengager</i> .....	90
<i>Développer un plan de formation adapté au service public environnemental et résilient</i> .....	94
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>97</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>99</b>
Entretiens .....	99
Textes législatifs et réglementaires.....	100
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>103</b>
Résilience et risques climatiques .....	103
Transition écologique .....	109
Accueil des bibliothèques .....	113
Engagement .....	117
Autres .....	120
<b>ANNEXES</b> .....	<b>123</b>
Enquête auprès de la communauté professionnelle .....	124
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>139</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>141</b>